

L'Association Canadienne-française de l'Alberta

*Le président général
Le Dr Beauchemin de août 1934 à juin 1946*



France Levasseur-Ouimet Ph.D
Janvier 2020

Table des matières

Introduction	p.4
I. Le 8^e congrès de l'ACFA: les 2,3,4 juillet 1934	p.4
II. Le départ du président général de l'ACFA, Son Hon. le juge Dubuc en juillet 1934	p.5
III. Le Dr Beauchemin	p.5
A. La nomination du Dr Beauchemin	p.5
B. La redistribution des tâches suite à la nomination du Dr Beauchemin	p.6
IV. Le domaine économique	p.6
A. L'état financier de l'Association	p.6
B. La cotisation des membres et les commissions d'abonnements	p.11
C. Don du gouvernement français	p.11
D. Dons de la Compagnie Lion Oils et Canadian Collieries	p.11
E. Les surplus	p.12
F. Journée de l'ACFA	p.12
G. Le projet d'assurance	p.14
H. Le développement économique	p.14
I. Le mouvement coopératif.	p.15
V. Dossier agriculture	p.16
A. La question des agronomes bilingues	p.16
B. L'artisanat	p.18
C. Terre à vendre	p.18
D. Cours d'agriculture	p.18
E. L'économie domestique	p.19
F. La colonisation	p.19
G. Le Pavillon	p.19
VI. Vie interne	p.20
A. Les Cercles	p.20
B. Les Congrès régionaux	p.22
C. Les membres	p.24
D. La structure de l'ACFA et les employés	p.26
E. Le Centre français	p.28
F. Image de l'ACFA auprès de ses membres (propagande)	p.29
G. La valorisation	p.31
H. La critique	p.33
I. Les demandes d'argent	p.34
J. Le recensement	p.34
VII. Relations avec autres organismes	p.34
A La fédération canadienne-française de l'Ouest	p.34
B. Relations avec autres associations francophones et événements particuliers	p.35
C. L'ACFA et la Fédération des associations canadiennes-françaises du Canada (Le Comité permanent)	p.38
D. Relation avec le Québec	p.43
E. Le voyage échange	p.44

F. Relation avec les groupes ethniques	p.45
G. Présence des femmes	p.46
H. Mettre nos gens en place	p.46
I. Le poste de Sénateur	p.47
J. La conscription (le cas Lavoie) et la réhabilitation	p.50
K. Demandes de services francophones	p.51
L. L'église	p.54
VIII. Éducation	p.57
A. Études postsecondaires	p.57
B. La librairie et les bibliothèques	p.60
C. Concours de français	p.62
D. Les associations	p.66
E. L'enseignement du français	p.70
F. Les grandes unités scolaires	p.82
IX. Les jeunes	p.86
A. Les Avant-Gardes	p.86
B. La Survivance des jeunes	p.87
C. Les boutons épingles et les drapeaux	p.87
D. Une délégations avant-gardistes au deuxième Congrès de langue française au Québec	p.87
E. Changements	p.88
F. Un mouvement interprovincial	p.88
G. Aide aux jeunes de St-Paul	p.89
H. Succès	p.89
X. Les médias	p.89
A. Le journal	p.89
B. La radio	p.92
XI. Les arts et les fêtes	p.107
A. Le Théâtre français	p.107
B. Les Festivals français	p.109
C. Les films français	p.110
D. La musique	p.110
E. Les fêtes	p.111
XII. Les congrès	p.112
A. Un Congrès général ou un Congrès régional?	p.112
B. Le neuvième Congrès général de l'ACFA	p.113
C. Le 10 ^e Congrès général de l'ACFA	p.117
D. Le 11 ^e Congrès général de l'ACFA	p.119
E. Le 12 ^e Congrès général de l'ACFA	p.120
F. Le 13 ^e Congrès général de l'ACFA les 11 et 12 juillet 1946	p.122
XIII Le départ du Dr Beauchemin	p.123
XIV La bibliographie	p.124
XV La table des matières détaillée	p.129

Introduction

Nous voulons raconter l'histoire de l'ACFA d'abord parce qu'elle est mal connue mais surtout parce que c'est l'histoire de la vie française en Alberta. C'est l'histoire d'une communauté et des moyens qu'elle s'est donnée pour survivre et se développer.

Dans le présent document, nous voulons décrire, entre autres, les grands dossiers, les grandes luttes, la vie interne de l'Association et la relation de l'Association avec, ce qu'on appelait à l'époque, les associations nationales lors du mandat à la présidence du Dr Beauchemin, de 1934 à 1946.

Comme parfois le hasard fait bien les choses, le Dr Beauchemin lui-même racontait l'histoire de l'ACFA sur les ondes de CHFA en 1955. *La Survivance* publiait ses propos dans son édition du 30 novembre 1955. Sa description de l'ACFA et du travail qu'elle a fait au fil des ans est d'autant plus pertinente qu'il a lui-même, comme président général, vécu les luttes pour l'implantation de CHFA et qu'il a été le chef de file pour combien d'autres événements pendant les douze années de son mandat comme président de l'ACFA.

"L'histoire de l'ACFA c'est l'histoire de sa fondation en 1925 à Edmonton; c'est l'histoire de la fondation de ses cercles dans les différentes paroisses; c'est l'histoire de ses œuvres que la Survivance a bien voulu vous donner dans notre journal; c'est l'histoire de ses exécutifs de ses présidents, de ses secrétaires surtout, qui ont peiné plus que tous les autres, sans être payés bien souvent et dont un est mort à la tâche. C'est l'histoire des concours de français, c'est l'histoire des bourses aux Canadiens français qui veulent se dévouer à l'éducation; c'est l'histoire de nos instituteurs de nos institutrices, de nos inspecteurs et de toute la législation qui protège les intérêts français et catholiques en Alberta; et croyez-moi, mes chers amis, ceci ne s'est pas fait tout seul. C'est après cela l'histoire de la Radio Française en Alberta où il a fallu batailler tous les ennemis de la race pendant des années et ensuite ramasser le capital nécessaire à cette entreprise qui a coûté au-delà de \$225,000. ...Que de jours et de nuits nous avons passé au travail; que de voyages par auto, par train par avion pour attester par notre présence et notre parole la défense de nos droits et traditions. Nous avons parcouru l'Alberta du Sud au Nord et de l'Ouest à l'Est pour nous rendre ensuite à l'autre bout du pays pour demander qu'on rende justice à l'élément canadien-français de l'Alberta. Et tout cela se faisait au nom de l'ACFA ...Voilà ce qu'a été l'ACFA." (L.S., le 30 nov. 1955).

Et voilà ce que nous voulons raconter dans les pages qui suivent. Voilà donc l'histoire de l'ACFA pendant le mandat à la présidence du Dr Beauchemin de 1934 à 1946.

I. Le 8^e congrès de l'ACFA : les 2, 3, 4 juillet 1934

Lors de l'Exécutif du 21 mars 1934, il est décidé que le prochain congrès général aurait lieu les 2,3,4 juillet 1934. Les membres du Comité du congrès seront MM. Poirier, Tremblay et le secrétaire général. Quelques mois plus tard, le 20 juin 1934, Jérôme Lambert est nommé pour

faire partie du Comité des lettres de créances. MM. Julien et Poirier sont nommés comme membres du Comité de réception.

Le congrès commence le lundi 2 juillet dans la soirée par l'inscription des délégués à la salle de l'École séparée où ont lieu toutes les séances du congrès. Malheureusement, à cause des chemins impraticables, beaucoup de délégués de 27 cercles sont restés chez eux.

Suite au rapport des nominations on procède immédiatement aux élections. Dans son absence, le juge Dubuc est réélu président, le Dr Beauchemin est réélu premier vice-président et M. -E. Patenaude deuxième vice-président. M. J-O Pilon remplace M. Patenaude au poste de trésorier. Les autres membres de l'Exécutif sont: M. P-E. Poirier, M. J.-H Tremblay, M. J. Lambert, M.E. Côté, M. E. Cimon, M. M. Denault M. A. Lamoureux, M. J. Mireault, M. J. Julien, M. J. Galand et Mme A. Dupuis. Le 26 mai 1935, les membres de l'Exécutif prendront connaissance d'une lettre dans laquelle Mme Dupuis donne sa démission comme membre de l'Exécutif à cause de maladie. On accepte sa démission avec regret M. Morrier sera choisi pour remplacer Madame Dupuis.

Dans un article intitulé "*Après le congrès*" publié le 11 juillet 1934, Maurice Lavallée fait le bilan du 8^e congrès de l'ACFA Plusieurs questions importantes ont été discutées lors du congrès, dit-il: le problème économique, la nécessité de soutenir *La Survivance*, l'organisation de la jeunesse et l'excellent travail du père Joseph Fortier sur l'importance de l'éducation religieuse et nationale. Pour terminer, M. Lavallée invite les délégués d'unir leurs forces car c'est dans leur intérêt de travailler ensemble.

II. Le départ du président de l'ACFA, son Honneur le juge Dubuc en juillet 1934

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 11 juillet 1934, le président, S.H. le juge Dubuc annonce sa démission come président général. *La Survivance* du 25 juillet 1934 publie la lettre que M. le Juge Dubuc adresse au secrétaire général de l'ACFA. C'est avec regret, dit-il qu'il se voit forcé de refuser pour le terme qui commence l'honneur d'être président de l'ACFA. Les devoirs de sa charge l'obligent à de fréquents voyages et il ne peut donner toute l'attention qu'il voudrait aux questions nationales et que la situation de l'ACFA requière. Il se dit très sensible au fait qu'il a été élu président lors de son absence et cela contrairement au désir qu'il avait exprimé.

Il est heureux que le système d'élection de l'ACFA soit très simplifié. D'après la constitution, le congrès général élu un exécutif de quinze membres et ceux-ci à leur tour choisissent un président parmi eux. Il est donc facile pour vous de nommer un autre à cette charge sans délai.

Le président alors promet sa coopération sincère et constante dans l'œuvre du moment que vos activités de l'ACFA ne dévieront pas de leur but capital : l'éducation française de nos enfants.

Lors du départ de son prédécesseur, M, le Dr L.-A Petitclerc, le juge Dubuc avait hérité d'une lourde tâche. Il mérite donc de tous les compatriotes franco-albertains un sincère hommage de reconnaissance. (*L.S.*, le 22 août 1934).

III. Le Dr Beauchemin

A. La nomination du Dr Beauchemin

Suite au 8^e congrès de l'ACFA en juillet 1934, lors de la rencontre de l'Exécutif du 15 août 1934, le secrétaire, M. Belhumeur, fait la lecture de la lettre de démission du Juge Dubuc comme

président général. Puisque le juge a fait publier sa lettre de démission dans l'édition de *La Survivance* du 25 juillet 1934, il est impossible de lui demander de reconsidérer. Il faut donc élire un nouveau président général. M. l'abbé Ketchen appuyé par M. Mireault propose alors le Dr Beauchemin de Calgary qui est élu à l'unanimité.

Né à Sainte-Monique dans le comté de Nicolet, province de Québec, le Dr Beauchemin, après de solides études secondaires au séminaire de Nicolet, fait ses études médicales à l'Université de Québec et à l'Université de Montréal. Il vient s'établir en 1915 à Calgary où il exerce sa profession avec beaucoup de talent. C'est en 1929 que le Dr Beauchemin est élu premier vice-président de l'ACFA.

Le Dr Beauchemin s'est imposé de nombreux sacrifices pour grouper d'abord ses compatriotes de Calgary autour de la paroisse canadienne-française de Ste Famille et ensuite ceux des centres qui comptent un assez fort pourcentage de franco-albertains. Il a donc donné d'abondantes preuves de son dévouement à la cause canadienne-française. (*L.S.*, le 22 août 1934).

B. La redistribution des tâches suite à la nomination du Dr Beauchemin

Suite à la nomination du Dr Beauchemin à la présidence, il faut redistribuer les tâches et les postes. La position de 1^{er} vice-président que le Dr occupait est remplie par M. Tremblay aussi élu à l'unanimité. Pour faire partie du Comité d'enseignement, l'Exécutif choisit le père Routhier, o.m.i. le père Fortier S.J., R.S. Beaupré, MM Denault et J.J. Leblanc. Ce comité sera présidé par le père Fortier. Le Comité de propagande et de lettre circulaires se compose de MM Patenaude et Côté, MM Poirier, Tremblay, Lavallée et du père Routhier. Le père Routhier, MM Pilon, Côté et Lavallée sont nommés au Comité du Concours pour 1935. (*ACFA*, le 15 août 1934).

Lors de la rencontre du 22 mars 1936, un des membres de l'Exécutif fait remarquer qu'il serait sage d'avoir un Comité qui dirigerait les Avant-Gardes. Ceci dégagerait et protégerait le père Forcade qui prend toute la responsabilité à l'heure actuelle. Sont nommés membres de ce Comité les pères Fortier, Forcade et M. Belhumeur.

IV. Le domaine économique

A. L'état financier de l'Association

1934

En 1934, il est proposé que le Comité des finances écrive aux cercles pour leur expliquer que l'ACFA est dans une impasse financière et que le Comité demande que les cercles remettent leurs cotisations au plus tôt. Les problèmes proviennent du fait que les délégués, au dernier congrès, ont adopté l'idée d'acheter une auto au secrétaire pour ses voyages, qu'ils se sont engagés à aider l'Association à le payer mais qu'ils ne l'ont pas fait. Le Comité des finances doit donc rencontrer les obligations de l'Association et pour ce faire il lui faut le concours de chaque cercle.

M. Tremblay demande alors aux membres laïques de l'Exécutif d'endosser un billet de 250\$ qui seraient empruntés de la banque afin de permettre au secrétaire de vivre jusqu'au temps où les cotisations rentreront un peu plus facilement. La somme sera une avance sur le salaire de janvier et février et sera remboursable à raison de 50\$ par mois à la banque.

Le 9 septembre 1934, la question de l'emprunt à la banque de 250\$ pour trois mois est référée aux membres pour être réglée après l'assemblée de l'Exécutif. (*ACFA*, le 9 sept. 1934).

1935

Le 24 mars 1935, M. Paul Poirier président du comité des finances fait rapport de l'emprunt que le comité des finances a fait à la banque. Il parle aussi de la demande faite à chaque cercle d'organiser un tirage pour rembourser l'emprunt avant les trois mois.

Mais l'argent n'entre pas et on se demande pourquoi. Suite à une longue discussion, on conclut qu'il serait important d'aller voir l'Archevêque pour obtenir une recommandation qui pourrait aider auprès des curés qui sont encore un peu indécis. On croit aussi que le meilleur procédé auprès des curés indécis est d'aller les voir individuellement et de discuter la chose tranquillement avec eux. (*ACFA*, 24 mars 1935).

Mais l'état financier de l'Association ne s'améliore pas. Le président propose alors un emprunt de 500\$ à la Banque. De ce montant, 275\$ ira pour rembourser le premier billet qui se chiffre alors à 275\$. La balance servira à payer les dépenses les plus urgentes et le salaire du secrétaire. (*ACFA*, le 28 avril 1935).

À l'automne, Mgr Guy s'offre de convertir l'emprunt de l'ACFA à la banque à un taux d'intérêt moins élevé.

Alors qu'il présente le rapport financier, le père Forcade annonce que le compte courant à une balance d'environ 25,00\$ en caisse et que le compte d'épargne qui garantit le salaire a environ \$200,00. Il dit aussi que rien n'a été payé sur le billet excepté les intérêts. (*ACFA*, le 15 déc. 1935).

1936

Lors du congrès du 7 juin 1936, le trésorier rapporte que l'Association a en banque 167,00\$ et qu'elle doit à Mgr Guy la somme de 600\$ remboursable à raison de 10\$ par mois commençant immédiatement au mois de juin. On discute alors des moyens à prendre pour régler la question. Certains croient qu'il faut l'établissement d'un système d'assurance ou des soirées familiales ou encore des souscriptions volontaires. D'autres favorisent la journée de l'ACFA dans chaque paroisse et la quête à domicile durant la journée.

Lors de l'exécutif du 14 juin 1936, le trésorier M. Pilon fait rapport des arrangements conclus avec Mgr Guy pour le remboursement de la dette de 600\$. Mgr Guy a accepté un montant de 10\$ par mois en amortissement de la dette en plus des intérêts à 4% qui devront être payé à tous les six mois.

On discute encore des moyens à prendre pour faire fonctionner l'Association sur le plan financier. Quelques-uns favorisent le système de cotisation. Le père Routhier est d'accord et propose que chaque famille fournisse au moins un dollar par année. Mais il faut réviser les objectifs de l'Association en se basant sur un dollar par année. On va laisser cette tâche au comité de finance. On croit aussi qu'il faut laisser certaines latitudes aux cercles pour les moyens à prendre pour atteindre leur montant. MM. Rocque et Tremblay sont ensuite nommés membres du Comité qui aura pour mission de faire organiser des soirées et de faire faire le recrutement. (*ACFA*, le 14 juin 1936).

Quelques mois plus tard, le Comité des finances présente le rapport suivant. Le Comité est d'avis que l'ACFA devrait avoir une journée de l'ACFA à l'occasion de la distribution des prix du Concours de français et qu'un des membres de l'Exécutif devrait être l'orateur principal. On demanderait alors au cercle local de faire le travail de recrutement durant le mois qui suit la soirée et d'aviser les membres qu'on viendrait les rencontrer un mois plus tard pour recevoir les noms et l'argent des cotisations.

Le Comité recommande qu'on demande un dollar par famille comme minimum. Si le cercle ne peut obtenir son objectif on demande qu'il soit chargé d'organiser une soirée au profit de l'Association. Les montants versés par les contributions volontaires seront crédités envers

l'objectif du cercle où le donateur appartient. (ACFA, le 28 sept. 1936). De plus, les cotisations des Avant-Gardes devront aller à l'ACFA qui a besoin de tous ses revenus.

Un mois plus tard, M. Morrier, un membre de l'Exécutif, est d'avis que la meilleure chose à faire c'est d'envoyer une lettre à toutes les familles en exposant franchement la situation financière de l'Association et en demandant l'aide de tous. La tâche est remise au Comité de propagande et de finances. (ACFA, le 8 nov. 1936).

Le 22 décembre 1936, le secrétaire donne une idée de la tournée organisée par lui à Beaumont sur le même système que le Manitoba et la Saskatchewan. Bien qu'elle ne soit pas encore complétée, la tournée a donné d'excellents résultats. Il demande aussi l'opinion des membres au sujet d'une organisation secrète de 700 membres de l'ACFA qui paieraient chacun 5\$ par an. Ceci garantirait 1 500\$ assurant ainsi la vie de l'Association et fournirait les fonds nécessaires à la publication d'un bulletin mensuel qui serait envoyé à chaque membre afin de répandre les mots d'ordre.

M. Poirier fait remarquer qu'il serait peut-être préférable de former une Ligue des Amis de l'Association à 5,00\$ par année et que la question devrait être discutée lors du Congrès régional (ACFA le 22 déc. 1936).

1937

En janvier 1937, M. Pilon rapporte que l'Association a un *"joli surplus pour la première fois depuis plusieurs mois. Ceci est dû aux tournées."* (ACFA, le 27 jan. 1937). Ceci a permis à l'Association de payer une partie des dettes bien qu'il y ait encore environ 700\$ de dettes.

Malheureusement en mai 1937, une fois de plus, le rapport financier n'est pas très brillant. M. Pilon dit que les quêtes à domicile seront continuées à l'automne.

1938

En octobre 1938, la situation financière de l'ACFA n'est à nouveau pas très encourageante; il faudrait de nouveau lancer le projet d'une quête à domicile. Un membre suggère qu'on en parle à l'occasion des distributions de prix et dans les chroniques de l'ACFA dans *La Survivance*.

La situation s'améliore suite à la quête à domicile à Beaumont qui a bien réussi. Elle a rapporté 46\$ grâce au dévouement de M. Soucy. Le père Fortier dit que dans la région de St Paul, on n'est pas favorable à la quête à domicile. On préfère une quête immédiate lors des assemblées tenues pour l'élection des officiers et ou l'organisation d'une séance. Le Dr Beauchemin souhaite que les quêtes soient continuées le plus possible. Si la quête est annoncée par le curé le dimanche, il est facile de la faire réussir (ACFA, le 11 déc. 1938) et le meilleur temps de l'organiser est le début février. On suggère alors de demander au secrétaire du cercle d'Edmonton de l'organiser.

Lors de cette même rencontre, en date du 11 décembre 1938, M Tremblay veut savoir s'il y a encore un objectif pour chaque cercle. Semble-t-il qu'on n'en ait pas parlé depuis longtemps. M. Poirier croit qu'on devrait revenir à la contribution personnelle d'une piastre. Mais selon le président Beauchemin, les autres provinces réussissent bien avec la quête à domicile. Lui-même a fait la quête à domicile à plusieurs endroits avec succès. On s'entend sur la proposition voulant que le chef du secrétariat écrive à tous les cercles qui n'ont encore donné aucune contribution.

1939

Du 5 mars 1939 à juin 1939, les comptes rendus de l'ACFA font la liste de sommes reçues en provenance des cercles. Par exemple, le 4 juin 1939, les sommes reçues se chiffrent à 89\$.

Et on cherche toujours des idées. M. Belhumeur partage une suggestion ingénieuse venant de Trochu. Il y a, dit-il, une journée de l'hôpital ou les commerçants donnent à l'hôpital un

pourcentage du total de leurs recettes. L'ACFA pourrait s'entendre avec la Cie Lion Oil, Familex, Pigeon, Laflèche etc... Mais on croit que cela est plus facile pour une organisation provinciale de faire ce genre de demande. Mais pourquoi ne pas demander aux cercles locaux d'organiser cela dans leurs paroisses.

En juin 1939, M. Belhumeur rapporte qu'il a parlé à Jos Aquin, agent de Familex pour St-Paul, Lafond, St Edouard et St Vincent qui lui en a parlé aux curés de paroisse. Ces derniers vont faire annoncer la chose en chaire. La campagne durerait un mois, du 12 juin au 11 juillet. L'agent de St-Paul donnerait à l'ACFA un pourcentage des revenus de la Compagnie Familex.

Le père Breton rapporte le 6 août 1939 qu'il a plus de 100\$ à sa disposition pour organiser le congrès.

Lors de la même rencontre, le président Beauchemin propose la reprise des perceptions à domicile. Il faut aussi remarquer qu'en Saskatchewan on a fait entrer la "*Journée de l'ACFC*" dans la Constitution de l'Association. Pourquoi ne pas faire cela ici ? On propose alors que MM. Poirier et Belhumeur et le père Fortier soient nommés comme Comité de révision des Constitutions de l'ACFA et d'organisation de la perception à domicile. On propose aussi que la journée de l'ACFA ait lieu le même jour dans toute la province et qu'on fasse la perception après le congrès quand il y aura de l'enthousiasme. Les membres ne sont pas tous d'accord. Toutefois on s'entend sur le dimanche 15 octobre et sur un autre dimanche si cela est impossible.

Or le 15 octobre ne convient pas comme journée de l'Association puisque le congrès doit commencer le 18 octobre. On propose alors que l'on mette la question à l'étude au Congrès. (ACFA, le 17 sept. 1939).

1940

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 28 avril 1940, M. Belhumeur suggère que l'ACFA s'acquitte le plus tôt possible de sa dette au vicariat apostolique de Grouard qui a un grand besoin d'argent. Le président approuve la suggestion qu'on le fasse dès qu'on aura assez de fonds pour payer la dette tout en assurant l'administration courante de l'Association. (ACFA, le 28 avril 1940).

1941

La question des finances revient une fois de plus sur le tapis en 1941. Il faut faire quelque chose pour obtenir des fonds pour l'ACFA. M. Pilon suggère d'attendre au mois de mai car en mars il va y avoir un appel pour les œuvres de guerre. On suggère d'envoyer aux cercles le rapport qui a été adressé en septembre et d'y ajouter un objectif pour chaque paroisse. M Poirier suggère qu'on demande cette année de donner un dollar par famille. (ACFA, le 19 jan. 1941).

1942

En juillet 1942, on rapporte que la caisse de l'Association est pratiquement vide. On décide alors que la somme de 350\$ soit empruntée à la Caisse populaire Grandin par le secrétaire général pour une période de trois mois.

Dans l'espoir de trouver des solutions à la question du financement, le président demande à M. de Margerie chef du Secrétariat de la Saskatchewan d'accueillir le secrétaire de l'ACFA afin qu'il puisse étudier les rouages de l'Association de la Saskatchewan. À son retour, le secrétaire devra réunir le Comité des finances pour faire le budget des dépenses de l'année 1942-43 et fixer les objectifs de chaque paroisse. Le père Fortier s'offre d'écrire une lettre à tous les curés afin de connaître le nombre de foyers canadiens-français.

1943

En juin 1943, l'ACFA a 70.25\$ en banque. Mais les dépenses vont augmenter puisque le père Fortier est de retour pour s'occuper du travail scolaire comme les années passées. L'ACFA est responsable du salaire du père Fortier, le visiteur d'école, en plus du salaire du secrétaire général.

Tel que décidé au Congrès des prêtres, il faut que la Journée de l'ACFA soit l'organisation qui prélèvera les fonds pour le salaire du secrétaire et que l'organisation du sou de l'école dans toutes les écoles bilingues et en plus de l'organisation d'une soirée organisée lors du passage du visiteur des écoles dans les paroisses soient le moyen de prélever des fonds pour le salaire du visiteur. (ACFA, le 30 juin 1943).

1944

Selon le rapport du trésorier en janvier 1944, l'ACFA est prospère comme jamais depuis sa fondation. L'Association a reçu 411.24\$ et dépensé 464.18\$ et a 849.64\$ en banque.

En mars 1944, l'Association rapporte avoir reçu 436.50\$ et dépensé 194.45\$ et elle a 1 091.69\$ en banque.

En marge du rapport financier, les cercles de Guy et de Jean-Côté et celle du Comité régional de la Rivière-la-Paix réclament 15% de leur contribution. L'Association a reçu 736.75\$ et a dépensé 324.53\$. Et elle a 1405.31\$ en banque. Parmi les recettes figurent le don du Comité français de la Libération nationale.

Lors de la rencontre du 30 avril 1944, le secrétaire fait savoir que la Journée de l'association n'a pas été faite dans certaines paroisses.

Le 4 juin 1944, l'association a reçu 92\$ et dépensé 446.76\$ et elle a 1 056.87\$ en banque.

Quelques mois plus tard le trésorier rapporte que depuis la dernière assemblée l'Association a reçu 335.95\$ et dépensé 30,33\$ Elle a 1 081.17\$ en banque. Un compte spécial a été ouvert pour la radio française et le compte comprend 2 439\$. Il est question de placer cet argent dans les obligations de la Victoire.

1945

A la fin de l'année 1945, voici les effectifs financiers de l'ACFA

L'ACFA

Compte courant \$580.81

Concours de Français

Compte des bourses \$211.63

Compte courant \$134,91

Obligations \$4 000.00

Radio française

Compte courant \$349.80

Obligations \$31 000,00

Certificats \$115, 00

(ACFA, le 20 janv. 1946).

1946

En juin 1946 les recettes de l'ACFA se chiffrent à 258.29\$, les dépenses à 129.97\$ et l'Association a en banque 936.05\$. (ACFA, le 9 juin 1946).

B. Les cotisations de membres et les commissions d'abonnements

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 14 octobre 1934, le secrétaire, M. Belhumeur, fait remarquer qu'avec les commissions des abonnements à *La Survivance*, les cotisations de membres peuvent être abolis tel qu'adopté lors du dernier congrès général.

M. Julien, membre de l'Exécutif, lui répond que ceci ferait nécessairement baisser les revenus puisque la cotisation d'un dollar n'existerait plus. C'est vrai répond le secrétaire mais cette cotisation d'un dollar n'est simplement qu'un moyen pour permettre aux cercles d'atteindre leur objectif et fournir des fonds. Si la majorité des Canadiens Français recevait *La Survivance*, l'ACFA recevrait 66 sous de commission de chaque famille et ces montants joints aux résultats d'une soirée devraient permettre à chaque cercle d'atteindre son objectif et permettre alors à l'Association de fonctionner. Que les fonds viennent des cotisations, de résultats de soirées ou de commissions d'abonnement, peu importe. La fusion des abonnements et de la cotisation laisse entrevoir la possibilité d'un succès financier pour l'Association et *La Survivance*. Suite à ces propos, les membres décident de revenir sur la question plus tard. (ACFA, le 14 oct. 1934).

C. Don du gouvernement français

1934

En 1934, le président Beauchemin avise les membres de l'Exécutif que le Gouvernement français a donné 8 000 francs ce qui a rapporté 512,00\$. Les fonds seront répartis entre le Cercle Jeanne d'Arc (100\$), *La Survivance* (150\$) et le reste à l'ACFA. 60\$ sera versé au Concours de français. Le montant versé à l'ACFA sera versé en acompte sur le billet de banque au montant de 250,00\$. (ACFA, le 14 oct. 1934).

1938

Lors de la rencontre de l'Exécutif, le Dr Beauchemin annonce qu'il n'a pas reçu la subvention annuelle du Gouvernement français et qu'il va écrire de nouveau au Consul de France. Plusieurs mois plus tard, en juin 1938, le Dr Beauchemin annonce qu'il a reçu 280\$, du Gouvernement français et 25\$ de l'Hôpital Sainte-Croix de Calgary. (ACFA, le 18 juin 1938).

Le 6 août, le président rapporte aux membres de l'Exécutif qu'il a reçu 318\$ du Gouvernement français. La somme doit être divisée entre les organisations nationales. Beauchemin dit alors qu'il doit 75\$ au Concours de Français. La balance sera partagée également entre l'ACFA et *La Survivance*. (ACFA, le 6 août 1939).

1944

Le 30 avril 1944 M Pilon, le trésorier, rapporte que parmi les recettes de l'ACFA figurent le don de 675\$ du Comité Français de la libération Nationale. Ce comité a été reconnu par le Canada avec droit aux fonds français placés au Canada et il a intérêt à faire circuler l'argent français.

Quant à la répartition de ce don, M. Poirier propose que l'on donne un tiers du don à *La Survivance* car les Français sont contents de la propagande que *La Survivance* fait en faveur du mouvement français.

D. Dons de la Compagnie Lion Oils et Canadian Collieries

La compagnie Lions Oils décide d'accorder un don mensuel de \$10 au père Fortier pour ses dépenses de voyage. (ACFA, le 30 avril 1939). En reconnaissance, les membres de l'ACFA devraient lui envoyer des clients. Le président de la compagnie est le Dr Beauchemin. En avril 1941, la compagnie augmente la subvention mensuelle à 20\$ par mois.

Le Dr Beauchemin transmet un don de 120\$ de la part de la *West Canadian Collieries* de Blairmore dont le gérant est M. J.-A. Brusset. (ACFA, le 14 juin 1940).

E. Les surplus

En décembre 1934, le secrétaire fait part aux membres que le père Lajoie de Falher a écrit au secrétaire du cercle afin de lui demander que le surplus de l'objectif soit crédité à 1935. On demande alors au secrétaire d'expliquer au père Lajoie qu'il est préférable que les objectifs ne soient pas crédités à une autre année. Ceci aurait l'inconvénient de voir des cercles accumuler pendant plusieurs années et de ne rien payer l'année suivante.

En janvier 1935, on revient sur la question du surplus des objectifs. Il est proposé par le Père Boucher que les cercles qui avaient obtenu un surplus en 1934 reçoivent crédit de ce surplus en 1935.

On décide aussi qu'à l'avenir, si l'objectif est dépassé, le surplus sera crédité l'année suivante seulement si l'objectif est atteint durant l'année précédente. Ainsi il faut atteindre l'objectif deux années consécutives pour recevoir crédit du surplus qu'il y aurait durant la deuxième année. (ACFA, le 20 jan. 1935).

F. Journée de l'ACFA

Le Comité des finances s'est réuni le 28 septembre 1933 pour étudier la possibilité d'une "*Journée de l'ACFA*" telle que pratiquée en Saskatchewan et au Manitoba en vue d'améliorer la situation financière de l'ACFA. On en parle depuis un certain temps.

Le Comité en arrive à la conclusion qu'une telle journée est non seulement possible mais désirable car elle devient un excellent moyen d'informer les gens sur les buts et le fonctionnement de l'ACFA.

1934

Le 21 mars 1934 les membres de l'Exécutif qui se sont rendus à Beaumont, Morinville, Legal, St-Albert, St-Joachim font rapport. Le secrétaire général fait aussi rapport des assemblées tenues à St-Paul, St-Edouard, au Lac froid, St-Joseph, Bonnyville, Ste-Lina et St-Vincent. Tous rapportent que la journée de l'ACFA a fait "*un bien énorme pour la formation de la mentalité des gens et pour attirer les adhésions.*" (ACFA, le 21 mars 1934).

Le 11 juillet 1934, on discute alors des journées de l'ACFA dans les cercles du district d'Edmonton. Il s'agit de Beaumont, Villeneuve, St-Joachim, Legal, Morinville, Lamoureux, St-Albert et Picardville.

1936

Le 22 décembre il est décidé de pousser les "*Journées de l'Association dans toutes les paroisses du district d'Edmonton et de la vile.*"

1939

En novembre 1939, le Comité du secrétariat informe les membres de l'Exécutif qu'un circulaire a été envoyée aux curés et aux cercles. Le Dr Beauchemin croit que ce circulaire a bien présenté la question. Il faut maintenant décider si cette Journée de l'Association aura lieu en même temps dans toute la Province. M Poirier propose qu'on laisse aux cercles jusqu'au 15 décembre.

Selon le Dr Beauchemin, il faut pratiquement aller organiser la Journée de l'Association nous-mêmes dans les centres les plus importants. Le père Breton suggère la tenue d'un congrès régional à St-Paul ou le Dr Beauchemin se rendrait lui-même avec le rédacteur de *la Survivance*. Le père Fortier suggère alors que l'on tienne deux congrès régionaux un à St-Paul l'autre à Bonnyville. M. Poirier croit qu'il faut en faire une organisation régionale. Le Dr Beauchemin propose la formation d'un Comité d'organisation. Et suggère le 26 novembre 1939 comme date de la Journée de l'Association. On demande au chef du secrétariat de téléphoner aujourd'hui même aux curés de St-Paul et de Bonnyville pour les avertir.

Quant à la journée de l'Association à Morinville, à Beaumont etc... On suggère que les membres de l'Exécutif organisent la chose. On devrait former un petit comité d'organisation qui s'entende avec le curé. On propose qu'il y ait une émission radiophonique française à Edmonton vers le 24 novembre 1939. La grande offensive aura lieu le 26 novembre avec émission de radio et propagande dans *la Survivance*. (ACFA, le 12 nov. 1939).

1940

Les Journées de l'Association à St-Paul, Bonnyville, Falher, Donnelly, Girouxville, Beaumont ont été un grand succès. Pendant la rencontre de l'Exécutif du 14 janvier 1940, le père Bidault, curé de St-Albert, dit qu'il a annoncé la journée de l'Association à St-Albert pour le 21 janvier et qu'il désire avoir le père Breton comme conférencier. En fait le père Fortier sera conférencier à l'Immaculée-Conception et à Saint-Joachim; le père Boucher et M. Bouchard optent pour le 18 février.

En fin de compte, le père Breton a été conférencier à l'Immaculée Conception et à St-Albert et le père Fortier à Legal, Pincher Creek et St-Joachim. Le 28 avril 1940, on décide que la journée de l'Association aura lieu le 19 mai à Morinville et à Calgary. Le père Breton ira à Morinville et le père Fortier à Calgary. (ACFA, le 8 sept. 1940).

1942

En date du 15 février 1942, la Journée de l'Association a été tenue à St-Joachim, à l'Immaculée-Conception, à Calgary, à Lamoureux, à Beaumont, à Picardville, à Ste-Lina, à Bonnyville, à Donnelly, à Guy et à Vegreville. (ACFA, le 15 fév.1942),

En date du 8 novembre 1942, seulement quelques paroisses ont tenu leur journée. Il faut faire prendre la routine aux paroisses de cotiser en automne afin de libérer le secrétaire pour le reste de l'année, dit le Dr Beauchemin. (ACFA, le 8 nov. 1942).

1943

Il reste encore un grand nombre de paroisses qui n'ont rien fait dit-on lors de la rencontre de l'Exécutif du 21 mars 1943. Le Secrétaire continue d'écrire aux personnes intéressées à l'Association. Lors de cette même rencontre on fait rapport des Journée d'ACFA de juillet 1942 à mars 1943.

Un tableau comparatif de juillet 1942 à mars 1943 et de la journée de 1941 à 1942 donne les sommes suivantes : 1941 - 1 942 - 813.80\$; 1942 - 1943 - 967.63\$.

1946

Il faut envoyer une autre lettre pour stimuler la tenue de la Journée de l'ACFA là où elle n'a pas encore eu lieu. (ACFA, le 10 mars 1946).

G. Projet d'assurance

1939

Le Dr Beauchemin communique un projet du Comité permanent de la langue française aux membres de l'Exécutif: organiser une assurance mutuelle au profit du Comité permanent. Les représentants des mutuelles de Québec du nouveau Brunswick et des États-Unis ont jugé préférable que les mutuelles existantes coopèrent pour examiner le projet étant donné qu'ils fonctionnent bien et fournissent des fonds considérables aux organisations de langue française en leur donnant un pourcentage de la prime.

Pourquoi ne pas étudier la possibilité de former pour les trois provinces de l'Ouest une organisation qui initierait nos gens aux mutuelles tout en aidant nos associations et en employant un homme compétant dans les questions d'assurance. Si les mutuelles canadiennes-françaises ont une charte fédérale, il serait plus facile de l'utiliser que d'en créer une nouvelle car une pareille société doit déposer 25,000\$ au Gouvernement provincial. La Société des Artisans a une charte fédérale mais ils ne consentiraient peut-être pas à donner une partie de la prime aux associations provinciales. (ACFA, le 30 avril 1939).

Le père Routhier suggère que les caisses populaires s'organisent. Alors une partie des cotisations pourrait aller à l'Association? Non répond le Dr Beauchemin car les caisses populaires sont des organisations paroissiales et les paroisses n'aimeraient peut-être pas fournir des fonds à l'extérieur. Et la discussion continue. On s'entend enfin sur l'idée qu'il faut un homme qui parcourt le pays et dévoue sa vie à cette organisation. On demande à M Pilon, agent d'assurances, d'étudier la question des mutuelles.

1940

Le Comité Permanent de la Survivance française demande à l'ACFA d'organiser une semaine de la Mutualité en Alberta avec propagande à la radio et dans la presse. Le Dr Beauchemin croit que l'Association doit donner son adhésion à ce mouvement. Lors des discussions, le père Breton dit qu'il croit voir dans les mutuelles un nouvel aperçu de la coopération. Le Dr Beauchemin lui répond que les mutuelles sont des compagnies à capital privé qui s'occupent d'assurances, puis aident les sociétés nationales. Mais elles ne sont pas sur une base coopérative. On souligne qu'il n'y a pas d'agents de mutualité en Alberta mais seulement un percepteur M. Adélard Baril. Le Dr Beauchemin suggère que l'ACFA adhère au projet et fasse connaître son désir de voir établir des mutuelles en Alberta (ACFA, le 28 avril 1940).

H. Développement économique

1. *L'Achat chez nous*

1940

M Belhumeur parle du mouvement "*L'Achat chez nous*" lancé au Québec dans le but de garder nos positions et garder nos relations avec les marchands locaux. Le "*Comité de l'Achat chez nous*" veut aider les Canadiens français à faire de la propagande mais il exige l'établissement d'une section albertaine organisée sous les auspices d'une association reconnue. Cette section pourrait s'affilier

à l'organisation centrale de Montréal. Le Dr Beauchemin demande à M. Belhumeur d'élaborer un programme et de la soumettre à l'Exécutif. (ACFA, le 25 avril 1950).

Le 8 septembre 1940, M Belhumeur parle de "*l'Achat chez nous*". Avant de faire le travail nécessaire, il faut s'affilier à la ligue de "*l'Achat chez nous*" puis les officiers de cette ligue nous enverront une documentation adoptée à nos conditions. Il faut aussi faire une campagne d'éducation pour que nos gens achètent chez les marchands locaux. M. Belhumeur écrira au Comité pour leur faire savoir que l'ACFA désire s'affilier à la Ligue et demande les renseignements nécessaires. (ACFA, le 8 sept. 1940).

2. Les Caisses populaires

1935 - 1939

La première coopérative francophone de la province, la Caisse populaire Sainte-Famille à Calgary, est fondée en 1935 par le Dr Beauchemin, président de l'ACFA. Lorsque le parlement provincial légifère sur les caisses, la caisse française de Calgary compte déjà deux années d'existence (L.S., le 30 mai 1945).

La Caisse populaire de Saint-Paul est établie le 4 mai 1939. Elle reçoit la charte numéro 18 du département des Caisses populaires de l'Alberta. (D'année en année, p.22). En 1940, la Caisse populaire Saint-Louis est incorporée sous le nom de *St Louis Savings and Credit Union Ltd.* (Certificat No 29). (D'année en année, p.224).

1941 - 1945

En 1941, un groupe de citoyens fonde la Caisse populaire Girouxville et district. Le nom change à *Caisse populaire Girouxville Savings and Credit Union Ltd* en 1966.

La Caisse Francalta et ses succursales à Falher, Donnelly et Saint-Isidore devient la Caisse populaire *Girouxville and District Savings and Credit Union Ltd.* (D'année en année p. 225).

En 1942, Mallaig obtient une charte pour la fondation d'une caisse populaire (L.S., le 13 mai 1942).

En 1943, une Caisse populaire est fondée à LaCorey et à Lafond (D'année en année p. 228) En 1943, le total des Caisses en Alberta se chiffre à 90. Sur ce total, nous comptons 14 caisses françaises. En plus, quatre paroisses sont sur le point d'obtenir leur charte: Legal, Breyna, Lafond, Cold Lake. (L.S., le 7 avril 1943)

Le père Bidault et Bill Veness fonde la Caisse populaire à Saint-Albert en 1944. (D'année en année, p.231).

En 1945, les Franco-Albertains ont à leur service vingt caisses populaires toutes très florissantes. (D'année en année, p.231).

I. Le mouvement coopératif

1940

Le Dr Beauchemin croit qu'on devrait faire nommer par le Gouvernement ou par le Diocèse un organisateur qui visiterait les centres et organiserait la coopération. (ACFA, le 28 avril 1940).

Suite à une conversation avec Mgr McDonald, M. Pigeon dit qu'il serait préférable de ne pas demander cela au Gouvernement mais d'organiser nous-même la fédération de nos groupes coopératifs. M. Pilon est d'accord et suggère qu'on demande à Mgr McDonald de nommer un homme pour organiser une fédération catholique entre tous ces groupes. Le Dr Beauchemin et M Belhumeur suggèrent que l'Exécutif nomme un comité pour étudier la chose et aille voir Mgr l'Archevêque. (ACFA, le 28 avril 1940).

Après avoir étudié sérieusement le projet de la fédération des coopératives catholiques, M. Thiverge est d'avis que nous ne sommes pas assez nombreux et qu'il est préférable de ne pas s'exposer à l'opposition des autres avec lesquels nous avons une bonne collaboration. Par exemple, on a nommé un comité pour réétudier la Fédération des Caisses Populaires de l'Alberta et il y a deux catholiques sur cinq.

La Province sera prochainement divisée en régions alors il sera plus facile de protéger nos caisses catholiques dans les régions où nous pourrions toujours avoir une voix que dans une grande fédération où nous serons une petite minorité. De plus Mgr MacDonald n'est pas favorable à la formation immédiate d'une fédération catholique. Mais on pourrait constituer un secrétariat catholique d'information sans rien d'officiel. (ACFA, le 27 avril 1940).

Quant aux formules françaises pour les caisses populaires, on décide d'utiliser celles du Québec et de demander au Gouvernement de les faire venir et de payer une partie des coûts additionnels. Le reste serait payé par les caisses. (ACFA, le 27 avril 1941).

1946

Le congrès des coopérateurs de l'Ouest a lieu à Edmonton en novembre 1946. Soixante délégués représentant toutes les branches de la coopération des quatre provinces de l'Ouest étudient la nouvelle législation fédérale sur la taxation des coopératives. (L.S., le 16 nov. 1946).

Le 25 avril a lieu le congrès des coopérateurs de langue française à Edmonton. Organisé par la Société d'enseignement postscolaire, vingt-deux organisations, coopératives et caisses populaires y sont officiellement représentées. Lors du congrès, la Fédération des coopératives franco-albertaines est fondée et son président est M. Paul Sicotte de Falher.

V. Le dossier agriculture

A. La question des agronomes bilingues

1934

Dans une lettre, le cercle de Donnelly demande si le temps est propice pour faire la demande d'un deuxième agronome bilingue et comment agir pour faire cette demande. M. Tremblay suggère qu'une pétition soit signée par les gens du Nord et qu'elle soit envoyée directement au ministre de l'Agriculture. Il suggère que le Cercle de Donnelly prenne la direction de ce mouvement dans la région du Nord. Le secrétaire général est chargé d'aviser les membres du cercle de Donnelly au sujet de cette requête. On revient sur la question lors de la rencontre de l'Exécutif le 20 janvier 1935.

1935

Le 20 janvier 1935, les membres de l'Exécutif se demandent si c'est un bon moment pour demander un deuxième agronome. On décide que tout le travail soit fait par les cercles ruraux plutôt que par l'Exécutif. On suggère aussi de faire appuyer les demandes par des délégations. M. Tremblay et le secrétaire sont nommés pour s'occuper de faire la propagande nécessaire dans tous les milieux.

Plusieurs mois plus tard, en décembre 1935, une lettre venant de Bonnyville demande à l'Exécutif de préparer des entêtes de pétition qui seraient signées par les Canadiens-français de Bonnyville pour demander que M. Fontaine garde sa position d'agronome du district. Une fois renseigné sur ce qui a été fait, le secrétaire est chargé d'envoyer une lettre à M. Aberhart en lui

disant que nous n'avons déjà pas tout ce qu'il nous faut en fait de positions dans les différents départements. Pourquoi alors nous enlever le peu que nous avons.

Le secrétaire doit aussi voir à ce que les pétitions des paroisses de St-Vincent, Ste-Lina, Thérien, Mallaig, St-Edouard et Lafond soient déjà en circulation et qu'il voit à ce que les pétitions soient commencées à Bonnyville.

1936

Le 22 mars 1936, le secrétaire avise les membres de l'Exécutif qu'il a reçu des pétitions de Bonnyville au sujet de la réinstallation de M. Fontaine.

Le 26 avril 1936, le ministre de l'Agriculture, l'hon M. Chant accuse réception des pétitions demandant la nomination de M. Fontaine comme agronome bilingue pour la région de St-Paul et mentionne que le prochain agronome pour la région sera nommé à Smoky Lake. L'Exécutif demande au secrétaire de répondre au ministre en spécifiant que si les Russes ont droit à leur langue à plus forte raison les Canadiens français qui ont des droits constitutionnels au pays devraient avoir un agronome de leur langue.

1937

Suite à la demande de la région de St-Paul pour un agronome bilingue. Il est décidé que l'ACFA demandera trois agronomes pour les trois régions de St-Paul, de la Rivière-la-Paix et d'Edmonton. La demande sera faite au Premier ministre et copie de la lettre envoyée au ministre de l'Agriculture et aux députés canadiens-français. (*ACFA*, le 27 janvier 1937).

1939

En avril 1939, M. Tremblay informe les membres de l'Exécutif qu'il est question de nommer trois ou quatre agronomes pour le district de St-Albert et de l'ouest de l'Alberta. Il croit qu'il serait important d'avoir un agronome bilingue pour le district de St-Albert et un autre pour la région de la Rivière-la-Paix.

Les paroisses près d'Edmonton ont envoyé au député Holder une pétition munie de deux milles signatures demandant la nomination de M. Hébert de Villeneuve. On veut que la demande vienne des cercles locaux mais qu'elle soit endossée par l'Exécutif qui pourrait aller voir le ministre.

Le 4 juin 1939, rien n'a été fait pour obtenir la nomination d'un nouvel agronome bilingue. Toutefois en août 1939, on apprend que M Euclide Hébert a été nommé assistant de M. Fontaine par le Gouvernement et qu'on le destine à être agronome du Gouvernement.

1943

L'ACFA demande au ministère de l'Agriculture que le district d'agronome d'Edmonton reçoive les services d'un agronome bilingue. M. Fontaine de Saint-Paul y est attaché par la suite. M. Paul Gibeau agronome est nommé assistant de M. Fontaine à Saint-Paul. (*L.S.*, sept. 1943).

1944

Pour ce qui a trait à la nomination d'un agronome bilingue à Morinville, M. Fontaine informe les participant à la rencontre de l'Exécutif du 30 avril 1944 que la municipalité de Morinville s'en occupe.

Quelques mois plus tard, M. Fontaine demande que les démarches pour obtenir un agronome bilingue résident pour Morinville fait par les cercles de la région de Morinville et part l'Exécutif continuent. Il croit aussi qu'une délégation aurait plus d'influence que des lettres.

La question d'un agronome bilingue revient sur le tapis en mars 1944. M. Beaudry désire qu'on lui trouve un agronome bilingue. On lui suggère Laurent Gareau, ancien élève du Collège des Jésuites et finissant à la Faculté d'agriculture de Saskatoon. On désire que Gareau pose sa candidature à un poste d'agronome en Alberta et fasse passer sa lettre de demande au ministre de l'Agriculture par l'Hon L. Maynard.

Le 30 avril 1944, on apprend que M Laurent Gareau a posé sa candidature comme agronome bilingue en Alberta en écrivant une lettre au ministre de l'Agriculture et en la faisant passer par M. Maynard. Grâce aux démarches de l'ACFA le ministère de l'Agriculture de l'Alberta nomme M. Gareau agronome pour le district de la Rivière-la-Paix. Il est le cinquième agronome bilingue que l'ACFA obtient depuis quelques années. (L.S., nov. 1944).

B. L'artisanat

La *Searle Grain* entreprend de donner des cours d'artisanat là où la compagnie a des éleveurs et Legal est le premier centre qui bénéficiera de ces cours.

En juillet 1942, Lafond demande de savoir quand l'ACFA va organiser une exposition d'artisanat telle que promise au dernier Congrès général. Bien qu'on décide d'envoyer la lettre à la Société d'enseignement postsecondaire, M. Poirier affirme qu'une exposition d'artisanat serait de nature à justifier la demande d'un octroi de la Carnegie Corporation de la Province de Québec et de la Section française de la Société Canadienne d'enseignement postsecondaire. On suggère aussi que les comptes rendus des assemblées de la Société soient envoyés en Saskatchewan et au Manitoba. De plus il faut cultiver l'aide qu'accorde la *Searle Grain* par le Major Strange de façon à obtenir un octroi.

C. Terre à Vendre

En 1943 l'ACFA a tenu une enquête pour obtenir des renseignements sur les terres à vendre dans les centres français. Le but est de garder pour les nôtres des terres dans des centres où ils se sentiront chez eux et de faire venir des autres provinces des colons canadiens-français. (L.S., déc. 1943).

Plusieurs fermiers font connaître à l'ACFA leur désir de vendre leur terre. Le 23 janvier 1944, le Dr Beauchemin annonce aux membres de l'Exécutif qu'un expert viendra de l'Est afin de lancer un travail d'organisation qui tiendra le secrétariat au courant des modifications à apporter à la liste des terres disponibles.

M. Normandeau a reçu une invitation de se rendre à Regina pour aller exposer le problème des terres et la façon d'y répondre. M. Fontaine l'accompagnera alors que tous deux se rendront au congrès de l'ACFC de la Saskatchewan. (ACFA, le 5 mai 1946).

D. Cours d'agriculture

En conformité avec une résolution du dernier congrès de l'ACFA, le P. Fortier a écrit à l'hon McMillan, ministre de l'Agriculture, pour lui demander de rouvrir l'école d'agriculture de Vermillon. On lui répond que la chose se fera quand que les autorités militaires libéreront l'école. (ACFA, le 30 avril 1944).

Le secrétaire général écrit au ministre de l'Éducation pour lui demande de rétablir dans les hautes-écoles rurales des cours d'agriculture et de rendre les cours d'atelier scolaire plus pratiques pour les jeunes de la campagne. Le Dr Newland, surintendant général des écoles, lui répond qu'il tient sérieusement compte de la suggestion.

Le secrétaire a aussi envoyé une lettre circulaire aux instituteurs et institutrices des hautes écoles bilingues leur demandant d'accorder une importance spéciale à l'orientation agricole. Il a reçu très peu de réponses.

E. l'économie domestique

En avril 1945, l'agronome Paul Gibeau de St-Paul a demandé de lui désigner une canadienne-française, bachelière en économie domestique, pour le district de St-Paul car le Gouvernement a l'intention de nommer quatre ou cinq bachelières. Semble-t-il que deux jeunes Canadiennes-françaises obtiendront ces degrés cette année : Mlles Suzanne et Paulette Jégard d'Edmonton. De plus Beauchemin a fait des démarches auprès de M. Gérard Fillion de l'Union catholiques des cultivateurs de la Province de Québec qui s'en occupe activement. (*ACFA*, le 2 déc. 1945).

F. La colonisation

Morinville demande que des cercles paroissiaux de colonisation soient formés à Legal et à Lamoureux (*ACFA*, le 4 juin 1944). *La Survivance* annonce que les Canadiens français de Lamoureux ont formé leur comité paroissial de colonisation constitué de représentants de tous les districts de la paroisse.

M. Normandeau donne le rapport du Comité d'agriculture le 20 janvier 1946. Le comité s'est adjoint plusieurs membres dont tous les agronomes bilingues et MM. Sylvestre et Lambert du département des travaux publics et du Département d'agriculture. Lors des réunions du Comité d'agriculture, il a été question du passage des terres des Canadiens-français aux étrangers et de la désertion des terres. On discute aussi du projet d'un pavillon à l'Exposition de Québec à l'été.

Pour aider le financement des terres, les Caisses-Populaires du Québec offrent de mettre des capitaux à la disposition de ceux qui en ont besoin.

On souligne le fait que le père Parent n'est pas missionnaire-colonisateur de l'Alberta mais du Vicariat de Grouard. Toutefois il est autorisé à s'intéresser à la colonisation de toute l'Alberta.

G. Le Pavillon

Le 20 janvier 1946, M. Fontaine rappelle qu'il est question d'un pavillon à l'exposition de Québec cet été. Selon L'honorable Lucien Maynard, le Gouvernement serait prêt à prendre l'initiative de ce projet mais non à aider l'ACFA. Une première rencontre avec un représentant du Gouvernement a laissé l'impression que l'Alberta serait intéressée mais en autant que le pavillon montrerait l'ensemble de l'Alberta et non exclusivement l'agriculture ni exclusivement le groupe français. Après avoir obtenu la promesse qu'il ne se glisserait aucune propagande politique, M. Fontaine a communiqué avec le Québec. C'est le sous-ministre de l'agriculture qui donnera une réponse définitive.

En date du 10 mars 1946, il y a peu de nouveau dans cette affaire. Par contre le 5 mai 1946, M. Fontaine dit avoir obtenu de bons résultats dans ses démarches pour le Pavillon à l'Exposition

de Québec en septembre. Le Québec mettra à notre disposition un kiosque et autorisera un budget ne dépassant pas 800\$.

VI. Vie interne

A. Les Cercles

1. Les projets

1935

En 1935, l'ACFA compte 41 cercles paroissiaux. (*L.S.*, le 2 janvier 1935).

Le Cercle de Donnelly avise l'Exécutif que plusieurs journaux sont mis à la disposition de leurs membres: *le Devoir*, *le Droit*, *L'Action catholique*, *Le Patriote de l'Ouest*. L'Exécutif va envoyer une lettre de félicitation au Cercle pour leur initiative et on informera les autres cercles du projet.

Le 15 décembre 1935, on annonce aux membres de l'Exécutif que le Cercle de Legal a décidé d'organiser une soirée au profit de l'Association qui aura lieu le 22 décembre 1935.

Quelques mois plus tard, en avril 1936, l'Exécutif est inquiet du manque d'intérêt des Cercles. Ils semblent être paralysés. Il est décidé d'envoyer chaque mois une lettre circulaire donnant un résumé des activités du mois et des directives pour le mois à venir. On suggère aussi que chaque Cercle organise un pique-nique durant l'été et que cette suggestion ne fasse aucune mention d'argent.

Dans une lettre au Secrétariat, M. Dominique Coulomb suggère avoir une soirée à Legal. On lui propose d'aviser les Anciens du Collège qui joueront une pièce le Mardi-Gras et qu'en se mettant en communication avec l'abbé Ketchen, il pourrait obtenir que cette pièce soit jouée à Legal.

1941

En avril 1941, on demande au Président Beauchemin s'il a été invité aux fêtes de Morinville. Il répond que non et ajoute que dans les milieux paroissiaux, on oublie quelques fois l'ACFA mais qu'on n'hésite pas de s'adresser à nous quand ils ont besoin. (*ACFA*, le 27 avril 1941).

1943

M. Hermery de Red Deer demande à l'Association de l'aider à faire une campagne d'abonnement à *La Survivance* en juin 1943. On demande alors au père Fortier d'aller à Red Deer vers le 15 septembre 1943 pour faire une enquête scolaire et voir ce qu'il peut faire pour aider le groupe de Red Deer.

1944

En visite à l'Exécutif le 7 mars 1944, le père Parent parle du travail de réorganisation de l'ACFA qu'il a accompli dans la région de la Rivière-la-Paix. Il dit qu'à Tangent il y a plusieurs organisations : chambre de commerce, caisse populaire, commissaires etc... Le président de chacune de ces organisations est membre de l'Exécutif local de l'ACFA et chaque président de l'ACFA est membre du Comité Régional de l'ACFA de la Rivière-la-Paix. Chaque Cercle envoie un rapport au Cercle local de l'ACFA tous les trois mois et le cercle local se réunit tous les mois.

2. Les visites

1934

En 1934, le secrétaire du cercle de Vegreville demande au secrétaire général de tenir une assemblée à Vegreville pour réveiller les gens. Le secrétaire général répond qu'il fera son possible pour y aller avant la prochaine assemblée de l'Exécutif. (ACFA, le 16 dec.1934).

1935

En mars 1935, le secrétaire fait rapport de son voyage à Chauvin où il a ramassé la somme de 72\$ et obtenu 20 nouveaux abonnements.

M. Lamoureux demande que quelqu'un de l'Exécutif soit à Lamoureux le 31 mars 1935 après la Messe pour expliquer aux gens la campagne d'abonnements et pour leur parler du journal. Le secrétaire est chargé de voir à ce que quelqu'un y soit.

Le secrétaire fait connaître qu'il sera à Morinville le 31 mars 1935. Il accompagnera le père Routhier.

M. Tremblay a assisté à une assemblée tenue à Legal le 1^{er} avril. Selon lui, le bon accord semble régner à Legal. (ACFA, le 28 avril 1935).

Suite à l'inquiétude de l'Exécutif au sujet du manque d'intérêt des Cercles, en septembre 1936, on ajoute quelques précisions au sujet de la visite des centres. Selon M. Poirier, il est très important que les visites ne soient pas faites uniquement par le secrétaire-général mais bien par les autres membres de l'Exécutif.

1936

Le secrétaire annonce qu'il visitera la région de la Rivière-la-Paix où il doit assister au congrès de l'Avant-Garde le 13 octobre. (ACFA le 28 sept. 1936).

1937

En janvier 1937, le secrétaire dresse la liste de ses visites qu'il a eu à Legal, Morinville, Lamoureux et St-Albert. Le père Routier lui dit qu'il essaierait d'organiser une tournée à St-Paul. De plus il veut faire célébrer la St-Jean-Baptiste en ayant une fête régionale qui devrait rapporter autour de 500\$ dont une partie irait pour créer une Bourse d'École Normale pour St-Paul et l'autre partie reviendrait à l'ACFA.

1938

Le 2 octobre 1938 le secrétaire rapporte qu'après plusieurs conversations individuelles et quelques réunions il a reconstitué l'ACFA à Edmonton en établissant un seul Cercle dans toute la ville sous la présidence de M. Bouchard. (ACFA, le 2 oct. 1938). En décembre 1938, l'Exécutif du Cercle d'Edmonton décide de profiter des distributions de prix de français dans les écoles de la ville et du passage des visiteurs de France et du Québec pour tenir des assemblées générales de l'ACFA ce qui s'est fait à l'Immaculée Conception et à St Joachim.

Le 11 février, le Comité Exécutif du Cercle d'Edmonton s'est réuni à Calder et ont décidé d'aider l'ACFA et par la perception à domicile et par une représentation de cinéma français.

Quelques mois plus tard, le père Fortier indique qu'il a visité les cercles de l'ACFA de St-Paul, Bonnyville, Cold Lake, Fort Kent, Ste-Lina, St-Vincent, St Edouard. (ACFA, le 11 déc. 1938).

Suite à sa visite en décembre 1938, le secrétaire écrit une lettre aux Cercles de St-Paul de St Edouard et de Fort Kent pour leur rappeler qu'ils n'ont pas encore rien fourni cette année. Il leur demande d'organiser une perception.

3. Le Cercle français de l'Université

En 1938, le Cercle français de l'Université, encouragé par l'élite d'Edmonton, procure le plus éclatant succès au Comité France-Canada. Son honneur le Lieutenant-gouverneur, l'hon Premier Ministre, son exc. Mgr Breynat et de nombreux hôtes distingués entourent son Hon le juge Ford à la table d'honneur. Le juge Ford président du Comité a souhaité la bienvenue à chacun des 200 invités. Avaient aussi accepté l'invitation Lucien Maynard et sa dame, le sous-ministre de l'Éducation, le Président de l'Université etc... Le point saillant de la soirée fut la pièce fantaisie que jouèrent les étudiants et étudiantes de l'Université: "*Veille d'examen*", composition d'auteur inconnu.

B. Les Congrès régionaux

1. En 1935

Afin de montrer leur appréciation pour le travail accompli par les gens du Nord, M. Tremblay demande aux membres de l'Exécutif d'organiser le Congrès régional qui aura lieu à Falher les 2, 3 et 4 juillet 1935. Les congrès régionaux dans le sud auront lieu aux dates et aux endroits suivants : Cluny (9 juin), Pincher Creek (16 juin), Calgary (24 juin), Trochu (le 23 juin). Quant aux congrès régionaux de Morinville et de St-Paul il n'y a pas encore de dates définitives choisies. (ACFA, le 24 mars 1935).

Le programme de ces congrès sera comme suit : d'abord la messe, suivie d'une causerie agricole et des succès remportés et le journal.

En mai 1935, le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. André Déchêne, secrétaire du comité régional de St-Paul, avisant les membres de l'Exécutif que le congrès régional de St-Paul aura lieu le 2 juin. Il demande à ce que quelqu'un donne une conférence sur "*Le Bon Journal*". Le président Beauchemin demande au père Forcade de se charger de trouver quelqu'un pour donner cette conférence ou de la donner lui-même. Le père Fortier, M. Sauriol et le secrétaire général assisteront à ce congrès comme représentants de l'Exécutif central. (ACFA, le 26 mai 1935).

Le Congrès Régional du Nord aura lieu tel que prévu à Falher les 2,3, et 4 juillet 1935. Les pères Alphonse O.F.M., Boucher o.m.i., Forcade o.m.i, Fortier S.J., MM Côté, Tremblay, Lamoureux, Pilon et le secrétaire général assisteront à ce Congrès.

Pour ce qui est du Congrès Régional d'Edmonton, il semble qu'il soit impossible d'organiser ce Congrès à Morinville. Tous sont unanimes à choisir St-Albert qui est au centre même du district. Le Congrès aura probablement lieu vers la fin juillet 1935.

Un congrès régional aura lieu à Pincher-Creek en juin 1935. On y traitera de questions générales et de questions d'organisation. M. Léo Belhumeur et le Dr Beauchemin, président général de l'ACFA, y seront présents. Au programme, on annonce qu'il y aura une conférence historique sur l'origine de Pincher-Creek, ses pionniers, sa vie récente et ses destinées futures. Cette conférence sera donnée par un membre du cercle local. (L.S., le 12 juin 1935).

2. Le Congrès régional du district d'Edmonton

Étant donné que le dernier Congrès régional dans le district d'Edmonton, ait été prévu pour juillet 1935, M. Pilon suggère qu'un bon temps serait d'en faire coïncider un prochain Congrès avec la réunion annuelle des Commissaires d'écoles. (ACFA, le 3 nov. 1936).

Le 22 décembre 1936, il est décidé que le Congrès régional d'Edmonton aura lieu le mardi 2 février dans la salle St-Joachim et que le programme sera le suivant : messe à St-Joachim, enregistrement des délégués et discussion des problèmes de l'ACFA et l'organisation financière. Dans l'après-midi aura lieu l'assemblée annuelle des Commissaires d'écoles. Le soir il y aura un programme récréatif organisé par M. l'abbé Ketchen et discussion libre.

Le secrétaire est demandé d'écrire à tous les curés de la région pour les inviter à ce Congrès et pour leur demander d'insister auprès de leurs gens pour qu'ils assistent.

3. Le Congrès régional de St-Paul

Le dimanche 7 novembre 1937 a eu lieu à St-Paul un congrès régional qui selon *La Survivance* fait écho au grand Congrès de Québec. Le 17 novembre 1937, La grand-messe est célébrée par le père Levasseur, o.m.i et le sermon donné par le père Fortier. L'assemblée de l'après-midi est présidée par M. Binette président du comité régional de l'ACFA.

Plusieurs membres de l'Exécutif central étaient présents dont le Dr Beauchemin venu de Calgary, les députés Beaudry, Tremblay et l'hon Lucien Maynard ministre des Municipalités.

Lorsqu'il prend la parole, le Dr Beauchemin compare l'ACFA à un navire qui est ballotté par les flots mais qui soutient bien la tempête et qui se dirige sûrement à bon port. Il parle aussi de la contribution de l'Église. Sans nos prêtres nous ne pouvons pas faire notre œuvre, dit-il. (*L.S.*, le 10 nov. 1937). Le père Fortier parle ensuite de la question scolaire. On accepte alors plusieurs résolutions: la création de cercles d'étude; un programme musical français dans toutes les assemblées de cercle. On demande aussi que les commissaires favorisent de toutes leurs forces le festival français; que l'on organise des soirées pour fonder des bibliothèques françaises ou des bibliothèques scolaires françaises circulantes dans les écoles et la paroisse; qu'on mette à la disposition des enfants des albums humoristiques français; que l'on chante dans nos familles des chansons françaises et que l'on fasse jouer des disques français. (*L.S.*, le 10 nov. 1937). En soirée les participants assistent à une séance de chant et de théâtre.

1938

En 1938, on parle du Congrès régional qui a eu lieu à St-Paul le 7 novembre 1938.

1944

Le 30 avril 1944, le Dr Beauchemin propose que l'Exécutif fasse savoir au Cercle local de St-Paul qu'il est désireux de collaborer au congrès régional à St-Paul.

1946

Lors de la réunion du comité d'agriculture, le père Breton suggère de tenir des congrès régionaux d'agriculture à Saint-Paul et à Morinville. (*L.S.*, le 10 mars 1946). Le 5 mai 1946, M. Normandeau raconte ce qui s'est passé au congrès régional de Morinville et il propose qu'un tel congrès soit tenu à Saint-Paul au début de juin. Les membres de l'Exécutif de l'ACFA qui se sont rendus à Morinville s'engagent à se rendre à Saint-Paul.

C. Les membres

1. *Le membership*

1936

Afin de reconnaître les membres de l'Association on recommande qu'un bouton peu dispendieux soit donné à chaque membre actif de l'Association.

M. Poirier demande qu'on précise la question de cotisation. Il est alors décidé que seules les personnes qui auront versé un dollar pour l'Association seront considérées comme membres actifs et recevront un bouton. Les autres recevront une carte de membre-associé. (ACFA, le 18 sept 1936).

2. *L'Éducation des membres (la refrancisation)*

1934

Afin de mettre un peu d'intérêt aux assemblées mensuelles, le secrétaire suggère de mettre sur pied des conférences de 10 ou 15 minutes sur l'Histoire du Canada. Ces conférences seraient miméographiées et envoyées dans les cercles. (ACFA, le 10 déc. 1934). Suite au refus du père Auclair o.m.i. de s'occuper de ces conférences on suggère que quelqu'un fasse un plan et un questionnaire devant être distribué entre 10 ou 12 personnes qui prépareraient chacune une conférence. (ACFA, le 20 janvier 1935) Le 24 mars 1935, le père Routhier qui est chargé de préparer le schéma des conférences donne son rapport à l'Exécutif et fait connaître qu'il confiera un sujet à des personnes qui seront qualifiées pour les traiter. (ACFA, le 24 mars 1935).

L'édition de *La Survivance* en date du 5 septembre 1934 publie un article intitulé "Réveillons-nous pour survivre" Pour survivre il faut des chefs plus progressifs et plus combattifs dit-on dans l'article. Nous, soldats du dernier rang, espérons que tous ceux des nôtres qui ont le souci de notre avenir national se donneront la main pour organiser la réhabilitation nationale dans nos écoles et nos églises car ce sont là deux endroits stratégiques de survie. (L.S., le 5 sept. 34).

1939

Le père Breton attire l'attention sur la 10^e résolution notée au Congrès à savoir le besoin d'intensifier par tous les moyens possibles l'attachement à la langue française et à la pratique de la religion catholique. On pourrait peut-être avoir un comité de propagande. Il faut aussi pousser activement la fondation de cercles d'étude puisque ce fut le but du Congrès. On indique que le Congrès a provoqué des initiatives à Calgary par exemple qui fait l'étude de la coopérative d'achat. Il faut, dit-on, lancer une offensive pour la refrancisation et l'achat chez nous au français à la radio. (L.S., le 12 nov. 1939).

1940

Une des résolutions du Congrès concernait la refrancisation. On se plaint que les Canadiens français se servent d'affiches anglaises, même dans les centres francophones. Il faut faire une campagne sérieuse pour intéresser les cercles. (L.S., le 14 jan. 1940).

1946

En juin 1946, il a été question de publier, à l'occasion des 21 ans de l'ACFA, une brochure donnant l'historique, les raisons d'être et les activités de l'Association. Le secrétaire qui a été engagé à écrire cette brochure présente alors son travail le fruit de beaucoup de recherches.

Toutefois on juge le document trop dispendieux à publier. On préfère une simple feuille donnant le strict nécessaire. Il faudrait aussi rédiger une brochure pour l'Est. En fin de compte on décide d'adopter la feuille intitulée "*L'ACFA sert-elle à quelque chose*" en supprimant le quatrième paragraphe et en changeant le titre pour "*L'ACFA a vingt-et-un ans*". (ACFA, le 9 juin 1946).

3. *Les dîners-causeries et les conférences*

Le prochain dîner-causerie sera l'inauguration d'une série de dîners semblables qui permettront à nos gens de se rencontrer et de se mieux connaître tout en s'instruisant. L'idée de ces réunions a germé après la réponse si généreuse qui a été faite lors du passage de la Mission Catholique Universitaire française en septembre dernier. La salle de l'hôtel Corona était remplie et nous pouvons encore la remplir chaque mois. (L.S., le 16 janvier 1934).

La Survivance publie le discours du Dr Blais au dîner de l'ACFA en janvier 1935. Selon le Dr Blais ces dîners sont une espère de consultation. Alors, dit-il, souffrez aujourd'hui que j'omette nos qualités et que je fasse le bilan de nos défauts. Nous souffrons d'inertie et d'une grande apathie. Nous manquons de caractère et de ténacité dans le but à poursuivre. Nous manquons de fierté et de confiance en nous-mêmes. Nous sommes faibles à la critique et nous jugeons hâtivement sur des impressions et non sur des faits. Nous ne sommes plus les fils de nos pères de la Province de Québec. Les mœurs américaines nous ont gâtés. Nous ne prenons aucune part sérieuse dans la direction des affaires de notre province. Voilà la liste de défauts et que dire des solutions, du remède à prendre. Le temps est venu où il faut accepter notre part de responsabilité et nous mêler davantage à nos compatriotes. Nous ne pouvons pas nous isoler. (L.S., le 23 janv. 1935).

Et quelle a été la réaction au discours du Dr Blais? *La Survivance* du 23 janvier publie un article intitulé "Beau succès de notre premier dîner-causerie mensuel".

Lors du prochain dîner, le père Auclair parle d'action catholique et M Ernest Côté fait un tableau de la vie nationale dans la province.

Le premier dîner-causerie de la saison 1935-36 a lieu à l'hôtel Corona. Le père Tardif a préparé une conférence qui aurait pu être donnée devant n'importe quel auditoire universitaire sur Mgr Briand, premier évêque de Québec sous la domination anglaise. Plusieurs personnes ont avoué par la suite de ne pas savoir que les débuts de Église au Canada avaient été si difficiles.

Le Dr Mousseau est le prochain conférencier. (L.S., le 23 oct. 1935). Sa conférence a lieu le dimanche 17 novembre et elle s'intitule "*Champlain, Lavolette, Maisonneuve*". Par la suite, l'excellent ténor canadien français, M Sylvestre, agrmente la réunion par quelques-unes de ses chansons populaires. Mme Morrier l'accompagne au piano. (L.S., le 20 nov. 1935).

À l'occasion d'un souper organisé par les Chevaliers de Colomb de langue française à l'hôtel King-Edward, le frère Memoriam, recteur du Collège St-Joseph d'Edmonton, donne une causerie intitulée "*L'influence française dans l'Ouest*". Il parle des coureurs des bois, des employés français des compagnies, de La Vérendrye, des trois grands évêques français, Mgr Provencher, Blanchet et Demers, des prêtres séculiers et des Oblats de Marie Immaculée. (L.S., le 5 fév. 1936).

En mars 1936, Mgr Guy vicaire apostolique de Grouard félicite M. Giroux pour sa conférence sur Talon, génie fondateur, colonisateur, organisateur énergique et actif du Canada français. (L.S., le 25 mars 1936).

À l'occasion du cinquième dîner-causerie de l'ACFA, le 23 février, le conférencier, le père Auclair parle du fondateur de l'église de la Nouvelle-France Mgr de Laval et dont le nom, malheureusement ne figure pas dans l'édition française du dictionnaire Larousse. Semble-t-il que les commentaires du père Auclair ont eu d'heureuses répercussions en France. Le Secrétaire de la

rédauction Larousse répond qu'en effet Mgr de Laval mériterait quelques lignes dans le Larousse du vingtième siècle et qu'il en a pris note pour l'ajouter à la prochaine réimpression.

La Survivance du 22 avril 1936 annonce le prochain conférencier du Dîner-Causerie. Il s'agit de Maurice Lavallée qui parlera des Patriotes de 1837 le 26 avril à l'Hôtel Corona. M Jacques Sylvestre est l'artiste invité. (*L.S.*, le 22 avril 1936).

Le dîner-causeries de l'ACFA coïncidait en mai 1936 avec la fête de Dollard. Près de 200 Canadiens français se sont réunis à l'hôtel Corona, un bel exemple de fierté nationale et de sincérité patriotique dit-on dans *La Survivance* du 27 mai 1936. Le conférencier était M le docteur Joseph Boulanger. On dit de lui qu'il a fait très généreusement sa très large part pour la survivance catholique et pour la langue française en Alberta. Le Dr a parlé de nos grands chefs contemporains : Papineau, Mercier Laurier et plusieurs autres. Par la suite, M. Morrier a chanté plusieurs chansons patriotiques. (*L.S.*, le 27 mai 1936).

Mgr Camille Roy président du Comité permanent de la survivance française lance un appel en faveur des minorités de l'Ouest le 8 janvier à Radio-Canada. La province de Québec doit s'intéresser aux minorités françaises des autres provinces, dit-il. (*L.S.*, le 17 janvier 1940).

Le père Breton, rédacteur en chef de *La Survivance* prononce une conférence au poste CKAC à Montréal le samedi 28 juin sous les auspices de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal. Un fait saute aux yeux dit-il. À part quelques exceptions, on ignore chez vous à peu près tout de la vie des Canadiens français en dehors du Québec on s'étonne de savoir que la population française des Prairies s'élève à 150,000 environ, qu'elle a ses organisations religieuses, ses paroisses, ses associations nationales très actives des écoles collège journaux etc.... et une volonté tenace de survive. Nous n'avons pas raison de douter de l'avenir mais à condition que le Québec les appuie. (*L.S.*, le 23 juillet 1941).

Le 10 novembre 1943, Rodolphe Laplante du Québec, autrefois rédacteur de *La Survivance* présente une causerie lors du congrès de l'ACFA. Il parle de la radio française et des luttes menées pour son obtention. Il parle des écoles, du recrutement des instituteurs, de l'absence d'école normale bilingue. Il parle de l'importance de la terre, l'ultime rempart, des bibliothèques françaises des lois qui donnent un minimum de français. Québec s'intéresse à vous dit-il aussi mais ne se mêlera pas de vos affaires mais vous aidera dans toute la mesure de ses moyens et dans les limites de ses prérogatives. Qu'est-ce qui presse le plus selon lui: sauver l'école, développer l'enseignement postsecondaire et vos cercles d'études (*L.S.*, le 10 nov. 1943).

D. La structure de l'ACFA et les employés

1934

En août 1934, on étudie la résolution 17 du Congrès demandant une sténographe permanente au secrétariat.

1935

Au début de l'année, il est question de commencer l'organisation du Concours de français de 1935. On suggère de se servir de l'argent voté par le Comité du concours, soit 250\$ pour défrayer les dépenses de salaire de la sténographe dont le salaire ne doit pas dépasser 40\$ par mois.

En mars 1935, on fixe le temps des assemblées de l'Exécutif. Puisque le président Beauchemin est seulement disponible le dimanche, il est décidé que les assemblées de l'Exécutif auront lieu à l'avenir le 4^e dimanche du mois excepté durant les mois de juillet et août où il n'y aura pas d'assemblées. ((*ACFA*, le 24 mars 1935). Un comité est nommé pour régler les affaires urgentes

qui pourraient se présenter durant les mois d'été. Les membres sont: M. Tremblay, les pères Boucher et Routhier et MM. Poirier et Pilon.

1936

En 1936, les réunions de l'Exécutif ont lieu le 4^e mercredi de chaque mois. (*ACFA*, le 28 sept. 1936). Le 22 mars 1936, l'Exécutif prend connaissance d'une lettre du père Forcade dans laquelle il donne sa démission comme administrateur de l'ACFA.

1937

Embauché à titre de secrétaire-général de l'ACFA en 1932, M. Léo Belhumeur donne sa démission à l'été de 1937 parce qu'il se rend compte des difficultés financières de l'ACFA et qu'il veut être plus libre de donner plus de temps à ses affaires et au soutien de sa famille. Selon le Dr Beauchemin, il aurait lui-même conseillé à M. Belhumeur de démissionner dans l'intérêt de l'ACFA quitte à être réengagé plus tard si c'est possible car on ne peut augmenter indéfiniment la dette de l'ACFA.

Pour le remplacer on croit que la meilleure mesure à prendre est de former un comité volontaire de secrétariat sans salaire et de nommer le père Fortier chef de ce secrétariat. Le père Provincial permet que Fortier soit chef de secrétariat à condition qu'il ne s'occupe que des affaires ordinaires et qu'il laisse au Vice-Président ou au Trésorier le soin de s'occuper des questions d'argent et des questions délicates. Le Comité du secrétariat sera formé du père Fortier et de MM. Poirier et Pilon. On va annoncer les changements dans *La Survivance*.

Selon le père Fortier, le principal travail du secrétariat à part la correspondance courante et la question scolaire consiste à envoyer des lettres mensuelles aux cercles et à ranimer les cercles un par un au cours de ses voyages. (*ACFA*, le 8 août 1937).

1938

En octobre 1938, plusieurs francophones des principales parties de la ville se réunissaient à la salle St-Joachim pour réorganiser les cercles de l'ACFA d'Edmonton. Le père Fortier, chef du secrétariat central, avait déjà rencontré les représentants des 4 cercles déjà établis dans la ville. Sous la présidence de M. Pigeon qui dirigeait le Comité d'organisation, on précéda à l'élection de l'exécutif du nouveau cercle d'Edmonton. M Roméo Bouchard fut élu président Suite aux élections, M Gédéon Pepin a agrémenté la soirée par quelques numéros musicaux: duo de piano, chant de sa fille Gabrielle Hervieux et chant à voix mixtes des trois sœurs Pepin. (*L.S.*, le 5 oct. 1938).

1939

Le bureau de l'ACFA va rester à l'édifice de la Survivance. En mars 1939, on propose que l'Exécutif tienne ses assemblées à la salle St-Joachim et qu'on ne laisse que quelques fiches au bureau de la Survivance. On propose aussi qu'on répartisse le prix du loyer entre La survivance et la paroisse St-Joachim. Mais Beauchemin croit que le prix du loyer est un acte de reconnaissance de l'ACFA à la Survivance. Certains croient qu'on peut recevoir l'Exécutif au bureau de la rédaction. En fin de compte on remet la chose à plus tard.

1940

Le père Breton informe l'Exécutif qu'actuellement 42 cercles d'études fonctionnent en Alberta et s'occupent de coopératives et de caisses populaires. (*ACFA*, janvier 1940).

1942

En février 1942, l'Exécutif aborde la question de l'embauche d'un secrétaire permanent. M. Laurent Hébert est venu voir M. Pilon. Or l'ACFA n'a que 200\$ en caisse et il faut en garder pour les dépenses courantes. Si l'on engage M. Hébert maintenant on risque d'être obligé de le remercier bientôt. Plusieurs membres croient que M. Hébert est l'homme qu'il faut. On propose un salaire de 75\$ par mois et en plus 25\$ par mois pour ses dépenses. Le père Breton ajoute que si Carnegie donne un octroi, M Hébert pourrait être le "field man" ou propagandiste de l'Association d'enseignement postsecondaire tout en étant secrétaire de l'ACFA.

Beauchemin croit qu'on ne doit plus tarder davantage car l'ACFA est stationnaire et risque de reculer. On s'entend alors sur un salaire de 100\$ par mois.

En avril 1942, le comité du secrétariat offre sa démission puisque le secrétaire général est entré en fonction le 1^{er} mars. Le secrétaire est engagé à 100\$ par mois 75\$ pour le travail de bureau et 25\$ pour frais de voyage avec entente que l'amélioration de la situation financière de l'Association permettrait une augmentation de salaire.

1944

On demande que les assemblées de l'exécutif aient lieu parfois sur semaine pour que les représentants du nord-ouest puissent y assister.

1945

Le 11 avril 1945, le gouvernement provincial nomme M. Laurent Hébert inspecteur des Caisses populaires de l'Alberta.

Le 22 juillet 1945 les membres de l'Exécutif discutent la question du secrétaire général. On estime que le père Fortier ne pourra pas reprendre toute la charge du secrétariat à son retour et cela à cause de son état de santé. On veut lui trouver un assistant. On pense que Jean Blanchet serait disponible. M. Normandeau va lui écrire pour lui demander s'il accepterait cette proposition. En attendant, le père Faure, S.J. remplace temporairement le père Fortier. (ACFA, le 22 juillet 1945).

En octobre la question n'est pas encore réglée. Beauchemin croit qu'il faut déterminer l'organisation, trouver l'homme et cela nous permettra de trouver les fonds. On suggère que l'ACFA demande à chaque paroisse pour voir ce qu'elle serait prête à donner car aujourd'hui on ne peut se passer d'un secrétaire payé.

Le Dr Beauchemin demande aux membres de l'Exécutif s'ils connaissent quelque candidat. Comme aucun nom est proposé, le Dr Beauchemin dit qu'il a vu dans l'Est un jeune homme recommandé par M l'abbé Brière. Il s'agit de Georges Arcouette. Il croit que M. Arcouette a toutes les qualités requises. On propose donc d'engager M. Arcouette. Un petit comité sera constitué pour initier le nouveau secrétaire.

Le nouveau secrétaire général recevra un salaire de 100\$ par mois. Au fur et à mesure des circonstances, l'Exécutif est prêt à augmenter son salaire pour qu'il n'ait pas à chercher d'autres occupations rémunératrices en dehors de son travail de secrétaire.

E. Le Centre français

Au Congrès, un délégué du Québec a exposé un plan d'Unité Économique selon lequel cinquante Canadiens français ont souscrit un certain montant mensuel pendant cinq ans pour constituer un fonds en vue d'acheter des industries ou des terres. M. l'hon Maynard a mis cela à l'essai dans son comté parmi les citoyens de toutes races. On établit une coopérative où chaque

membre fournit 3\$ par mois pendant trois ans. Le projet réussit et a déjà recruté une centaine de membres.

Si la chose est bonne pour le Québec elle est bonne pour les Canadiens français de l'Alberta. Comme objectif on pourrait avoir la construction d'une salle de réunion. Après soixante ans en Alberta, les Canadiens français n'ont pas encore de salle. Le Dr Beauchemin trouve l'idée de M. Maynard géniale et il lui demande de former un comité préliminaire d'organisation. Maynard désire que ce comité soumette le plan à nos associations nationales : ACFA, Société d'enseignement postsecondaire etc.... (ACFA, le 23 janvier 1944).

La Survivance du 16 février 1944 rapporte que le projet d'un Centre français continue à progresser. Suite à la réunion du 6 février plusieurs nouvelles adhésions ont été reçues. Le conseil d'administration se réunissait pour la première fois et on rapporte qu'une trentaine d'actionnaires se sont déjà inscrits dans la nouvelle coopérative. Les directeurs sont les suivants; l'Hon Maynard, M P.-E Poirier, le Dr Mousseau, MM. Racette, Normandeau, Gariépy et Baril.

Une conférence sur le Centre français sera donnée au poste CKUA par L. Maynard le 24 février 1944 sous les auspices de la Société d'enseignement postsecondaire ayant pour but d'expliquer ce qu'est la nouvelle coopérative. (ACFA, le 16 fév. 1944).

La Survivance publie le texte de la causerie de l'Hon L. Maynard au poste CKUA. Après avoir loué les bienfaits de la Coopération et le besoin d'avoir un Centre français, Maynard termine sa présentation en disant qu'entre le 1^{er} mars et 1^{er} juillet 1947, on doit tenir une assemblée de tous ceux qui ont acheté des actions dans l'association afin de déterminer si on doit continuer avec le projet ou l'abandonner complètement. À cette assemblée les membres doivent décider trois choses : premièrement si nous n'avons pas assez d'argent en main on peut s'engager à continuer notre souscription pour encore un ou trois ans au plus. Deuxièmement, au lieu de construire ou d'acheter une salle, les membres peuvent décider de construire une autre propriété. Troisièmement, les membres peuvent décider d'abandonner le projet complètement et dans ce cas l'argent souscrit y compris l'argent souscrit par ceux qui ont acheté moins de 12 parts sera remis avec intérêt au taux courant payé par les banques.

Au mois d'avril, on doit avoir une assemblée de tous les membres qui auront souscrit jusqu'à cette date afin d'élire les directeurs pour l'année. L'organisation est donc lancée et on demande votre appui. Il nous faut 200 membres dans la province. (L.S., le 1^{er} mars 1944).

Le 7 mars 1944, l'Hon. Lucien Maynard président du Comité de la coopérative du Centre français résume son rapport en disant: "*Ça marche!*" Les membres fourniront chacun 4\$ par mois pendant trois ans. Le comité a présentement 1 651\$ en main.

Le 30 avril de la même année, on nous apprend que le Comité de la coopérative du Centre français compte actuellement 42 membres qui ont fourni 2 000\$. Le Dr Beauchemin dit qu'il attend pour donner sa collaboration que la perception pour Radio-Ouest-française soit lancée. (ACFA, le 30 avril 1944). Mais le plan ne fonctionne pas et les sommes souscrites sont remises.

Un autre essai sera fait en 1957 sous la présidence du Dr Arès. Mais l'ACFA va décider de donner priorité à la télévision française. Le projet sera enfin réalisé en 1997. (*D'année en année*, p. 231).

F. Image de l'ACFA auprès de ses membres (propagande)

1934

Alors qu'il parle du travail et des questions auxquelles l'ACFA fait face, le Dr Beauchemin affirme que le travail peut être accompli facilement à condition que les gens sachent que l'ACFA existe et pour cela nous ne devons laisser passer aucune occasion pour lui faire de la propagande.

Il ajoute qu'un bon esprit existe chez les gens et plusieurs ont à cœur l'avancement de l'ACFA. La preuve en est clairement démontrée dans la résolution du cercle de Donnelly, résolution qui va mener à la création du Comité permanent sur la scène nationale.

Le 15 août 1934, le secrétaire général suggère l'organisation de conférences mensuelles sous les auspices de l'ACFA durant la saison d'hiver. Ceci serait un moyen de grouper les gens de langue française et de les faire mieux connaître. La première conférence devra nécessairement porter sur les exploits de Jacques Cartier puisque le sujet est d'actualité, la Société Nationale Jacques Cartier ayant demandé dans une lettre circulaire de célébrer le 24 juillet comme fête nationale pour commémorer la prise du Canada par Jacques Cartier.

1936

À la réunion du 2 février 1936, le père Fortier demande à chacun de se faire l'apôtre de l'ACFA en faisant connaître par des conversations privées le travail qui s'accomplit. Il demande aussi aux membres d'étudier la situation pour trouver un moyen possible d'intéresser nos gens au travail qui se fait actuellement. Quelqu'un ajoute que la seule façon de se tenir au courant est de lire le journal. Si nos gens lisaient le journal, ils seraient plus convaincus et le travail avancerait plus rapidement. En juin, en discutant à nouveau la question de propagande en faveur de l'Association, tous les membres semblent être d'avis qu'un feuillet mensuel serait l'idéal si les finances de l'Association le permettaient. (ACFA, 14 juin 1936).

Le père Fortier profite de la présence de nombreux visiteurs pour expliquer que l'ACFA représente tous les Canadiens-français de la province et que le travail qui se fait de tous les côtés pour l'éducation de nos enfants est tracé par l'Association. (ACFA le 2 fév. 1936).

1937

Lors de la rencontre du 11 avril 1937, le président ouvre la discussion en disant qu'il ne faut pas se faire des illusions lorsqu'on constate que les résultats de l'organisation de l'Association ne sont pas ce qu'ils devraient être. Certains croient qu'il faut commencer par la base et spécialiser sur les questions scolaires afin de préparer une élite pour l'avenir. D'autres croient que le journal ne remplit pas son rôle du point de vue national. Encore d'autres demandent ce qu'est le programme actuel de l'ACFA. En fin de compte on s'entend pour dire qu'il faut d'abord un programme bien défini et qu'ensuite il faut une méthode d'action pour le mettre à exécution. Le père Forcade croit pouvoir soumettre un tel plan lors de la prochaine réunion de l'Exécutif. (ACFA, le 11 avril 1937).

1939

Le 5 mars 1939, il est question de l'orientation de l'ACFA. Plusieurs différents points de vue sont présentés. Selon un des membres, ce qui importe c'est le contact avec nos cercles et l'ACFA n'a pas ce contact. Mais que faire dans les conditions économiques actuelles. Il faut un homme payé qui puisse faire de l'organisation. Il y a beaucoup de travail à faire et ce travail n'est pas fait, dit-on encore. Mais que faire avant d'avoir payé notre dette, dit le père Routhier. Avec un bon propagandiste dit M. Tremblay les fonds rentreraient comme autrefois. On a beaucoup de bons éléments à la campagne il faut le contact personnel pour les réveiller. Mais avec si peu de finances c'est se condamner à végéter. La situation est pire que jamais dit le père Routhier. Il faut prendre les gens comme ils sont et faire leur éducation. Le Dr Beauchemin ajoute qu'en ce qui concerne le salaire du secrétaire celui-ci est l'artisan de son salaire. Son travail est à la fois la perception de la cotisation et l'organisation de l'Association. M Pigeon croit que *La Survivance* est l'organe de l'ACFA. Plus il y aura de membres, plus il y aura de lecteurs. Il faut et un propagandiste et un

secrétaire. Au point de vue financier ça va mal, dit le Dr Beauchemin mais comme travail national on fait beaucoup. Il conclue en disant qu'il faut nommer un comité qui étudiera la chose à fond et proposera une solution. (ACFA, le 5 mars 1939).

Lors de la rencontre du 30 avril 1939, le père Breton informe les membres de l'Exécutif que le Comité de réorganisation de l'ACFA a tenu une assemblée à laquelle étaient présents MM Pilon et Tremblay et les RR. PP. Boucher, Forcade et Breton. Les membres du comité ont rédigé un questionnaire au sujet de l'existence de l'ACFA qui a été envoyé à tous les centres. Sur les vingtaines de réponses reçus, tous les centres ont dit être en faveur du maintien de l'ACFA et sont prêts à lui donner leur collaboration.

En août on rapporte que le Comité de réorganisation a lancé trois lettres circulaires. Dans la première on demandait aux francophones leur opinion sur l'ACFA; la deuxième circulaire développait le même sujet et la troisième était accompagnée d'une brochure sur la coopération. Le père Breton propose qu'on envoie une quatrième circulaire et une nouvelle brochure sur les cercles d'études.

1942

On discute des moyens de relever l'ACFA et de faire fonctionner les centres.

G. La valorisation

1934

Une lettre est envoyée au juge Dubuc pour lui exprimer le regret de le voir se retirer comme président général. On propose un vote de remerciement pour son travail et son dévouement. (ACFA, 15 août 1934)

Une lettre de sympathie est envoyée à Mme Côté de McLennan à l'occasion du décès de son mari, ancien membre de l'Exécutif. (ACFA, le 9 sept 1934).

1935

Une lettre de sympathies est envoyée à Mgr l'Archevêque à l'occasion de la mort de son frère et de son propre séjour à l'hôpital.

On félicite M. Morrier pour son initiative en inaugurant les dîners-causeries. (ACFA, le 20 janvier 1935).

On propose un vote de félicitations à la revue: *"Enfants de France"* qui a dédié son numéro de Noël au Canada et qui a publié un article de M. Deleau. Ce dernier a fait un éloge tout spécial de l'Avant-Garde et du secrétaire général. (ACFA, le 20 janvier 1935).

On envoie une lettre de félicitations au Roi à l'occasion de son jubilé. La lettre est envoyée par l'entremise du Gouverneur Général. (ACFA, le 28 avril 1935).

Un vote de félicitations est adressé à Émile Marion pour son article sur l'ACFA. L'article a été publié dans *l'Action Nationale* de novembre 1935. (ACFA, le 15 déc. 1935).

1936

On félicite le Cercle de Donnelly pour son initiative en suggérant la fédération de nos sociétés nationales et au Dr Beauchemin pour son zèle en poussant et réalisant la suggestion émise par le Cercle de Donnelly. (ACFA, le 2 fév. 1936).

On offre un plateau en argent à Mme Beauchemin en appréciation des sacrifices qu'elle fait pour l'ACFA. (ACFA, 14 juin 1936).

Une lettre est envoyée au père Routhier pour le remercier du travail et du dévouement dont il a fait preuve à l'égard de l'ACFA durant son séjour à Edmonton.

Une lettre est envoyée à la Supérieure du Couvent de l'Assomption pour la remercier d'avoir permis à Sr Aimée-du-Divin-Coeur de donner les cours d'été à l'université. (ACFA, le 28 sept 1936).

On signale le dévouement de Sr St-Honorius de Donnelly qui donne gratuitement les cours de XII^e année et à Mgr Guy qui s'engage à payer l'École Normale des jeunes qui se destinent à l'enseignement et qui n'ont pas les fonds nécessaires. (ACFA, le 28 sept. 1936).

1937

On félicite le nouveau ministre des Affaires Municipales, M. Maynard. (ACFA, le 27 Janvier 1937) L'édition de *La Survivance* du 1^{er} décembre 1937 publie un article avec en-tête "Paris décore le directeur de *La Survivance*. Il s'agit du père Breton à qui la Ligue d'union latine, Ligue internationale dont le siège est à Paris, a décerné la médaille d'argent pour son ardeur à promouvoir la civilisation latine dans son expression française. (L.S., le 1^{er} déc. 1937).

1938

On félicite Mgr Ubald Langlois o.m.i. nommé récemment vicaire-apostolique de Grouard. À son retour de Rome, les francophones d'Edmonton lui font une réception au nom de l'ACFA. (ACFA, le 2 octobre 1938)

Étant donné les services passés de M. Belhumeur, on l'invite aux assemblées de l'Exécutif jusqu'au prochain Congrès. (ACFA, le 2 octobre 1938).

1939

On félicite M. Milton Martin pour sa nomination comme Vice-Président du Comité de la Réception royale. (ACFA, le 30 avril 1939) Le 2 juin 1939, leurs majestés le roi Georges VI et la Reine visitent Edmonton. Trente-cinq des grands élèves du Collège des Jésuites ont le privilège de faire partie du régiment des "Fusiliers" d'Edmonton", garde d'honneur du Roi. (*D'année en année*, p. 221).

On félicite Yvonne Raboud du Couvent Notre-Dame pour avoir gagné la coupe de l'ACFA au festival français de Morinville.

La Survivance du 6 décembre 1939 annonce l'élévation de l'hon L. Maynard au rang de Conseiller du Roi. On souligne aussi que M. Ernest Côté s'est enrôlé dans les rangs du Royal 22^{ème} et a obtenu le grade de lieutenant. (L.S., le 6 déc. 1939). En février 1945, il obtient le rang de Colonel. (L.S., le 14 fév. 1945).

1940

On félicite Mgr Breynat à l'occasion de son élévation à la dignité d'archevêque de Garella. (ACFA, le 14 janvier 1940).

1941

On félicite le père Fortier nommé Recteur du Collège des Jésuites. (10 août 1941) Le 12 avril, le père Boucher propose un vote de remerciement au père Fortier, chef du secrétariat volontaire car, dit-il, le père Fortier a permis la vie de l'ACFA.

1942

On souhaite la bienvenue au nouveau secrétaire général, Laurent Hébert (avril 1942).

1944

Un télégramme de sympathies est envoyé à Mme Sabourin de Bonnyville qui vient de perdre son époux, le Dr S. Sabourin, mort subitement.

On félicite le père Boucher pour sa nomination comme Provincial des pères Oblats de Marie Immaculée. (ACFA, le 4 juin 1944).

La Survivance félicite Françoise Mullen de Legal et élève du Couvent de l'Assomption. Elle s'est placée en tête du tableau d'honneur des examens du Conservatoire de musique de Toronto.

Mlle Marcelle Lorieau de l'école Legal a mérité la médaille d'argent de son grade dans la Province au récent concours du Conservatoire de Musique de Toronto. (L.S., le 9 août 1944).

H. La critique

1935

L'Exécutif prend connaissance d'une lettre écrite par le secrétaire du Cercle de Morinville donnant comme raison de sa démission le fait que M. Fontaine ait été nommé comme agronome bilingue. On lui répond que l'Association n'a eu aucune influence dans cette décision. (ACFA, le 26 mai 1935).

Selon certains, le secrétaire de l'Association aurait écrit au nom de l'Exécutif pour blâmer M. Leblanc parce qu'il a donné l'a fabrication des coupes et des médailles à un Juif. M Leblanc aurait été surtout blessé parce qu'une copie de la lettre a été envoyée aux sœurs de Legal et qu'elles l'ont fait parvenir à l'Hôpital générale. (ACFA, le 26 mai 1935).

On soulève la question de la publication d'un bulletin confidentiel qui serait envoyé aux officiers des cercles et à quelques bons membres pour les tenir au courant des activités de l'Association. Il est décidé de renvoyer la question à la prochaine assemblée alors qu'un échantillon de bulletin sera présenté ainsi que le coût. (ACFA, le 15 déc. 1935).

1936

Le père Gobeil affirme que ses articles ne doivent pas être censurées par l'Exécutif parce que le journal est indépendant de l'ACFA. Il suggère cependant la nomination d'un comité de censure qui conseillerait le rédacteur. Il est décidé que toute correspondance qui engage l'ACFA devra à l'avenir être soumise à l'Exécutif avant d'être publiée. (ACFA, le 22 mars 1936).

1938

Le Curé de Donnelly fait savoir que le cercle de sa paroisse désire recevoir des lettres mensuelles avec des directives plus précises, des plans d'enquêtes etc. On lui répond qu'avec le secrétariat de fortune comme celui que l'ACFA a depuis le mois d'août, on ne peut faire plus de travail. De plus, il est difficile de donner des directives qui s'appliquent à tous les cercles. (ACFA, le 30 jan. 1938).

1946

M. Normandeau voudrait que l'on parle davantage de l'ACFA en toute occasion favorable pour que la population puisse se rendre compte que l'Association existe et qu'elle travaille. On ajoute qu'un bon moyen de tenir la population au courant des activités est la Chronique de l'ACFA. Selon le Dr Mousseau, il faut organiser des contacts fréquents et réguliers avec les divers groupes paroissiaux. (ACFA, le 10 mars 1946).

I. Les demandes d'argent

1937

Une jeune fille de Morinville a terminé sa douzième année et veut aller à l'École Normale mais elle n'a pas d'argent. Il faut chercher à Morinville quelqu'un qui s'intéresse à la Caisse populaire et la Caisse pourrait aider cette jeune fille. (ACFA, le 8 août 1937).

1939

Le père Mignault, rédacteur de l'Album-Souvenir du 25^e anniversaire du Collège des Jésuites d'Edmonton demande si l'ACFA pourrait contribuer à cet album et y avoir sa page. L'ACFA va envoyer 100\$ comme appréciation des sacrifices faits par les Jésuites et spécialement de l'aide reçue de l'un de ses membres dans la direction du secrétariat. (ACFA, le 4 juin 1939).

1940

M. Léo Belhumeur demande à l'Exécutif que l'Association patronne officiellement "l'Achat chez nous". Doit-on encourager les maisons de commerce canadiennes françaises ou aider les Canadiens français travaillant au service de maisons anglaises. L'Exécutif décide de répondre à M. Belhumeur que l'ACFA favorise son projet en principe mais qu'il faut d'abord définir l'attitude pratique à prendre et que M. Belhumeur est invité à venir expliquer son plan à la prochaine réunion. (ACFA, le 14 jan. 1940).

1946

On demande de faire de la propagande dans les écoles en faveur du "*Sou de la Survivance*". Une partie de cet argent doit aller pour payer le salaire du visiteur des écoles. Le reste doit aller au Comité Permanent de Québec. (ACFA, le 10 mars 1946).

J. Le recensement

En juin 1936, le père Fortier suggère de demander aux cercles de faire le recensement des Canadiens-français en dehors des paroisses organisées.

Le 28 septembre 1936, il demande aussi qu'on fasse enquête par les cercles du nombre et des noms des Canadiens-français qui sont éparpillés dans les districts scolaires anglais. On lui demande de faire ce travail durant ses visites. (ACFA, le 28 sept. 1936).

Dans l'Annexe d'un document intitulé "*Population canadienne-française de l'Alberta, d'après le recensement fédéral de 1941, il y aurait 45,998 Canadiens français en Alberta. Parmi les plus grands regroupements, on note celui de Bonnyville (1 415), de Calgary (2,2 79) d'Edmonton (5,850), de Legal (1 385), de Morinville (1 420), de St-Paul (1 575) et de Falher. (1 450).*" (ACFA Statistiques, 1941).

VII. Relations avec autres organismes

A. La Fédération canadienne-française de l'Ouest

1935

Le 26 mai 1935, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal répond aux lettres de l'ACFA de l'automne dernier et du mois de janvier 1935. La Société demande à l'ACFA de lui offrir des suggestions pour le fonctionnement de la Fédération. On suggère que les principaux chefs

reconnus de chaque province se réunissent au moins une fois par année pour discuter des problèmes nationaux et des moyens de faire fonctionner la Fédération. (*ACFA*, le 26 mai 1935).

1936

Le président a écrit aux associations-sœurs des autres provinces de l'Ouest pour obtenir une date de réunion qui permettrait de discuter les problèmes communs aux trois provinces. La date est fixée au 4 octobre à St-Boniface. Les représentants seront le Président et le père Gobeil. (*ACFA*, le 28 sept 1936).

Le 8 novembre 1936, le père Gobeil donne un résumé des assemblées qui ont eu lieu entre les représentants des trois provinces en octobre. Ils ont discuté de la Radio, de la colonisation, de l'Immigration, des Caisses populaires, de la fondation d'un comité permanent pour les trois Associations et d'un Congrès de langue française l'an prochain. Les deux membres qui ont assisté à la réunion du 4 octobre seront les représentants de l'ACFA sur le Comité permanent des Associations.

1937

Le Comité d'organisation du Congrès de la Langue française avait envoyé des lettres traitant de la question du transport et de la propagande par Radio. Il est décidé que le secrétaire de l'ACFA écrive au secrétaire du Comité permanent des trois Associations et lui demande d'entrer en communication avec les représentants des chemins de fer à Winnipeg pour faire suite à la proposition adoptée lors de la réunion d'octobre dernier à Winnipeg. Il y aurait alors moyen d'organiser une excursion des Canadiens français. (*ACFA*, le 27 janvier 1937).

Toutefois en date du 11 avril 1937 le secrétaire de l'ACFA dit qu'il n'a rien reçu du secrétaire de la Fédération des Associations de l'Ouest. Il est décidé de faire une propagande en faveur du Congrès en attendant de recevoir des renseignements précis au sujet de l'excursion projetée. (*ACFA*, le 11 avril 1937).

B. Relations avec autres associations francophones et événements particuliers

1934

L'Association d'Éducation d'Ontario invite l'ACFA à envoyer un représentant à son Congrès qui aura lieu les 23 et 24 octobre 1934. Malheureusement, les finances de l'ACFA ne lui permettent pas d'envoyer un membre de l'Alberta. On demande à M. Hector Allard d'Ottawa, ancien membre de l'Exécutif, de représenter l'ACFA.

Une délégation de quatre membres passera par l'Ouest après les fêtes de Gaspé et ils donneront deux conférences. Le secrétaire est chargé de l'organisation de la réception. (*ACFA*, le 15 août 1934).

1935

La Société Nationale Jacques Cartier demande, dans une lettre circulaire, de célébrer le 24 juillet comme fête nationale pour commémorer la prise du Canada par Jacques Cartier. On dit que le maire de la ville d'Edmonton a reçu une lettre à ce sujet. Ce dernier répond à M. Martin de la Société de communiquer avec les Francophones. Un petit comité va communiquer avec M Martin pour continuer le travail.

1936

La Société du Parler français de l'Université de Laval de Québec offre à l'ACFA 10 diplômes pour être distribués à un enfant choisi par une institution comme ayant fait le plus de progrès pour le parler français dans la Province. Le secrétaire général accepte l'offre avec reconnaissance. Les noms des gagnants seront publiés dans *La Survivance*.

En novembre 1936, on écrit au *Droit* d'Ottawa à l'Action catholique de Québec et au *Devoir* de Montréal pour les remercier d'avoir lancé un appel pour des manuels usagés qui serviront dans nos écoles.

En juin 1936, les membres de l'Exécutif discutent les activités qui devraient avoir lieu l'été. Il est suggéré d'avoir un pique-nique à St-Albert. On l'appellera le pique-nique des Canadiens-français organisé par l'ACFA.

1937

Le secrétaire fait rapport de la préparation d'un char allégorique à l'occasion des fêtes du couronnement du Roi le 12 mai 1936. Le camion a été prêté par M. Maure, gérant du Western Steele et a été conduit par M. Proulx de la même compagnie. Le char représentait un vieux couple. Le vieux cardait de la laine en fumant sa pipe et la vieille filait. Le couple était M. et Mme Caron de la paroisse de St-Edmond. De chaque côté du camion, de grandes lettres "ACFA" étaient fixées. L'arrière du camion représentait les armes du roi.

1938

M. Daigneault, secrétaire de l'Association canadienne-française d'Éducation du Manitoba invite l'ACFA à envoyer un représentant au congrès de ladite Association qui aura lieu au mois de juillet. Mais le 2 octobre 1938, le chef du secrétariat fait savoir à l'Exécutif que l'ACFA n'a pu envoyer aucun délégué au Congrès de l'Association d'Éducation du Manitoba.

Le 18 juin 1938 Beauchemin rappelle aux membres de l'Exécutif qu'il y aura en octobre à Ottawa un Congrès des Jeunesses Catholiques et que l'ACFA devrait y envoyer des représentants. Le père Fortier dit qu'il cherche des jeunes qui pourraient bien nous représenter Il en a trouvé trois à condition que nous payons les frais de voyage. On propose que M Ernest Côté nous représente puisqu'il est déjà dans l'Est. À la demande du Dr Beauchemin à savoir quels sont les représentants de l'Alberta au congrès de Jeunesses catholiques on répond que J.-Boulanger représente des Avant-Gardes. M Ernest Côté est aussi délégué des Scouts, de St-Joachim et de l'Association des anciens élèves du Collège des Jésuites. M Amerongen est le délégué de la paroisse de la Cathédrale d'Edmonton car Son Exc. Mgr Macdonald reconnaît l'Avant-garde comme mouvement d'Action Catholique dans le diocèse.

Le 11 décembre 1938 M Ernest Côté, le délégué de l'ACFA au Congrès des Jeunes catholiques tenu à Ottawa du 8 au 10 octobre, donne un compte-rendu du congrès. Il y avait 600 délégués représentant 450,000 jeunes catholiques. En autres on a discuté de la création d'une d'association catholique viable qui tiendrait compte des besoins de chacun des groupes. Les évêques ont proposé que le Comité Exécutif soit composé d'une représentation proportionnelle. Certains jeunes de langue anglaise ont demandé un premier groupe de quinze représentants dont dix français et cinq anglais puis un deuxième groupe comprenant un représentant par province ecclésiastique. Les Francophones se sont objectés. Il y aurait en tout quinze représentants française et douze représentants anglais ce qui est en contradiction avec le principe de la représentation proportionnelle car les catholiques de langue française sont 66% de la population catholique du Canada.

Après discussion on décide à l'unanimité qu'il y aurait dix-huit représentants canadiens-français dont un pour chacune des provinces du Manitoba de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique et douze représentants de langue anglaise. Sur les 9 membres de la province de Québec a été élu un représentant des minorités de langues étrangères, un Ukrainien.

On dit que les gens de langue anglaise ont compris pour la première fois ce que signifient les problèmes d'une minorité.

Semble-t-il que M. Côté, le représentant de l'Alberta, a été bien apprécié par le Cardinal Villeneuve.

1939

A propos de la Visite royale, Roméo Bouchard, président du cercle d'Edmonton, a vu Milton Martin Vice-président du Comité de la réception royale qui suggère que les Canadiens français aient une nombreuse représentation et se réservent une section d'estrades à l\$ le siège. Beauchemin confie cette organisation au Cercle local d'Edmonton.

Le 5 mars 1939, Laurent Roy, président de l'ACFC de la Saskatchewan, invite l'ACFA à envoyer un délégué au congrès de l'ACFA. Les délégués seront le Dr. Beauchemin et le père Fortier. Celui-ci a donné une conférence sur les grandes unités scolaires. (ACFA, le 6 août 1939).

1940

L'Agence Duvernay de la Société St-Jean -Baptiste de Montréal nous demande de travailler à la diffusion des timbres historiques imprimés par la Société. L'ACFA propose que nous acceptions et que le travail soit fait par les Avant-Gardes.

Le 28 avril 1940, le chef du secrétariat lit la réponse de sa Majesté le Roi Georges VI aux vœux de loyauté exprimés par l'ACFA lors de son Congrès d'octobre dernier. (ACFA, le 28 avril 1940).

1941

M. L'abbé d'Eschambault invite l'ACFA à envoyer un délégué au Congrès de la société d'enseignement Postscolaire qui aura lieu à Winnipeg fin mai. Selon Beauchemin c'est un congrès important car on pourrait y prendre d'utiles suggestions. Le Dr Beauchemin et le père Fortier seront les délégués officiels de l'ACFA.

Par la suite, le père Fortier publie dans *La Survivance* un compte-rendu du congrès. La conclusion en ce qui concerne les francophones de l'Alberta consiste dans l'établissement d'une Association canadienne-française d'Enseignement Postscolaire de nos trois provinces de l'Ouest. Si cette association se forme, M. Corbette, directeur de l'Association canadienne d'enseignement postscolaire croit que la Fondation Carnegie donnera un octroi.

1942

On demande à l'ACFA d'organiser une semaine de fierté nationale. Le mouvement sera lancé dans *La Survivance*.

1945

Le père Breton aborde la question de la Fédération des caisses populaires françaises. Beauchemin propose que l'on entre dans la fédération mais que l'on exige une section française et une section anglaise. (ACFA, le 22 juillet 1945).

M Baril rapporte aux membres de l'Exécutif que la Société d'enseignement postscolaire vient de donner naissance à La Fédération des coopératives franco-albertaines et que les membres

de l'Exécutif élus sont Paul Sicotte de Falher, président, ^{Me}. M-A Déchêne, vice-président, Georges Arcouette, secrétaire-trésorier, MM. Giroux de Calgary, Donat Baril d'Edmonton et Duchesneau de Saint-Paul (*ACFA*, le 5 mai 1946).

En octobre 1945, le père Tourigny donne le rapport de la Société canadienne d'enseignement postsecondaire de l'Alberta. La Société a fait venir quatre cents exemplaires de la brochure "Pour un drapeau national" lancée par la Ligue du drapeau national. On veut faire de la propagande et faire écrire aux députés fédéraux. Les élèves du Juniorat Saint-Jean ont déjà envoyé deux cents brochures en Alberta. Le père Tourigny demande de l'aide pour payer les dépenses. On propose que le Comité du Concours de français donne 15\$.

Le 10 mars 1946, M. Poirier propose que l'ACFA se prononce en faveur d'un drapeau national sans Union Jack auprès du Parlement d'Ottawa et que l'on adopte le modèle proposé par la Ligue du drapeau national. (*ACFA*, le 19 mars 1946).

Le Dr Beauchemin a demandé au Chanoine Malouin de voir le département du film de la P.Q. au sujet de la possibilité de faire un film rural sur les Canadiens français de l'Alberta. (*ACFA*, le 28 oct. 1945).

1946

On propose qu'à l'occasion des 21 ans de l'Association on prépare un petit livre sur l'ACFA qui serait distribué lors du Congrès. La motion est adoptée à l'unanimité. (*ACFA*, le 5 mai 1946).

On propose qu'une lettre soit envoyée aux curés pour leur demander de présenter, aux curés et à leurs paroissiens, de la part de l'Exécutif de l'ACFA, les vœux de l'Association à l'occasion de la fête nationale des Canadiens-français. On profite de l'occasion pour inviter les gens au Congrès de juillet. (*ACFA*, le 9 juin 1946).

C. L'ACFA et la Fédération des Associations canadiennes-françaises du Canada (Le Comité permanent)

1934

Le 15 août 1934, le cercle de Donnelly demande à l'Exécutif de lancer le mouvement de la Fédération des associations nationales dans l'Ouest qui regrouperait toutes les associations et sociétés nationales du pays tout en ayant d'abord la Fédération de l'Ouest. Plusieurs membres de l'Exécutif se prononcent en faveur de cette fédération et on demande au secrétaire général, le père Breton, de communiquer avec la Société St-Jean-Baptiste et d'envoyer une copie de la lettre aux associations de la Saskatchewan et du Manitoba.

1935

Une rencontre de la Fédération des associations canadiennes-françaises du Canada est proposée pour le mois de novembre. Le Dr Beauchemin et le père Forcade seront les délégués à cette rencontre. Mais la rencontre prévue pour le 8 décembre est remise à la fin de janvier puisque la Société St-Jean Baptiste de Montréal n'a fait aucune invitation ni aucun travail dans le sens suggéré par l'ACFA pour obtenir la Fédération des Sociétés nationales. Le but de la rencontre est de créer un conseil national où chaque Association sera représentée. Le siège social sera à Ottawa.

1936

L'ACFA travaille depuis longtemps à organiser une réunion de toutes les associations nationales du pays le but étant de créer une fédération. La réunion prévue pour 26 janvier au sujet de la Fédération des sociétés nationales a eu lieu le 19 janvier et toutes les associations

nationales du Canada sont représentées. Parmi les thèmes et questions étudiées il y a celle de l'école, de la presse, du fonctionnarisme chez les Canadiens français, de la radio, de l'immigration, de l'éducation nationale de la jeunesse et des relations fraternelles qui doivent exister entre les différents groupes. Un comité provisoire ou un conseil national est nommé composer d'un représentant par province. M Rodolphe Laplante, ancien rédacteur de *la Survivance* et ancien secrétaire général de L'ACFA est choisi pour représenter l'Alberta. Selon le Dr Beauchemin cette réunion fut des plus fructueuse.

En octobre 1938 ce comité deviendra le Comité permanent de la langue française nommé par le Comité provisoire à Québec sur la suggestion de l'ACFA.

1937

On parle de la représentation officielle de l'ACFA au Congrès de Québec en juin prochain. Semble-t-il que l'Avant-Garde ira au Congrès pour répondre aux souhaits de Son Em. Le Cardinal Villeneuve qui est plein d'admiration pour notre jeunesse qu'il voyait à l'œuvre l'été dernier (L.S., le 21 avril 1937) Il s'agirait d'avoir un Concours parmi les Avant-gardes. Celle qui présenterait la meilleure séance modèle serait choisie pour représenter notre groupe au Congrès. Les membres de l'Exécutif sont d'avis de laisser pleine liberté au Comité de l'Avant-Garde pour organiser ce concours et cette représentation.

En avril 1937, la Société St-Jean Baptiste de Montréal avise l'ACFA qu'il y aura une réunion générale des représentants de toutes les Associations nationales du pays le 25 juin. L'ACFA sera représentée par ceux qui iront au congrès.

Le deuxième congrès de la langue française a lieu à Québec le 27 juin 1937. (Le premier congrès avait eu lieu en 1912.) C'est un ralliement des populations de langue française autour du problème de leur survivance. L'Alberta francophone est représentée par une délégation d'adultes et d'avant-gardiste (groupes de jeune). On dira par la suite que l'Avant-Garde a fait bonne figure.

Voici quelques questions qui sont inscrites au programme du Congrès: l'étude de notre langue française parlée et écrite, l'examen de son statut juridique dans nos provinces canadiennes et aux États-Unis; l'examen de l'usage que nous faisons des droits naturels et historiques de cette langue; l'étude des traditions que nous ont léguées nos ancêtres; l'inventaire des manifestations de notre esprit français (L.S., le 26 mai 1937).

L'ouverture du second Congrès de la langue française a fait le plus vibrant accueil aux dix mille délégués présents et venus de tous les coins du Canada et même des États-Unis, de la France, de Haïti, de la Belgique et de la Suisse pour participer au grand travail d'assurer au Canada la survivance de l'esprit français dans la langue, les lois et les us et coutumes du pays. Parmi les dignitaires on compte le lieutenant-gouverneur, l'honorable Patenaude, le premier ministre Maurice Duplessis, chef du gouvernement provincial, Son exc Mgr Brunault, doyen de l'épiscopat canadien, le maire Grégoire de Québec, son éminence le cardinal Villeneuve archevêque de Québec, Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval et président du Congrès, qui a fait le discours d'ouverture. Sa Majesté le roi George VI et sa Sainteté le Pape Pie XI ont envoyé des câblogrammes. L'Académie française dont le délégué était M Louis Bertrand assistait à l'ouverture et représentait la république française.

Des foules enthousiastes de Canadiens français ont marché des milles à travers les rues de l'ancienne capitale. Des corps de cadets aux uniformes multicolores ouvraient le défilé qui se mit en marche aux pieds du monument Laval.

Le défilé fit plusieurs arrêts par la suite, déposant des couronnes de fleurs au pied de tous les monuments visités avec à chaque endroit une cérémonie patriotique *et un salve après le*

commandement : "*Salut à nos ancêtres*". Il y avait des chars allégoriques, l'un portant une réplique de l'emblème du congrès avec sa devise: "*Conservons notre héritage français*" et l'autre représentant la chanson du terroir.

Cette grande parade marquait le début du Deuxième congrès de la langue française au Canada. Suite au défilé, les délégués qui occupaient la vaste enceinte du terrain de l'exposition se virent souhaiter la bienvenue par Mgr Camille Roy président du Congrès.

Au cours de la séance, un chœur mixte de 300 voix chanta des chansons du terroir accompagné par l'Orchestre symphonique de Québec dirigé par M Robert Talbot.

Au cours du dîner de clôture du Congrès, le Dr Beauchemin répond au Toast de l'Alberta. Nous sommes 40,000 soit 5 % de la population totale de la Province, dit-il. Autrefois d'après les ordonnances des territoires du Nord-Ouest, le français avait sa place. Aujourd'hui il ne l'a plus. Notre avenir dépend du travail difficile que nous faisons, de la Providence et un peu de votre concours. Il parle ensuite du statut juridique du français en Alberta, des droits de la langue française devant les tribunaux, des droits de la langue française à l'école. Il parle de AIBA, du concours de français, cours d'été etc... (L.S., le 14 juillet 1937).

L'édition de *La Survivance* du 14 juillet 1937 publie le texte intégral du discours de son Hon le Juge Dubuc qui rend hommages des membres de ce congrès à Mgr. Langevin, l'ancien évêque de Gravelbourg. Le juge Dubuc parle de "*Notre dette envers Québec*", dette héréditaire et imprescriptible envers la vieille Province qui nous a donné ses enfants et de la dette plus lointaine celle envers la France qui nous a légué son génie, son idéal et sa langue. Il parle de la dette à l'Église, aux pères Oblats. Ce sont des dettes qui sont gravées dans le cœur de tous les vrais Canadiens de l'Ouest qui sont les avant-postes de la race.

Les membres du Congrès composé de Canadiens français et Franco-Américains vivant tous hors Québec ont adopté une résolution demandant de créer un comité provisoire chargé de fonder une fédération. Le Comité permanent du deuxième congrès devient le Comité permanent de la survivance française en Amérique chargé de porter à la connaissance des autorités religieuses et civiles les problèmes de minorités française et de demander une solution à ces problèmes.

Le Comité permanent sera une force active dans l'obtention de la radio française dans l'Ouest.

Le 9 mars 1938, l'Exécutif du Comité permanent du Congrès de la Langue française a tenu sa deuxième réunion à Québec. On a pris connaissance du travail accompli par le secrétariat depuis la session de février et on a réglé certaines questions de régie interne. L'Exécutif du Comité s'est employé surtout à mettre au point deux rouages très importants : les commissions et les comités régionaux. Ces commissions et comités régionaux ont pour fin de mettre le Comité permanent en relation constante avec la population française du Canada et des États-Unis. Les commissions sont surtout des organismes d'étude et les comités sont des groupements d'action. Commission et comités doivent faire rapport de leurs activités au bureau et au Comité permanent. (L.S., le 23 mars 1938).

Le Comité permanent des Congrès de la langue française en Amérique a tenu, les 17 et 18 octobre, à l'Université Laval sa 2^e session annuelle. Mgr Camille Roy présidait aux séances. Le Dr Beauchemin représentait l'ACFA. Parmi le travail fait, on note le Mémoire présenté à la commission Rowell. Aussi, cinq commissions ont été constituées : la commission juridique, la commission d'Éducation, la Commission de la radio, la commission générale des vœux et la Commission des ressources. Les membres du Comité ont pris connaissance des mémoires fournis par la Commission d'Éducation et la Commission de la radio. On prévoit prendre des démarches dans ces deux domaines.

En septembre 1943, *La Survivance* annonce que les journaux du Québec rapportent une nouvelle de la plus haute importance pour les minorités françaises de l'Ouest : le Comité permanent de la survivance française en Amérique, à sa réunion annuelle tenue à Québec a promis son appui complet au Canadiens français des trois provinces des Prairies pour trouver une solution au problème du français à la radio. Le Comité se propose de lancer une souscription. (*L.S.*, le 29 sept. 1943).

1938

En juin 1938, au nom de l'ACFA, le Dr Beauchemin, président général, a envoyé au Comité permanent de la langue française un rapport sur les griefs que les Canadiens français ont contre la Confédération. Une copie de ce rapport sera envoyée aux cercles de l'ACFA. Le Dr Beauchemin rappelle aux membres qu'il est le représentant de l'Alberta sur le Comité permanent de la langue française et que deuxième rencontre du Comité Permanent aura lieu le 17 octobre 1938.

Lors de la rencontre de l'Exécutif de l'ACFA, le 11 décembre 1938, le Dr Beauchemin informe les membres que l'abbé Gosselin, secrétaire du Comité Permanent de la Langue Française, a demandé d'envoyer un rapport sur le travail national accompli depuis le Congrès de 1937. Étant les plus renseignés sur les questions d'éducation, le père Fortier et M. Pilon feront le rapport sur les questions d'éducation. Toutefois, le père Fortier répond qu'il ne peut rédiger le rapport maintenant ce qui est important de faire. M. Lavallée va donc rédiger le mémoire suite à une consultation avec le père Fortier. Le Dr pourrait rédiger ce qui concerne les démarches faites pour avoir un sénateur canadien-français.

Le Comité permanent promet d'être très important, dit le Dr Beauchemin et c'est nous les Canadiens français de l'Alberta qui avons lancé l'idée. Selon lui, la Société du Parler français et les différentes Sociétés St-Jean-Baptiste travaillent en harmonie. On dit aussi que les gens de Québec ont évolué depuis que les Franco-américains et les Canadiens français de l'Ouest ont exposé leurs vues.

Au Québec on a établi le Sou de la survivance. Les écoliers de langue française de l'Amérique du Nord vont offrir une contribution pour la cause nationale. Dans les petites écoles, chaque enfant donnera un sou par années. Dans les écoles supérieures, chacun donnera dix sous.

Le Comité permanent a décidé de rédiger un factum au sujet des minorités françaises de l'Amérique du Nord puisque le Comité Permanent est chargé de porter à la connaissance des autorités religieuses et civiles les problèmes des minorités françaises et de demander une solution de ces problèmes. On a nommé un comité pour composer un questionnaire.

Le Comité Permanent a fait imprimer les réclamations des minorités françaises auprès de la Commission Rowell qui fait l'étude des relations entre le Gouvernement fédéral et les Gouvernements provinciaux. Semble-t-il que la Commission Rowell a pris un intérêt particulier par la suite de la position exceptionnelle du Québec dans la Confédération. On sait que les Canadiens de langue française ont eu à se plaindre à plusieurs reprises des dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord surtout sur les questions scolaires. D'intéressantes suggestions ont été faites par le Comité permanent.

Le Comité a aussi fait des recommandations sur le traitement des Canadiens de langue française dans les autres provinces en matière scolaire. L'édition de *La Survivance* du 1^{er} juin 1938 publie un résumé de ces considérations présentées à la Commission Rowell par le Comité Permanent du Congrès de la langue française. Parmi celle-ci, on note les suivantes: 1- Droits de la langue française au Parlement d'Edmonton; droits de la langue française devant les tribunaux; droits de la Religion et du Français à l'école (*L.S.*, 1^{er} juin 1938).

Le Dr Beauchemin remet plusieurs exemplaires du mémoire de l'ACFA au secrétaire qui les distribue aux membres de l'Exécutif le 11 décembre 1938. D'autres exemplaires sont envoyés aux cercles.

1939

Le 5 mars 1939, les membres de l'Exécutif de l'ACFA demandent au Comité Permanent de demander au Gouvernement de la Province de Québec d'accorder un don ou une bourse au Collège des Jésuites d'Edmonton à l'occasion de son 25^e anniversaire.

En mars 1939, le Comité permanent s'adresse aux comités régionaux pour prélever quelques fonds. On va confier ce travail de perception aux Avant-Gardes.

Le Comité permanent de la langue française doit se réunir à Québec le 30 septembre. Les membres de l'Exécutif proposent que le Dr Beauchemin soit de nouveau nommé comme représentant de l'Alberta. Ce dernier constate que dans notre province, on ne donne pas au Comité permanent l'importance qu'il mérite.

Le 12 novembre 1939, M. Bouchard propose que l'ACFA soit constituée officiellement Comité régional du Comité permanent de la survivance française en Amérique ce qui existe déjà mais qui n'est pas encore officiel.

Le chef du secrétariat écrit au Comité permanent au sujet de la constitution de notre Association en Comité régional du Comité permanent et du choix de Madame Laplante, l'épouse de l'ancien rédacteur de *La Survivance*, pour représenter l'Ouest sur le Comité permanent féminin auxiliaire. Le Comité permanent a décidé de constituer un comité permanent féminin. Or, il n'y a pas de groupe féminin national en Alberta à l'époque.

Los de la rencontre de l'Exécutif du 14 janvier 1940, Beauchemin informe les membres du fait que la Société St-Jean-Baptiste est la société nationale par excellence. Depuis quelques mois, on travaille à fédérer toutes les Sociétés St-Jean-Baptiste du Canada. Dans la province du Québec, les Sociétés St-Jean-Baptiste sont les comités régionaux du Comité permanent.

1940

En avril 1940, le Comité permanent de la survivance française demande à l'ACFA d'approuver le projet de constituer le dit comité en service officieux de propagande française ayant pour but d'aider les groupes français d'Amérique et de demander en ce sens une subvention au Gouvernement de la Province de Québec. (ACFA, le 28 avril 1940).

Le Comité Permanent demande un rapport de la vie française en Alberta pour la période 1939-1940. (ACFA, le 8 sept 1940).

1941

En août 1941, on propose que le Dr Beauchemin soit le délégué officiel de l'ACFA à l'assemblée du Comité Permanent.

1942

L'Exécutif de l'ACFA procède à la nomination des délégués aux différents congrès : Congrès de Falher, le secrétaire général, Congrès de l'ACFC, le père Fortier et le Dr Beauchemin; Congrès du Manitoba, le père Fortier et le Dr Beauchemin; le Centenaire de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, M. l'abbé Émile Brière (ACFA, juin 1942).

En 1942, le Comité permanent se réunira au cours du mois de septembre. À son retour, le Dr Beauchemin donne son rapport. Les diverses séances ont été ouvertes au grand public. On note

que l'influence du Comité permanent se développe continuellement. Toutes les sociétés et associations, même celles de l'Acadie et des États-Unis étaient représentées. Lors de cette rencontre le Dr Beauchemin a été élu Vice-Président du Comité Permanent.

1943

Le Dr Beauchemin annonce qu'une souscription en faveur de la presse acadienne sera bientôt lancée sous les auspices du Comité permanent. Il serait bon que nous fassions notre part pour l'Acadie. La souscription sera annoncée dans *La Survivance* et le président ajoute qu'il a préparé une circulaire à remettre aux curés de paroisse pour que chaque paroisse fasse une petite souscription en faveur de la presse acadienne. (ACFA, le 30 juin 1943).

1944

En août 1944, le Dr Beauchemin rappelle aux membres de l'Exécutif que nous appartenons au Comité permanent. Or ce Comité vit du Sou de la Survivance ramassé dans toutes les écoles françaises de l'Amérique du Nord. Cette année cela a rapporté 5 000\$. Si cela se faisait dans toutes les écoles françaises de l'Amérique du Nord, cela rapporterait 20 000\$. Il est désirable que nos écoles bilingues entrent dans ce mouvement.

D. Relation avec le Québec

Le 8 août 1937, le Dr Beauchemin résume ses impressions du Congrès de la langue française. Le Congrès, dit-il, a été une manifestation de force. C'est consolant. Mais le ver rongeur de la Province est l'esprit de partie. On semble avoir aussi comme maxime: Hors de Québec point de salut.

Nous avons eu des contacts précieux surtout avec M. Omer Héroux et les sociétés nationales. On manque d'organisation nationale uniforme. Nous avons tous les mêmes buts mais pas les mêmes méthodes. Il y a trop d'individualisme.

Comme manifestation extérieure, le Congrès a été ce que j'ai vu de mieux au point de vue français dans toute l'Amérique du Nord, dit le Dr Beauchemin. Mais la province de Québec est en ébullition. C'est le choc des idées. On cherche à créer un mouvement sauveur de la Province de Québec.

Je reviens plus convaincu que jamais que c'est nous qui devons faire notre travail. Le Québec ne sera qu'un concours secondaire. Ils en ont assez de se sauver eux-mêmes et nous aideront en autant que nous serons organisés ici. On a même dit que ce sont les sociétés du dehors qui ont fait le Congrès et qui sont un élément d'union pour la Province de Québec.

Beauchemin dit aussi que l'Avant-Garde a fait bonne figure. C'était le seul groupe de jeunesse organisé des minorités canadiennes présent au Congrès. On propos alors un vote de remerciement dans *La Survivance* à tous ceux qui ont contribué au voyage de la délégation d'Avant-Garde.

M. Lacerte du Manitoba a été nommé représentant de l'Ouest au Comité provisoire. L'Alberta et la Saskatchewan doivent nommer chacune un mandataire qui fera connaître ses désirs à M. Lacerte.

En octobre 1937, une lettre est envoyée à M. Lacerte pour lui faire savoir que l'Exécutif de l'ACFA a nommé le Dr Beauchemin comme son représentant sur le Comité permanent de la langue française.

Or le Comité provisoire de la langue française s'est réuni le 14 septembre pour élire les membres du Comité Permanent dont l'assemblée aura lieu en décembre. On y discutera la constitution proposée. Le plan de constitution est trop rigide, dit le Dr Beauchemin. Il dit avoir proposé que le Comité Permanent ne soit que consultatif avec pouvoir d'exécuter ses décisions et que chaque association garde son indépendance (ACFA, le 28 oct. 1937).

E. Le voyage échange (le voyage de liaison)

1. Un bout d'histoire

1927

Le voyage de liaison que l'on nomme aussi "Excursion de survivance" est un des grands dossiers de ACFA. En avril 1927, l'ACFA prend la direction de l'Excursion de survivance pour l'année à venir puisque la Saskatchewan et le Manitoba l'ont prise les années précédentes.

Désigné pour aller dans l'Est y préparer le voyage, le Dr Amyot fait son rapport à ce sujet à son retour le 3 août 1927. Selon lui, tout le monde dans la vieille province est heureux de recevoir les gens de l'Ouest.

1928

Devenu directeur du voyage de 1928, M. le Dr Petitclerc présente son rapport lors de la rencontre de l'Exécutif du 1^{er} février 1928. Selon le Dr Petitclerc un bienveillant accueil leur a été témoigné partout.

"À partir d'Ottawa, les autorités des deux compagnies de chemin de fer ont accompagné les trains. À Montréal a eu lieu un banquet présidé par le maire M. Martin. À Québec les autorités de la ville et de la province ont fait une réception officielle et ont donné un banquet au château Frontenac." (ACFA réunion de l'Exécutif, le 1^{er} février 1928).

1929

Dans son reportage du 17 janvier 1929, *La Survivance* déclare que le voyage de 1929 a été un succès. La réception faite par les gens du Québec est indicatrice du désir qu'ils ont de revoir les gens de l'Ouest et de nous appuyer. On remercie les gens qui les ont accueillis et on remercie de façon particulière

"... la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de son évidente et manifeste intention de travailler pour nous, de s'efforcer à comprendre nos besoins. Les membres de l'A.C.V. et de l'ACJA ont toujours les mêmes sentiments envers nous." (L.S., le 17 janvier 1929).

Fait certain, ces voyages font connaître l'Ouest. Ils prouvent que les plaines ont donné la prospérité matérielle à ceux qui sont venus s'y établir. Notre conversation française a démontré que la survivance s'accomplit dans l'Ouest comme au Québec. *"On apprend donc à nous mieux connaître et à nous mieux juger." (L.S., le 17 janvier 1929).*

2. Les voyages d'Est en Ouest

1929

Mais l'Est organise aussi des voyages vers l'Ouest. Lors de l'assemblée régulière de l'Exécutif le jeudi 2 mai 1929, le secrétaire lit une lettre de Paul-Émile Gingras, agent du district des passagers pour le Pacifique canadien à Montréal, adressée au journal *La Survivance* l'informant que les voyageurs de l'Université de Montréal seront à Edmonton dimanche le 21 juillet 1929, le jour de la clôture du congrès de l'ACFA.

1930

La visite des gens de l'Université de Montréal se répète en 1930 à la fin du mois de juillet et encore en juillet 1931 alors qu'une centaine de voyageurs de l'Université de Montréal arriveront à Edmonton à la gare du Pacifique canadien pour un court séjour de trois heures. À l'arrivée du train dans la capitale albertaine, son honneur le maire Douglas sera avec le président de l'ACFA pour saluer les voyageurs.

1934

Le 9 septembre 1934, le secrétaire fait rapport de l'organisation pour la réception de la délégation française à Edmonton: visite à Mgr l'Archevêque, visite au Lieutenant-Gouverneur, présence du Premier ministre de la province et du Maire d'Edmonton à l'arrivée du train pour souhaiter la bienvenue à la délégation, banquet au Corona le dimanche midi, conférence au Collège des Jésuite dans l'après-midi devant une salle comble, etc...

M Rémond, un membre de la délégation, dit avoir retrouvé une atmosphère de cordialité et de bonne entente. Il dit aussi n'avoir aucune crainte pour la survie de notre Association malgré les problèmes financiers. Si en aucun temps les membres de la délégation peuvent être utiles, ils se feront un plaisir d'aider.

Le Juge Dubuc lui dit que nous faisons de notre mieux mais que nous sommes très pauvres. Ce n'est pas un crime mais quelque fois c'est bien embêtant.

Le Dr Beauchemin remercie M Rémond et les membres de la délégation d'avoir bien voulu sacrifier leur soirée pour venir entendre les discussions au sujet de notre survivance. (*L.S.*, le 9 septembre 1934).

1940

En juillet 1940, les membres du Voyage de liaison français sont reçus à Edmonton au Collège des Jésuites, au Juniorat St-Jean et à la Caisse populaire St-Joachim À Falher, ils ont assisté à un magnifique Congrès régional qui a réuni près de 2,500 personnes. (*L.S.*, le 10 juillet 1940).

F. Relation avec les groupes ethniques

1937

Semble-t-il que les Allemands de l'Alberta demandent qu'on enseigne deux heures d'Allemand par jour dans les écoles où les Allemands sont la majorité. On aurait dit que les Canadiens français ont obtenu à cet égard certains privilèges. Le Dr Beauchemin est d'avis que nous ne devons pas nous battre contre ceux qui ne nous font pas de mal. Ne perdons pas notre temps à éduquer les Anglais et autres. (*ACFA*, le 8 août 1937).

Le 28 octobre 1937, M. Pilon informe les membres de l'Exécutif qu'il a contribué à faire engager une institutrice ukrainienne catholique dans les écoles catholiques anglaises de la vielle, ce qui nous a attiré la sympathie des Ukrainiens. (*ACFA*, le 28 octobre 1937).

1939

Il y aura bientôt une assemblée communiste-ukrainienne et un chef ukrainien anticomuniste nous demande notre concours contre ce mouvement. (*ACFA*, le 5 mars 1939).

G. Présence des femmes

En mai 1935, une lettre du Comité permanent informe l'Exécutif de l'ACFA que le Comité a décidé de constituer un comité permanent féminin auxiliaire de dix membres où les Provinces de l'Ouest auront une représentante. On demande à l'ACFA d'appuyer la candidature de Mme Laplante qui a habité l'Alberta avec son époux Rodolphe Laplante, ancien secrétaire général. Or cette dame doit être acceptée par les trois provinces. M. Poirier indique que nous n'avons pas de groupe féminin français en Alberta et que Mme Laplante pourrait difficilement se mettre en contact avec les dames de l'Alberta. On lui répond qu'on a une dame à l'Exécutif. En fin de compte, l'Exécutif est prêt à appuyer la candidature de Mme Laplante.

H. Mettre nos gens en place

1935

Dans une lettre M. Laforce demande à l'Association d'appuyer la nomination de M. Roméo Beudet au poste de Président d'une des 11 commissions que le gouvernement institue pour l'Assurance chômage. On propose que le secrétaire écrive au Premier Ministre ainsi qu'au trois ministres canadiens-français au Gouvernement fédéral mentionnant le nom de M. Beudet. (*ACFA*, le 26 mai 1935).

M. L. A. Giroux, député de Grouard, demande de voir le Dr Cross, Ministre d'assistance publique au sujet de la nomination d'un Canadien français dans ce département. L'ACFA reconnaît la nécessité d'avoir un des nôtres dans ce bureau important. L'Association est prête à faire de son côté les démarches jugées nécessaires pour obtenir cette nomination (*ACFA*, le 15 décembre 1935)

1936

Le secrétaire général reçoit une lettre de M. J.B Sabourin demandant l'appui de l'ACFA pour obtenir une promotion au bureau de la Douane à Edmonton. On demande s'il est membre de l'Association. Après une longue discussion, l'Exécutif décide d'écrire au Ministre du Revenu en faveur de M. Sabourin. (*ACFA*, le 8 nov. 1936).

Le président du cercle de Morinville avise l'Exécutif que la pharmacie de ce village est à vendre ou à louer. Il demande de l'aide pour trouver un pharmacien canadien-français. On lui répond qu'il n'y en a qu'un seul: c'est M. Dextras à Falher. Semble-t-il que le bureau d'examineurs s'arrange à bloquer les aspirants du dehors de façon à protéger ceux de la Province. Le seul moyen de remédier à cette pénurie est d'encourager les jeunes à apprendre la pharmacie. (*ACFA*, le 2 fév. 1936).

1937

MM. Tremblay et Beaudry suggèrent qu'un comité soit nommé pour s'enquérir des qualifications des candidats que l'ACFA pourrait recommander plus tard, tant au fédéral qu'au

provincial ou ailleurs. Ce comité sera reconnu sous le nom de Comité du fonctionnarisme (*ACFA*, le 27 janvier 1937).

Le secrétaire général présente un mémoire qu'il a préparé sur la question du fonctionnarisme en Alberta. Le mémoire est basé sur le rapport officiel de l'Auditeur général du Canada. Il démontre que sur 1 498 positions fédérales en Alberta, les franco-albertains en ont 31 avec un traitement annuel de 45 595\$ tandis que l'élément anglo-saxon reçoit un traitement annuel de 2 248\$ 147.28. Il est décidé d'en faire parvenir une copie immédiatement au Comité du fonctionnarisme de la Fédération des associations nationales et aux Cercles. (*ACFA*, le 24 juin 1937).

1939

L'ACFA écrit à M. Potvin membre de la commission du service Civil à Ottawa pour lui faire savoir que l'ACFA désire la nomination d'un fonctionnaire bilingue en remplacement de M.W. Foran ex-secrétaire de la Commission. M Potvin a répondu favorablement. (*ACFA*, le 5 mars 1939).

1940

Le Cercle de Bonnyville demande de faire des démarches pour obtenir un opticien et un dentiste à Bonnyville. Le Dr Beauchemin va s'en occuper.

En 1935, le gérant de Ashdown avait promis de placer un Canadien français dans leur commerce. Aujourd'hui le jeune Léo Moreau désire obtenir cet emploi. Le secrétaire va écrire à M Budd, le gérant, pour lui rappeler sa promesse. (*ACFA*, le 8 sept 1940).

1945

L'ACFA accepte d'aider M. Wilfrid Boisvert à trouver un emploi puisque l'Association a adopté le principe d'aider ses compatriotes.

Jos-Amédée Nadeau demande au secrétaire si l'ACFA pourrait demander à MM. MacKinnon et Déchène une situation dans le Bureau des allocations familiales d'Edmonton. Le secrétaire va écrire à MM MacKinnon et Déchène.

M Gariépy demande au secrétaire de faire des démarches pour faire nommer le Juge Dubuc à un poste plus élevé et pour faire nommer un autre juge canadien-français pour le remplacer. (L'ACFA le 3 janvier 1945)

La supérieure de l'hôpital Ste-Croix de Spirit River demande à l'Association de lui trouver un pharmacien de langue française. L'ACFA se tient à l'affût. (*ACFA*, le 22 juillet 1945).

I. Le poste de Sénateur

1935

Ayant noté que le sénateur Pat Burns est malade on croit qu'il serait bon de préparer l'esprit de nos ministres canadiens-français pour qu'ils favorisent un des nôtres lors de la prochaine ouverture dans notre province. Un comité va rédiger une lettre. (*ACFA*, le 15 déc. 1935).

1936

Mgr Guy aborde le sujet d'un sénateur canadien-français en insistant sur l'importance de s'entendre sur un seul homme. On décide qu'il serait préférable de faire rencontrer les trois principaux candidats afin d'en arriver à une décision. Mgr dit que M. Giroux est plus avancé et a le plus de chance de tous les candidats. Cette question sera discutée entre les candidats eux-mêmes. L'ACFA appuiera ensuite le choix du candidat désigné. (*ACFA*, le 22 mars 1936).

L'ACFA convoque une assemblée spéciale de l'Exécutif le 9 août 1936 dans le but d'étudier la situation de l'ACFA au sujet de la prochaine vacances sénatoriale en Alberta. L'ACFA a appuyé la candidature de M. Giroux auprès des Associations de l'Est à la suite de la démission comme candidat du Dr Beauchemin. Or, deux autres étant sur les rangs dont un officiellement appuyé par Mgr Breynat, le Dr Beauchemin a averti les Associations de l'Est de la situation et leur demandait de ne pas appuyer un homme, mais le principe.

Beauchemin leur annonçait aussi ainsi qu'à l'Association son intention de remettre son nom sur les rangs. Le président de l'assemblée spéciale demande s'il ne serait pas sage de s'en tenir tout simplement à demander qu'un Canadien français soit nommé plutôt que d'appuyer un homme.

Il y a une rumeur que Mgr Breynat fut ignoré. Ceci, dit M. Pigeon, est faux puisqu'il a été mis au courant un des premiers mais que son adhésion ne fut pas demandée afin de ne pas le mettre dans une situation embarrassante vis-à-vis du Dr Blais.

Enfin on propose que les membres approuvent les démarches faites par le comité pour supporter M. Giroux et que le Comité soit autorisé à continuer son travail dans le même sens auprès des Sociétés de l'Est. Sur proposition de MM. Morrier et Sylvestre, il est décidé que le Comité ne fera aucune démarche auprès des Sociétés de l'Est avant d'avoir vu le président Beauchemin le dimanche suivant à moins que Burns ne meure dans l'intervalle. (ACFA, le 9 août 1936).

Le président du comité spécial fait remarquer qu'à cause de la personnalité de Mgr Breynat, la position est délicate. Il demande que pour maintenir le prestige de l'ACFA de n'appuyer que le principe. (ACFA, le 28 sept 1936).

Le Dr Beauchemin demande alors d'appuyer son travail pour faire l'union sur un candidat. Morrier et Poirier propose alors un vote de confiance dans le travail entrepris par le président. À la fin de l'assemblée spéciale les membres appuient le travail d'union que le président essaie d'accomplir en vue de sa candidature et l'assure du vote préférentiel de l'ACFA. (ACFA, le 28 sept. 1936)

Le président explique que malgré ses nombreuses démarches personne ne veut se désister afin de ne présenter qu'un seul candidat. Or les associations nationales de l'Est ne peuvent rien faire tant que l'ACFA ne les aura pas avisées officiellement de son choix. Il est donc décidé d'appuyer officiellement la candidature du président Beauchemin. On suggère aux cercles d'appuyer la candidature du Président-général. (ACFA, le 8 nov. 1936).

1938

La session fédérale siège depuis bientôt trois semaine en février 1938. On nous a déjà annoncé la nomination de deux sénateurs ontariens mais on n'a plus entendu un mot au sujet des autres sièges sénatoriaux. Mais l'aurons-nous enfin notre sénateur?

La nomination de M. Patrick Burns en 1931 brisait la généalogie canadienne-française attachée au siège: de Côté, Forget, Roy et Lessard. Le Canada français attend avec impatience la nomination d'un Canadien français au fauteuil sénatorial (L.S., le 23 fév. 1938).

Le 27 février 1938, M. Vallée, membre de l'Exécutif de Bonnyville, propose que l'ACFA envoie un télégramme à l'hon. McKenzie King lui demandant la nomination d'un sénateur canadien-français pour l'Alberta et lui laissant le choix du candidat.

On apprend alors que l'Hon Gardiner s'oppose à la nomination. M. Poirier propose donc que lors de la prochaine visite de l'hon Gardiner à Edmonton une délégation de Canadiens français aille le rencontrer. Il faut que ce soit une délégation du parti libéral. Le parti libéral est intéressé politiquement parce qu'il a besoin des Canadiens français de l'Alberta. On nomme alors un comité pour organiser une délégation pour lui demander la nomination d'un sénateur canadien français sans mentionner aucun candidat. (ACFA, le 27 fév. 1938).

Le 18 juin 1938, le comité chargé de la délégation de libéraux canadiens-français auprès de Gardiner fait son rapport. Suite à une assemblée préparatoire à St-Joachim on a décidé que MM. Tremblay, Pilon et Côté seraient les porte-parole. Puis on a organisé une grande délégation de libéraux canadiens-français venus de plusieurs centres de l'Alberta.

Gardiner a félicité les orateurs mais il a laissé entendre qu'il s'agit de nommer un sénateur catholique mais pas nécessairement canadien-français. D'après lui, les provinces de l'Ouest forment un groupe et on ne peut prétendre que chaque province a droit à un sénateur pour représenter la minorité.

La délégation a envoyé une autre pétition au Gouvernement Fédéral par la suite. (ACFA, le 18 juin 1938).

Le comité permanent a aussi décidé de faire des démarches collectives et individuelles afin d'obtenir un sénateur canadien-français (ACFA, le 11 déc. 1938).

À compter du 22 juin 1938, plusieurs articles sont publiés dans *La Survivance* au sujet de la représentation au Sénat de la minorité franco-albertaine. Ces articles ne sont pas signés mais ils portent tous sur le même thème: la perte des droits acquis par les années de travail à savoir la représentation au Sénat de la minorité franco-albertaine.

Le 7 juillet 1933, l'honorable R.B. Bennett premier ministre du Canada nommait M. P. Burns de Calgary pour succéder au Sénateur Lessard. Suite à la mort du Sénateur Burns quatre ans après sa nomination les Franco-Albertains ont fait valoir auprès de autorités à Ottawa leur droit de représentation au Sénat. De tous les candidats qui moussaient alors leur candidature, M. L.A. Giroux député provincial de Grouard semblait être l'un de ceux qui avait beaucoup de chance. Mais la mort devait le réclamer avant même que le siège fut vacant. Le travail par la suite fut intense mais après tout cela les Franco-albertains attendent encore la nomination de leur sénateur le 22 juin 1938.

1939

À l'occasion de la nomination de M. McKinnon comme ministre, le chef du secrétariat lui a envoyé une lettre de félicitations et lui a demandé d'utiliser son influence pour obtenir la nomination d'un sénateur canadien-français pour l'Alberta. Le ministre a promis son appui. L'ACFC a aussi promis son appui (ACFA, le 5 mars 1939).

1940

Le 28 avril 1940, les membres de l'Exécutif prennent connaissance des lettres de félicitations de l'ACFA adressées au Premier ministre du Canada à la suite de la nomination du sénateur Blais et au sénateur lui-même (ACFA, le 28 avril 1940).

J. La conscription (le cas Lavoie) et la réhabilitation

1939

La Survivance du 15 novembre 1939 publie un article intitulé "Pour l'enrôlement des Canadiens français". On dit que les Canadiens français de l'Alberta qui le veulent peuvent faire partie du fameux régiment "Royal 22^{ième}" de la ville de Québec. D'après une décision récente, ce régiment recrutera ses membres non pas seulement au Québec mais parmi les Canadiens français de tout le Canada. La contribution de l'Alberta a été fixée à 100 hommes et Edmonton est le seul poste d'enregistrement de toute la province. On fait appel aux Canadiens français des autres provinces non pas que l'enrôlement est difficile mais pour donner un caractère national au Royal

22^{ième} qui fait partie de la troisième brigade d'infanterie de la première division canadienne qui doit être expédiée outre-mer. (*L.S.*, le 15 nov. 1939).

1940

Plusieurs Canadiens français de l'Alberta dont les principaux officiers de l'ACFA envoient un télégramme collectif à l'hon E. Lapointe appuyant l'enregistrement et la conscription pour fins nationales. (*ACFA*, le 8 sept. 1940). On dit que le télégramme a eu un bon effet et a rendu service à l'Hon. Lapointe.

Lors de l'enregistrement national du mois d'août 1940, le Dr Beauchemin, M. Poirier et le Père Breton ont envoyé des lettres et des télégrammes à l'hon Lapointe et M Jules Castonguay Registraire en chef du Canada pour obtenir des formules françaises pour les francophones de l'Alberta. M. Castonguay a fait des efforts qui malheureusement n'ont pas eu les effets souhaités. Il dit n'avoir jamais reçu de demandes semblables dans le passé.

J. La conscription (le cas Lavoie) et la réhabilitation

1941

Le Gouvernement du Canada vote en 1940 le "National Resources Mobilization Act" qui force les familles à s'inscrire auprès du Gouvernement.

M. Alex Lavoie de Legal refuse de s'enregistrer en anglais en août 1941 et il fait signer un papier en ce sens par le registraire local. Après diverses démarches, il trouve un endroit où il y a des formules françaises et il s'enregistre mais trop tard selon le Magistrat de Police McKeen de Westlock qui l'a sommé de comparaître. M. Lavoie demande l'appui de l'ACFA. Quelle attitude prendre s'il est condamné ? Après étude de la question on suggère que l'on se serve de moyens politiques en faisant pression sur le Magistrat McKeen par l'intermédiaire de M. Louis Normandeau. (*ACFA*, le 19 janvier 1941).

Le Magistrat a répondu à M. Normandeau qu'il était obligé d'interpréter la loi mais qu'il n'imposerait qu'une sentence minimum, de 25\$ et aux frais qui se chiffrent à \$50. M Lavoie retient les services de Lionel Tellier pour se défendre et il fait appel. (*ACFA*, le 27 avril 1941). On apprend par la suite que le juge Dubuc l'a acquitté. M. Omer Héroux a lancé dans *le Devoir* une campagne de souscription qui a rapporté plus de mille dollars à M. Lavoie. Celui-ci ne veut pas garder cet argent pour lui. Il a l'intention de le donner à des œuvres nationales. (*ACFA*, le 10 août 1941).

1942

Il faut songer à nous organiser et à voir à ce que les nôtres qui sont dans l'armée canadienne soient réhabilités et qu'ils soient placés parmi les nôtres à leur retour. Le président demande que le secrétaire s'abouche avec les paroisses pour avoir la liste complète des noms des Canadiens français dans l'armée afin de pouvoir préparer leur retour et que cette liste lui soit remise afin de la passer au Comité permanent qui peut faire beaucoup pour nous. On suggère aussi que le Comité se documente sur le plan de réhabilitation du Fédéral. (*ACFA*, le 8 no. 1942).

1943

La Survivance rapporte que la paroisse Saint-Joachim compte 62 militaires. Deux jeunes sont déjà morts au champ d'honneur. Il s'agit de Paul Turgeon et d'Augustin Turgeon.

Le 5 mai 1943, *La Survivance* publie le nom de tous les militaires canadiens-français. Le nombre se chiffre à 837 et cela n'inclut pas les statistiques d'une dizaine d'endroits. La paroisse de

Morinville a l'honneur de compter parmi ses 58 militaires canadiens-français deux jeunes qui ont reçu la Médaille de Distinction militaire l'une des plus hautes décorations.

K. Demandes de services francophones

1. *La Baie d'Hudson*

L'ACFA a demandé la liste des commis bilingues à M MaKenzie, surintendant de la Baie d'Hudson à Edmonton. En réponse celui-ci répond qu'il y a un interprète au 2^e étage et que les clients de langue française peuvent s'adresser au bureau de renseignements pour service en français.

On reconnaît que la question est délicate et qu'il n'est pas approprié de dicter une ligne de conduite à une maison d'affaire. Le Dr Beauchemin répond que la lettre envoyée à la Baie était simplement une demande de renseignement afin d'éviter une perte de temps puisque les Canadiens français viennent au bureau de l'Association et que dans certains cas demandent au secrétaire de les accompagner. Si on encourage nos gens à s'adresser en français le nombre de position comme commis bilingues augmentera forcément. (*ACFA*, le 14 oct. 1934).

2. *Eaton*

En janvier, Mlle Julie Châtain se plaint du fait que Eaton lui avait promis de l'emploi dans le département des commandes par la poste mais qu'elle n'avait jamais reçu la nomination. Elle demande à l'ACFA de l'aider à obtenir cette position. On suggère que l'Association appuie plutôt l'idée première de Eaton d'avoir un bureau français plutôt que d'aider une personne en particulier. (*ACFA*, le 20 jan. 1935).

3. *Monnaie bilingue*

Le secrétaire est chargée d'envoyer une lettre de protestation à la Banque Centrale et d'en envoyer une copie au ministre des Finances au sujet de la difficulté d'obtenir les billets français. Il est aussi décidé que le secrétaire envoie des en-têtes de pétition dans tous les cercles pour les faire signer par les membres et on demande aux secrétaires des cercles de les renvoyer au secrétariat pour que nous les fassions parvenir à qui de droit (*ACFA*, le 28 avril 1935).

Le 26 mai 1935, le secrétaire donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M Brodeur, gérant local de la Banque canadienne nationale, dans laquelle il dit qu'il soumettra la question aux autorités pour obtenir des billets de 5\$, 10\$ et 20\$ libellés en français. (*ACFA*, le 26 mai 1935).

L'ACFA demande au secrétaire d'écrire au Premier ministre et à tous les membres du Cabinet au sujet de la monnaie bilingue. Il est aussi chargé d'envoyer copie de cette lettre au secrétariat de la St-Jean-Baptiste de Montréal et à M. Rodolphe Laplante notre représentant dans l'Est. Cette décision a été prise à la suite d'une lettre du Cercle de Donnelly qui fait remarquer le changement de monnaie qui surviendrait à la suite de la mort du Roi George. (*ACFA*, le 22 mars 1936).

Le 15 décembre 1935, le secrétaire est chargé d'écrire à M Lapointe au sujet de la monnaie bilingue pour lui demander de voir à ce que les futurs contrats soient donner pour la monnaie bilingue.

4. Billets de chemin de fer bilingues

L'ACFA se propose d'écrire au *Canadian Passenger Association* pour les féliciter de l'émission des billets bilingues pour le clergé. Le secrétaire devra aussi écrire à la Commission des chemins de fer pour mentionner ce que la *Canadian Passenger Association* a fait et demander que tous les billets de chemin de fer soient bilingues. (ACFA, le 15 déc. 1935).

5. La Constitution canadienne

Sur proposition de MM Poirier et Tremblay un comité est nommé pour étudier la question de la refonte de la Constitution du pays en vue de protéger nos droits. Le père Gobeil est président du comité. (ACFA, le 15 déc. 1935).

En février 1937, on demande aux membres de l'Exécutif de bien vouloir recueillir les opinions des Anglais au sujet des changements qui s'annoncent pour l'Acte de l'Amérique du Nord. (ACFA, le 24 fév. 1937).

6. Traduction

On demande au secrétaire d'écrire au Ministre de l'agriculture pour demander la traduction française de la brochure "Cost of Producing prime crops in Western Canada". Plusieurs membres de l'Exécutif s'engagent à écrire aussi. (ACFA, 22 déc. 1936).

7. La police montée

Une lettre sera envoyée à M Tremblay lui demandant de nous obtenir le nombre de police montée par nationalités. (ACFA, le 27 jan. 1937).

Ayant reçu une liste complète de tous les officiers et constables canadiens-français en Alberta qui donne sept noms, il est décidé que le secrétaire demande au père Routhier de faire faire des pétitions des contribuables de sa région pour obtenir des constables de langue française. Ces requêtes seront envoyées au procureur-général l'hon Hugill, aux députés canadiens-français et à M. Holder, député de St-Albert. L'ACFA appuiera en autant qu'elle le pourra. (ACFA, le 11 avril 1937).

8. Avis de douanes

Le père Routhier se plaint du fait que les avis de douanes soient exclusivement en anglais. Le secrétaire général devra écrire au Ministre du Revenu National à ce sujet (ACFA, le 27 jan. 1937).

9. Cachets bilingues pour poste aérienne

M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, nous demande d'écrire au ministère des Postes pour obtenir des cachets bilingues pour poste aérienne non seulement dans la Province de Québec mais aussi dans les autres provinces. Nous avons déjà obtenu ces cachets bilingues et à Edmonton et à Morinville donc il n'y a pas eu lieu d'écrire. (ACFA, le 5 mars 1939).

M. Arvisais, le secrétaire de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa demande à l'ACFA d'écrire au ministre des Postes pour obtenir un publiciste bilingue.

10. Positions bilingues

Le secrétaire est chargé de demander à l'Hon Sénateur Blais de nous procurer la liste des positions du Service civil fédéral en Alberta. (ACFA, le 28 avril 1940).

11. Formules bilingues pour les caisses populaires.

Le Dr Beauchemin suggère que l'ACFA demande au Gouvernement provincial des formules françaises pour les caisses populaires organisées par les Canadiens français. (ACFA, le 28 sept. 1940).

En ce qui a trait aux formules françaises pour les Caisses populaires, le père Fortier a vu M Gould fonctionnaire du Gouvernement. Ce dernier approuve en principe le projet mais il n'a pas les ressources nécessaires. Il compte publier une section française dans le Bulletin des caisses populaires de l'Alberta. Quoi qu'il en soit le père Fortier a vu au Congrès de Winnipeg M. Cyrille Vaillancourt, gérant-général de la Fédération des caisses populaires de la province de Québec et il est prêt à nous envoyer sur demande une série complète de formules françaises. (ACFA, le 10 août 1941).

Le 12 avril 1942, le père Fortier annonce qu'il a reçu des formules françaises de comptabilité pour les Caisses populaires. Il faut approcher le département des Caisses populaires afin de faire accepter ces formules pour les Caisses canadiennes françaises de la province.

12. L'unité canadienne

Le Colonel Mess, président du *Canadian Club*, donne à Calgary une conférence sur la nécessité de travailler à l'unité canadienne. Les deux groupes français et anglais s'ignorent mais devraient se rapprocher. Le Dr Beauchemin a profité de l'occasion pour mentionner les difficultés au sujet de la radio et le Colonel a noté cela. (ACFA, le 19 janvier 1941).

Devons-nous envoyer un ou des représentants aux assemblées du *Council for Canadian Unity* se demandent les membres de l'Exécutif. Non. Mêlons-nous de nos affaires: nous en avons assez!

13. Chef de gare bilingue

Les Canadiens français de St-Paul demande un chef de gare bilingue. Le père Fortier a écrit à MM Hungerford, Gagnon, Devenish (à Winnipeg) et MacKinnon (surintendant d'Edmonton. C'est un M. Bennett qui est nommé. On dit qu'il a déjà su le français. Le seul moyen de régler l'affaire dit Beauchemin c'est de boycotter le Chemin de fer National, par le camionnage. Il faut écrire aux gens de St-Paul de s'organiser localement C'est par une pareille pression que les gens de Saskatoon ont forcé le Chemin de fer national à rouvrir l'hôtel Besborough. (ACFA, le 19 jan. 1941).

14. L'hôpital général

On informe l'Exécutif qu'on ne peut pas se faire comprendre en français au bureau de l'Hôpital général. On demande à M Fontaine d'écrire aux autorités de l'Hôpital pour se plaindre. Si l'on n'y remédie pas, l'AFA s'en mêlera et on demandera à tous nos centres de s'en mêler car l'Hôpital reçoit des patients de tous nos centres. (ACFA, le 7 mars 1944).

15. Médecin francophone

M. Sicotte de Falher désire obtenir un médecin canadien-français pour ce district. Le Dr Beauchemin lui répond que cela est presque impossible car les médecins du Québec sont pratiquement obligés d'entrer dans l'armée. Le Président va continuer ses efforts. Le 30 avril le Dr Lefebvre a écrit en Ontario et le père Breton a écrit aux journaux de la Province de Québec. (ACFA, le 4 juin 1944).

16. Allocations familiales

L'ACFA participe au mouvement qui demande des formules bilingues pour les allocations familiales. Le Dr Beauchemin a écrit à tous les ministres fédéraux. L'hon. Saint-Laurent lui a répondu que les chèques bilingues s'en viennent. (ACFA, le 2 déc. 1945).

L. L'église

1. Les curés irlandais

1934 - 1935

Lors de la réunion de l'Exécutif du 9 septembre 1934, Madame Dupuis parle de l'article publié dans *La Survivance* au sujet des curés irlandais dans les paroisses canadiennes-françaises. Selon elle, cela a été le coup de mort pour St-Edmond car l'abbé Woodhouse a été nommé curé immédiatement après cet article. Plusieurs personnes de langue française ne veulent pas l'accepter parce qu'il est anglophone. Mme Dupuis demande à ce que quelques membres de l'Exécutif soient présents lors de la prochaine assemblée du cercle. Le père Fortier et M. Julien se portent volontaires.

2. Messe de reconnaissance

Le père Routhier demande que les cercles fassent dire une messe de reconnaissance des faveurs obtenues en 1934 et que les efforts soient bénis en 1935. (ACFA, le 16 déc. 1934).

3. Changement de nom

Le père Fortier aimerait changer le nom de l'ACFA en L'Association Catholique française de l'Alberta. La question est référée au Comité du Congrès. (ACFA, le 20 janvier 1935).

4. Le Pape à la radio

Le 28 avril 1935, le père Routhier fait remarque que la Commission canadienne de la radio (CCR) n'a pas diffusé le discours du Pape à la radio bien que la moitié de la population du Canada aurait été intéressée et bien qu'il ait été diffusé aux États-Unis où seulement 17% de la population est catholique.

On suggère que le président écrive au Cardinal Villeneuve pour lui demander des directives. Si un mouvement de protestation est commencé, l'ACFA emboîterait le pas. Le Cardinal répond en mai 1935 que l'ACFA devrait communiquer à ce sujet avec la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

5. La visite du délégué apostolique

Le délégué apostolique arrivera à Edmonton le 14 juin 1935.

6. Les écoles

Semble-t-il qu'à l'automne de 1935 une propagande est déclenchée contre l'athéisme dans les écoles. Un comité composé du père Forcade, du père Gobeil et de M. Pilon est mis sur pied avec le mandat d'étudier la question et de préparer un rapport. (ACFA, le 3 nov. 1935).

Un mois plus tard, en décembre 1935, suite à des suggestions de *La Survivance des Jeunes* on écrit à 20 écoles leur demandant des suggestions pour un plan général devant servir à rechristianiser nos écoles.

7. Anneau épiscopal

En juin 1938, M Pilon mentionne que l'ACFA s'est jointe à la paroisse St-Joachim pour offrir un anneau épiscopal à Mgr Ubald Langlois o.m.i., vicaire apostolique de Grouard et que M. Pilon lui-même a contribué la somme de 10\$ et cela en reconnaissance des services que Mgr Langlois a rendus à l'ACFA et parce qu'il a beaucoup de cercles de l'Avant-Gardes de l'ACFA dans son vicariat. M. Pigeon remarque que la contribution de l'ACFA devrait plutôt être destinée aux œuvres du vicariat. L'Exécutif est d'accord. (ACFA, le 18 juin 1935).

8. Le concours de l'autorité religieuse

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 5 mars 1939, on souligne le fait qu'au Manitoba Mgr Yelle permet aux membres de l'Exécutif de parler à l'église au sujet de l'Association. M. Tremblay veut savoir si nous serions endossés par notre Archevêque. On propose alors que le Dr Beauchemin et le père Fortier aillent rencontrer Mgr Macdonald (qui a remplacé Mgr O'Leary en 1938) à ce sujet afin de voir s'il donne une adhésion positive à l'ACFA et s'il encourage ses prêtres à agir en ce sens. "*Il faudrait lui faire admettre l'ACFA comme véhicule d'apostolat laïque.*" (ACFA, le 5 mars 1939).

Suite à la visite du Dr Beauchemin et du père Fortier, Mgr l'Archevêque leur a dit que non seulement il n'a aucune objection contre l'ACFA mais qu'il est en faveur de l'Association. Toutefois, il ne croit pas opportun de pousser les curés à appuyer la perception en faveur de l'ACFA à cause des finances précaires de plusieurs paroisses.

9. Congrès des prêtres.

1943

Depuis la fermeture du Collège des Jésuites, il y a à s'inquiéter sur la situation. Lors de la rencontre de l'Exécutif du 21 mars 1943 on se pose la question "*Que pouvons-nous faire pour remédier à cette situation?*" Semble-t-il que depuis trois mois il y a eu des réunions de patriotes et des consultations avec d'autres dans le but de prendre connaissance de nos effectifs.

Le 21 février 1943, une délégation s'est rendue à Morinville pour rencontrer Mgr Pilon et pour le consulter sur l'opportunité d'une réunion du clergé français de cette province dans le but de discuter les problèmes religieux, scolaires économique et sociaux. Mgr Pilon est en faveur car cela

permettrait aux laïques et aux religieux de se rapprocher les uns des autres. M. Poirier, le président Beauchemin et le secrétaire Hébert se sont rendus chez Mgr MacDonald pour lui exposer le plan. Son excellence se dit très enchanté du projet surtout en ce qui regardait la visite des écoles par le père Fortier qui doit revenir parmi nous pour reprendre ses activités scolaires.

La rencontre du clergé est fixée au 12 et 13 mai prochain. (ACFA, le 21 mars 1943).

Lors du Congrès des prêtres de langue française tenu au mois de mai (ACFA, le 30 juin 1943), Mgr Pilon, président du comité de convocation ne s'est pas rendu par oubli chez Mgr MacDonald pour lui présenter l'agenda de discussion et en même temps pour l'inviter à assister et à prendre la parole. Ayant pris connaissance de l'oubli, le secrétaire se hâta deux jours avant la tenue des assises d'envoyer une invitation à Son Excellence. La réponse de Mgr MacDonald semble impliquer que l'oubli était intentionnel. Le président Beauchemin demanda à M. l'abbé Ketchen et au père Fortier d'entrevoir son excellence et de lui expliquer les choses.

1944

La prochaine réunion des prêtres canadiens-français de l'Alberta à Edmonton aura lieu les 10 et 11 mai 1944. Le Dr Beauchemin demande au père Fortier de préparer un rapport sur la question scolaire pour cette rencontre. Il demande aussi à M. Normandeau un rapport sur la colonisation et au Père Migneault un rapport sur la Société d'enseignement postsecondaire. Le Dr Beauchemin et le Père Breton présenteront un rapport sur la question de la radio française. (ACFA, le 30 avril 1944).

La réunion a eu lieu mais à cause de la mauvaise température les prêtres ne furent pas nombreux. Mgr MacDonald honora les membres de sa présence et remis de précieuses directives aux participants.

Puis il y a eu un échange de vue très intéressant entre les prêtres suite auquel on demanda au père Fortier de faire parvenir aux prêtres canadiens-français des listes de livres, brochures, revues qui seraient utiles pour la propagande catholique et pour la propagande française. Le père Fortier demanda à l'Exécutif de l'autoriser à faire venir le catalogue intitulé *Lectures et Bibliothèques* de la librairie Fides et d'en faire parvenir une copie à chacun de nos prêtres canadiens-français avec les hommages de l'ACFA. On propose alors que le Comité du concours paye le coût des livres. La proposition est adoptée. (ACFA, le 4 juin 1944).

1946

En janvier 1946, le Dr Beauchemin présente aux membres de l'Exécutif le plan préparé par M. l'abbé Émile Brière pour le Congrès des prêtres de langue française qui aura lieu en mai 1946. Ce plan sera présenté à l'Archevêque. Le père Breton propose que l'on nomme quelques prêtres pour organiser le congrès. On est d'avis que cette tâche ne revient pas aux laïques et on se demande même s'ils devront y assister. La question sera laissée à l'initiative des organisateurs. On demande alors à M. l'abbé Brière de constituer son comité des pères Gaudet, Patoine et Fortier et de M. l'abbé Langevin. On prie Mgr Pilon de bien vouloir agir à titre d'interprète auprès de Mgr l'Archevêque. M Poirier propose que les laïques payent un banquet pour les prêtres en hommage de leur respect et que ce banquet permette aux prêtres et aux laïques de se rencontrer. (ACFA, le 20 jan. 1946).

10. L'anniversaire des pères Oblats

En 1941, les Oblats de Marie-Immaculée célèbrent le centième anniversaire de l'arrivée de leurs premiers missionnaires en terre canadienne. (*D'année en année*, p. 225)

VIII. Éducation

A. Études postsecondaires

1. *L'école normale*

On devrait choisir parmi les RR.SS. pour donner les cours de pédagogie de l'ACFA, suggère le père Routhier le 9 septembre 1934. Il suggère aussi que le père Fortier demande aux instituteurs et institutrices ainsi qu'aux commissions scolaires d'écrire au Gouvernement pour demander un cours bilingue à l'école Normale.

Le 17 février 1935, le secrétaire avise les membres de l'Exécutif qu'il est question d'ouvrir l'école normale d'Edmonton en septembre et qu'il y aurait une ouverture pour un professeur d'écriture. On suggère le nom de M Leclair qui s'est classé deuxième dans un concours pour tout l'Amérique du Nord.

En janvier 1940, le père Patoine o.m.i. s'offre d'organiser un cercle d'études pour les normaliens et les normaliennes catholiques de langue française. On le nomme alors directeur de ce cercle. Dans un premier temps, alors qu'il explique le travail du comité, le directeur rapporte qu'il a demandé aux normaliens canadiens-français quels sont leurs problèmes, et ce que l'École normale ne leur donne pas et ce qu'ils désirent. Les normaliens ont demandé des cours d'apologétique, d'enseignement du catéchisme, du français et de l'action catholique.

Dix-huit élèves de l'École normale ont assisté à au moins une rencontre du cercle. Or pour rendre les rencontres plus attrayantes, le père Patoine fait servir le thé à la fin de chaque séance. M. Poirier, membres de l'Exécutif, propose que l'on étende le cours d'apologétique à d'autres jeunes. (ACFA, le 14 janv. 1940).

Le père Fortier prend la direction du cercle d'élèves catholiques de langue française de l'École normale en avril 1941.

En janvier 1944, le père Fortier a constitué un nouveau cercle avec les élèves catholiques de langue française entrés à l'École normale en novembre. De concert avec M. Pilon, il leur a donné un cours sur les droits scolaires des catholiques des Canadiens français de l'Alberta et il leur a fait donner des cours sur l'enseignement du catéchisme et du français par la soeur Aimée-du-divin-cœur de l'Assomption. Le 20 septembre on organise de nouveau un cercle de normaliennes catholiques de langue française (ACFA, le 5 nov. 1944).

2. *Conseil national des Études postsecondaires*

L'ACFA veut proposer le nom du recteur du Collège des Jésuites pour faire partie du Comité national d'études postsecondaire comme représentant de l'Alberta.

3. *Les cours de pédagogie*

L'ACFA organise les cours de pédagogie depuis 1933. En 1934, les cours ont été donnés à Edmonton St-Paul et Falher. En juillet 1935, les cours de pédagogie ont lieu à l'école séparée d'Edmonton. Le cours sont donnés par Marcel Denault, Soeur aimé-du-divin-cœur, religieuse de l'Assomption, le père Fortier et la Soeur Marie Elizabeth des Filles de Jésus. (L.S., le 17 juillet 1935). Malheureusement, l'ACFA n'a pu organiser les cours à l'extérieur de la ville mais espère le faire l'année suivante

Pour mieux répondre aux besoins des enseignants, le Comité de l'enseignement de l'ACFA décide de faire des démarches auprès du ministère de l'Éducation pour obtenir que nos cours de pédagogie française soient introduits dans les cours d'été du Département comme complément à la loi scolaire qui autorise l'enseignement du français dans nos écoles.

"This course will be given in French. It has been organized for French-speaking teachers to help them in teaching the "Primary Course in French" authorized in elementary grades under Section 146 of the School Act. This Course will have the same purpose and scope as Primary English I and II. "

En avril 1936 on apprend que les cours de pédagogie sont officiellement inclus dans le programme des cours d'été à l'Université grâce au travail du MM. Pilon et LeBlanc. Le cours sera donné du 6 juillet au 7 août 1936.

En 1939, le père Fortier informe les membres de l'Exécutif que les cours d'été donnés par le Département ont été suspendus à cause des nombres insuffisants.

4. L'Association d'enseignement postscolaire.

1941 - 1946

La Société d'enseignement postscolaire section française de la Société d'éducation adulte est fondée à l'occasion du congrès général de l'ACFA en 1941. Le président est Paul Hogue de Morinville. L'organisme a pour but le perfectionnement de l'éducation des adultes et l'amélioration de la condition des francophones à tous points de vue, (*D'année en année*, p. 225).

Lors de la réunion de l'Exécutif du 15 février 1942, le père Breton croit que l'Association d'enseignement postscolaire ne pourra pas faire beaucoup tant que l'on n'aura pas obtenu un octroi de Carnegie. En attendant, le poste radiophonique de l'Université a déjà diffusé une série d'émissions françaises. Cette initiative a été rendue possible grâce à l'obligeance du Département d'extension et la *U of A* et de son directeur M. Donald Cameron. Ces programmes de radio attirèrent des commentaires flatteurs à la Société d'enseignement postscolaire. Voici par exemple ce que les autorités de CKUA ont écrit au vice-président;

"The French program was very well received, and we wish you could convey our thanks to the various people who took part" (ACFA, le 27 mai 1942).

Aussi, certaines paroisses s'organisent. On a déjà établi des cercles d'artisanat à St-Paul, Bonnyville, Ste-Lina, Donnelly, et Falher. Ces cercles d'artisanat sont sous l'égide de La Société d'enseignement postscolaire.

La Société s'est aussi grandement intéressée au mouvement des Caisses populaires. En 1942, 12 caisses populaires canadiennes-françaises représentent presque 25% du total des caisses de la province (*ACFA*, le 27 mai 1942).

Parmi les plans pour l'avenir de la Société on inclut la Fondation de nouveaux cercles d'adultes, le développement des Caisses populaires et du mouvement coopérative, l'organisation de bibliothèques paroissiales, la publication de brochures pour les cercles d'étude, de programmes de radio, l'organisation de cours d'enseignement ménager, le développement dans tous les centres des cours d'artisanat a déjà été entrepris, et l'encouragement aux arts, métiers, festivals, cercles dramatiques etc... (*ACFA*, le 27 mai 1942).

Malheureusement, les comptes rendus des rencontres de l'Exécutif ne rapportent pas les décisions de *Carnegie* en 1942. Toutefois, la question d'octrois de la *Carnegie Corporation* revient sur le tapis en 1943 alors que le Président Beauchemin se met en communication avec M. l'Abbé d'Eschambeault du Manitoba dans le but d'organiser une rencontre des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pour que ces trois provinces travaillent conjointement pour l'obtention d'octrois de la *Carnegie Corporation*. Une fois de plus on ne rapporte pas les résultats des démarches prises.

À compter de 1943, la Société d'enseignement postsecondaire est très active. Dans le but de préparer un cours de dirigeants et de chefs de file et aussi en vue d'unir les Caisses populaires françaises de la province, la Société a l'intention de lancer un bulletin d'information sur les activités postsecondaires de la province. Semble-t-il que M. Marion, secrétaire national français de la Société Canadienne d'enseignement postsecondaire qui présente des cours de littérature canadienne au Manitoba, exprime le désir de visiter la Saskatchewan et l'Alberta en juin 1943 (*ACFA*, le 30 juin 1943).

Plusieurs personnes ont exprimé le désir de se perfectionner dans l'étude de la langue française et on a confié la tâche bien agréable de voir à la réalisation de ce désir à la Société d'Enseignement postsecondaire. Un comité spécial a été élu. Le président est Mme Harry Tremblay. Les professeurs de ces cours seront le père Jean Patoine, supérieur du Juniorat St-Jean et le père Séverin Pelletier, professeur de Rhétorique au Juniorat, se chargera d'un cours de littérature française. Le but du cours est le sainte Parlons français mais parlons-le bien. (*L.S.*, le 1 déc. 1943).

En avril 1944, on informe les membres de l'Exécutif du grand succès obtenu par les cours de français donnés par le père Patoine, les pères Mignault s.j. et Fortier s.j. sous l'égide de la Société d'enseignement postsecondaire. Le Comité du concours de français donne 50\$ aux personnes qui donnent des cours de pédagogie catholique et française aux normaliens. (*ACFA*, le 23 janvier 1944).

En juin 1944, des cours de coopération sont donnés à St Paul sous la direction de la Société d'enseignement postsecondaire. En août de la même année, la Société fait venir le père Lévesque O.P. pour qu'il donne une conférence en ville et des cours de coopération à Falher. Et enfin, en novembre 1944, alors que M. Baril donne le rapport de la Société d'enseignement postsecondaire, on commente sur le succès des lundis littéraires, à savoir des cours de français pour adultes. On fait des démarches pour ouvrir un comptoir artisanal et on prépare un programme de conférences à la radio. En 1944, le père Tourigny remplace comme secrétaire le père Mignault s.j. qui a quitté Edmonton.

En 1946, M. Baril, président de la Société, rapporte que le père Pelletier a représenté la Société à la convention de Québec au début de février. Il a obtenu la promesse suivante: si l'Exécutif central reçoit 5 000\$, la Société en aura 3 700\$ de ce montant. L'Exécutif est très satisfait du travail du père Pelletier et on le félicite. (*ACFA*, le 19 mars 1946).

5. L'équivalence des diplômes

Le 6 août 1939, M. Tremblay informe les membres de l'Exécutif du fait que les jeunes canadiens-français qui vont étudier dans les institutions françaises de l'Alberta n'ont pas de crédits du Département de l'Éducation pour leurs études. Un mois plus tard le père Fortier revient sur la question en disant que les Canadiens Français qui étudient aux écoles libres ont certains crédits du Département de l'Éducation pour leurs études. (*ACFA*, le 17 sept. 1939).

B. La librairie et les bibliothèques

1. Les bibliothèques paroissiales et scolaires

M Lambert annonce la fondation d'une bibliothèque paroissiale à Picardville aux membres de l'Exécutif le 16 décembre 1934. Il aimerait l'appui de l'Exécutif afin d'obtenir le plus grand nombre de volumes possibles. Le père Routhier répond que plusieurs volumes viennent de l'Est pour les concours de français et que quelques-uns sont endommagés. Ces volumes pourraient être remis à la bibliothèque paroissiale de Picardville.

L'année suivante, en mars 1935, le Cercle de l'ACFA de Bonnyville demande à l'ACFA provinciale de fournir quelques livres pour aider à l'organisation d'une bibliothèque paroissiale. On remet la demande au Comité du Concours de français.

En septembre 1936, le père Fortier fait parvenir une liste demandée par le Consul français au sujet des manuels religieux, scolaires et humoristiques qui pourraient servir dans nos écoles. (ACFA, le 28 sept 1936). Le 8 novembre 1936, selon le secrétaire général de l'ACFA, le secrétaire de la province de Québec serait prêt à donner un certain nombre de volumes écrits par des auteurs canadiens-français. Les livres pourraient servir au Concours de français et aux bibliothèques paroissiales et scolaires.

L'ACFA et l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta inaugurent une bibliothèque scolaire française à Morinville le 15 septembre 1937. Cette bibliothèque scolaire est circulante, les volumes étant circulée d'une école à l'autre. Quand les élèves de l'École Thibault de Morinville auront lu les livres, ceux-ci seront portés à une autre école et les élèves recevront une autre série de livre. Les livres ont été envoyés par la Société Saint-Jean Baptiste du Québec et ils proviennent des élèves de l'Est qui veulent aider. On suggère aussi que les élèves albertains donnent les livres qu'ils ont reçu comme prix au Concours de Français mais seulement après les avoir lus bien sûr. (ACFA, le 22 sept. 1937).

En 1938, le secrétaire général lit une lettre de M. de Larochelle, chef du secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Ce dernier promet d'envoyer des livres encore cette année. Ces livres serviront aux bibliothèques scolaires françaises circulantes de l'ACFA. En juin de l'année suivante, la Société St-Jean-Baptiste envoie trois caisses de livres.

Le 30 avril 1939, le père Fortier transporte à Legal une partie des volumes de la bibliothèque scolaire française circulante installée à Morinville l'an dernier.

Suite à sa visite des écoles de Bonnyville, Fort Kent La Corey et Brosseau en septembre 1940, le père Fortier a établi de nouvelles bibliothèques scolaires françaises aux écoles Plamondon et Dubuc (Vegreville). (ACFA, le 8 sept. 1940).

En janvier 1944, le Comité d'éducation a donné aux curés Mailloux et Thibault des séries de livres français pour leurs bibliothèques scolaires.

À la demande du Comité français de la libération nationale, le secrétaire général de l'ACFA a envoyé au Dr Beauchemin une liste de livres qui seraient utiles pour nos bibliothèques scolaires françaises et pour les cours de pédagogie français. (ACFA, le 30 avril 1944).

2. 33La bibliothèque municipale

Il y quelques années, l'ancien Consul de France M P. Augé avait suggéré de faire entrer le Juge Ford dans la Commission de la bibliothèque municipale afin d'y assurer une amélioration de la série de livres français. M. Pilon qui est alors membre de la Commission indique qu'on désire

un prêtre de langue anglaise pour contrôler le choix des livres à acheter. On laisse la question des livres français à M. Pilon. Ce dernier constate qu'il y a beaucoup de livres communistes français. Après avoir longuement discuté des moyens de remédier à ce problème on décide que le meilleur moyen est d'augmenter considérablement le nombre des bons ouvrages français. (ACFA, le 12 nov. 1939). Quelques mois plus tard, M Pilon indique qu'il demandera à des hommes compétents de lui fournir des listes de livres français à acheter dès que le budget de la Bibliothèque municipale sera voté.

3. Le livre et la librairie Pigeon

1940

M. Pigeon, le libraire canadiens-français, veut savoir quelle attitude prendre à l'égard des instituteurs et institutrices qui lui demandent des grammaires françaises "Robert" et autres livres non autorisés par le Département de l'Éducation. On lui répond qu'il ne faut pas se gêner. Selon M. Pigeon, on vient de publier une série de romans historiques canadiens à 35 sous. Il faut demander à *La Survivance* de publier un article invitant les Canadiens français à se procurer ces romans, dit M Poirier, membre de l'Exécutif. (ACFA, le 8 sept. 1940).

1943

L'édition de *La Survivance* du 5 décembre 1934 rappelle à ses lecteurs l'importance de visiter le magasin Pigeon dont la bibliothèque française est une spécialité. M Pigeon a toujours un assortiment complet de livres de classes pour l'Alberta et la Saskatchewan et il est le dépositaire officiel de l'Ouest pour la maison Albert Lévesque de Montréal reconnue pour ses éditions de volumes canadiens-français (L.S., le 5 déc. 1934).

1945

Le 2 décembre 1945, on souligne la disparition de la Librairie française de M. Pigeon. Cette librairie *"nous permettait de procurer à notre personnel enseignant une foule de livres français, catholiques, non autorisés par le Département, et que l'Alberta Book Store, qui monopolise aujourd'hui la vente des manuels français ne vendra pas."* (ACFA, le 2 déc. 1945). Il faut donc organiser une autre librairie française à Edmonton. Il est question que M. Keroack en organise une.

1946

La Librairie française de l'ACFA à Edmonton occupe un petit coin de l'édifice la survivance. C'est plus un service qu'un commerce et celui-ci est relié au concours de français et à l'AEBA. Maurice Lavallée en est le grand responsable.

En 1955, la Librairie française aura la somme de 1 069\$ en banque et son inventaire sera calculé à 2 516\$. (ACFA, 1948).

La Chambre de commerce des jeunes de Montréal veut répéter le beau geste que la Chambre accomplissait en 1942 en recueillant, pour les frères de l'Ouest, 10,000 volumes français (L.S., le 11 déc. 1946).

4. le Département d'Extension de la U of A

Le Département de l'extension de l'Université dirigé par M Cameron dépense beaucoup d'argent à chaque année pour les bibliothèques. Or selon Pilon, nous fournissons notre part de ces

sommes. Pourquoi ne pas en bénéficier aussi. Devons-nous accepter des livres anglais s'ils nous sont offerts? Ou devons-nous demander notre part d'argent et acheter nous-mêmes nos livres?

L'édition de *La Survivance* du 2 décembre 1936, indique que depuis deux ans déjà le Département de l'extension de la *U of A* travaille à la diffusion du français par la radio. Tous ceux qui veulent apprendre le français doivent s'inscrire auprès du Département et payer une faible cotisation. En retour l'Université leur fournit un manuel de leçons qui correspond aux leçons diffusées et qui donne aux élèves la juste prononciation du français. Les inscriptions à ce cours ont dépassé le chiffre de 500 en 1936. (*ACFA*, le 2 déc.1936).

C. Concours de français

Selon la résolution #17 renvoyée par le Congrès à l'Exécutif, le Concours de Français devrait être remis au secrétariat et que le montant payé par le Comité du concours au secrétaire du concours soit versé à l'ACFA pour aider à payer le salaire d'une sténographe permanente. La résolution est remise au Comité du concours pour étude. (*ACFA*, le 15 août 1934).

1. Participation des membres de l'Exécutif

Il est décidé en septembre 1934 que les membres de l'Exécutif devront se déplacer pour faire la distribution des prix du concours et qu'ils doivent profiter de l'occasion pour faire la propagande de *La Survivance* pendant que le secrétaire fasse ses visites à domiciles. Quelques mois plus tard, l'Exécutif charge le Comité du concours d'organiser les distributions de prix dans le district d'Edmonton et de choisir les membres de l'Exécutif qui devront se rendre à ces distributions. En novembre, le comité du Concours rapporte qu'il a assigné à chaque membre de l'Exécutif l'endroit où il devrait se rendre pour distribuer les prix du concours.

2. Le financement

1935 - 1944

En avril 1935, le Concours de français a 193\$ en caisse et environ 154 volumes qui serviront de prix. Lors de la rencontre de l'Exécutif du 26 avril 1936, M. Pilon fait remarquer que le Comité du concours n'a pas reçu cette année une part de l'octroi du Gouvernement français. C'est un oubli, dit le président, et cette année le Comité du concours recevra un montant double.

En septembre 1936, le Comité du concours de français rapporte un revenu de 693\$ et 705\$ de dépenses. Mais le rapport pour l'année 1935-1936 démontre un surplus de 26.60\$.

Si le Comité du concours reçoit l'octroi du Gouvernement français en 1937, le Concours va boucler. Mais ce qui est un peu inquiétant c'est que les contributions de l'Alberta diminuent. Dans les commissions scolaires mixtes, c'est difficile. Il faut que les commissaires contribuent individuellement. Or plus que la moitié des contributions albertaines viennent des commissions scolaires. (*ACFA*, le 8 août 1937).

Selon M. Lavallée, le secrétaire du Comité du concours, le concours de 1942 a bien fonctionné. Quant à la finance c'est une année-record. Le comité du concours a 500\$ en obligations de la Victoire, 500\$ en obligations du Gouvernement provincial de l'Alberta, 600\$ en banque et 20\$ en main pour organiser le prochain concours qui aura probablement lieu le 16 juin 1944. (*ACFA*, le 23 jan. 1944).

En juin 1944, M. Lavallée demande à l'Exécutif de l'ACFA d'accorder une partie du don du Comité français de la libération nationale au Concours de français. Est-ce que le Comité du

Concours en a besoin? M. le curé Ketchen répond que ce n'est pas une question de besoin mais une question de principe car dans le passé on a toujours donné au Comité du concours une partie de l'Allocation du Gouvernement français. Plusieurs membres dont le père Breton soulignent le fait que le Comité du concours n'a pas de besoin urgent alors que l'ACFA aura à faire des dépenses pour la radio française. Plusieurs membres sont d'accord avec le père Breton. Il serait bon que l'ACFA aie un fond de réserve en banque. Le président Beauchemin va demander à M. Duval, premier secrétaire de la Légation française, s'il a des préférences au sujet de la distribution de l'allocation française. (ACFA, le 4 juin 1944).

En août 1944, la question revient sur le tapis. Pourquoi ne pas remettre \$25 au Comité du Concours étant donné les conditions financières favorables du Concours. On suggère aussi que le Comité du Concours se désiste de son droit tout en sauvegardant le principe.

Le 5 novembre 1944, la suggestion du mois d'août est acceptée. Une partie du don du Comité français de la libération nationale sera remise au Comité du concours de français qui va se désister de son droit et remettre la somme mais cette année seulement. L'ACFA a une lourde tâche à savoir l'organisation de la souscription pour la Radio-française-Edmonton ce qui l'oblige à avancer une somme considérable. (ACFA, le 5 nov. 1944).

3. Les nombres

1934

Selon M Lavallée, responsable des concours de français de l'ACFA, 91 écoles ont participé au concours de 1934 avec un total d'environ 3 300 élèves (ACFA, le 20 juin 1934).

1935

M. Belhumeur déclare dans une entrevue avec *La Survivance* que 3 285 élèves sont inscrits dans 81 écoles dirigées par 145 instituteurs et institutrices. Le montant total versé est 390.24\$ et un lot de 185 volumes de prix est déjà parvenu au secrétariat de l'ACFA. Toutefois des renseignements manquent encore car plusieurs écoles n'ont pas fait parvenir leurs statistiques (ACFA, le 8 mai 1935).

Dans l'édition de *La Survivance* du 18 mars, 1936 M Belhumeur rapporte que 86 écoles ont pris part au Concours de française de 1935. Il rapporte aussi que depuis le concours de 1933, il y a eu une augmentation nette de 11 écoles, 75 prenant part en 1933 et 86 en 1935. Sur un total de 3 088 copies corrigées, 348 seulement ou 11 % ont conservé une moyenne en bas de 50%.

1936

En 1936, 98 écoles et 3 760 enfants ont pris part au concours de français. (ACFA, le 24 fév. 1937).

1939 - 1944

En août 1939, 4 300 élèves ont participé au concours de français et les dépenses ont été payées par les donateurs.

Selon M. Lavallée, le secrétaire du comité du concours, le concours de 1942 a bien fonctionné. Pour ce qui est des élèves, les nombres n'ont pas diminué bien que le nombre d'écoles ait un peu diminué.

En novembre 1944, M Lavallée rapporte que le concours a obtenu un grand succès. 80 écoles ont participé et ont présenté 4 000 candidats. Selon le Dr Beauchemin le concours de français est ce qui frappe le plus dans l'Est.

On se demande comment le cours de français est reconnu officiellement en Ontario. M Lavallée va écrire à M Robert Gauthier directeur de l'enseignement français en Ontario pour s'informer.

M. Lavallée fait savoir que les enfants canadiens-français qui ne peuvent pas suivre le cours de français oral du poste de l'Université CKUA en sont exemptés et sont admis à suivre French 1 s'ils produisent un certificat du concours de français de l'ACFA. (ACFA, le 5 nov. 1944).

4. Les officiers et les employés

1935 - 1944

En novembre 1935, M. Tremblay propose que les officiers du Comité du concours de français de l'an dernier soient réélus avec les mêmes pouvoirs que par le passé.

En janvier 1940, les membres du Comité du concours de français sont les pères Forcier o.m.i. et Fortier S.J et M J.-O Pilon.

M Lavallée est réengagé comme secrétaire du concours de français en janvier 1944.

5. L'organisation

1935 - 1936

La Survivance du 20 mars 1935 publie les conditions du concours de 1935. Peuvent y participer tous les élèves des grades 1 à X11. Le concours doit se tenir dans toutes les écoles à une seule et même date: le 29 mai. L'examen doit être passé sous la surveillance d'une personne assermentée autre que l'instituteur. Les copies d'examens devront être remises au surveillant et cachetées en classe pour être immédiatement expédiées au Secrétariat de l'ACFA. (ACFA, le 20 mars 1935).

Cette année encore il y aura trois catégories : A - pour les élèves des pensionnats B - pour les élèves externes des villes et villages et C - pour les élèves qui vont aux écoles de campagne. Il n'y aura qu'un seul et même questionnaire pour chaque grade dans les catégories A.B.C.

Un article en date du 18 mars 1936, fait quelques suggestions très importantes pour les classifications des élèves. Catégorie A - les écoles où il y a une institutrice par grade; Catégorie B - les écoles où l'institutrice a deux grades; Catégorie C - l'école où l'institutrice a plus de deux grades. Ceci permettrait de classer adéquatement les élèves parmi ceux qui ont exactement le même temps alloué pour le français. Ceci donnerait une chance égale parmi les écoles de leurs catégories respectives. (ACFA, le 18 mars 1936).

L'édition du 29 avril 1936 de *La Survivance* publie la liste des conditions du concours et on remarque que les catégories sont en effet ce qui avait été suggéré le 18 mars 1936.

Le comité a reçu de nombreuses félicitations de la part des institutrices pour l'initiative de faire imprimer le questionnaire du grade 1 en gros caractère pour le concours de 1935. (ACFA, le 18 mars 1936).

L'édition du journal du 8 mai 1935 publie la liste des généreux donateurs pour le concours de français. On note de façon particulière le nom des donateurs venant de Montréal, de Québec, de Lévis, d'Ottawa, de France, des États-Unis. Les donateurs de volumes se chiffrent à 63, d'argent à 176, de médailles à 6. Les plus gros expéditeurs de volumes pour 1935 ont été le gouvernement de Québec, le Séminaire de Québec, et les Chevaliers De Carillon de Drummondville.

L'édition du 10 juillet 1935 du journal donne la première liste des lauréats du concours et l'édition du 21 août 1935 donne les listes des gagnants des bourses de l'École normale et des prix provinciaux.

Les résultats des prix provinciaux et bourses du concours de français de 1936 sont publiés dans l'édition du 12 août 1936 de *La Survivance*.

1937

Les conditions du Concours de français de l'ACFA pour 1937 sont publiées dans *La survivance* du 13 janvier 1937. Le concours aura lieu le 28 mai 1937. Il y a très peu de changements sauf ceux apportés aux trois catégories : "A" - Écoles où il y a trois maîtres ou pus "B" - Écoles à deux maîtres "C" - Écoles à un maître.

Le 13 août 1937, les résultats du concours sont publiés dans *La Survivance*.

1938

Le Comité du Concours, dès le commencement du mois de février, a envoyé une lettre à toutes les commissions scolaires bilingues ainsi qu'à tous les instituteurs et institutrices qui enseignent le français dans les écoles bilingues. Les réponses reçues démontrent que l'intérêt va sans cesse grandissant. Les résultats du concours sont publiés dans l'édition du 10 août 1938 de *La Survivance*.

1939

En avril 1939, l'organisation du concours de français est en marche. L'Exécutif propose que l'on demande à M. Lavallée de dresser un plan de l'organisation du concours.

En août 1939, on discute des moyens de présenter les résultats du concours. Doit-on publier le résultat de chaque école séparément ou publier selon l'ordre de mérite en entremêlant les écoles comme par les années passées ? Ou doit-on suivre l'exemple du *Patriote de l'Ouest* qui regroupe sous la rubrique "*Promus avec honneur*" le nom de tous ceux qui ont 70% ou plus avec leurs résultats et le nom de leur école. Sous la rubrique "Promu", le journal regroupe le nom seul de ceux qui ont de 50% à 69%. Les membres de l'Exécutif préfèrent publier le résultat de chaque école séparément.

Selon le secrétaire du Comité des concours, Maurice Lavallée, le concours de 1942 a bien fonctionné. Le président général suggère que l'on remette un volume à chacun des correcteurs et des correctrices des copies d'examen.

En 1946, le compte rendu du 9 juin indique que les finances du Comité permettent de remettre une rémunération aux correctrices, comme par le passé. (ACFA, le 9 juin 1946).

6. Une situation

1939 - 1944

M. O'Brien, secrétaire du Département de l'éducation, a envoyé une lettre à M. Pilon en novembre 1939. Semble-t-il qu'un élève de langue anglaise a mérité un prix du concours de français il y a deux ans mais le prix ne lui a pas été remis. On le réclame auprès du Département et celui-ci demande à l'ACFA de régler l'affaire. Il est intéressant de noter qu'en dépit de l'article du "*Règlement de français*" qui ne permet l'enseignement du français au cours élémentaire qu'aux canadiens français, le département en pratique approuve cet enseignement même aux élèves de langue anglaise. Intéressant comme précédent.

Le 21 mars 1943, l'abbé Ketchen annonce que l'école Sacré-Cœur ne participera pas au concours cette année car les résultats mettent le travail des institutrices des écoles de la ville sous un faux jour. Étant donné que les élèves des écoles de la ville doivent suivre le même grade français qu'anglais et que les élèves de la ville ne sont pas aussi forts que ceux de la campagne, le travail

des instituteurs et institutrices n'est pas apprécié par les parents. De plus on se demande si les si bons résultats des écoles de campagne ne seraient pas le résultat de tricherie. M. Lavallée avoue que les résultats de certaines écoles invitent quelques soupçons sur l'honnêteté des surveillants de l'examen. On décide alors de publier les résultats par point ou par liste alphabétique pour remédier à la situation. Il serait aussi important de mettre les surveillants sous foi du serment pour que les plaintes ne se renouvellent pas. (ACFA, le 21 mars 1943).

Pourquoi ne pas donner une partie des bourses non réclamées du Concours de français à des jeunes filles qui se destinent à l'École d'agriculture suggère M. Fontaine en juin 1944. La question est remise au Comité du concours.

D. Les associations

1. AIBA

1935

En 1935, le père Fortier dit qu'il s'occupe de recruter des membres de l'Association des instituteurs bilingues de l'Alberta durant ses visites aux écoles. Le père Fortier fait aussi connaître que 63 commissaires font partie de l'Association des commissaires bilingues (ACBA) et que l'Association des instituteurs bilingues (AIBA) compte 74 membres. (ACFA, le 28 avril 1935) En mai 1935, le père Fortier avise les membres de l'Exécutif que l'Association des commissaires d'écoles compte maintenant 81 membres et que celle des instituteurs bilingues (AIBA) en compte au-delà de 100. Selon lui, il y a beaucoup de bonne volonté. Lors de ces visites, le père Fortier a aussi rendu service à plusieurs et il prépare un dossier qu'il espère sera utile pour le fonctionnement futur de l'AIBA.

1942

L'Association des instituteurs bilingues de St Paul demande que l'ACFA lance une campagne de bon langage et de bonne lecture française. On espère pouvoir obtenir des volumes pour récompenser ceux qui auront fait des efforts pour se perfectionner (ACFA, avril 1942).

À la convention des instituteurs de l'Inspectorat de St-Paul, l'inspecteur Gibault demande au père Fortier d'organiser la séance française de la Convention. On parlera surtout de bibliothèques scolaires françaises.

1944

Suite à la présentation du rapport du Comité d'éducation du père Fortier à l'Exécutif en date du 5 novembre 1944, M. Lavallée indique que l'Association des professeurs de français de l'Alberta à savoir des instituteurs de français aux Grades IX à XII demande de faire commencer l'enseignement du français au grade VII dans toutes les écoles.

Un congrès régional d'instituteurs a lieu à Bonnyville le 15 novembre 1944. Lors de ce congrès les instituteurs bilingues décident d'envoyer une résolution appuyant la demande de l'ACFA au sujet de l'augmentation de l'enseignement du français dans les *High Schools* bilingues. Lors du banquet, le père Fortier se trouve assis près de l'Hon. Ansley, ministre de l'Éducation. Il lui parle longuement de ses démarches au sujet du français et le ministre de l'Éducation l'invite à aller le voir à ce sujet

1946

De concert avec M Chauvet, le père Fortier a manœuvré pour obtenir en faveur des institutrices bilingues un surcroît de salaire vu qu'il y a surcroît de travail.

Jean Patoine fonde un jardin d'enfance dans la paroisse Saint-Joachim. Les Sœurs de l'Assomption ont accepté la direction. (*D'Année en année*, p. 234).

L'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta (AEBA) est fondée en 1946. L'AEBA est responsable de préparer des programmes adéquats pour l'enseignement du français. L'association organise pendant plusieurs années des sessions de cours d'été au Collège Saint-Jean au bénéfice des professeurs bilingues. En fait, l'AEBA s'occupe de tout ce qui touche l'enseignement du français et de la religion puisqu'il n'existe aucun appui pour ces cours au ministère albertain de l'Éducation. Entre autres l'AEBA établit le contenu des cours de français et de religion; elle s'occupe de l'enseignement, de l'évaluation de ces cours, du développement professionnel des enseignants et de tout un éventail d'activités pédagogiques (festival de la chanson, concours d'art oratoire etc.... (*D'Année en année*, p. 234).

2. Comité d'une association parents et instituteurs

Lors d'une réunion d'un comité préparatoire à l'établissement d'une association de parents et d'instituteurs à St-Paul, le père Fortier encourage les catholiques et les Canadiens français d'obtenir de cette association un comité catholique et un comité français pour discuter librement de la coopération entre parents et instituteurs sur l'éducation religieuse et sur l'éducation française. (*ACFA*, 1^e 8 sept. 1940).

3. Association des Commissaires d'écoles de langue françaises de l'Alberta et le Alberta School Trustees' Association

1935

En 1935, il y a une réunion spéciale des commissaires de langue française durant la convention des commissaires d'écoles à Edmonton et déjà des lettres ont été envoyées aux curés de la région de St-Paul leur demandant d'insister pour que les districts scolaires envoient au moins un représentant. Cette association sera fondée indépendamment de l'ACFA car plusieurs commissaires ne sont pas partisans de l'ACFA. Il faut les amener tranquillement à voir les choses à notre manière sans les brusquer.

Le 17 février 1935, le père Fortier fait rapport de la fondation de l'Association des commissaires de langue française lors de la rencontre annuelle de l'*Alberta School Trustees Association*. Environ 12 commissaires étaient présents. L'Association a pour but de travailler à l'amélioration de l'enseignement du français dans nos écoles. Il est décidé de former un comité de trois pour faire connaître la fondation de l'Association et pour faire l'organisation nécessaire durant l'année.

Les officiers de l'Association sont MM. J.O Pilon président, T. St-Arnaud de Vimy, vice-Président et le père Fortier secrétaire. (*ACFA*, le 17 fév. 1935).

1936

Le 22 mars 1936, le père Fortier donne un résumé de la réunion des commissaires à Calgary à l'Exécutif de l'ACFA. Il explique que M Pilon, président de l'Association des Commissaires, a bien défendu le français contre les attaques des Irlandais au sujet de l'affiliation de nos commissaires de langue française à l'Association provinciale.

La Survivance du 22 janvier 1936, rapporte que jusqu'ici 125 commissaires de langue française ont donné leur adhésion à la nouvelle Association. On annonce qu'il y aura une première

réunion française à Edmonton le 2 février 1936 à l'édifice de la survivance. La rencontre comptera des commissaires venus de presque tous les centres français de l'Alberta.

Lors de cette rencontre du 2 février, M. Pilon souligne le fait que le Gouvernement provincial donne une attention sympathique à la nouvelle Association. Durant l'année, dit-il, j'ai approché personnellement le Sous-ministre de l'Éducation pour obtenir du Département l'inclusion dans ses cours d'été d'un cours bilingue pour nos institutrices de langue française. Le cours deviendra un cours facultatif des cours d'été officiels.

Pendant la rencontre du 2 février 1936, plusieurs sujets importants sont traités: l'horaire du catéchisme et du français; (beaucoup d'écoles ne prennent pas toute l'heure du français et toute la demi-heure de catéchisme); une meilleure utilisation du français pour l'enseignement de l'histoire du Canada; l'interprétation d'un façon très large de la permission que la loi scolaire leur donne de répéter en français leurs explications au sujet de l'histoire de la géographie, de l'arithmétique etc... On doit fonder de plus en plus des Avant-Gardes dans nos écoles, faire apprendre aux enfants nos belles chansons canadiennes (ACFA, le 12 fév. 1936).

Une seconde réunion française aura lieu à Calgary au cours de la convention le 3 février prochain. (L.S., le 22 janvier 1936).

Selon *La Survivance* la base de l'Association avait déjà été jetée quand fut introduite à l'Assemblée législative le projet de loi intitulé "*The Teaching Profession Act 1935*". Ce projet de loi aurait obligé toutes les institutrices de la Province à payer leur part de cotisations avant qu'elles puissent obtenir un emploi dans nos écoles. Ceci aurait voulu dire une double qualification pour nos institutrices: celle de l'École normale et celle exigée par la *Teaching Profession Act*. Le résultat final fut le suivant: grâce à l'appui des députés francophones et de leur influence auprès des autres députés, la clause obligatoire a été enlevée. (L.S., le 5 février 1936).

1937

En janvier 1937, *La Survivance* informe ses lecteurs que 162 commissaires ont donné leur adhésion à l'Association des Commissaires d'écoles de langue française. En 1937, la Convention de *l'Alberta School Trustees' Association* a lieu à Edmonton les 3,4,5 février, ce qui permet aux francophones de tenir l'assemblée spéciale de l'Association à Edmonton. Grâce à cette assemblée spéciale, J. Pilon informe les lecteurs du journal que cela va leur permettre de discuter plusieurs questions importantes : l'horaire de français, le programme de français les manuels, les cours de pédagogie française, l'enseignement de l'histoire du Canada, le festival français, l'enseignement des chants canadiens et les Avant-Gardes. (L.S., le 27 janvier 1937).

L'édition de *La Survivance* du 10 février 1937, publie les comptes rendus de la rencontre des commissaires du 2 février, la première assemblée annuelle de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta.

En plus des questions mentionnées ci-dessus, les commissaires discutent la question des grandes unités scolaires. Bien que le président de l'Association des commissaires vient tout juste de recevoir une copie du projet de loi, il dit avoir déjà fait des démarches auprès du ministre de l'Éducation. Semble-t-il, selon lui, que les commissions scolaires vont rester telles quelle. Chaque commission élit un délégué. Tous les délégués d'une grande unité se réunissent, et discutent les affaires de la Grande Unité puis l'assemblée se divise en cinq subdivisions représentant cinq divisions territoriales de l'Unité et l'on vote pour chacun des cinq directeurs. Quand un district décide d'enseigner le français, les directeurs devront engager une institutrice compétente. Selon M. Pilon il faut prendre l'attitude suivante: au point de vue français, l'ACFA ne s'est pas encore prononcée et espère obtenir des garanties du Gouvernement. Si la loi est votée et que nous

n'obtenons pas nos droits, nous enverrons une protestation en bloc des Commissaires de langue française. (ACFA, le 10 fév. 1937).

1938

C'est à la salle paroissiale de St-Joachim qu'a eu lieu la troisième convention annuelle des Commissaires d'écoles canadiennes françaises en 1938. Vingt-cinq délégués de partout en province se sont rendus à Edmonton pour discuter les différents problèmes de leur milieu. La plupart des délégués venus à Edmonton se rendent ensuite à Calgary le soir même pour la convention du *Alberta School Trustees' Association* tenue 2 3 4 février 1938.

Réélu Président de la l'Association des commissaires d'écoles de langue française, les commissaires canadiens-français ont encore réussi à faire élire M. J.-O Pilon comme directeur catholique représentant les villes lors du congrès de l'*Alberta School Trustees' Association* tenu à Calgary en février 1938.

On se souvient que l'ACFA a eu le mérite de prendre l'initiative pour obtenir la sauvegarde de nos droits catholiques et français. Voici un résumé des clauses protectrices obtenues. Les clauses 2 et 3 de la section 249 disent que dans le cas où une commission scolaire de district dans une division passe une résolution demandant que l'instruction religieuse tel que prévu aux Sections 17- 148 et 149 de la loi scolaire soit donnée dans toute école du district, il sera du devoir de la commission de division de donner à cette école un instituteur nommé par les commissaires de ce district. Si la commission locale d'un district scolaire dans une division passe une résolution demandant qu'un cours primaire soit donné en français dans nos écoles et transmet une copie de la résolution à la commission de division, il sera du devoir de la commission de donner à cette école un instituteur nommé par la commission locale de ce district.

En 1938, il y a une 20^{taine} de grandes unités scolaires et le Gouvernement a l'intention de les organiser pour toute la province. Mais avant, le Département d'éducation envoie des représentants pour tenir des assemblées dans les différentes localités. Ainsi il faut qu'on se rappelle qu'il y a trois points de vue à considérer: le point de vue catholique, le point de vue français et le point de vue général d'administration. Quand vous êtes consultés, n'allez pas vous objecter au point de vue catholique ou français car l'autorité religieuse et l'ACFA ont reconnu que nos droits au point de vue religieux et français sont sauvegardés. (ACFA, le 14 sept.1938).

1939

À l'occasion de la convention annuelle de l'*Alberta School Trustees' Association*, le 11 janvier 1939, l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta a tenu son quatrième congrès annuel.

Lors de la réunion de la section catholique de l'*Alberta School Trustees' Association* M Pilon a été réélu représentant catholique des villes sur l'exécutif et a été félicité pour son travail

1940

À Calgary, aujourd'hui et demain rapporte *la Survivance* du 24 janvier 1940, c'est l'Association de tous les Commissaires d'écoles qui tient ses assises. L'Association des Commissaires de langue française a tenu son 5^e Congrès annuelle le 23 janvier.

En faisant le bilan, on se rencontre de l'acuité des problèmes scolaires écrit le père Breton dans *La Survivance* du 24 janvier. Les grandes unités ont enlevé une certaine influence à nos commissions scolaires. Puis nous perdons trop souvent par notre propre négligence le peu d'influence qui nous reste en ne suivant pas de près l'observance des programmes de français et de

catéchisme auxquels nous avons droit; en négligeant de faire valoir notre droit de vote aux élections de commissaires; en nous désintéressant du choix des instituteurs, des livres et parfois aussi en diminuant l'atmosphère française du foyer. (ACFA, le 24 jan. 1940).

Lors de la rencontre du 23 janvier 1940, on compte aussi examiner le travail accompli depuis un an, des succès obtenus dans nos pourparlers avec le Département de l'éducation pour le personnel enseignant et pour aider nos élèves de l'École normale qui sont, cette année, une vingtaine; la nomination de catholiques sur le comité des programmes; l'installation d'une quatrième bibliothèque scolaire française circulante à Girouxville; le développement du Concours de français; l'aide spéciale donnée à certains districts scolaires, etc...

1944

Le congrès annuel de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta a lieu le 31 novembre 1944. M Pilon est réélu président et le père Fortier secrétaire. Le 2 novembre à Calgary, lors de l'assemblée annuelle des Commissaires de l'Alberta School Trustees Association. M Pilon est réélu directeur catholique sur l'Exécutif.

1946

Un circulaire a été préparé pour renseigner les commissaires d'écoles sur leur devoir touchant les grandes unités scolaires. (ACFA, le 10 mars 1946).

4. *La représentation sur les diverses associations de la majorité*

On apprend le 28 octobre 1937, la récente formation de la *St Paul Inspectorat School Trustees' Association*. M. Pilon est un des délégués officiels et un des porte-parole de l'*Alberta School Trustees' Association*. Trois Canadiens français ont été élus sur le bureau de direction. Quant à la formation du groupe régional de St-Paul de l'*Alberta Teachers' Associations*, on a fait voter qu'en principe il y aurait toujours un représentant spécial des écoles bilingues sur le bureau de direction.

M Lavallée est allé à la dernière assemblée de l'*Association of the Teachers of French of Alberta*, à Calgary. Mlle Smith a dit catégoriquement que le premier but de l'enseignement du français en Alberta est "*to foster better understanding between the two great races in Canada.*" (ACFA, le 3 janvier 1945). Selon M Lavallée, il faut que les instituteurs canadiens-français participent à cette association et il faut qu'elle devienne une force auprès du département d'Éducation.

E. L'enseignement du français

1. *Cours primaire complètement en français*

En mars 1936, on veut s'avoir s'il y a espoir de pouvoir suivre un cours primaire complet en français. Le père Fortier répond qu'avec le temps on peut espérer mais le plus pressé est de former la mentalité des parents. Mais pourquoi ne pas commencer le cours primaire en français dans un district choisi et graduellement le généraliser. Il faut aussi faire approuver de nouveaux livres.

2. *On demande plus de français*

1940

En janvier 1940, le père Fortier président du Comité de l'Éducation a réuni MM.

Le Blanc, Poirier et Pilon et le père Routhier o.m.i. pour étudier les moyens d'obtenir plus de français dans les écoles. Dans un premier temps on va faire venir les documents relatifs à l'amélioration du français dans les provinces de Ontario et de la Nouvelle-Écosse. En avril, le Comité de l'éducation prépare un mémoire pour le Département de l'éducation. (ACFA, le 28 avril 1940).

Le mémoire a été présenté par M Pilon et le père Fortier au Dr McNally sous-ministre de l'Éducation. Le mémoire demande sept points;

- "1. que le français soit la langue d'enseignement pour toute la Division I, c'est à dire non seulement pour les Grades I et II, mais aussi pour le Grade III;*
- 2. que dans la Division II (Grades IV, V et VI) l'histoire et la géographie soient enseignées en français;*
- 3. qu'au Grade IX, on ajoute quatre périodes facultatives (options) de français;*
- 4. qu'aux Grades X, XI XII on ajoute trois périodes facultatives de français;*
- 5 qu'au lieu d'Oral French et de French 1,2, et 3, le Département d'Éducation autorise, pour les élèves de langue française, un programme qui complète le programme du Grade VIII;*
- 6 que les élèves de langue française qui ont passé l'examen de Département du Grade IX avec la note C puissent étudier le français au Grade X;*
- 7. que l'on donne un cours de pédagogie française à l'École normale."* (ACFA, le 8 sept. 1940).

En septembre 1940, la seule concession qui a été reçu est que les instituteurs puissent donner un cours supplémentaire de français pendant les périodes de français pourvu qu'ils suivent le programme de French 1,2, 3.

1942

En février 1942, MM. Pilon et Poirier sont allés en délégation auprès de l'Hon Aberhart, ministre de l'Éducation et du Dr Newton, Président intérimaire de l'Université d'Alberta pour discuter de la question scolaire. La rencontre a duré trois quarts d'heure et le résultat pratique a été la nomination de M. Jacques Sylvestre comme inspecteur à Bonnyville. On n'a rien obtenu de précis au sujet de la nomination d'un Canadien français sur le personnel de l'École normale. Le Dr Newton a promis de prendre en sérieuse considération la proposition de nommer un Canadien français gradué d'une université canadienne comme professeur à l'Université d'Alberta. (ACFA, 15 fév. 1942).

Le mémoire remis au Dr McNally sous-ministre de l'éducation en septembre 1940 demandait que les élèves de langue française qui ont passé l'examen du Département du Grade IX avec la note C puissent étudier le français au Grade X. La question revient sur le tapis en avril 1942 alors que le père Fortier fait parvenir au Département de l'éducation par l'entremise de l'ACFA, de l'Association des Commissaires d'écoles, des instituteurs et des institutrices et des commissions scolaires des formules de pétition demandant que les élèves canadiens-français qui n'obtiennent qu'un C au grade IX pour l'étude du français aient le droit de continuer l'étude de cette matière en dixième année. (ACFA, le 12 avril 1942)

1944

Suite à sa réélection en mars 1944, à titre de président du Comité d'éducation, le père Fortier propose quelques améliorations à l'enseignement du français au *High School*:

- "1. que l'on introduise un programme de littérature française
2. que les élèves canadiens-français qui ont obtenu un C au Grade IX aient quand même le droit de prendre le français au grade X
3. que l'on donne l'enseignement de la pédagogie française à l'École normale" (ACFA, le 7 mars 1944).

Le Comité d'enseignement rédige un mémoire que le père Fortier soumet à l'Exécutif. Le comité propose également de mettre l'Hon. Maynard au courant de nos désirs et de lui demander de nous obtenir une entrevue avec l'Hon ministre de l'Éducation pour une délégation composée de M le Dr Beauchemin, J Pilon, le père Fortier et de Mlle Brosseau institutrice.

Semble-t-il que M. Maynard a déjà obtenu une entrevue avec l'hon S. Low, ministre de l'Éducation le 8 mars à 9h30. M le Député Beaudry va remplacer le président Beauchemin.

Comme prévu, le 8 mars 1944, la délégation de l'ACFA se rend chez l'Hon Low, ministre de l'Éducation pour demander l'augmentation de l'enseignement du français. Retenu à son bureau, M. Maynard téléphone au ministre de l'Éducation pour lui présenter la délégation. Le ministre est accompagné du Dr McNally le sous-ministre de l'Éducation. Le ministre lit à haute voix le mémoire de l'ACFA et suite à la discussion, il conclut en invitant le père Fortier à une séance du Comité des programmes du Département de l'éducation pour lui permettre d'exposer son projet.

Depuis, le père Fortier a fait venir les programmes de littérature française des provinces d'Ontario et de Saskatchewan afin de pouvoir faire des suggestions pratiques.

Au même moment le ministre de l'Éducation, sous la pression de certaines influences, veut absolument faire voter des amendements à la Loi Scolaire. M. Maynard qui a des inquiétudes au sujet de cet amendement communique avec le Père Fortier. Ce dernier trouve le projet dangereux pour les catholiques. Il rédige alors un réquisitoire énergique et le soumet à Mgr l'Archevêque et obtient son appui. Le père Fortier remet alors son réquisitoire à l'Hon Maynard qui réussit à empêcher l'amendement d'être présenté à la Chambre.

En avril 1944, le Dr McNally, Sous-ministre de l'éducation de l'Alberta, président du Sous-comité national d'éducation de la *Canadian Youth Commission* a nommé le père Fortier membre de ce sous-comité pour représenter les Canadiens français de l'Alberta. (ACFA, le 30 avril 1944).

Le 16 juin 1944, le père Fortier distribue le questionnaire français du Comité d'éducation de la *Canadien Youth Commission*.

Le 17 juillet 1944, le père Fortier est l'invité spécial du Comité des programmes du Département d'éducation pour exposer et défendre un projet qu'il a lancé il y a quatre ans. À date, toutes ses nombreuses démarches se sont avérées inutiles. Le seul enseignement du français autorisé dans les *High Schools* de l'Alberta est pour les élèves de langue anglaise qui n'ont jamais appris le français. Ainsi les élèves qui ont étudié le français une heure par jour de la première à la 8^e année inclusivement n'apprennent plus de français au *High School*.

Suite à des difficultés avec un inspecteur de *High Schools*, on a obtenu la tolérance verbale d'un programme français plus avancé, programme qui est la suite normale du programme de la huitième année. Le père Fortier demande au Département d'autoriser officiellement ce programme et de lui ajouter l'enseignement de la littérature française et aussi de permettre aux élèves canadiens-français qui ont obtenu la note C aux examens de la neuvième année de suivre le cours de français en dixième année.

Semble-t-il que le père a profité de l'occasion pour leur raconter l'histoire des ordonnances scolaires depuis 1875 jusqu'à 1905 en leur faisant remarquer la violation progressive de nos droits à l'école française. Il a aussi parlé de la détermination inébranlable des Canadiens français de rester français et il a demandé des améliorations.

On a promis au père de l'inviter de nouveau en octobre pour discuter les détails de son projet.

En novembre 1944, on rapporte à l'Exécutif que le père Fortier continue ses démarches auprès du Département d'éducation pour obtenir plus de français dans les *High Schools* bilingues. À ce propos, les membres de l'Exécutif désirent que dans les programmes d'études on cesse de classer le français parmi les langues étrangères.

Le 6 novembre 1944, le père Fortier est appelé à une seconde assemblée du Comité des programmes du Département d'Éducation de l'Alberta au sujet de la question de l'augmentation de l'enseignement du français dans les *High Schools* bilingues. Le Dr Newland, Surintendant des écoles ne veut pas permettre aux Canadiens français qui ont obtenu un C au Grade IX de prendre French 1 au Grade X. Selon lui "the C student is a student with a lower mental standing. Therefore, he needs more time for the main subjects. It serves his best interest to build himself up." (ACFA, le 3 jan. 1945).

1945

Toutefois il est prêt à tolérer au Grade IX pour le Canadiens français un cours de français qui soit la suite normale du cours de français du Grade VIII approuvé par le Département au lieu d'*Oral French*. Ainsi l'heure journalière de français qui autrefois n'était pas accordée après la 8^e année est maintenant enseignée en 9^e année (ACFA le 28 oct. 1945) Cependant, il n'accorde pas plus de périodes qu'auparavant. Pour ce qui est de donner une heure de français aux Canadiens français aux Grades X, XI et XII, il croit que "*ten periods in French when we have only five periods in English and Social Studies, is out of question.*" (ACFA, le 3 jan. 1945).

Pour ce qui est d'un programme spécial de français pour les Canadiens français au lieu de French 1,2,3 le Département va faire une enquête sérieuse sur l'enseignement du français dans les *High Schools* bilingues et on donnera une réponse en mars. Selon le père Fortier bien que la réponse à nos demandes soit piètre on doit commencer par travailler le point que le Département songe à nous accorder puis on recommencera les démarches pour obtenir autre chose. (ACFA, le 3 jan. 1945).

3. Le programme de français

1935 - 1936

L'édition du 18 septembre 1935 de *La Survivance* informe ses lecteurs que Marcel Denault, instituteur et des religieuses enseignantes ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau programme de français mieux adapté à la situation scolaire de l'Alberta.

Rédigé d'après un plan mensuel le programme donne des directions précises sur l'enseignement de la lecture, de la grammaire, de l'analyse grammaticale et logique et de la composition française.

Les enfants doivent aussi apprendre l'orthographe d'usage Puisque la lecture française est le moyen par lequel les élèves développent la connaissance de l'orthographe, il est malheureux qu'il n'y ait pas de bibliothèques scolaires françaises et que nos enfants alors lisent très peu de français. Or pour remédier à la situation nous avons emprunté à la pédagogie anglaise une méthode appelée *spelling*. L'AIBA vient de publier un Vocabulaire français gradué. Des religieuses

enseignantes y ont travaillé longuement et le vocabulaire a été examiné par une soixantaine d'institutrices. Le Vocabulaire gradué comprend quatre mille mots pour les grades I à VIII et plus de mille mots pour le grade IX.

Dans les grades I, II, III les mots ont été classifiés dans l'ordre de l'étude des sons telle qu'enseignée par la Méthode de Lecture autorisée par le ministère de l'Éducation. À la fin de la 3^e année, l'enfant pourra écrire un millier de mots comprenant tous les sons de la langue française. Les mots des grades III à IX ont été classifiés d'après les difficultés usuelles et ont été groupés d'après le sens: le corps, la nourriture, l'habillement, l'habitation etc.... (ACFA, le 18 sept. 1935).

Le 9 décembre 1936, *La Survivance* annonce que le ministère de l'Éducation de l'Alberta vient de publier le nouveau programme de français autorisé dans les écoles bilingues pour les grades I- VIII. Semble-t-il qu'en 1925 quand le ministère a publié le règlement sur l'enseignement du français il a, en même temps, approuvé un programme de français.

Mais en 1936 on désire que ce programme soit modifié et mieux adapté à la situation scolaire de l'époque. L'ACFA a obtenu l'autorisation de rédiger un nouveau programme et de le mettre à l'essai dans les écoles. M. Marcel Denault, les Sœurs de l'Assomption et d'autres membres du personnel enseignant ont travaillé à l'élaboration d'un programme qui donne des directions précises sur l'enseignement de la lecture, de la grammaire, de l'analyse grammaticale et logique et de la composition.

Au cours de l'année scolaire 1935-1936 le Comité d'enseignement de l'ACFA sous la présidence du père J. Fortier fait une enquête au sujet du nouveau programme auprès des enseignants et fait les ajustements demandés par la suite.

Lors de ses visites des écoles de Morinville, Lamoureux, Picardville et Wood Glen en 1936, le père Fortier avise les membres que le Département d'éducation attend qu'on remette le programme révisé pour qu'il soit imprimé durant le mois de juin.

En effet le 14 juin 1936, le père Fortier rapporte que le programme de français a été présenté au Département d'éducation et au Premier ministre par M Pilon, le secrétaire-général et lui-même. Les représentants de l'ACFA (Maynard, Belhumeur, Pilon et le père Fortier) furent reçus très aimablement par l'hon W Aberhart ministre de l'Éducation et M.F. McNally Sous-ministre. Semble-t-il que le règlement sur l'enseignement du français publié en 1925 contient trois parties: l'horaire de français, le programme de français et les manuels autorisés. Au sujet de l'horaire, les délégués ne proposent aucun changement mais soulignent le fait qu'ils attendent la mise en vigueur du nouveau programme d'études de la Province pour voir comme ce programme va influencer l'horaire de français. Pour les manuels, l'ACFA examine actuellement d'autres livres qui semblent plus appropriés. Pour l'instant, il n'y a pas de changements dans les manuels mais lorsqu'il y en aura ils seront ajoutés en page supplémentaire au programme. Quant au Programme, les délégués proposent au ministère de l'Éducation le programme tel que révisé à la dernière assemblée du Comité de l'enseignement. Le Gouvernement l'a approuvé tel quel et l'a publié. (ACFA, le 23 déc. 1936).

Le père Fortier fait remarquer qu'avec le nouveau programme du Gouvernement pour la neuvième année, on demandera une connaissance parfaite de la conversation française afin de pouvoir donner *l'Oral French*. Cela va permettre à plusieurs de nos institutrices à trouver une position. Une lettre leur sera envoyée à cet effet. M Pilon avise l'Exécutif que les Écoles séparées de la ville accepteront probablement ce nouveau programme de "Oral French" (ACFA, le 14 juin 1936)

1944

En avril 1944 le Département de l'éducation nomme un comité pour faire réviser le programme de français des Grades 1-VIII afin de le rendre plus conforme aux méthodes modernes. La Soeur Aimée-du-divin-cœur des Sœurs de l'Assomption a fait jusqu'ici la plus grande partie du travail préliminaire à cette révision.

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 5 novembre 1944, le père Philibert demande où en est rendu la réforme du programme de français des grades I-VIII. Le père Fortier répond que c'est un plan de bibliothèque scolaire française qu'on veut inclure dans le programme qui retarde la réforme.

4. Livres et manuels

1935

En 1935, L'ACFA fait publier le "Vocabulaire français gradué" préparé par l'AIBA. (*L.S., le 18 sept 1935.*)

1941

En janvier 1941, à cause de la difficulté de se procurer des livres de France, on obtient du sous-ministre qu'il remplace les manuels de lecture français Mironneau, manuels athées, par les manuels de lecture autorisés par le Département d'éducation de l'Ontario au moins pour les grades 1, 2 et 3. Ces manuels sont d'inspiration catholique.

1943

En juin 1943, le père Fortier dit avoir fait des démarches auprès du Département d'éducation pour faire accepter de nouveaux livres français pour les élèves dans nos écoles. Le sous-ministre s'est enquis auprès de M Pion où il pourrait se procurer la liste recommandée par le père Fortier.

De son côté, M. Pilon fait envoyer les livres pour qu'ils soient étudiés et maintenant l'inspecteur en chef des écoles de l'Alberta doit se rendre à St-Paul pour consulter les inspecteurs de St-Paul et de Bonnyville ainsi que les instituteurs et les institutrices de la région. M Pilon est confiant que d'ici au 15 juillet 1943 il y aura réponse et approbation probable du Département. (*ACFA, le 30 juin 1943.*)

À la suite de ces multiples démarches, le Département d'éducation de l'Alberta a autorisé en décembre 1943 une nouvelle série de manuels de lecture française. Ces manuels sont supérieurs aux anciens manuels parce qu'ils sont d'esprit chrétien.

Le 30 avril, le père Fortier rapporte qu'Ubalde Beaudry, ancien secrétaire général de l'ACFA et aujourd'hui chef du tirage au *Devoir* a demandé qu'on lui envoie une liste d'une dizaine d'instituteurs et d'institutrices bilingues des plus actifs dans l'enseignement du français afin qu'il puisse leur envoyer gracieusement un abonnement à l'édition hebdomadaire du *Devoir*.

1945

En octobre 1945, on rapporte que le Comité d'éducation travaille actuellement à remanier une grammaire française des Frères de l'Instruction chrétienne. Le Département de l'éducation exige que l'on supprime cette grammaire à cause de certains textes ouvertement catholiques. Le Comité travaille à trouver d'autres textes chrétiens mais non confessionnels. Par la suite, les Frères imprimeront un manuel exprès pour les Canadiens français de l'Alberta.

Le Dr Beauchemin proteste contre cette exigence mais selon le père Fortier, tous les efforts pour obtenir que l'on se serve de grammaires catholiques n'ont pas fait changer les attitudes du Bureau des Programmes.

En décembre 1945, le père Fortier fait remarquer que le Vocabulaire français graduée qu'il a composé avec l'aide des instituteurs bilingues a été autorisé officiellement par le Département de l'éducation de l'Alberta. Or, le vocabulaire comprend plusieurs mots concernant la religion catholique. C'est donc une brèche à la neutralité scolaire. (*ACFA*, le 2 déc. 1945).

5. *Le programme et l'étude de la religion*

Le père Fortier prépare un programme de catéchisme qui sera mis à l'essai dans toutes les écoles bilingues du diocèse d'Edmonton et du vicariat-apostolique de Grouard en 1938. Il demande que l'ACFA se charge des dépenses d'impression et d'expédition qui se chiffrent à 15\$.

En 1942, aucun crédit n'est accordé pour l'étude de la religion dans nos écoles. La pétition remise au ministre de l'Éducation au sujet de l'enseignement du français en avril 1942 demande que le Ministre accorde des crédits à cette matière.

Le 8 novembre 1942, le père Fortier informe les membres de l'Exécutif qu'il a vu Mgr MacDonald au sujet de l'enseignement religieux dans les hautes écoles et il ajoute qu'il faut d'abord un texte autorisé.

6. *Visiteur des cercles et des écoles*

1935

Le visiteur des cercles et des écoles est un autre moyen que l'ACFA utilise pour maintenir un lien avec les cercles locaux.

Lors de la réunion de l'Exécutif en date du 24 mars 1935, le père Fortier qui est alors le visiteur d'école, fait parvenir la liste des écoles qu'il a visitées : Lamoureux, Lafond, St-Edouard et St-Paul. Le mois suivant, la liste est plus longue : St-Vincent, Thérien, Mallaig, Ste-Lina, Bonnyville, Fort Kent, Chauvin, Villeneuve et Picardville.

D'un mois à l'autre, d'une année à l'autre les nombres d'écoles visitées augmentent. En décembre 1935, le père Fortier rapporte qu'il a visité 32 écoles et que partout il y a eu des réunions paroissiales des commissaires et des institutrices. Il dit qu'il suggère aux commissaires de donner leur adhésion à leur Association, de voter l'enseignement du français et de prendre tout l'heure de français

1936

Le 22 mars 1936, rapporte qu'il a visité les écoles de Pincher Creek, Trochu et Legal. Et selon lui les commissaires sont plus intéressés, les institutrices semblent mieux disposées et que la mentalité s'améliore.

Le père Fortier S.J. est allé à Bonnyville pour le congrès régional des instituteurs des inspectoriats de St-Paul et de Bonnyville qui a eu lieu les 16 et 17 novembre sous la direction de MM. les Inspecteurs Sylvestre et Racette. Sur 140 instituteurs présents, près de la moitié étaient de langue française. (*ACFA*, le 6 déc. 1944).

Le 12 décembre 1944, le père Fortier rendait visite au personnel et aux élèves de l'École Séparée Pontmain de Trochu et ensuite à Lamoureux pour la distribution des prix du Concours de Français. Le père Fortier distribuait les prix du Concours de français aux élèves du couvent de

l'Assomption d'Edmonton. Il assistait à la distribution des prix du Concours de français aux élèves de l'école St-François d'Edmonton le 12 février 1945. (ACFA, le 14 fév. 1945).

Les visites du père Fortier se continuent jusqu'en juin 1945 et il en profite pour distribuer les prix du concours de Français ou pour établir des bibliothèques scolaires.

7. *Inspecteur d'écoles*

1941

M. l'inspecteur Gibault ayant annoncé qu'il doit bientôt s'enrôler dans l'armée canadienne, le Comité d'éducation commence à chercher un successeur canadien-français. MM Galarneau, Denault et Lépine ont demandé l'appui de l'Association mais le secrétaire général s'est limité à dire qu'il cherche un Canadien français laissant aux différents candidats le soin de faire valoir leurs qualifications et leurs mérites.

En août 1941, M Rosaire Racette est nommé inspecteur d'écoles à la place de M. Léo Gibault qui s'est enrôlé dans l'armée de l'Air.

1942

Une délégation est allée rencontrer l'hon Aberhart, le ministre de l'Éducation et le Dr Newton président intérimaire de la *U of A*. Ils ont discuté la question scolaire. Le résultat pratique de la rencontre est la nomination de M. Jacques Sylvestre comme inspecteur d'école à Bonnyville (*D'année en année*, p.226).

8. *Fait-on assez*

Le 8 août 1937, M Lavoie veut savoir si on fait assez. Selon lui il faut re franciser nos écoles. Le petit canadien-français baptisé entre dans nos écoles et en sort "protestantisé" et anglicisé. Le père Fortier répond que le travail avance depuis trois ans qu'il visite les écoles: programme de français plus approprié, vocabulaire français graduée, cours de pédagogie française du Département de l'éducation nouvelles écoles qui participent au concours de français, histoire du Canada français distribuée aux instituteurs et institutrices. L'an prochain il y aura une bibliothèque scolaire circulante et distribution d'emblèmes nationaux.

9. *Le financement*

1936

M Giroux avise l'ACFA qu'il serait temps de s'occuper d'avoir une partie des taxes des Compagnies pour les écoles séparées. Il en a déjà parlé au P. Fortier et à M. Poirier. Semble-t-il que M Maynard travaille ce point-là. Les écoles séparées ont engagé un avocat de l'Est qui surveille la question en Ontario. Quand elle sera réglée, un précédent sera établi. (ACFA, le 22 mars 1936).

On discute à nouveau de la question des taxes des compagnies envers les écoles séparées. Il est décidé de ne pas faire de bruit autour de la loi qui vient d'être passée mais de faire en sorte que les districts d'écoles séparées en soient avisés.

1939

En juin 1939, Le Dr Beauchemin demande au père Fortier de lui donner le nombre approximatif des enfants d'écoles canadiens-français de la Province et des jeunes de 10 à 20 ans. Le père Fortier répond que nous avons actuellement plus de 3 700 élèves dont plus de 2 500 de 10

à 20 ans. Le Dr Beauchemin a posé la question parce que l'enseignement secondaire catholique et français ne bénéficie pas des taxes. Ceci se produit seulement pour les écoles libres. Les écoles secondaires publiques et séparées reçoivent une subvention. Pourquoi ne pas demander un octroi du Gouvernement. On lui répond qu'une telle demande a été refusée il y a quelques années.

Si les inspecteurs visitent notre collège dit M. Belheumeur, le secrétaire général, nous avons droit à l'octroi. Selon le Dr Beauchemin une grande partie de notre éducation secondaire se donne dans les institutions libres privées et leur situation financière est difficile.

Si on veut que les Canadiens français apprennent le programme du Département de l'éducation et apprennent du français en même temps il faut les aider.

De plus, dit M. Pilon, quand un élève d'un petit district où il n'y a pas de *High School* va étudier dans un *High School* de la ville, le district scolaire peut payer pour son instruction. Le Dr Beauchemin ajoute

"Il faut nous faire reconnaître le droit d'avoir du français chez nous ou il faut que la commission scolaire paye pour nos enfants qui doivent aller apprendre le français ailleurs. Par exemple, moi, j'ai toujours payer mes taxes scolaires et j'ai cependant dû payer 25\$ de plus par mois au Couvent de l'Assomption pour faire donner à mes filles une éducation française. " (ACFA, le 4 juin 1939).

Il faut cet automne que les institutions libres fassent pression auprès du Gouvernement et demandent que là où il n'y a pas de *High School* les commissions scolaires puissent envoyer les enfants à des institutions libres et payer. La même chose devrait s'appliquer aux endroits où les enfants n'ont pas au *High School* un enseignement satisfaisant du français. On délègue M. Pilon d'approcher le Gouvernement à ce sujet. (ACFA, le 4 juin 1939).

10. Les écoles séparées

1937

La question de l'heure de français dans les écoles séparées de la ville est apportée par le père Fortier à l'Exécutif du 27 juin 1937. On devrait faire des démarches auprès de la Commission des écoles séparées pour demander l'heure complète de français dans leurs écoles. Il ne faut pas oublier que 25% de la population scolaire de l'école Grandin est canadienne-française. (ACFA, le 28 oct. 1937). Il faut trouver un moyen pour que les demandes et pétitions viennent des parents.

1938

En juin 1938, M. Pilon informe les membres de l'Exécutif que suite à plusieurs rencontres et pourparlers, les Canadiens français d'Edmonton ont réussi à augmenter l'horaire de français aux écoles Grandin et Sacré-Cœur: en troisième et quatrième années les enfants auront désormais une heure de français par jour au lieu d'une demi-heure. En cinquième et sixième année trois quarts d'heure au lieu d'une demi-heure. En septième et huitième année qui avec la neuvième constituent maintenant le cours intermédiaire, le français est selon le nouveau programme du Département de l'éducation l'un des sept sujets facultatifs. Ceci est possible parce qu'on prend sur l'horaire de l'Entreprise qui se fera en français pour les Canadiens français et en anglais pour les autres. Le Docteur Newland, surintendant des écoles approuve le plan qui sera mis à l'essai à l'école Grandin et Sacré-Cœur pour être ensuite étendu aux autres écoles de la ville et en dehors d'Edmonton.

1939

Au cours de l'année scolaire 1938-1939, le district des écoles séparées d'Edmonton célèbre le cinquantième anniversaire de son existence. *La Survivance* profite de l'occasion pour publier un résumé des principaux événements de cette période qui commence vers la fin de l'année 1888 lors de l'établissement constitutionnel du premier district d'école séparée d'Edmonton, le district de l'école séparée de St-Joachim.

Mais avant cet événement il faut se rappeler que dès 1865, le père Scollen avait ouvert, en deçà de l'enceinte du vieux Fort Edmonton une école pour les enfants des employés de la compagnie de la Baie d'Hudon. Plus tard, en 1885, le district des écoles publiques d'Edmonton avait été établi. Au cours de la dernière partie de 1888 la population catholique romaine a fait une pétition du Conseil d'Éducation à Regina alors capitale des Territoires du Nord-Ouest en vue de l'établissement d'un district scolaire d'école séparée catholique. La demande a été accordée et l'année 1880 vit fonctionner sur ou près du site du couvent actuel des Fidèles Compagnes de Jésus la première école sous la juridiction d'une Commission d'école séparée et sous la présidence de M. Georges Roy.

L'ouverture des classes en 1899 amène 137 élèves à l'école Trois religieuses des Fidèles Compagnes de Jésus sont les professeurs. En 1898 et 1899 les noms de J.H. Gariépy et J.H. Picard apparaissent pour la première fois comme commissaire.

L'école Sacré-Cœur fut construite en 1908. En 1911 commença la discussion concernant la fusion de tous les districts d'écoles séparées en deçà d'Edmonton. En 1912 et 1913 les trois districts d'écoles séparés d'Edmonton, St-Joachim No 7, St-Antoine No 12 et Edmonton-Nord No 19 se fusionnèrent sous le nom de District no 7 des Écoles séparées catholiques d'Edmonton.

Il faut aussi se rappeler que l'histoire de l'École St-Antoine commence avec la première maison-chapelle bâtie au temps du père Lacombe en 1895. Établi en 1894 le district de l'école séparée St-Antoine No 12 de Strathcona se fusionna avec le district d'Edmonton-nord. Cette fusion était un peu le contrecoup de la plus grande fusion des villes de Strathcona et d'Edmonton. (*L.S.*, le 21 juin 1939).

Une initiative de la Commission des écoles séparées d'Edmonton en novembre 1939 fait plaisir aux élèves canadiens-français. Il s'agit de l'impression d'un bulletin supplémentaire français contenant les résultats en français et des encouragements à parler français. L'initiative est née des efforts des curés canadiens-français qui ont demandé à la commission scolaire de s'en charger.

11. À Calgary

Lors du congrès de l'Association des commissaires d'écoles de langue française, le curé et les Canadiens français de la paroisse Ste-Famille de Calgary, ont discuté la question de l'enseignement du français dans les écoles élémentaires de Calgary. Par la suite, ils ont obtenu l'approbation de Mgr Carroll et ils ont commencé à s'organiser. On a nommé un comité chargé de relever les noms des enfants canadiens-français à la commission scolaire catholique et on se propose de demander à cette même commission l'enseignement du français dans une école de Calgary.

12. À Bonneville

Le 4 septembre 1938 a lieu la bénédiction de la nouvelle école de Bonnyville. L'ACFA était représenté par MM J.-O Pilon et J.N Vallée, les PP Lavoie o.m.i et Fortier s.j. Ce dernier a profité de l'occasion pour y installer une bibliothèque scolaire française circulante. (*ACFA*, le 2 oct. 1938).

13. Le Collège des Jésuites

L'avenir du Collège des Jésuites est un péril. Il était sur le point de suspendre ses cours à l'automne. Le Dr Beauchemin a convoqué une assemblée des membres de l'Exécutif, réunion qui n'a pas été considérée comme officielle donc pour laquelle il n'y a pas eu de compte rendu. Toutefois la conclusion de la réunion a été que l'ACFA considère qu'il faut maintenir le Collège ouvert et que l'on va envoyer auprès du R.R.P. Provincial des Jésuites à Montréal l'Hon L. Maynard et M. l'Abbé P. Mailloux pour obtenir que le Collège ne ferme pas ses portes. L'ACFA va payer leurs dépenses de voyage.

En fait les délégués ont obtenu un sursis d'un an. L'Hon. L Maynard suggère que l'on tienne le prochain congrès de l'ACFA au sujet du Collège des Jésuites une institution nationale nécessaire. Mais semble-t-il qu'il y a déjà beaucoup de comités nommés pour l'Œuvre du Collège. Quand le travail sera organisé, si ces comités veulent un congrès qu'ils le disent.

Du 4 au 6 juin 1939 on célèbre le 25^e anniversaire de la fondation du Collège des Jésuites. (L.S., le 7 juin 1939)

En 1941 Le père Fortier est nommé recteur du Collège des jésuites (D'Année en année p. 225)

En 1942 le Collège Saint-François -Xavier des Jésuites d'Edmonton est vendu à des intérêts américains pour la somme de 115 000\$. Il y avait cette année-là 93 étudiants et 15 professeurs. Le collège avait été fondé en 1913 à la demande de Mgr Legal. Il avait abrité jusqu'à 221 étudiants en 1921.

En 1942, juste après *Pearl Harbour*, les Américains avaient un programme pour envoyer des avions en Union soviétique. Ces avions faisaient escale à Edmonton. Le programme demandait une grosse organisation et les Américains avaient besoin d'un endroit près de l'aéroport pour diriger ces opérations. (L.S., le 25 nov. 1942).

14. Le Collège Saint-Jean

1943

Suite à la fermeture du Collège des Jésuites d'Edmonton en 1942, la population francophone de l'Alberta perd son seul collège d'enseignement supérieur. On demande alors à Saint-Jean d'accueillir non seulement ceux qui s'intéressent à la vocation religieuse mais tous les jeunes. Saint-Jean devient alors un collège classique (D'Année en année, p.227).

1946

Lors de la rencontre de l'Exécutif en date du 10 mars 1946, le père Breton suggère que l'ACFA appuie la demande de formation d'une ferme-école. M. Poirier propose que dès la prochaine ouverture en septembre 1946 le Juniorat donne le cours classique complet y compris l'enseignement de la philosophie. Les deux propositions sont acceptées à l'unanimité.

15. La pénurie des instituteurs bilingues

1935

Dans la Chronique de l'ACFA en date du 3 juillet 1935, on rapporte que beaucoup d'institutrices s'adressent au secrétaire pour obtenir des positions pour l'ouverture des classes au mois de septembre prochain. Malheureusement, très peu de commissions scolaires s'adressent au secrétariat pour trouver des institutrices compétentes. (L.S., le 3 juillet 1935).

1938

La pénurie des instituteurs bilingues n'est pas seulement un problème en Alberta mais aussi en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Le secrétaire de l'ACFA a écrit au père Lamoureux o.m.i. principal de l'École normale bilingue d'Ottawa à ce sujet. Ce dernier lui a suggéré de publier une annonce dans le *Droit*. Après avoir demandé l'approbation de M. Aimée Arvisais, secrétaire de l'Association canadienne française d'Éducation d'Ontario, afin de ne pas nuire aux écoles de cette province, l'ACFA a préparé une annonce que le *Droit* a publiée gracieusement pendant quinze jours. Les candidats qui ont répondu n'ont qu'un certificat de seconde classe et ne répondent pas aux exigences de notre Département d'Éducation sauf un qui demande un salaire trop élevé.

Afin d'appuyer les efforts de l'ACFA, le Gouvernement a prêté deux bourses de 100\$ à deux des 10 normaliennes canadiennes-françaises qui suivent des cours à l'École normale. Les fonds ont été pris sur les fonds donnés par le Gouvernement Fédéral pour l'aide à la jeunesse. Suite à la lettre de l'ACFA adressée au Dr McNally, sous-ministre de l'éducation, au sujet des bourses, le Dr McNally a demandé à M Pilon de ne pas faire trop de publicité sur ce prêt.

Le 18 juin 1938, le chef du secrétariat écrit au Manitoba et en Saskatchewan pour obtenir des institutrices bilingues. Le sous-ministre de l'Éducation s'engage à accepter trois ou quatre institutrices de ces provinces pourvu qu'elles aient un diplôme de première classe. En octobre 1938, McNally, sous-ministre d'éducation suggère à M Pilon de s'adresser aux inspecteurs bilingues de la Nouvelle-Écosse. Un seul instituteur a répondu. Toutefois sa réponse est arrivée trop tard.

Le Département de l'éducation a alors publié dans les journaux anglais de Regina et de Saskatoon demandant des instituteurs bilingues pour l'Alberta. Plusieurs ont répondu et quatre ont été choisis dont M. Olivier Lafleur, le seul qui pouvait venir immédiatement. Il a été placé à l'école Doucet de St-Paul. Les autres candidats doivent attendre trente jours avant de démissionner et venir en Alberta. M. Pilon communiquera avec eux s'il y a d'autres postes vacants.

1939

Lors de la rencontre du 12 novembre 1939, M Pilon suggère que lors du congrès régional de St-Paul il faudrait parler de la nécessité de trouver nous-même des étudiants pour l'école normale. Après deux générations de Canadiens français en Alberta, il est temps que nous trouvions nos propres instituteurs bilingues dans nos rangs. N'oublions pas que les Canadiens anglais comptent sur nous pour l'enseignement du français dans leurs écoles. Cette année, ajoute-t-il, le Département de l'éducation était prêt à accorder quatre bourses à des normaliennes de langue françaises mais celles-ci n'ont pas écrit à temps. L'an prochain il faut demander aux religieuses et aux curés de s'en occuper. (ACFA, le 12 nov. 1939).

1941

En avril 1941, le père Fortier rapporte aux membres de l'Exécutif que le Comité d'éducation est en correspondance avec quelques instituteurs et institutrices de l'Est qui veulent venir enseigner en Alberta.

16. On demande l'appui d l'ACFA

En octobre 1938, M. Émile Soucy de St-Léonard N.B. a demandé l'appui de l'ACFA. Il a été chargé de lire au congrès de l'Association acadienne d'éducation de Bathurst un travail sur les associations d'instituteurs, de parents et de commissaires. L'ACFA lui a envoyé la conférence

donnée par le père Fortier au congrès de l'ACFA en 1933 et le rapport de la fondation de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta en 1933.

La même année, la Saskatchewan a demandé des renseignements sur le fonctionnement des Grandes unités scolaires de l'Alberta et sur la manière dont nos droits y sont respectés. Il est question d'établir ce genre d'unité en Saskatchewan. Le père Fortier a donné les renseignements nécessaires.

17. L'appui des politiciens

Un vote unanime de félicitations est adopté en faveur du comité d'enseignement pour le beau travail accompli au sujet des récentes questions scolaires. Une lettre sera aussi adressée à MM Beaudry, Maynard et Giroux pour l'appui qu'ils ont fait et la coopération qu'ils ont donné à l'ACFA au sujet des questions scolaires. Malheureusement on ne donne aucun détail au sujet des questions scolaires dont il s'agit. (ACFA, le 22 mars 1936).

18. Le départ du père Fortier

Le 9 juin 1946, le père Fortier informe les membres de l'Exécutif de son départ en raison de santé. Selon lui, au moment de son départ, il y a environ 80 à 100 écoles bilingues qui fonctionnent et que le père Fortier a su visiter pendant son travail à titre de visiteurs d'école et comme président du Comité d'éducation.

Tous expriment leur regret de le voir partir. Afin de souligner son énorme contribution, le père Fortier est nommé membre honoraire à vie de l'ACFA.

La Survivance du 7 avril 1943 annonce le retour du père Fortier qui reprendra ses activités scolaires et visitera les écoles comme par le passé. (ACFA, le 7 avril 1943).

F. Les grandes unités scolaires

1. Les grandes unités scolaires en Alberta et en Saskatchewan

1935

Le Gouvernement albertain introduit la législation ayant pour but le fusionnement des districts scolaires locaux et l'adoption de soixante grandes unités scolaires centralisées.

En janvier 1935, *La Survivance* publie une brochure du ministère de l'Éducation au sujet des grandes lignes d'un plan de réforme du système scolaire albertaine. Après avoir tracé un tableau plutôt sombre de l'école rurale primaire et secondaire aux points de vue de la répartition des frais scolaires, la brochure présente la solution proposée qui se résume à ceci. La province serait divisée en 43 ou 45 régions scolaires comprenant chacune de 65 à 100 écoles sous la juridiction d'une commission scolaire régionale composée de 5 membres élus par les contribuables. Les commissions de division exerceraient tous les pouvoirs dont jouissent les commissions dans les municipales urbaines. Le district scolaire actuel serait maintenu mais la commission scolaire locale ne serait qu'un comité consultatif et n'aurait plus le pouvoir d'engager ni de payer l'instituteur ou l'institutrice. Près de 700 commissaires présents à la Convention des Commissaires d'écoles à Calgary ne supportent pas le nouveau plan de réforme scolaire exposée par le Premier Ministre.

Pour ce qui est des droits des minorités, la brochure note que dans l'application du nouveau plan, des mesures spéciales seraient prises de façon à sauvegarder les droits des minorités.

En janvier 1937, *La Survivance* informe ses lecteurs que 162 commissaires ont donné leur adhésion à l'Association des Commissaires d'écoles de langue française. En 1937 la Convention de l'*Alberta School Trustees' Association* a lieu à Edmonton en février, ce qui permet aux francophones de tenir l'assemblée spéciale de l'Association dans la même ville.

L'édition de *La Survivance* du 10 février 1937 publie les comptes rendus de la rencontre des commissaires du 2 février. Entre autres questions, les commissaires discutent la question des grandes unités scolaires. Le président de l'Association des commissaires, M Pilon, dit avoir déjà fait des démarches auprès du ministère de l'Éducation. Semble-t-il que les commissions scolaires restent telles quelles. Chaque commission élit un délégué. Tous les délégués d'une grande unité se réunissent, et discutent les affaires de la Grande Unité puis l'assemblée se divise en cinq subdivision représentant cinq divisions territoriales de l'Unité et l'on vote pour chacun des cinq directeurs. Quand un district décide d'enseigner le français les directeurs devront engager une institutrice compétente.

M. Pilon suggère de prendre l'attitude suivante. Au point de vue français l'ACFA ne s'est pas prononcée et espère obtenir des garanties du Gouvernement. Si la loi est votée et que nous n'obtenons pas nos droits nous enverrons une protestation en bloc des Commissaires de langue française (*L.S.*, le 10 fév. 1937).

Lors de la même rencontre, M. Pilon informe les membres présents que le président et le secrétaire de la l'Association des commissaires et les membres du comité de l'Enseignement de l'ACFA ont travaillé à préparer les amendements qui furent proposés par nos députés canadiens-français et qui furent introduits dans la nouvelle loi. (*L.S.*, le 10 fév. 1937)

En mai 1937, l'Association des Commissaires franco-albertains compte alors 184 membres. (*ACFA*, le 26 mai 1937).

En mars 1937, on rapporte que le Premier ministre Aberhart qui est aussi ministre de l'Éducation a déposé au feuilleton à la Chambre, le rapport annuel pour 1936 du ministère de l'Éducation. Ce rapport révèle que le gouvernement a fait adopter une législation qui a établi de grandes unités scolaires et qui a obtenu un grand succès. Il y a actuellement onze unités scolaires qui fonctionnent. Ces divisions proviennent de la fusion de petits districts en un seul pour fins d'administration. (*ACFA*, le 10 mars 1937).

1939

En mars 1939, l'Exécutif discute la question des grandes unités scolaires en Alberta et en Saskatchewan. En premier lieu on fait remarquer que la question des grandes unités ne se pose pas de la même façon en Saskatchewan qu'en Alberta. On croit que les grandes unités vont nous étouffer peu à peu en Alberta et on se demande si on aurait pu résister davantage. M Pilon croit que les difficultés administratives vont faire supprimer les systèmes des grandes unités. Par exemple, les parents ont le droit de choisir le *High School* où ils enverront leurs enfants ce qui va poser tout en ensemble de problèmes.

En avril 1939, M. de Margerie, le secrétaire général de la ACFC de la Saskatchewan, avertit l'ACFA qu'un comité enquêteur au sujet des Grandes unités scolaires viendra bientôt en Alberta. On leur suggère d'entrer en contact avec M. Pilon.

En juin 1939, M. Dorion vice-président de l'ACFC de la Saskatchewan est venu à Edmonton. Il a passé une soirée avec MM. Pilon et LeBlanc et il a assisté à une assemblée mensuelle du Bureau des grandes unités de Clover Bar et de Sturgeon. Donc il a vu les avantages et les dangers des Grandes unités scolaires.

1944

Le père Fortier envoie une lettre documentée au Père Valois o.m.i. rédacteur du Journal *La Liberté et le Patriote* au sujet des Grandes unités scolaires en juin 1944.

Le 28 septembre 1944, le père Fortier est invité à Saskatoon à une assemblée de dirigeants catholiques de la Saskatchewan présidée par les évêques pour faire face à la prochaine introduction des Grandes unités scolaires en Saskatchewan. On demande au père Fortier de faire connaître les répercussions de cette loi en Alberta. (ACFA, le 5 nov. 1944).

1946

Le 20 janvier 1946 on demande au père Fortier de préparer une carte indiquant où sont les écoles françaises et à quoi correspond leur amalgame dans la grande unité. C'est inutile répond le père Fortier car il dit avoir tout cela dans sa tête. Oui mais pas nous disent les membres de l'Exécutif. Mais pour le père Fortier cela représente un travail considérable qui vient s'ajouter à toutes ses tâches. Pourquoi ne pas lui adjoindre de l'aide suggèrent les gens de l'Exécutif. (ACFA, le 20 janvier 1946).

2. Les unités à St-Paul, à Bonnyville et à Sturgeon

1939

En prévision de la formation des Grandes unités scolaires de St-Paul et de Bonnyville, le secrétaire général de l'ACFA a élaboré et envoyé à M. l'inspecteur Gibault un plan de subdivision dressé en vue d'assurer l'élection d'au moins un directeur canadien-français dans chacune des unités. M. Gibault répond qu'il fera tout en son pouvoir pour faire avancer ce projet. En effet, on informe l'Exécutif le 12 novembre 1939 que dans la formation des Grandes unités scolaires de St-Paul et de Bonnyville, M. l'inspecteur Gibault a discrètement organisé les subdivisions de manière à assurer l'élection de quelques Canadiens-français sur les bureaux de direction.

Lors de la rencontre de l'Exécutif en avril 1939, M. le Député J.-H Tremblay nous fait savoir que le Gouvernement songe à établir une grande Unité scolaire d'Athabaska à Grande Prairie et à Peace River. Cette unité serait dirigée non pas par cinq directeurs comme ailleurs mais par un administrateur. Les membres de l'Exécutif sont d'avis que M. Tremblay combatte ce projet avec l'aide des Anglais de son comté.

1940

En janvier 1940, le père Fortier fait connaître le résultat du vote des Grandes unités scolaires de St-Paul et de Bonnyville. À St-Paul, deux directeurs de langue française sur cinq ont été élus: MM. A.-J Talbourdet et Jos Viel. À Bonnyville on a élu un directeur canadien-français, M. Labrie et les directeurs ont engagé M. J.-P Laporte comme secrétaire.

À St-Paul, les deux directeurs canadiens français ont fait voter un supplément de \$50 par année pour les instituteurs et institutrices bilingues (ACFA, le 28 avril 1940).

Le nouveau surintendant ou inspecteur de la Division Bonnyville est M. Swan catholique anglais qui parle français. Il a rencontré le père Fortier pour parler de l'enseignement du français en 1940.

Le Surintendant Scott de la Division Sturgeon (Morinville, etc....) a également invité le père Fortier à son bureau pour discuter de certains problèmes concernant l'enseignement du français. (ACFA, le 8 sept. 1940).

En janvier 1944, le père Fortier a écrit un article publié dans *La Survivance* rappelant aux commissaires leurs devoirs et leurs droits sous le régime des Grandes unités scolaires.

Le même mois, le Gouvernement du Québec a envoyé officieusement le père Beaudoin S.J faire une enquête sur le régime scolaire de l'Alberta surtout sur les Grandes unités scolaires et les écoles consolidées.

3. Une situation de conflit

Le 16 juin 1944, le père Fortier rapporte aux membres de L'Exécutif qu'un commissaire protestant nouvellement élu dans le district scolaire Killarney de Chauvin veut faire renvoyer l'institutrice catholique bilingue. Le Père Fortier est allé le voir et a obtenu qu'il garde cette institutrice à l'école.

Le père Fortier envoie au père Picard o.m.i. de la mission de Fort Chippewyan, la documentation nécessaire pour se défendre contre les menées d'un ministre protestant au sujet de son école.

4. Le conflit entre l'ACFA et M Balfour

1939

Le 5 mars 1939, lors de la rencontre de l'Exécutif, on veut savoir où en est rendu le conflit entre l'ACFA et M. Balfour inspecteur des *High Schools* au sujet de l'enseignement du français. Suite à son inspection de l'école St-Paul en octobre, Balfour, envoyait aux commissaires un rapport disant ceci:

"An unwarranted amount of time is being given to French. In the High School this will have to be limited to the three regular courses of the High School Program with French and English-speaking students together and the amount of time given to these classes must be not more than to other subjects. The practise of using nearly an hour every day for the ACFA program of French must cease; the provision in the School Act for bilingual schools does not apply to the higher grades. This school cannot be brought to the desired state of efficiency with such an inroad into the school time ... Recommendations for credit in the subjects of Grades X and XI cannot be approved until a copy of the revised timetable embodying the requirements outlined above is sent to the undersigned." (ACFA, le 5 mars 1939).

Balfour dit aussi à la Sr St-Paulin, principale, qu'il lui défend expressément de préparer les élèves canadiens-français du *High School* pour les examens de l'ACFA à moins que ce soit après la classe. Balfour fait le même rapport sur l'école de Bonnyville. L'ACFA trouve plutôt curieux le fait qu'on enseigne le programme français de l'ACFA dans les grandes écoles depuis quinze ans et qu'on vient tout juste de décider que cet enseignement est nuisible.

L'ACFA s'empresse alors d'aller voir le Dr McNally, sous-ministre de l'éducation. On lui précise qu'on n'enseigne pas une heure de français par jour au *High School* de St-Paul mais 45 minutes ce qui comprend l'entrée et la sortie des élèves. De plus les religieuses sont prêtes à se contenter de 35 minutes comme l'Inspecteur l'exige.

On précise aussi qu'il est antipédagogique de mettre ensemble les élèves de langue française qui ont fini le programme de la huitième année française et les élèves de langue anglaise qui ne savent pas le français. De plus les élèves canadiens français apprennent le programme de French I en un mois. Pourquoi alors refuser à nos jeunes Canadiens français la chance de se

développer davantage en français. L'été dernier le Département d'éducation a fait des démarches pour nous trouver des instituteurs bilingues. N'est-il pas plus pratique de nous donner la chance d'en former dans nos grandes écoles? C'est ce que le Dr McNally disait lors de l'inauguration de l'École de Bonnyville en septembre dernier.

Il permet alors de continuer l'enseignement du programme du français de l'ACFA. Il croit aussi qu'il est antipédagogique de mettre ensemble les élèves qui ont fait huit ans de français et ceux qui ne savent pas le français.

Le 17 septembre 1939, le père Fortier rapporte à l'Exécutif que dans une conversation avec M. Balfour, inspecteur des *High Schools*, il lui a exposé courtoisement et franchement le problème scolaire français.

IX. Les jeunes

A. Les Avant-gardes

L'Avant-Garde de Falher est fondée le 4 avril 1932. Deux jours plus tard, le 6 avril, avait lieu la fondation de l'Avant-Garde Belhumeur à Donnelly. (*L.S.*, le 10 avril 1935). C'est le début d'une association jeunesse qui a pour but de développer chez les jeunes canadiens-français de l'Alberta un filial attachement à la Sainte Église et un patriotisme éclairé.

En novembre 1932, lors d'une assemblée régulière de l'Exécutif, on mentionne que les Avant-Gardes de Bonnyville, St-Vincent et Lafond fonctionnent très bien. Le 21 décembre 1932, le secrétaire fait rapport de ses voyages à Villeneuve le 20 novembre et de sa visite à Legal où il a décidé de fonder des Avant-Gardes après les vacances des fêtes. Malheureusement en décembre 1934 on rapporte à l'Exécutif que les cercles d'Avant-Garde à Legal ne fonctionnent pas bien. Il est alors proposé de remettre la question au mois de janvier et de demander au secrétaire d'écrire à M. Denault pour lui demander d'assister à la prochaine réunion afin de donner des renseignements exacts. (*ACFA*, le 16 déc. 1934).

En 1934, le père Forcade est nommé président du Comité des Avant-Garde. (*ACFA*, le 4 juin 1936).

En juillet 1933, il y a des cercles des Avant-Garde dans les endroits suivants: Falher, Donnelly, Saint-Vincent, Lafond, Bonnyville, Edmonton, Saint-François, Legal, Morinville, et Girouxville.

(Programme Septième Congrès Général de l'ACFA tenu à Edmonton les 12.13.14 juillet 1933 Imprimerie La Survivance)

En mai 1934, trois nouveaux cercles des Avant-Garde sont créés: Le Cercle Pierre Boucher, le Cercle Madeleine de Verchères et le Cercle Thérien. (*L.S.*, des jeunes mai 1934).

Le 28 avril 1935, le secrétaire demande s'il n'y aurait pas moyen de faire organiser une Avant-Garde à l'école de St-Paul. Il dit être en communication avec la R.S. Supérieure depuis plus de deux ans mais qu'il n'y a aucun résultat.

Le 24 mars 1935, le secrétaire fait rapport qu'à Chauvin l'Avant-Garde a été organisé à l'école du Village et qu'une cinquantaine d'enfant sont inscrits et qu'à l'école Killarney un Avant-Garde a aussi été organisé avec 19 ou 20 membres.

B. La Survivance des jeunes

Créé en mai 1834, *La Survivance des jeunes* est l'organe du mouvement des Avant-Garde créée par Léo Belhumeur, le directeur-général de l'ACFA. Le petit journal est une publication mensuelle insérée dans le journal *La Survivance* et il est préparé sous la direction du père Forcade qui utilise le pseudonyme Gérard Le Moyne. (*D'année en année*, p. 209).

En avril 1934, le journal annonce la première et la prochaine parution de *La Survivance des Jeunes*. L'article s'adresse aux Avant-gardistes de l'Alberta. Il est fait pour vous, dit-on, dans l'article.

C. Les boutons-épingles et les drapeaux

Les Avant-gardistes de Chauvin demandent au secrétaire général s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir des boutons-épingles à l'effigie de Dollard pour le 24 mai. Le secrétaire général va s'enquérir des possibilités.

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 28 avril, M. Tremblay parle d'une lettre qu'il a reçue de l'Avant-Garde de Donnelly soumettant un modèle de drapeau pour l'Avant-Garde. On trouve le modèle trop compliqué et on demande au secrétaire d'écrire à chaque Avant-Garde pour demander de soumettre un plan pour un drapeau. L'Exécutif décidera alors quel drapeau sera choisi pour l'Avant-Garde lorsque les plans seront arrivés au Secrétariat.

D. Une délégation Avant-gardistes au deuxième Congrès de la langue française à Québec

En avril 1937, il est question d'envoyer une délégation avant-gardiste au Deuxième congrès de la langue française qui a lieu à Québec. L'ACFA est prête à donner une bourse de 25\$ à chaque délégué.

Le 11 avril 1937, le secrétaire de l'ACFA donne lecture d'une lettre envoyée à chaque directrice et directeur d'Avant-Garde au sujet d'un concours projeté pour décider quel groupe devrait représenter la Province au Congrès de Québec. Plusieurs endroits répondent: le Collège des Jésuites, le Juniorat, Chauvin, Assomption, Vegreville, Falher, Donnelly, Morinville, Legal Bonnyville et St-Paul. La majorité trouve que ce voyage nuirait aux examens du département. Les Avant-gardistes de Legal sont prêts à remettre à l'an prochain leurs examens afin de faire ce voyage car on estime qu'il vaudra une année d'études. M. Pilon dit que si le gouvernement veut donner des recommandations aux élèves du grade XII qui pourraient être choisis, ils devraient prendre part sinon on devrait les exclure du concours.

Les membres de l'Exécutif proposent de continuer le travail afin d'envoyer une délégation Avant-gardiste au congrès de Québec. Le père Forcade est un comité d'un avec pleins pouvoirs pour organiser ce voyage. Il pourra compter sur les membres de l'Exécutif pour leur concours financier.

Le 18 mai 1937, le père Forcade rapporte que la délégation Avant-gardiste comprendra des élèves de différentes paroisses. Quatre sont choisis mais ce nombre sera probablement augmenté. Chaque délégué recevra une bourse de 50\$ pour le voyage. La balance du 25\$ de l'ACFA devra être trouvée dans sa paroisse. Les délégués sont; Raymond Maisonneuve de Donnelly, Léona Proulx de Legal, Yvonne Paré de Chauvin et Thérèse Vallée du couvent de l'Assomption.

On dira par la suite que l'Avant-Garde a fait bonne figure. C'était le seul groupe de jeunes organisés des minorités canadienne présent au congrès.

E. Changements

1938

En 1938 le père Lavoie remplace le père Forcade à titre de président du mouvement des Avant-Garde.

On propose aussi de changer le nom du groupe à l'Avant-Garde catholique française et de reconnaître la séparation économique de l'Avant-Garde et de l'ACFA ce qui va causer plusieurs discussions lors de la rencontre de l'Exécutif le 2 octobre 1938. On fait remarquer, entre autres, que le Comité d'Avant-Garde devrait recevoir les avis du visiteur des écoles et contribuer aux dépenses de cette visite. M. Lavoie croit que les contributions des Avant-Gardes devraient être données à *la Survivance des Jeunes* et que les dépenses du visiteur des écoles devraient être payées par les commissaires.

Une organisation fondée par l'ACFA veut devenir autonome. Aujourd'hui il n'a pas d'inconvénients mais plus tard? Que disent les statuts de l'Avant-Garde.

Mgr l'Archevêque considère l'Avant-Garde comme mouvement d'organisation diocésaine de la jeunesse catholique. Suite à une rencontre entre le père Lavoie et son Exc Mgr Macdonald au sujet des relations entre l'Avant-Garde et l'ACFA, Mgr l'Archevêque a demandé les statuts de l'Avant-Garde pour les étudier. (ACFA, le 11 décembre 1938).

Selon le Dr Beauchemin, l'Avant-Garde n'est pas plus que l'ACFA un mouvement d'action catholique parce que l'action nationale y a une grosse part. Il faut que les constitutions de l'Avant-Garde la rattachent à l'ACFA. On suggère que l'Avant-Garde ait un comité de régie dont la majorité soit membres de l'Exécutif de l'ACFA. Beauchemin désire que le Comité d'Avant-Garde étudie les relations entre l'ACFA et l'Avant garde et fasse rapport.

1939

Le 4 juin 1939, le père Breton demande où en est la question de l'Avant-Garde. Le Dr Beauchemin demande au chef du secrétariat de convoquer le père Lavoie à la prochaine rencontre de l'Exécutif afin qu'il nous donne un rapport sur la question. Il ne faut pas négliger le point de vue national dans l'Avant-Garde. De plus celle-ci doit garder certaines relations avec l'ACFA.

F. Un mouvement interprovincial

1940

En 1940, le père Breton suggère qu'on organise pour les jeunes canadiens-français de l'Ouest un mouvement interprovincial. Il écrit à l'abbé Gosselin secrétaire du Comité permanent à ce sujet. (ACFA, le 28 avril 1940) Le Comité permanent accepte d'en prendre l'initiative et on suggère de faire payer les dépenses par les maisons françaises. Sinon il faut continuer les démarches pour trouver les moyens de réaliser ce projet.

On songe à envoyer un jeune canadien-français et une jeune canadienne-française deux mois dans la Province de Québec. Ce serait un bienfait au point de vue mentalité française.

Le 28 avril 1940, le père Breton demande comment fonctionne le comité des Avant-Gardes. Le père Fortier répond que le père Vanier omi, président du comité, n'est plus en Alberta. On propose que le père Patoine le remplace comme président. Le père Breton propose que M Bettorel remplace M. Côté sur le comité et que l'on fasse rapport du travail accompli.

Le Comité d'Avant-Gardes (PP Patoine et Fortier et M Belhumeur) s'est réuni et on a envoyé aux directeurs et directrices un questionnaire en vue de préciser un programme d'action. (ACFA, 8 sept 1940).

1941

Le père Patoine devient le président du comité en avril 1941.

G. Aide aux jeunes de St-Paul

M. Beaudry exprime le désir que l'ACFA vienne en aide à la Cité des Jeunes de St-Paul. Le Directeur demande actuellement des volumes en vue de fonder une bibliothèque pour ces jeunes. Les volumes du concours de français qui n'ont pas été donnés cette année sont offerts pour venir en aide à la Cité des jeunes de St-Paul mais il faut que St-Paul fasse quelque chose pour l'association en retour. (ACFA, le 8 nov. 1942).

H. Succès

1944

À la suite de la Semaine de la fierté National *Chez nous*, organe officiel de la Société St-Jean-Baptiste de Québec a publié quatre compositions d'élèves sur la femme canadienne-française. Deux de ces quatre compositions venaient d'écolières franco-albertaines. (ACFA, le 16 juin 1944).

1945

En 1945, on dit que les Avant-Garde de Chauvin et de Girouxville sont toujours actives, (ACFA, le 31 janvier 1945) que l'école Falher annonce l'heureuse nouvelle de la renaissance de son Avant-Garde (ACFA, le 14 fév. 1945) que la nouvelle Avant-Garde de Tangent a tenu sa première assemblée, et que l'avant-garde Belhumeur de l'école Donnelly a célébré le treizième anniversaire de sa fondation.

X. Les médias

A. Le journal

1. Journée de la bonne presse

Le père Routhier dit avoir discuté la question d'une journée de la Bonne Presse avec plusieurs personnes et qu'il semble que la journée s'impose. Il s'agirait d'avoir des représentants des Oblats, Jésuites et Franciscains accompagnés d'un des officiers du cercle de l'ACFA qui iraient dans une paroisse un dimanche afin de faire une tournée dans chaque famille pour faire pénétrer le journal. La journée pourrait être préparée par un bon sermon donné par un des pères. L'Exécutif du 16 mai 1934 trouve la suggestion excellente et aimerait si possible la mettre en marche dès cette année.

2. Abonnements et annonces

Lors d la rencontre de l'Exécutif du 18 novembre 1934, il est question de certains abonnements de 1.50\$ pris à Legal par M. Lavoie. Certains croient que *La Survivance* devrait écrire aux gens pour leur mentionner que leur abonnement n'est pas payé pour l'année et que l'arrangement devrait leur être expliqué individuellement par lettre. Ceci semble nécessaire pour

éviter qu'il y ait des difficultés plus tard à percevoir les abonnements à deux dollars par année. (ACFA, le 18 nov. 1934).

Le 16 décembre 1934 il est question d'accorder un pourcentage aux cercles pour les annonces à *la Survivance* ainsi que pour les travaux. Le Dr Beauchemin explique que si les cercles s'occupaient de procurer des annonces et des travaux pour le journal ceci complèterait le travail commencé. Dans chaque cercle, ajoute-t-il, il y a des gens dévoués qui sont sans ouvrage et qui probablement seraient contents de solliciter des annonces et des travaux pour le journal. On discute alors de pourcentages et de responsable.

3. *Le père Gobeil*

De 1935 à 1938 le père Gobeil est le rédacteur de *La Survivance* "Il sera largement responsable du travail de la ligue des radiophiles, organisation albertaine qui lutte pour l'obtention de la radio française en Alberta.

4. *Nouvelles de la Législature*

L'édition de *La Survivance* du 3 mars 1937 compte une édition de douze pages au lieu de huit, une section de quatre pages ayant été spécialement consacrée aux nouvelles de l'Alberta et une attention plus spéciale donnée aux nouvelles de la Législature qui vient de commencer la troisième session du 8^{ième} parlement de la Province. On demande aux lecteurs de ne pas attendre plus de nouveau crédit social que de nouvelles libérales ou conservatrices. *La Survivance* n'est ni un journal crédit social, ni un journal libéral ni un journal conservateur. (L.S., le 3mars 1937).

5. *Relation entre La Survivance et l'ACFA*

En décembre 1935 on discute de la relation qui doit exister entre *La Survivance* et l'association. L'opinion générale semble être que les intérêts du journal et de l'Association étant les mêmes, le journal doit avoir les mêmes aspirations que l'Association dans ces articles. Toutefois, les communications officielles de l'ACFA sont les articles signés par les officiers de l'Association.

6. *La fusion des trois hebdomadaires*

1938

Le Comité exécutif de l'ACFC de la Saskatchewan est en faveur de la fusion des trois hebdomadaires de langue française des provinces des prairies et demande à l'ACFA de collaborer à la réalisation de ce vœu.

Beauchemin est d'avis que nous encourageons ce projet si les propriétaires des trois journaux le trouvent avantageux. Le Dr Beauchemin ajoute qu'un hebdomadaire unique aurait plus d'ampleur dans les articles. Selon le père Forcade, si les journaux étaient fusionnés nous aurions un meilleur journal de défense française. Pour l'instant ce que nous pouvons faire c'est de leur dire que nous sommes favorables à la suggestion. Mais il faut d'abord discuter la chose afin de voir si elle est réalisable. Nous pourrions ensuite lancer le projet dans le public. (ACFA, le 11 déc. 1938).

1939

En mars 1939, Le chef du secrétariat transmet à M. de Margerie de la Saskatchewan, la réponse de l'Exécutif de l'ACFA. Mais le père Routhier se demande si l'on a étudié la question

assez sérieusement. Oui il y a des avantages. Bien que le volume du journal serait plus considérable, il y aurait moins de facilité de diffusion. Nous perdriions une salle de rédaction et un centre d'influence française. C'est par les nouvelles locales qu'on attire la clientèle.

D'où vient l'idée de fusion demande le père Breton le nouveau rédacteur de *la Survivance*. L'idée fut énoncée à Winnipeg en 1937 lors de la réunion des trois Associations de l'Ouest et l'idée vient des rédacteurs des journaux eux-mêmes. Les Associations n'ont pas grand-chose à dire dans l'organisation des journaux puisqu'ils n'en sont pas responsables financièrement.

Le père Forcade revient aux objections du père Routhier et exprime l'avis qu'il est mieux d'encourager les administrateurs des trois journaux à examiner ce problème.

7. Le journalisme évolue

Le journalisme évolue. Notre formule actuelle ne correspond peut-être pas à la mentalité actuelle des Canadiens français de l'Ouest. Comment ressaisir notre population ? Doit-on donner un commentaire des nouvelles nationales et internationales ? Cependant, dit le père Routhier, il y un élément "nouvelle" qui nous est particulier. La chronique paroissiale et les courriers locaux sont très importants, dit le père Boucher. Les gens aiment avoir leur nom dans le journal.

Le père Fortier suggère que *La Survivance* publie de nouveau en sous-titre: Organe de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Breton désire aussi ajouter journal catholique de langue française de l'Alberta.

8. Le père Breton

Suite à son départ à titre de rédacteur de *La Survivance* depuis trois ans le père Gobeil est nommé au journal *Le Patriote* de Prince-Albert. Il est remplacé par le père Breton qui sera rédacteur en chef de *la Survivance* de 1938 à 1953. Il aura le père Lavoie comme assistant et son poste de gérant de *La Survivance* sera occupé par le père Tessier. (ACFA, le 3 août 1938) .Au plus haut de la lutte pour la radio, de 1944 -1939, Breton se fait remplacer par le père S. Pelletier.

9. Un résumé du travail

1939

Le 4 juin 1939, le père Breton donne un résumé du travail national de *la Survivance* aux membres de l'Exécutif. En mars et avril, le journal a publié une quarantaine d'articles sur la question nationale et plusieurs articles sur des questions catholiques et économiques, sur la campagne pour la saine lecture, sur la propagande pour le Collège des Jésuites sur les directives du Pape et des évêques sur les statistiques catholiques et françaises. On veut savoir quelle est la circulation du journal à Edmonton. Le père Breton répond qu'elle n'est pas considérable - un dixième des Canadiens français de la ville en tout 1500 en Alberta.

En novembre 1939, on félicite le père Breton pour avoir de nouveau publié comme sous-titre de *la Survivance* qu'elle est l'organe officielle de l'Association et pour avoir assuré une coopération plus intime entre l'Association et *la Survivance*.

1941

Le père Breton déplore que l'ACFA ne soit pas assez en évidence dans *la Survivance*. Il faut en parler plus souvent.

B. La radio

1. *Un bout d'histoire*

En 1930, grâce à l'obligeance de M. Rice, directeur de la radiodiffusion au poste CJCA, des concerts français seront diffusés deux fois par mois sous les auspices de l'ACFA.

En 1932, l'ouverture officielle des concerts français au poste CJCA a lieu le 30 novembre 1932. C'est la troisième année que l'ACFA organise ces émissions radiophoniques exclusivement françaises et bimensuelles. Et dans les annales de la radio française en Alberta, 1932 risque de remporter le titre de l'année la plus riche en production d'émissions françaises locales. À compter de novembre 1932, CJCA diffusera 25 concerts français sur une période de 7 mois auxquels 295 personnes participeront, quelques-unes dans plusieurs émissions. Toutefois le nombre d'émissions diffusée à CJCA va diminuer sensiblement entre juillet 1933 et juin 1934.

CKUA présente aussi des émissions françaises dont le cours de français de M. Hector Allard, professeur de français à la *U of A*. Mais en 1933, on craint que les concerts français diffusés depuis quelques années seront prochainement discontinués à la suite de la réduction des allocations accordées à la *U of A* par la Législature albertaine. Toutefois, M Jenvrin rapporte à l'Exécutif du 17 mai 1933 que suite aux lettres envoyées par les cercles pour le maintien du poste CKUA, semble-t-il que le poste continuera ses émissions pour six mois au lieu de neuf et que le français gardera la même proportion que par le passé. Actuellement, CKUA diffuse 6 émissions françaises sur 7 jours.

2. *Les premières luttes*

La Loi canadienne de la radiodiffusion adoptée le 26 mai 1932 prévoit l'établissement de la Commission canadienne de la radiodiffusion (CCR). En 1933, les premières émissions quotidiennes de la CCR sont programmées. Elles seront diffusées partout au pays puisque la CCR a acheté les installations radiophoniques du CN en vue d'établir son propre réseau national.

Mais dès les débuts, les communautés francophones minoritaires manifestent certaines inquiétudes en ce qui a trait aux événements qui se produisent sur la scène nationale.

"Une série de concerts unilingues à la chaîne de la CCR au début de 1933 déclenche une campagne des associations francophones du Manitoba. Quatre de ces concerts ont passés en ondes lorsque l'Association d'éducation écrit à Charlesworth le 8 février pour demander que toutes les annonces de la Commission fussent bilingues lors de chacune de ses émissions." (Vien, 1977.17).

En Alberta, l'Exécutif de l'ACFA a envoyé une lettre à M Hector Charlesworth, président de la Commission Canadienne de la radio, exprimant sa surprise d'entendre en anglais seulement, les émissions radiophoniques transcanadiennes données sous les auspices de la Commission fédérale de la Radio. Les Canadiens-français forment un tiers de la population du pays dont 700,000 vivent en dehors de la province de Québec. Nous réclamons respectueusement mais instamment que les émissions radiophoniques de la Commission soient bilingues. Notons que dans les débuts on ne réclame pas des émissions purement françaises mais qu'elles soient bilingues. (ACFA, le 15 mars 1933). Il nous semble raisonnable que la Commission qui est bilingue reconnaisse les droits égaux des deux langues.

Léo Belhumeur dit avoir lu un article de M. Omer Héroux dans *le Devoir* du 15 mars 1933 dans lequel on annonce que "des programmes canadiens-français seront sous peu transmis d'une côte à l'autre." (L.S., le 22 mars 1933). Il est seulement malheureux qu'on le l'ait pas fait tout de suite et qu'on ait contrait les associations francophones de l'Ouest à des protestations. Les Canadiens français de la Saskatchewan, de Winnipeg et de l'Alberta on fait preuve d'un beau sentiment d'unité, ajoute-t-il. On les félicite. M. Belhumeur ajoute que nos compatriotes de l'Est ont les yeux sur nous "comme des aînés doivent le faire". (L.S., le 22 mars 1933).

La campagne de réclamation des trois provinces a des résultats. En mars, M. Maher vice-président de la CCR fait parvenir une lettre à l'ACFA annonçant des programmes complètement français aussi souvent que possible. (ACFA, le 15 mars 1933).

En juin 1933, on souligne que les Franco-albertains entendent maintenant des concerts français en provenance de la Commission quatre ou cinq soirs chaque semaine.

Malheureusement ce n'est pas tout le monde qui se réjouit. Beaucoup de lettres reçues par le poste CJCA et par la CCR protestent contre tant de français à la radio. À Calgary tous les jours il y a des lettres publiées blâmant la Commission pour le montant de français donné à la radio. Semble-t-il que ceci est le résultat d'une campagne contre le français.

Le groupe orangiste en Ontario a fait circuler des pétitions qui seront présentées à la Commission de la Radiodiffusion lui demandant de restreindre ses programmes français à la province de Québec seulement. Selon le grand maître de la loge Armstrong de l'Ontario,

"Nous n'avons pas besoin et nous ne devrions pas être obligés d'écouter ou de payer des programmes radiophoniques en français dans la province d'Ontario. De fait nous ne devrions avoir aucun programme français dans aucune province de langue anglaise." (L.S., le 7 juin 1933).

Il faudra encore combattre, écrit Léo Belhumeur en envoyant des lettres de félicitations et de remerciement à la Commission, à Ottawa et au poste CJCA. Le 18 juin 1933, *La Survivance* rapporte que 30 000 personnes signent des pétitions demandant des concerts en anglais. C'est ce que publiait le *Edmonton Journal* le lundi 26 juin. La pétition a été distribuée dans tous les coins de la province suite à une campagne organisée par W.G. Walford. Le texte de la pétition se lit en partie comme suit:

"Attendu qu'une très grande proportion des dits programmes sont irradiés en français quoique la population de langue française ne représente qu'un pourcentage plutôt restreint de la population du Canada et que le plus grand nombre des Canadiens français comprennent la langue anglaise, nous demandons respectueusement que dans la préparation des programmes futures, considération soit donnée au fait que le Canada est un pays de langue anglaise, la langue française n'est légale qu'au Parlement fédéral à l'Assemblée législative de Québec, à la Cour Suprême du Canada et dans les cours de la provinces de Québec. " (L.S., le 28 juin 1933).

On ajoute que lorsqu'il est nécessaire d'annoncer en français on veut que les annonces soient faites d'abord en anglais.

M Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de la radio, répond en disant que nous ne pouvons *"ignorer quarante pour cent de la population du Canada dans la province de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du nord de l'Ontario du*

Manitoba et ailleurs". (L.S., le 28 juin 1933). Charlesworth nie que les concerts français prédominent et de plus il ajoute qu'il a reçu de magnifiques lettres d'appréciation d'éminents éducateurs de l'Ouest. Il déclare aussi que le programme le plus populaire à Toronto est le concert français diffusé chaque semaine. On fait ensuite le compte du nombre d'heure de diffusion en anglais et en français.

Lors d'un récent passage à Edmonton, M. Charlesworth, président de la Commission, dit ne pas avoir reçu de pétitions protestant contre les concerts français diffusés dans l'Ouest. Les francophones forment une grande partie de la population du Canada et comptent d'excellents artistes, dit-il. (L.S., le 26 juillet 1933).

M. Thomas Maher, vice-président de la Commission canadienne de la radio, de passage dans l'Ouest pour organiser des émissions hebdomadaires dans chaque ville importante, tient plus ou moins le même langage que M. Charlesworth. Montréal, dit-il, compte plusieurs artistes d'une valeur dépassant la moyenne. Il serait regrettable de refuser au public le plaisir de les entendre. Après tout, les programmes de langue française ne prennent que deux heures par semaine tout au plus.

Selon le compte rendu d'une assemblée spéciale de l'Exécutif le 31 août 1933, M. Maher rencontre l'Exécutif et explique aux membres présents les débuts de la Commission ainsi que les échanges de programmes entre la Commission et la *National Broadcasting System* et le *Columbia Network* des E.-U. Il dit que ces deux systèmes veulent avoir tous les bons programmes français sur leur chaîne car les programmes français sont bien reçus. 90% des journaux du pays sont d'accord à dire que les programmes français sont magnifiques. Plusieurs personnes telles que L'hon Bryan, ministre des Travaux publics de la Saskatchewan, M Sifton du *Winnipeg Free Press* le *Globe* de Toronto et bien d'autres se démontrent ouvertement en faveur des programmes français et contre les orangistes lorsque ceux-ci se sont prononcés contre les programmes de français.

M. Maher a expliqué que la Commission est à faire des arrangements pour que les maires des villes de l'Ouest parlent chacun 15 minutes à la radio et que les maires de l'Est leur répondent. Il s'occupe aussi à organiser des débats universitaires entre les étudiants de différents endroits et une des questions qui sera débattue sera la question des droits constitutionnels du français au pays. De plus Le Colonel Bolfred Bovey travaille à organiser des programmes pour les enfants. Une fois complétés il sera possible d'avoir des enfants du Canada, des E.-U, de la France, de l'Allemagne etc.... dans un même programme.

Suite à la demande d'avoir les nouvelles à 6h25 dans les deux langues, M. Maher dit que cela est possible seulement au Québec. Pour l'instant il n'en est pas question.

Plusieurs artistes canadiens-français à Edmonton sont hors de l'ordinaire, dit M Maher, et il offre alors à l'ACFA d'organiser un programme d'une demi-heure par deux semaines alternant avec l'Association du Manitoba. Il faut du léger, du classique et du semi-classique. Pas de pièces de théâtre ni de vers. *La Survivance* par la suite annonce que la série des concerts donnés par les artistes de l'Ouest commenceront bientôt. La radio est une excellente façon d'établir et de cimenter les relations entre les groupes mais, ajoute Maher, il ne faut pas aller trop vite et il faut faire preuve de tact.

Le 15 novembre 1933, le père Boucher rapporte que M. Pépin est prêt à organiser un concert de chant et de musique d'une demi-heure, concert qui sera donné sur le réseau de l'Ouest de la Commission de la radio.

Le *Patriote de l'Ouest* du 25 juillet 1934 rapporte la démission de M Thomas Maher comme membre de la Commission canadienne de radiodiffusion.

3. Une seconde vague de protestations

Une seconde vague de protestations se produit au début de l'année 1934 et un comité d'enquête est nommé par les Communes en février pour enquêter sur les activités de la CCR.

Le 21 mars 1934, une lettre envoyée à M Bennett au sujet de l'agitation contre le français à la radio est lue aux membres de l'Exécutif de l'ACFA pour ratification. Une copie de la lettre sera envoyée à chaque cercle pour leur donner un modèle de lettre à écrire au Gouvernement.

Un mois plus tard, en avril 1934, *La Survivance* annonce qu'il a encore été question de l'usage du français à la radio au Comité parlementaire qui étudie l'administration de la Commission canadienne de la radio. Le 8 avril, M C.H. Buchanan, mandataire de *Moose Jaw Radio Association* a déposé un certain nombre de lettres reçues en réponse à un questionnaire adressé aux radiophiles de la Saskatchewan. Ces lettres contenaient des propos hostiles à la Commission et à l'usage du français. Suite à une demande du député Onésime Gagnon de Dorchester d'obtenir des précisions de la part de M. Buchanan, ce dernier a comparu devant le comité. Selon M. Buchanan la population de la Saskatchewan ne prisait guère les concerts français irradiés de Montréal et ne pouvait souffrir les annonces bilingues. M Gagnon lui aurait alors demandé s'il serait étonné d'apprendre le nombre de francophones vivant à l'extérieur du Québec. Mais selon M Buchanan ce sont des gens qui n'ont rien fait pour mériter le droit d'écouter du français transporté du vieux Québec jusque dans leurs foyers. Il voudrait tout simplement proscrire de la Saskatchewan les annonces et programmes français.

Les mêmes propos sont tenus dans une colonne intitulée *The Passing Show* publié dans un journal anglais d'Edmonton. Selon le rédacteur, la régie de la Commission a perdu de l'argent suite au fait que bon nombre de gens ne paient pas leur licence parce qu'ils ont été forcés d'écouter du français.

En juin 1934, M F.W Turnbull, député conservateur de Regina a témoigné à Ottawa devant le Comité parlementaire de la radio ce qui ne devait surprendre personne étant donné son intervention malencontreuse à propos de la monnaie bilingue, intervention qui a réussi par deux fois à bloquer le projet. Lors de sa présentation, il a attaqué à fond de train la langue française en parlant de la dangereuse invasion du français dans les provinces de l'Ouest et particulièrement de la Saskatchewan qui selon lui ne veut pas entendre de français à la radio. Il a même accusé la régie de la Radio de faire croire que le français est officiel partout au Canada. Il nie aussi que le Canada est un pays bilingue. "*Le français n'a pas de statut officiel en dehors de Québec son emploi dans d'autres provinces est une violation de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord...*" (L.S., le 13 juin 1934).

Notons toutefois qu'il se défend bien d'avoir de l'animosité contre les Canadiens français. Car, dit-il, en Saskatchewan on donne toute liberté à ceux qui le désirent d'apprendre le français et de s'en servir. Maurice Lavallée lui répond qu'il ne faut pas oublier que le français a été complètement proscrit par le gouvernement Anderson des écoles fréquentées par les petits Canadiens français.

En 1934, La CCR possède quatre postes (Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver) et met à la disposition d'une trentaine d'autres stations au moins quatre heures par jour d'émission. Mais entre 1934 et 1940, la proportion du français à la Radio-État est en régression. Par exemple, en septembre 1934, l'ACFA envoient une lettre officielle de protestation à la Commission de la radio contre la manière dont on a ignoré tous les Canadiens français en dehors du Québec lors des fêtes de Gaspé. On remplace des programmes français par des programmes bilingues et musicaux. Le français est administré aux compte-gouttes. On parlera de cette période comme étant les années sans espoirs.

Pendant ces années sans espoirs l'ACFA cherche les moyens de faire avancer le projet d'émissions françaises. Le 15 août 1934, les membres de l'Exécutif sont d'avis qu'il serait bon que l'Exécutif se nomme un comité pour étudier la possibilité de préparer quelques bons programmes français et les moyens à prendre pour obtenir la permission de diffuser ces programmes. On nomme alors M. Côté et le père Routhier pour s'occuper de cette question.

En septembre 1934, l'ACFA suggère qu'un comité soit nommé pour s'enquérir sur le matériel disponible pour des concerts à la radio. Présentement il n'y a que *"Violons et Violoncelles"* et parmi les trois associations de l'Ouest il devrait y avoir assez de bon matériel pour pouvoir donner des programmes français dans cette partie du pays. Dès que le Comité aura le matériel à sa disposition, les Associations de l'Ouest pourront faire pression auprès de la CCR pour obtenir un certain temps pour ces programmes. Le comité est composé de MM l'abbé Ketchen, du secrétaire général et de M. Poirier.

4. Les concerts francophones en Alberta

1935

Le 20 janvier 1935, le poste CFRN offre un concert d'une demi-heure par mois en français. On suggère alors que Mme Morrier organise ces concerts. Au cas où elle n'accepte pas, on nomme le père Boucher, l'abbé Ketchen et le secrétaire pour trouver un organisateur ou une organisatrice des concerts.

Le 15 décembre 1935, M Tremblay, un membre de l'Exécutif, fait l'observation suivante. Nous devrions avoir des artistes français pour le programme *"Au clair de la lune"* car on essaie de donner l'impression dans l'Est que c'est un programme des Canadiens français de l'Ouest alors qu'il n'y a pas eu un seul artiste canadien-français de l'Ouest depuis le début. L'émission est sabrée en octobre 1936. Elle n'est diffusée que deux fois par mois. *La Survivance* du 28 octobre 1936 publie le texte d'un télégramme envoyé à Radio-Canada par le père Gobeil rédacteur en chef. *"C'est la deuxième fois que le poste local CJCA nous prive d'entendre le programme et cela se produit sans avertissement au préalable et que le prétendu programme bilingue est remplacé dans l'émission locale par un autre programme."* (L.S., le 28 oct. 1936).

Sur proposition de MM. Poirier et Tremblay, M Ernest Côté est chargé de préparer un programme français et le secrétaire est chargé d'écrire aux autres associations de l'Ouest pour qu'ils préparent aussi des programmes français et qu'ils fassent pression à Ottawa en même temps que l'ACFA.

Interrompu depuis quelques semaines le programme *"Sous-Bois"* diffusé du poste CJCA est revenu sur les ondes. (ACFA, le 13 mars 1935).

5. Les associations de l'Ouest s'entendent

Le 19 janvier 1936, des représentants de chaque association nationale des Maritimes, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta se réunissent à Montréal pour parler de la survivance du fait français. L'ACFA travaille depuis longtemps à organiser une telle rencontre. On discute de la radio et l'on demande à l'abbé Maurice Baudoux de la Saskatchewan d'étudier la question de la radio française dans l'Ouest. On discute de la radio lors de la réunion de Saint-Boniface en octobre 1936 et lors de la rencontre qui a lieu à Québec en juin 1937 dans le cadre du Deuxième congrès de la langue française.

Lors de la rencontre de l'Exécutif de l'ACFA du 2 février 1936, le Dr Beauchemin dit que la question du français à la radio fut discutée lors de son récent passage dans l'Est pour assister à la rencontre des associations nationales à Montréal. Il a été décidé de demander plus de français dans les programmes et annonces. Les représentants des groupes français ont trouvé que la radio était sur le même pied que la presse et aussi importante.

On croit aussi que les Canadiens français devraient avoir un ou deux postes qui serviraient de pivots pour la diffusion du français dans l'Ouest. On demande à M l'abbé Baudoux de trouver un poste central qui pourrait être entendu par la population de l'Ouest. Une fois trouvé il faudrait en prendre le contrôle. Il est même possible que l'Est nous aide financièrement. Mais on décide d'attendre les changements qui seront fait sous peu à la CCR. Entre temps on se renseigne sur les noms et durée des programmes français radio diffusés dans l'Ouest et sur le pourcentage de programmes anglais radio diffusés sur le réseau français de l'Est.

En mars 1936, le président annonce aux membres de l'Exécutif que les trois associations de l'Ouest se sont entendues sur trois items: 1) des annonces bilingues au commencement et à la fin de chaque programme 2) un plus grand pourcentage de programmes parlés et chantés en français 3) la reconnaissance du fait que la radio est un champ considérable pour la propagande. On suggère aussi que la CCR envoie un Canadien français pour étudier notre situation et nous aider à trouver un poste.

6. *La nouvelle société de Radio-Canada*

Vers la fin de la session d'hiver de 1936, le gouvernement de King nomme un nouveau comité d'enquête sur la radiodiffusion. Parmi les témoins il y a Charlesworth, président de la CCR. Celui-ci confirme qu'il y a eu campagne organisée contre le français à la radio hors du Québec.

La loi créant Radio-Canada est promulguée le 2 novembre 1936. La nouvelle société remplace la CCR. Le nouveau président, Leonard Brockington de Winnipeg, se propose de contribuer à une meilleure entente entre les deux races mères du pays. La nouvelle société est dirigée par un conseil d'administration composé de neuf gouverneurs choisis pour représenter les différentes régions du pays. Le gérant général est le major Gladstone et M Frigon est nommé comme gérant-adjoint. Au moment où Radio-Canada prend charge des installations, on compte 74 postes dont trois ont plus de 5 000 watts.

Pour ce qui est de la situation des Franco-albertains en décembre 1936, au moment de la création de la nouvelle société, elle se résume à ceci: des programmes français, il n'y a en a pas. Il y a des programmes bilingues diffusés à des heures déterminées par les 21 stations qui constituent le réseau radiophonique de l'Ouest. Sur les 45 heures de diffusion des stations, il y a 14 programmes représentant 7 heures d'émission où l'on peut entendre quelques bribes de français. (L.S., . le 2déc. 1936) Dans les faits, cela donne quelques annonces bilingues, un certain nombre de solos et de chœurs français. Malheureusement, les postes de l'Ouest ne diffusent pas toujours les émissions qui contiennent les quelques bribes de français.

En Alberta, on accepte mal la situation de la radio française et pendant les prochains mois la Ligue des radiophiles franco-albertains mènera une campagne résolue et ferme en vue d'obtenir plus de français à la radio. Suite à l'adhésion des autres provinces, le ligue se transforme en Ligue des radiophiles franco-canadiens.

Dans un premier temps on rappelle à la SRC que les stations louées par le réseau sont tenues de transmettre certaines émissions. On prépare aussi des relevés de la programmation

française. Or les statistiques ne sont pas compliqués. Quoique soit les calculs, on en arrive toujours à $0 \times 0 = 0$. (L.S., le 17 janvier 1937).

7. *La Ligue des radiophiles*

En février 1937, la Ligue des radiophiles demande l'appui officiel de l'ACFA. Sur proposition de MM. Pigeon et Pilon l'ACFA donne cet appui. Quelques mois plus tard, la Ligue veut savoir si l'Association serait prête à approuver une demande pour obtenir une licence pour un poste canadien-français dans l'Ouest. Le père Gobeil responsable de la Ligue explique l'entrevue qu'il a eu avec M. Frigon le gérant-adjoint de la SRC, alors qu'il était dans l'Ouest et il donne une copie de la lettre qu'il a envoyée au ministre des Transports. L'ACFA approuve l'initiative et lui souhaite de mener le projet à bonne fin. La demande du père Frigon est classée par le contrôleur fédéral. La réponse: pas de longueur d'ondes disponible.

La Ligue, toutefois, a un allié important. Il s'agit du Major Murray qui va parler en faveur du bilinguisme partout au Canada. Selon lui la radio pourrait faire beaucoup pour que tout le Canada soit bilingue. Cette affirmation sera connue comme étant "L'incident Murray" et le premier ministre King répondra que les affirmations de Murray n'ont pas été autorisées par le Gouvernement.

En juillet et août 1937, la Ligue est la cible de plusieurs critiques. Entre autres, on dit qu'elle a mal choisi son temps et on cherche à savoir d'où vient son mandat. C'est le début de la fin. La Ligue va disparaître en août 1937.

Par la suite il est très peu question de la radio française entre 1937 et 1940. Ce qui manque, entre autres, c'est le nerf de la guerre.

8. *Le deuxième Congrès de la langue française*

Sur la scène nationale un événement en particulier apporte une lueur d'espoir. Il s'agit du Deuxième congrès de la langue française ouvert à Québec le 27 juin 1937. Ce congrès est un ralliement des populations de langue française autour du problème de leur survivance.

Les retombées seront importantes. L'ancien Comité permanent du Deuxième congrès deviendra le Comité permanent de la survivance française en Amérique, comité qui sera une force active dans l'obtention de la radio française. Son président est Adrien Pouliot doyen de la Faculté des Sciences de l'Université Laval et membre du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada. Paul-Émile Gosselin est le secrétaire. En février 1938 le père Gobeil est nommé représentant de l'ACFA sur le Comité permanent.

9. *Le nouveau poste à Watrous*

1939

En 1939, la SRC établit un nouveau poste à Watrous en Saskatchewan. Le poste nommé CBK a une puissance de 50 000 watts. Il est capté de Fort William aux Rocheuses et offre une programmation seize heures par jour. Alors que l'on cherche à savoir s'il y aura du français dans les émissions, Frigon, le directeur général-adjoint, répond que CBK va diffuser de nombreux programmes d'un intérêt particulier pour nos compatriotes. (Baudoux, 19 mars 1940 p.47). Toutefois cinq mois après l'ouverture du poste, on attend encore les émissions françaises promises. En fait

l'horaire hebdomadaire de Watrous comporte moins de français qu'il ne s'est jamais vu depuis 1933. Sur 985 minutes de diffusion par jour, il y a 6 minutes de français.

10. On crée ses propres émissions

Mais la communauté francophone n'a pas pour autant perdu son intérêt pour la radio. M. le curé Normandeau, ses paroissiens et un groupe de Canadiens français du district de la Rivière-la-paix ont organisé un programme français d'une demi-heure chaque samedi au poste de Grande-Prairie.

M. le curé Normandeau propose que l'ACFA organise des programmes français à Edmonton comme elle l'a fait il y a quelques années. L'ACFA suggère que le Cercle de la ville s'en occupe. Le chef du secrétariat écrit au secrétaire du cercle d'Edmonton en ce sens.

Dans le compte rendu en date du 14 janvier 1940, on indique que le cercle d'Edmonton a organisé deux émissions radiophoniques françaises : le 26 novembre à l'occasion de la journée de l'Association à St-Paul et à Bonnyville le 31 décembre. Pourquoi ne pas en organiser d'autres par exemple lorsqu'on lance le concours de français. On demande à M Bouchard, président du cercle d'Edmonton, de bien vouloir s'en charger. Ce dernier accepte volontiers Et il se propose même d'étudier la possibilité d'en avoir tous les mois étant donné le retentissement de ces émissions.

11. On reprend la lutte

On n'oublie pas non plus de faire avancer le dossier de la radio auprès de la SRC. Lors de la rencontre de l'Exécutif du 14 janvier 1940, le père Breton dit qu'il faudrait lancer une campagne générale pour obtenir du français à la radio. Puisque les anglophones du Québec ont leur émissions anglaises pourquoi n'aurions-nous pas les nôtres en français dans l'Ouest. Beaucoup de Franco-albertains se sont enrôlés, ce qui signifie que nous faisons notre part dans la guerre nous devrions donc avoir notre part dans les services publics. (ACFA, le 14 jan. 1940).

On suggère aussi que les trois provinces de l'Ouest marchent de front et qu'on envoie un délégué à Ottawa. Cette même question a été discutée il y a trois ans à Winnipeg. Il en fut question aussi au Congrès de Gravelbourg.

On rappelle le travail déjà fait par l'abbé Maurice Baudoux de la Saskatchewan. L'Exécutif croit qu'il faut nommer une personne qui se charge d'organiser le travail. On nomme alors le père Breton.

Dans un premier temps, le père Breton écrit à Morin, le nouveau président de la SRC. Celui-ci répond que le problème des émissions en français pour les Francophones de l'Ouest préoccupe la SRC depuis longtemps. Pour l'instant on ne peut pas interrompre par des programmes français les émissions du réseau national qui dessert toutes les provinces anglaises. On pense résoudre le problème des Francophones par l'installation d'un poste à ondes courtes. Une lettre semblable a été envoyée à l'abbé Baudoux par M Frigon, le directeur général-adjoint, quelques jours auparavant.

En avril 1940, le père Breton donne le rapport du Comité de la radio. Il dit avoir eu une cinquantaine de communications avec l'abbé Baudoux; il a écrit des lettres aux associations du Manitoba et de la Saskatchewan demandant que l'on s'entende sur les émissions françaises qu'il faut réclamer. Il a aussi proposé le plan suivant: que les trois associations fassent le tableau de ce que l'on a et de ce que l'on devrait avoir. Il demande aussi qu'elles s'entendent pour réclamer le

minimum et que l'on fasse une campagne dans les journaux. Et s'il le faut, que l'on envoie un représentant des trois provinces de l'Ouest dans l'Est.

Le Manitoba a accepté le plan. En Saskatchewan, M. l'abbé Baudoux a fait le tableau des émissions françaises du poste CBK de Watrous - cela se chiffre à six minutes de français par jour. Baudoux demande trois heures de français par jour et pour que cela ne coûte pas plus cher qu'on nous donne des émissions qui se donnent dans l'Est. L'abbé Baudoux a préparé une série de textes qui fourniront la matière d'articles à publier dans les journaux et des manifestes qui seraient envoyés aux associations nationales. Il faudrait aussi faire de la propagande auprès des cercles de l'ACFA.

Selon le père Breton le travail pour obtenir la radio a ralenti depuis un certain temps. Ce n'est pas le cas répond l'abbé Baudoux alors qu'il résume le travail qu'il a fait. Ayant été informé de la réponse de l'abbé Baudoux, le Dr Beauchemin exprime l'avis que nous pouvons faire confiance à M. l'abbé Baudoux. Il faut donc lui donner notre concours et lui laisser le champ libre. Breton écrit à Baudoux lui exprimant son support et lui disant qu'il est d'accord avec le plan proposé et est prêt à s'en remettre à son leadership.

Au début février, Baudoux cherche à savoir ce que pense le Manitoba. M. Daignault le secrétaire général de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba lui répond que la solution la plus pratique pour le Manitoba est un poste français à ondes courtes. Mais en attendant on accepte de continuer les efforts communs. Baudoux n'y croit pas. Pour lui ce genre de poste est un *"attrape nigaud"*. La question du poste à ondes courtes reviendra sur le tapis quelques mois plus tard car la SRC croit que c'est la meilleure solution. Les Franco-manitobains en sont convaincus. Mais Baudoux n'est pas d'accord pour de nombreuses raisons. La majorité des francophones ruraux n'ont pas de postes récepteurs susceptibles de capter les ondes courtes. Une enquête menée en Saskatchewan révèle que seulement 15% des foyers possèdent un radiorécepteur et que 0% se disent satisfaits de la réception de CBFW qui est en période d'expérimentation. À la fin avril, les Franco-Manitobains se rangeront eux-aussi du côté des insatisfaits.

Mais pour l'instant, il faut donc s'entendre sur les demandes à faire. D'abord la lutte doit se faire autour du poste de Watrous qui diffuse 985 minutes d'émissions par jour. Essentiellement il faut demander des programmes tout au long du jour. Baudoux prévoit alors un minimum de 135 minutes de français par jour.

Baudoux veut aussi l'appui du Comité permanent qui croit que la radio de l'État doit donner dans les provinces à majorité anglaise un nombre d'émissions françaises proportionné au pourcentage de l'élément français par rapport à l'élément anglais. Selon Baudoux, nous sommes meilleurs juges que nos frères de l'Est de ce dont nous avons besoin. De plus, pour ce qui est de la procédure à suivre nous avons été très bien éclairés sur la pensée de la majorité anglophone puisque la lutte dure depuis 8 ans.

Avant de lancer la campagne de réclamations, Baudoux écrit encore une fois à Murray, le directeur général, en date du 19 mars 1940. Murray lui répond que les suggestions que fait Baudoux se résument en un accroissement de programmes en français. Ce qui est impossible étant donnée les horaires et le manque d'argent. Baudoux lui répond à son tour disant que les raisons données par Murray pour ne pas accroître le montant de français sont inacceptables. Baudoux lui fait alors parvenir un tableau comparatif des émissions anglaises, bilingues et françaises transmises par Watrous durant la semaine du 3 au 9 février. Sur 985 minutes de diffusion par jour, il y a 6 minutes de français.

Le 1^{er} mai 1940, les journaux de l'Ouest publient un manifeste signé par les trois présidents des associations nationales de l'Ouest. Le manifeste a aussi été envoyé à 250 journaux et sociétés

nationales par tout le Canada. Entre mai 1940 et avril 1941, les responsables de la campagne de réclamations feront circuler quatre-vingts communiqués. À la fin mai 1940 Baudoux écrit à 54 députés et ministres canadiens-français fédéraux pour leur demander leur appui. Seulement 8 députés vont répondre. Baudoux écrit alors au Premier ministre Mackenzie King. Celui-ci répond par l'entremise de son secrétaire particulier qu'il a pris note des représentations qui sont faites.

La campagne porte fruits en juillet alors que le poste de Watrous inaugure la présentation hebdomadaire de trois programmes sur disques de 15 minutes chacun. Mais l'émission est placée à 13h45 alors que la grande majorité des francophones, ruraux pour la plupart, sont dans les champs. Puis il y a des erreurs. On fait jouer le même disque d'une semaine à l'autre ou on invertit l'ordre les disques. L'heure dominicale qui avait été obtenue est transportée à 22h donc de 23h à minuit pour les gens du Manitoba.

En septembre 1940, l'abbé Baudoux se rend à Montréal pour la réunion annuelle du Comité permanent. Il profite de l'occasion pour rencontrer plusieurs représentants de la SRC dont le président Morin et le directeur général-adjoint Frigon. Leur message est clair. Il est impossible d'accorder le minimum d'émissions françaises réclamées à cause de la faible proportion numérique des communautés francophones de l'Ouest. La solution, c'est l'établissement aux frais des communautés de plusieurs postes dans les Prairies. Le ministère des transports accorderait les permis nécessaires et la Société consentirait des octrois substantiels pour les premières années. Baudoux voit vite les problèmes : les sous et le besoin d'établir 5 postes afin d'assurer le rayonnement nécessaire.

En novembre, Jean-François Pelletier, un jeune annonceur de langue française arrive à Watrous. Baudoux est ravi mais dès le mois de décembre, Pelletier a cessé tout service autre que celui requis pour les quelques émissions françaises de ce poste. La cause? L'anglais de M. Pelletier à un accent français.

En septembre 1941, la situation se résume ainsi : le radiojournal est devenu quotidien pour une période fixe de 15 minutes ; un autre programme enregistré de 15 minutes prend place à l'horaire hebdomadaire et en août deux autres programmes enregistrés de 15 minutes sont ajoutés pour un total de quatre heures et quinze minutes par semaine. De plus, un autre annonceur francophone est nommé à Watrous - M. Gilbert Lessard. Toutefois M. Pelletier va quitter peu après la nomination de M. Lessard.

12. Les gains sont réels

1940 - 1942

De juillet 1940 à septembre 1942, les gains sont réels. En plus de l'arrivée de Pelletier, il y a trois bulletins de nouvelles de cinq minutes cinq fois la semaine. On diffuse une courte annonce des programmes de la journée six fois la semaine et l'heure dominicale est diffusée chaque dimanche. Et puis il y a les programmes d'un quart d'heure pour un total d'environ deux à trois heures par semaine

En mai et juin 1941, il est à nouveau question de l'établissement de postes privés et cela suite aux démarches entreprises par Émile Couture un fonctionnaire du département de colonisation du CN à Montréal. Selon lui, la SRC serait disposée à accorder des octrois annuels de 5 000\$ à chacun des postes pendant une durée de trois à cinq ans. De plus, la compagnie Marconi de Montréal pourrait livrer des postes de 1 000 watts à raison de 12 000 \$ chacun et les installer aux endroits choisis. L'entreprise reposerait sur la vente d'actions aux Francophones de chacune des provinces. Les Francophones croient que c'est le temps d'agir mais ils sont inquiets. La

décision de bâtir quatre postes francophones privés semble avoir été prise lors de la réunion qui a eu lieu à Prud'homme les 14 et 15 août. Sont alors présents de l'Alberta le Dr Beauchemin et le père Breton. Mais la question de comment procéder par la suite semble disparaître pendant des mois et même des années pour enfin renaître à l'automne de 1943.

En 1942, les émissions françaises à Watrous sont alors à leur sommet. CBK est passé d'aucun programme français par semaine à une durée totale de 47 minutes de français par jour. Les programmes bilingues ont été augmentés de six à neuf par semaine pour une durée totale de 40 minutes par jour.

Et puis il y a les émissions offertes par CFRN qui, grâce à son annonceur bilingue Roland Morrier, diffuse l'émission française intitulée *"Ici l'on parle français"*. Morrier va ensuite se rendre à Watrous et son poste sera remis à Maurice Lavallée.

CKUA offre aussi des émissions françaises, le résultat d'une collaboration entre les autorités du Département d'extension de la *U of A* et la Société d'enseignement postsecondaire de l'Alberta créée lors du congrès de l'ACFA en octobre 1941.

Mais tout cela ne va pas durer. En septembre 1942, la Société nomme un nouveau gérant général un pasteur protestant le révérend James Thomson. M. Frigon demeure son adjoint. Par la suite, les Francophones vont perdre environ 45 minutes par semaine; l'un des deux annonceurs bilingues est déplacé et les quelques bribes de français qui restent sont placées à des heures impossibles.

13. La création des postes privés

1943

Il faut reprendre la lutte. En mai, les associations nationales décident de s'en remettre aux directives du Comité permanent. Baudoux s'adresse alors à Pouliot, président du Comité permanent et membre du Bureau des gouverneurs de la SRC. À l'été de 1943, Pouliot visite l'Ouest canadien. Il en revient avec une nouvelle connaissance des besoins des Francophones de l'Ouest. Lors de sa réunion annuelle, le Comité permanent promet son appui pour trouver une solution au problème du français à la radio. Élu deuxième vice-président lors de cette même réunion, Beauchemin revient en Alberta avec la nouvelle que le Comité permanent s'engage à organiser une souscription de 100 000\$ pour le printemps 1944.

Le Conseil permanent envoie son secrétaire général, M l'abbé Gosselin, dans l'Ouest. La première réunion a lieu à Edmonton sous la présidence du Dr Beauchemin. D'autres rencontres d'études ont lieu à Regina et à Saint-Boniface. On croit alors nécessaire de créer un organisme interprovincial, Radio-Ouest française (ROF) pour mener à bien l'entreprise. On confie à Baudoux la direction générale jusqu'à l'organisation du comité interprovincial qui tient sa première réunion à Saint-Boniface en janvier 1944. Et dans chaque province on crée un Comité spécial de la radio qui s'occupera de la campagne de souscription dont le but est de ramasser 25,000\$ par province.

Dès le début du travail, les difficultés s'annoncent. Il y a la question du permis. On en demande un ou plusieurs. Et au Manitoba on a du mal à s'entendre et trois requêtes prématurées sont remises à la SRC ce qui met en péril toute la question des postes de radio française dans l'Ouest.

1944

Organisé le 5 décembre 1943, le comité provincial de la radio se réunit pour la première fois le 3 janvier 1944. La rencontre a pour but de commencer l'organisation de la souscription.

On suggère d'abord une lettre adressée aux curés de paroisses albertaines. On identifie les centres franco-albertains et on dresse une liste d'artistes, d'annonceurs et de moyens à utiliser pour alimenter la programmation du poste albertain.

Une réunion des trois comités des trois provinces aura lieu à St-Boniface les 29,30 janvier. L'Alberta sera représentée par le père Breton et M. Maynard.

Lors de la rencontre à St-Boniface, on élit le directorat interprovincial qui lui, choisit les officiers du comité Interprovincial. Beauchemin est élu président, d'Eschambault est élu vice-président et Margerie de la Saskatchewan est élu secrétaire-trésorier. Baudoux est nommé délégué de pouvoirs. Le nouvel organisme interprovincial porte le nom ROF et son siège social est à Vonda en Saskatchewan.

La proposition d'établissement des postes se résume ainsi: il y en aura quatre dont deux en Saskatchewan, un à Gravelbourg et l'autre à Prince-Albert. Chaque province des prairies fournira 35,000\$ et le Québec fournira 100 000\$. Tout sera déposé dans un fonds commun. M. Pouliot, gouverneur de Radio-Canada mettra à notre disposition des experts de la SRC. La construction de chaque poste coûtera environ 35 000\$. 75,000\$ sera utilisé pour lancer les postes jusqu'à ce qu'ils fonctionnent par eux-mêmes. La souscription commencera vers le mois de juillet. Le nom du poste sera Radio-Ouest -Française (R.O.F) On s'entend sur la présentation d'un mémoire collectif en vue d'obtenir les permis de quatre sociétés incorporées.

14. Les permis et la décision des Gouverneurs

En février, Baudoux se rend dans l'Est afin de préparer la souscription. Pendant son séjour, il rencontre le cardinal Villeneuve et le premier ministre Godbout ainsi que Frigon et Morin de la SRC. Le 21 février, il dépose les quatre demandes de permis au Bureau du contrôleur de la radio à Ottawa. On lui indique alors qu'il faut une procuration formelle des quatre sociétés qui seront propriétaires. Baudoux a l'intention de proposer que chacun des trois comités provinciaux se porte comme propriétaire et qu'à cette fin s'incorpore en société à chacune des trois législatures. Les permis suivront alors la filière ordinaire : examen au ministère, comité technique et présentation devant le Bureau des gouverneurs de la SRC le 27 mars avant de retourner au Ministère.

La délégation porte-parole pour la rencontre du 27 mars sera l'hon Maynard et l'abbé Baudoux. En ce qui a trait à la demande de permis, les personnes qui feront la demande pour Edmonton seront : Mgr Langlois, Mgr Pilon, le Dr Mousseau, M^e Poirier et M. Brosseau.

On a aussi fait avancer le dossier de l'incorporation. À la réunion de l'Exécutif du 7 mars 1944, Maynard est d'avis qu'au lieu d'organiser une compagnie à charte fédérale ou provinciale, on ferait mieux d'établir une association par bill privé à la Législature. En attendant on pourra former une association d'après le Benevolence Societies Act.

Le père Breton a préparé un court mémoire. L'essentiel se résume ainsi: les Franco-albertains sont prêts à payer le coût d'installation d'un poste de radio privé. Le mémoire comporte aussi plusieurs ajouts : la demande de permis où le propriétaire de Radio-Edmonton Ltée est identifié comme étant une compagnie ou association qui sera créée et incorporées selon la loi albertaine ; le nombre de Franco-albertains et les districts où ils se trouvent; les noms des huit membres honoraires, des cinq membres de l'exécutif et des trois directeurs; une liste de commanditaires possibles et des listes de musiciens, d'artistes, de chœurs etc...et les lettres d'approbation. Malheureusement une lettre du premier ministre albertain Manning arrive trop tard pour qu'on puisse l'ajouter au mémoire.

Le 30 avril 1944, le père Breton donne le rapport du Comité de la Radio à l'Exécutif. Le 27 mars les représentants des trois provinces des prairies sont allés au bureau de Radio-Canada faire la demande officielle de permis pour l'établissement de postes privés de radiodiffusion française dans l'Ouest canadien. Ils ont été bien reçus et ils ont fait bonne impression. Le 28 mars, ils ont eu une entrevue avec MM Houlé et Dupont au sujet du point de vue technique, de l'organisation et des dépenses. La décision est renvoyée à l'assemblée du Bureau de Radio-Canada qui aura lieu le 8 mai.

Mais les francophones ne croient pas qu'il faille attendre la décision du Bureau des gouverneurs pour jeter les bases de l'organisation de la campagne de souscription. Le 28 mars, les abbés d'Eschambault et Baudoux se rendent à Montréal et rencontrent le publiciste du réseau français et le gérant commercial de la SRC. En Alberta on fait parvenir une lettre aux curés de paroisses. L'Exécutif de l'ACFA, lors de sa rencontre du 4 juin 1944, décide que le mode de souscription sera des dons. On dresse alors une liste des objectifs régionaux et locaux et le but est de recueillir 35 000\$. Quant à l'organisation, elle consiste en un comité central et des comités régionaux et locaux.

Depuis, on apprend qu'il est dangereux que St-Boniface seul obtienne un permis. L'opposition viendrait d'une dame Sutherland. Selon elle le français est limité au Québec et au parlementarisme d'Ottawa. Le 4 mai, quelques jours avant la réunion du Bureau des gouverneurs de la SRC, l'Assemblée législative de Québec vote à l'unanimité leur appui aux démarches entreprises par les Francophones de l'Ouest.

Lors de la réunion du 8 mai du bureau des Gouverneurs de Radio-Canada, la discussion est chaude. Presque tous les gouverneurs de langue anglaise s'opposent au projet. Selon M Pouliot deux objections sont posées. Il y a d'abord l'objection de principe car il s'agit de reconnaître le fait bilingue en dehors du Québec et deuxièmement il y a la crainte de la réaction des anglo-canadiens.

Enfin on décide d'accorder à St Boniface seulement un permis et d'attendre de voir le fonctionnement de ce poste avant d'accorder les autres. Mais Baudoux est inquiet car les gouverneurs réprouvent absolument toute campagne de souscription dans l'Est en faveur de l'Ouest. Il doute que le Comité permanent accepte alors d'organiser une souscription.

Quant à Manitoba, le permis se fait attendre. Semble-t-il que le permis de Radio-Saint-Boniface n'est pas refusé mais suspendu. Le Cardinal Villeneuve écrit au premier ministre King qui répond qu'il aimerait que l'affaire soit bouclée. La question du permis ne sera complètement réglée qu'en février 1945.

15. Les campagnes de souscription

En mai et juin 1944, on décide qu'une campagne de souscription dans l'Ouest est le meilleur moyen de démontrer que nous sommes capables de recueillir les fonds nécessaires. Au début juillet, il y a une rencontre à St-Boniface des délégués des trois provinces de l'Ouest. À l'égard de la perception, on adopte la méthode des dons et non des actions. La campagne de souscription de l'Ouest s'ouvrira officiellement le 16 juillet pour se terminer le 17 septembre. L'objectif est fixé à 150,000\$ Chaque province doit recueillir 35,000\$ le coût d'installation de son propre poste. On est d'avis de ne pas faire de publicité dans les journaux francophones de peur d'éveiller les méfiances et de susciter des mouvements contre nos projets de la part des anglophones. Toutefois Baudoux rédige un document intitulé Le catéchisme de ROF comme moyen de renseigner à fond les gens et les responsables de la souscription.

En décembre 1945, on rapporte que les comités de la radio en Alberta ont perçu 32,000\$. Les mots d'ordre sont: "*Bâtissons la voix française*", "*Le plus beau monument à nos ancêtres*".

Dans la province de Québec, la souscription va très bien pour une œuvre qui ne touche pas les Canadiens français de cette province. En mars 1946, on rapportera que la souscription dans l'Est a rapporté 212 163\$ grâce à la collaboration des sociétés patriotiques et des nombreuses personnalités religieuses et civiles. L'Alberta en aura 20%.

Une fois créé, le poste aura une puissance de 1 000 watts tel que CKUA et CFRN. Au début, le poste fonctionnera six heures par jour et on augmentera à mesure que le poste pourra augmenter ses revenus. L'administration du poste sera consacrée à des gens du métier.

Le poste appartiendra aux Franco-albertains mais puisque la loi exige qu'il y ait un corps responsable, il faut faire les démarches pour obtenir l'incorporation et la charge nécessaire au poste de radio. Le 4 janvier, l'ACFA annonce qu'elle profitera de l'occasion pour faire incorporer l'ACFA par une loi du gouvernement provincial. Cette loi prévoira l'incorporation automatique de sections dont celle de la radio. Un comité composé de Maynard, Poirier et du père Breton avait déjà été nommé à cet effet. Le projet de loi numéro quatre étant préparé, il sera soumis au nom de onze pétitionnaires de l'ACFA. Conforme à la loi, une notice légale de l'incorporation est publiée dans le *Edmonton Bulletin* le 19 janvier, le 5 et le 12 février 1945.

16. L'opposition se manifeste

1945

Le premier signe d'opposition se produit lors d'un déjeuner qui a lieu au Canadien Club à Calgary le 1^{er} mars, déjeuner auquel assiste le Dr Beauchemin. Semble-t-il qu'un individu a attrapé un catéchisme de la radio française quelque part et en fut très indigné.

Au début mars, le projet est présenté en Chambre. Or lorsque l'hon William Tomyne présente le projet de loi, il a le malheur de prononcer le nom de l'ACFA en français. "*Say it in English*" dit le président de la Chambre, l'hon Peter Dawson. M. Tomyne répète le nom en anglais et la pétition est acceptée. L'incident est rapporté dans le *Edmonton Bulletin* du 7 mars 1945.

Au même moment, la SRC refuse d'octroyer un permis à CKUA, poste de radio de la *U of A*. L'hon Fallow, ministre des Chemins de fer et du Téléphone, s'en mêle et dénonce la SRC et le gouvernement fédéral qui est le premier responsable de ce refus selon lui. Certains disent que le poste CKUA a été refusé à cause de la demande d'établir une chaîne de stations radiophoniques française à travers le pays. L'incident est rapporté dans le *Edmonton Bulletin* et dans le *Edmonton Journal*.

Le 9 mars 1945, le président du *Standing Committee on Private Bills Standing Orders and Printing* indique que le projet de l'ACFA peut procéder à la deuxième lecture. Malheureusement ceci suscite un débat acerbe qui est rapporté dans le *Edmonton Bulletin*. De part et d'autre, les membres de la Législature dénoncent le projet allant jusqu'à dire que le projet cache plus qu'il ne dit et que le Canada n'est pas et n'a jamais été un pays bilingue. Est-ce que huit provinces anglaises devront apprendre le français pour pouvoir communiquer avec le Québec? On ne peut pas permettre un poste de radio qui ferait la propagande d'un groupe particulier. L'anglais est la langue officielle de l'Alberta.

Peu à peu l'opposition va s'étendre à d'autres organismes dont le *McDonald Baptist Church*, le *Norwood Regular Baptist Church*, l'exécutif de la *Canadian Protestant League*, les membres de la *Lloydminster Social Credit Group* et la *United Church of Canada*. Cette dernière explique sa position ainsi "*One throne, one flag, one language*". L'opposition se propage en Saskatchewan.

On s'oppose de façon particulière au Catéchisme de Mgr Bauddoux. On s'oppose aussi à la campagne de souscription bien que pour l'instant les forces d'opposition n'ont pas encore découvert la campagne de levée de fonds qui se prépare dans l'Est.

Le 21 mars, Maynard demande à la Chambre de retirer le projet de loi. La demande de retrait est refusée. Le projet de loi sera présenté au *Private Bills Committee* au comité de la Chambre avant d'être passé en troisième lecture. Le 22 mars, M Beaudry le premier responsable du projet informe le *Private Bills Committee* que les pétitionnaires du projet désirent retirer le projet. Le comité est d'accord mais E.E. Roper d'Edmonton s'oppose. Le projet appartient à la Chambre et celle-ci a refusé la permission de retirer le projet. Maynard répond que la Chambre a refusé de suspendre les règlements pour permettre le retrait du projet. Elle n'a pas refusé la permission de retirer le projet. La motion de retrait est acceptée au grand chagrin de plusieurs membres de la Chambre qui tenaient à ce que le projet soit discuté et défait par le comité de la Chambre. Ils croient que cela aurait été la seule façon de s'assurer qu'un projet semblable soit à nouveau présenté.

Et la cabale continue. Selon le *Edmonton Journal* plus que la langue française est utilisée le plus qu'on doit s'y opposer. Le *Edmonton Bulletin* décrit le projet de radio française comme étant "*preposterously intolerable*". (*Écoutez, vous verrez*, p 79). Il faut demander la résignation des gouverneurs de la SRC. Le projet de radio est antianglais etc... Ce sont les adversaires de la radio française qui auront le dernier mot dans toute cette histoire. Le 27 mars, le député Percy Page soumet une motion qui invite la Chambre à exprimer son opposition à tout projet de radio non anglaise. On demande aussi aux gouverneurs de la SRC de refuser tout permis de diffusion. Le *Alberta Conference of the United Church of Canada* dit aimer les francophones mais n'accepte pas qu'ils veulent dominer en établissant un état à l'intérieur d'un état par l'entremise de la station de radio. Selon Fallow, la question a été orchestrée par Ottawa pour soulever les esprits justes avant une élection générale. Maynard répond:

"Throughout the British Empire there is a multiplicity of languages (...) Canada has two official languages, English and French, South Africa has two English and Dutch while in India there were 126 languages including English. Because Great Britain was ready to recognize the multiplicity of languages, we have the British Empire where it stands today. I ask the members of this House not to be more British than the British themselves." (*Ed. Bull.*, le 28 mars 1945).

Aussi forte que soit la voix de l'opposition les francophones ont aussi des alliés. Par exemple on rapporte que la *Saskatchewan Junior Chamber of Commerce* refuse d'accepter une résolution contre la radio française. Au Québec certains éléments de la presse se disent favorables: le *Devoir*, le *Droit d'Ottawa* entre autres,

La Survivance du 28 mars 1945 apporte une précision importante. L'octroi de permis n'est pas en danger. La législature albertaine n'a rien à voir avec la radio. Il faut tout simplement laisser passer l'orage.

17. Les bonnes et les mauvaises nouvelles

1946

Le 19 mai 1946, plus de 5 000 personnes défilent au 607 rue du Collège à l'occasion de la première journée portes ouvertes du poste CKSB au Manitoba. L'inauguration a lieu le 27 mai 1946.

En Alberta, il y a des bonnes nouvelles. La souscription qui se fait dans l'Est pour la radio a rapporté 200 000\$. Mais du côté des mauvaises nouvelles le nombre d'émissions françaises a encore diminué. Il n'y a que l'émission française de CKUA diffusée chaque dimanche et à peine une heure de français provenant de CBK Watrous.

Lors du congrès de l'ACFA en juillet 1946, après 12 ans de service le Dr Beauchemin quitte son poste de président général de l'ACFA mais garde son poste auprès du Comité permanent et de ROF. C'est le Dr Mousseau qui le remplace à la présidence de l'ACFA.

XI. Les Arts et les fêtes

A Le Théâtre français

1. *Au juniorat*

Jeudi le 13 décembre 1934, aura lieu une séance récréative donnée par les élèves du Juniorat: comédie en deux actes "*L'Archiduc Casimir de Roy-Villars*". Le directeur de la pièce est M.A. Hervieux. (L.S., le 12 déc. 1934).

2. *Le Festival dramatique national*

Le Festival national de théâtre est l'inspiration de Son excellence le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada. Le Festival offre trois trophées : un au meilleur cercle dramatique anglais, un autre au meilleur cercle français et le troisième au cercle jugé le plus remarquable de tous les concurrents. À la demande de Son Excellence, des comités ont été formés dans chaque province en vue d'organiser des concours éliminatoires. En Alberta, *The Alberta Dramatic League* constitue le comité régional et est présidé par E.A. Corbett, directeur du *Département of Extension* de la *U of A*. (L.S., le 7 juin 1933).

Les membres de la chorale de Saint-Joachim interprètent une pièce inédite franco-albertaine de Mme Emma Morrier: "*Bon sang ne ment pas*". La pièce sera jouée au festival de théâtre à Calgary en février 1935. Les interprètes sont M. et Mme Alphonse Hervieux, Mme H.-H Tremblay et Mlle Gabrielle Hervieux. C'est la première fois qu'une pièce française est présentée en Alberta depuis le début de ce festival. Le groupe de Saint-Joachim concourt contre dix autres clubs de langue anglaise.

La troupe du Cercle dramatique de Saint-Joachim remporte le championnat provincial et reçoit une ovation de plus de 1 600 personnes lorsque le résultat est annoncé. À leur retour de Calgary, le premier ministre Reid et le maire d'Edmonton J.J.-A Clarke se font un devoir et un plaisir de venir féliciter les artistes à la gare. (L.S., le 13 fév. 1935). Le club français va se rendre au concours national d'Ottawa.

3. *À Lamoureux*

Le Cercle dramatique de Saint-Joachim se rend à Lamoureux pour jouer la pièce "*Aime Dieu et va ton chemin*" de Mme Emma Morrier, (L.S., le 18 mars 1936). Outre les deux pièces, plusieurs artistes firent entendre de magnifiques chansons.

4. Présence à Ottawa

On fait savoir au secrétariat qu'il y a eu injustice à l'égard de nos concurrents canadiens-français au festival dramatique d'Edmonton. On autorise le chef du secrétariat à se renseigner et à protester auprès du juge Constantineau qui dirige le Comité du festival à Ottawa. (ACFA, le 30 jan. 1938).

M Bouchard fait savoir à l'Exécutif que l'*Alberta Dramatic League* a voté la proposition de soumettre à Ottawa le projet qu'il y ait toujours une pièce française envoyée de l'Alberta à Ottawa pourvu qu'elle obtienne le nombre de point requis et que les acteurs obtiennent l'octroi nécessaire pour aller à Ottawa. (ACFA, le 18 juin 1938).

5. À la fête Saint-Jean-Baptiste

Le Cercle dramatique Molière d'Edmonton a souligné la fête de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Joachim en présentant "*Coeur blessé*" un drame en trois actes par le professeur A.C. de la Lande. (ACFA, le 29 juin 1938).

6. Les trois masques

1938 - 1939

Le Festival dramatique sous régional pour le Nord de la Province se tenait à la salle des convocations de l'Université samedi le 10 octobre 1938. Quelques 200 ou 300 personnes assistaient aux représentations de quatre pièces dont celle du Cercle Molière qui présentait "*Les trois masques*". Le juge du festival, Mme D.W. Hayse de Medicine Hat adjugea le premier prix au Cercle Molière pour son excellente interprétation du drame de Charles Mère. On sait que le Cercle dramatique canadien-français a déjà remporté le premier prix en 1934 alors qu'il représentait la Province au Gala dramatique national à Ottawa. Pour ce qui est de la pièce "*Les trois masques*", on croit que sera assez difficile de voir un meilleur rendement au Festival provincial de février 1939. (L.S., le 14 déc. 1938).

Le 24 février 1939, on se retrouve au Festival provincial régional. Dans le cadre de ce festival qui a lieu à l'Empire Theatre, on annonce alors que le Cercle dramatique Molière présentera "*Les Trois Masques*", le 24 février, sous la direction de Laurier Picard. Les pièces qui seront présentées à ce festival sont les meilleures choisies entre vingt qui ont été jouées au concours éliminatoire en décembre 1938. (ACFA, le 22 fév. 1939). On annonce que le Cercle dramatique Molière présentera sa pièce lors du Festival provincial de Calgary.

Le 5 avril 1939 *La Survivance* nous apprend que nos acteurs canadien-français du Cercle Molière iront au Festival National de London en Ontario bien qu'ils n'aient pas gagné. L'interprétation de la pièce vaut une recommandation favorable et le Cercle est invité par le Comité du *Dominion Drama Festival* à concourir pour le trophée Bessborough au Gala national qui se tient au *Grand Theatre* de London Ontario du 10 au 15 avril 1939.

7. On joue du Labiche

En février 1939, le Cercle Molière a remporté un autre succès par l'interprétation de la Comédie de Labiche, "*Le Voyage de M. Perrichon*". M. A. Hervieux était le directeur. Et M. G Pepin dirigeait l'orchestre qui agrémentait les entractes. (L.S., le 15 fév. 1939).

8. Le Festival de la Ligue catholique dramatique

Le Festival de la Ligue catholique dramatique a eu lieu les 15,16 et 17 avril 1942 dans la salle de l'École séparée. La soirée du 16 est consacrée aux pièces françaises et de jeunes artistes de Morinville, de Saint-Joachim et de l'Immaculée-Conception y prennent part. (L.S., le 22 avril 1942).

La troupe de Morinville remporte le trophée pour la section française du Festival dramatique tenu à Edmonton le 14 mai 1943. (L.S., le 18 mai 1943).

9. La demande des Chevaliers de Colomb

Le Théâtre français produit en 1944 une série de pièces françaises à la demande du Conseil Lavérendrye des Chevaliers de Colomb. La première représentation aura lieu jeudi et vendredi les 23 et 24 novembre. On y jouera une comédie en trois actes de Labiche intitulée "*Les petits oiseaux*" sous la direction de Laurier Picard. (L.S., le 25 oct. 1944).

B. Le festival français

1935

Le 24 mars 1935, le secrétaire fait rapport que M. Leblanc est venu le voir pour solliciter une coupe pour le festival français du district d'Edmonton. Le secrétaire a répondu que l'ACFA donnerait une coupe au prix de \$10. Le président et les membres ont sanctionné la décision.

Le secrétaire est chargé d'envoyer des lettres de félicitations à MM Léon Gibeault, Lucien Maynard et au Cercle de St-Paul pour l'organisation du Festival bilingue à St-Paul et à M. J.J. Leblanc, aux RR.SS. de Légal et à l'Avant-Garde pour le Festival français de Morinville. (ACFA, le 26 mai 1935).

1937 - 1938

La Survivance du 11 mai 1937, donne les résultats du festival français dans les diverses catégories: discours, déclamations, solos chez les filles, solos chez les garçons, pour les écoles à trois classes et plus, pour les écoles rurales, pour les écoles à une classe. (L.S., le 11 mai 1937).

Le dimanche 24 octobre 1937 avait lieu la distribution des prix du concours de Français à Bonnyville. Les institutrices avaient préparé un petit programme musical chanté par un groupe d'élèves. (L.S., le 27 oct. 1937).

En novembre 1937 *La Survivance* rapporte que plus de 75 personnes, sans compter les religieuses de l'Assomption et les élèves de leur couvent se sont rendues à la salle du Collège des Jésuite pour une grande soirée de chants français. (L.S., le 3 nov. 1937).

Le journal du 18 mai 1938 présente les résultats du festival français à Morinville.

1944

M. l'inspecteur Racette a organisé à St-Paul un festival scolaire bilingue où le français a été à l'honneur dans les chants, les récitations et les drames. Il s'agit d'un festival sous une nouvelle forme très heureuse: un festival sans compétition mais basé sur le travail de collaboration. Le rétablissement du festival français a été l'un des vœux de la dernière réunion des prêtres de langue française de l'Alberta en mai dernier. Pour la formation de l'âme nationale des enfants, le festival français est aussi important que le concours de français. (ACFA, le 5 juillet 1944).

C. Les films français

Le père Fortier attire l'attention de l'Exécutif sur le cinéma français. M. Damase Bouvier donne des représentations de films français. Or, la population canadienne-française ne semble pas très intéressée. Certains objectent qu'il y a en ville beaucoup d'autres soirées artistiques et aussi que les représentations de cinéma anglais sont plus attrayantes surtout parce que l'acoustique des théâtres est meilleure. Malheureusement le premier film qui a été représenté "*Maria Chapdeleine*" a déçu beaucoup de gens.

Il faut patienter et faire de la publicité en faveur du cinéma français lors de nos conversations privées. (ACFA, le 11 déc. 1938).

D. La musique

1. Soirée à St-Joachim

Lors d'une soirée organisée par l'ACFA locale de Saint-Joachim, un magnifique programme musical est donné par l'orchestre Pepin composé de M. Gédéon Pepin, le directeur, du père Boucher, de Mme Georges Lambert, de Mlle Alice Pepin, de M. Napoléon Pepin, de M.A. Pepin, de M. Gerard Baril et de M Châtain, (L.S., le 22 fév. 1933).

2. L'enseignement de la théorie musicale en français

1935

Mme Sabourin de Bonnyville a écrit au père Fortier lui disant qu'elle préfère enseigner la théorie en français à ses élèves en musique mais qu'il leur serait difficile de passer les examens car elle ne croit pas qu'il y ait du français au Conservatoire de Toronto. Le secrétaire est chargé d'écrire au Conservatoire pour se renseigner. (ACFA, le 15 déc. 1935).

En réponse à la demande de l'ACFA, le Conservatoire de Musique de Toronto fait savoir que les demandes ne sont pas assez nombreuses pour justifier des copies d'examens français. On fera parvenir cette lettre à Mme Sabourin en lui demandant d'écrire à Toronto pour demander aussi du français. Le secrétaire va aussi écrire au *Dominion College of Music* à Montréal pour demander si le diplôme de cette institution peut avoir l'équivalent de l'A.T.C.M. (ACFA, le 2 fév. 1936).

Pour faire suite à la demande de Mme Sabourin de Bonnyville d'obtenir un juge français de théorie musicale au Conservatoire de Musique de Toronto, les membres de l'Exécutif disent qu'il y a aussi le Conservatoire de Londres et celui de Montréal qui est bilingue. Mais ils ont entendu dire que les diplômes de Toronto sont les plus haut cotés en Alberta. Le Dr Beauchemin veut savoir pourquoi on accepterait une organisation anglaise et négligerait les nôtres. Si on veut s'imposer au point de vue canadien français, il faut se servir des organisations canadiennes-françaises. M. Pilon propose d'écrire aux professeurs de musique pour leur demander leur avis. Pour ce qui est du Conservatoire de Montréal on veut se rendre compte de la valeur de ses degrés. Le père Fortier dit qu'il se renseignera. (ACFA, le 8 août 1937).

En janvier 1938, le chef du secrétariat informe les membres de l'Exécutif du fait qu'il a écrit aux Associations du Manitoba et de la Saskatchewan et à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. En Saskatchewan et au Manitoba on ne s'est jamais occupé sérieusement de la chose car on croit peu probable que les diplômes du Conservatoire de Montréal soient acceptés. La Société

St-Jean-Baptiste a transmis la lettre de l'ACFA à M Eugène Lapierre directeur du Conservatoire. (ACFA, le 30 jan. 1938).

Le 17 février 1938, on lit la réponse du Dr Lapierre directeur du Conservatoire de Musique de Montréal. Il fait connaître l'origine du Conservatoire, sa raison d'être, la formation artistique et patriotique et il parle des succès remportés notamment à Paris et à Boston. Le Dr Lapierre serait très heureux d'aider les Canadiens français de l'Ouest.

On demande au secrétaire d'écrire au Dr Lapierre et de le prier de nous désigner des examinateurs locaux et de nous dire comment les examens vont se passer. Entre temps, le père Gobeil rédacteur de *la Survivance* s'engage à écrire un article pour répandre l'idée. (ACFA, le 27 fév. 1938).

Le 11 décembre 1938, le Dr Lapierre annonce qu'il songe à organiser un service de jury pour l'Ouest et surtout pour les Canadiens français de l'Alberta. Il compte envoyer quelqu'un étudier la question sur place et il envoie même le programme des examens du conservatoire. (ACFA, le 11 déc. 1938).

3. *Au Juniorat St-Jean*

À compter de 1936, la chorale du Juniorat Saint-Jean est sous la direction du père Lucien Pepin.

En 1939 la fanfare du Juniorat Saint-Jean prend le nom Philharmonie Saint-Jean. Elle compte 24 musiciens sous la direction du père Gaudet. Pendant de nombreuses années, Saint-Jean est surtout reconnu pour l'excellence de sa fanfare. En 1941, le journal *La Survivance* félicite les jeunes musiciens. Nous sommes chanceux, dit-on, de posséder une fanfare qui fait l'envie d'autres institutions. La fanfare est ressuscitée une dernière fois en 1959 par le père Duchesneau. (*D'année en année*, p.221).

E. Les fêtes

1. *Les croix de Jacques Cartier*

En septembre 1934, les francophones ont eu le bonheur d'assister à la bénédiction de deux croix commémoratives de Jacques Cartier à Legal: la première érigée par les Avant-gardistes, la seconde par les religieuses. Nous commémorons l'arrivée du premier homme sur le sol canadien. Nous nous souvenons du geste de Cartier. (ACFA, le 19 sept. 1934). On constate par la suite que le mouvement des Croix de Cartier prend de l'ampleur. Les paroisses de St-Paul, de Lamoureux et de St-Joachim ont suivi l'exemple des autres. Il y a différents endroits de la province où on a érigé une croix. (L.S., le 17 août 1934).

2. *Le dixième anniversaire de l'ACFA*

Le 13 décembre 1936, l'ACFA fêtait le dixième anniversaire de sa fondation. C'est le 12 décembre 1925 que réunis à l'hôtel McDonald d'Edmonton plus de 400 Canadiens français, les "*principaux canadiens français de l'Alberta, jetaient les bases d'une association comme celle de la Saskatchewan, du Manitoba et du nouveau Brunswick*". Et là on nomme le comité provisoire qui devra s'occuper de tous les détails d'organisation. (L.S., le 11 déc.1935).

Parmi ses succès vient entre autres l'Avant-Garde, une association pour nos jeunes, une école où ils puisent leur force, et son organe officiel *La Survivance* des Jeunes. Il y a aussi les

Concours de français commencés en 1929 et qui sont un moyen d'inciter les écoliers à l'étude et la connaissance de leur langue. Ces concours ont beaucoup augmenté depuis 6 ans. En 1929, M. Belhumeur écrivait que 1 200 enfants fréquentant 52 écoles prirent part aux examens et en 1936, 3 557 enfants fréquentant 87 écoles concoururent. Les cours français de pédagogie sont aussi un succès de l'ACFA ainsi que deux associations-sœurs, l'AIBA et les commissaires de langue française, qui tendent vers le même but et combien d'autres encore. (L.S., le 8 jan. 1936).

3. La Saint-Jean-Baptiste

En juin 1935, la Fête St-Jean-Baptiste a été organisée par le curé de l'Immaculée Conception, l'abbé Ketchen. Au programme, la grand'messe, le chœur sous la direction de Mme J. Nadeau avec Mme Turgeon à l'orgue (qui a rendu la messe de Paolo Campiglio), un pique-nique, des parties de balle, un drame en quatre actes "*Bibi*" sous la direction de Laurier Picard, des chants, etc.... (L.S., le 26 juin 1935).

Le 22 juin 1938 *La Survivance* annonce que la paroisse de Morinville se prépare à célébrer la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Il y aura une messe, un tournoi de balle-au-camp et une vue parlante intitulée "*le Rosaire*". (L.S., le 22 juin 1938)

La fête nationale sera célébrée dans plusieurs centres en 1944: Edmonton, St-Paul, Falher, Chauvin, Castor et Notre-Dame-de-Savoie. (L.S., le 5 juillet 1944).

XII. Les congrès

A. Un Congrès général ou un Congrès régional?

1935

Le 20 janvier 1935, les membres de l'Exécutif discutent la question à savoir si on doit avoir des congrès régionaux ou un congrès général. Les membres décident en faveur des deux.

En février 1935, le père Lajoie avise les membres que l'opinion des membres du nord est à l'effet que les Congrès régionaux feraient plus de bien que le Congrès général. M. Poirier et le père Fortier se prononcent en faveur des Congrès régionaux tous les ans et un congrès général tous les deux ans. On suggère d'attendre que les Congrès régionaux soient en organisation dans chaque région afin de connaître le sentiment populaire. On en parlera aussi dans *La Survivance*.

En avril, alors qu'il est encore question d'un congrès général, plusieurs membres sont opposés à avoir un congrès général cette année parce que le travail semble être tout indiqué dans les congrès régionaux. La décision est remise.

En mai 1935, le président suggère que le Congrès général ne doit pas avoir lieu avant l'automne. En mars 1936, il est décidé d'avoir un congrès, la date suggérée étant le samedi précédant l'Exposition. Les membres du Comité du Congrès seront le père Gobeil, président M Poirier et le secrétaire général.

Deux jours avant l'assemblée de l'Exécutif de l'ACFA, la nouvelle officielle est que le Cardinal assisterait au Congrès. On décide d'envoyer une lettre circulaire à tous les Cercles pour qu'il y ait le plus grand nombre de délégués possibles. On décide aussi que chaque personne pourvue d'une lettre de créance signée par le président et le secrétaire de son Cercle soit considérée comme délégué.

B. Le neuvième Congrès général de l'ACFA

1. Les participants

Au début de juin 1936 auront lieu à Edmonton et à St-Albert toute une série de fêtes. D'abord le 7 aura lieu à St-Albert le sacre de Mgr J. Coudert o.m.i., Son Em. le Cardinal J.M.R Villeneuve o.m.i. sera le Consécrateur. Le 8 aura lieu la célébration du 25^e anniversaire du Juniorat St-Jean ainsi que la première messe pontificale de Mgr Coudert dans l'église de St-Joachim. L'ACFA a pu fixer les dates de son Congrès pour coïncider avec ces fêtes. La première messe pontificale de Mgr Coudert sera la messe du Congrès. L'Association a aussi l'assurance officielle que le cardinal Villeneuve rendra une visite aux congressistes. On demande alors que chaque cercle se réunisse au plus tôt afin de nommer ses délégués au Congrès. Pour la visite du Cardinal, seuls les délégués seront admis étant donné le manque d'espace. (*L.S.*, le 6 mai 1936). Toutefois, l'ACFA est en pourparlers pour obtenir la plus grande salle possible d'Edmonton. (*L.S.*, le 20 mai 1936). En fait le Congrès aura lieu à la salle du Moose Temple. Les préparatifs pour la réception officielle du Cardinal Villeneuve sont presque terminés. La réception aura lieu le dimanche après-midi 7 juin à l'Hôtel Macdonald. Si le temps le permet, la réception aura lieu sur la terrasse qui peut facilement accommoder environ 2 500 personnes. (*L.S.*, le 20 mai 1936). *La Survivance* du 27 mai 1936 indique que l'ACFA est préparée pour recevoir confortablement 800 personnes.

Aussi pour les compatriotes du district de St-Paul, l'ACFA a obtenu du chemin de fer Canadien National, des prix d'excursion pour leur faciliter l'assistance au Congrès soit 3\$ aller et retour de Bonnyville et 2.55\$ pour St Paul.

2. Le déroulement

Le samedi 6 juin a lieu l'inscription des délégués au secrétariat de l'ACFA de 2h.30 à 7h30 à l'Édifice de la Survivance. À 8h15 a lieu une séance donnée par les junioristes à l'Université. Après la séance, le Cardinal adresse des félicitations et des encouragements aux adultes et aux jeunes.

Le Cardinal est accompagné de Mgr Breynat, Vicaire apostolique du MacKenzie, M. Lajeunesse o.m.i., l'évêque de Gravelbourg, le coadjuteur de St-Boniface et d'autres.

Le dimanche 7 juin a lieu le Sacre de Mgr Coudert et le banquet du midi à St-Albert. À 4h15 a lieu la réception pour le Cardinal à l'hôtel Macdonald par l'ACFA. La salle de l'hôtel donne l'aspect avec ses nombreux pots de fleurs et ses tapis d'un magnifique jardin. On voit suspendus aux murs tout autour de la salle 48 écussons où sont inscrits les noms respectifs de chaque cercle de l'Association. (*L.S.*, le 9 juin 1936).

Ainsi, le dimanche 7 juin 1936 s'ouvre le 9^e congrès général de l'ACFA par la réception de son Éminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec à l'Hôtel Macdonald. Les participants sont venus de tous les coins de la province. Deux adresses sont lues à son Éminence, celle du Dr Beauchemin (publié dans l'édition du 9 juin 1936 de *La Survivance*) et l'autre de M. Pilon, président de l'Association des Commissaires Catholiques de langue française. Le Cardinal a répondu aux deux adresses.

À 7h130 a lieu la bénédiction du T.S Sacrement à l'église St-Joachim. Le Cardinal officie. Après la bénédiction du T.S. Sacrement les congressistes ont eu le bonheur de voir arriver le cardinal à la salle des délibérations.

À 8.15, le père Fortier, visiteur des écoles, et président du Comité de l'Enseignement de l'ACFA, présente son rapport et cela est suivi d'une discussion au sujet de l'éducation. Le père Fortier parle de la loi des grandes unités scolaires et du travail qui a été fait pour assurer aux catholiques et au Canadiens français les garanties nécessaires. Les commissaires d'école de langue française se sont constitués en une Association qui compte alors 160 membres. Les démarches du Comité auprès du ministère de l'Éducation ont obtenu l'introduction d'un cours de pédagogie française aux cours d'été du Département de l'éducation. L'Association catholique des instituteurs bilingues de l'Alberta a été rétablie et compte 200 membres. Les comités régionaux de Morinville et de St-Paul ont organisé des festivals français. Il souligne aussi le fait qu'il y a beaucoup d'écoles qui ne prennent pas tout le temps que la loi scolaire accorde pour l'enseignement du catéchisme et du français. Le Comité de l'enseignement a rédigé un nouveau programme de français qui a été essayé dans les écoles et a été mis au point pour être présenté au Gouvernement. Le Comité de l'ACFA de St-Paul a lancé l'idée de fonder des bibliothèques scolaires françaises. (*L.S.*, le 17 juin 1936),

Le secrétaire général Léo Belhumeur présente alors un résumé des concours de français depuis leur organisation en 1929.

Selon *La Survivance* du 27 mai 1936, il y a au programme une séance d'Avant-Garde. Son Éminence est vivement intéressée surtout dans les discussions apportées au sujet de la jeunesse qu'il nous faut. Il dit qu'il voudrait bien que l'Avant-Garde de Legal soit une "*Avant-Garde ambulante*" parce qu'il aimerait la voir faire le tour de la province de Québec. Elle ferait du bien à nos jeunes de là-bas qui ne sentent pas comme vous le besoin de lutter pour conserver sa langue. Le texte lu par la présidente de l'Avant-Garde ainsi que la réponse de Son Éminence sont publiés dans *La Survivance*. (*L.S.*, le 9 juin 1936).

Lundi matin a lieu la première messe pontificale de son excellence Mgr Coudert à l'église St-Joachim. Le nouvel évêque donne le sermon de circonstance. Il encourage les fidèles à garder leur langue et leur religion.

À 2h30, les délégués se réunissent de nouveau à la salle Moose Temple pour commencer le travail du Congrès. Après le discours de bienvenue du Dr Beauchemin, on procède à la nomination des comités: MM Pilon, Tremblay, Alex Lavoie de Legal, J.N. Vallée de Bonnyville et Charles Soucy de Beaumont sont nommés pour faire partie du comité de nomination. Les membres du comité de résolution sont les suivants: Président - M. P.E. Poirier, et MM. Edouard Cimon de Donnelly, Président du comité régional de Grouard et J.O. Binette, Bonnyville vice-président du comité régional de St-Paul.

Ces nominations sont suivies du rapport du Trésorier général. L'Association a en banque 167\$ et elle doit à S.E. Mgr Guy, la somme de 600\$ qui est remboursable à raison de 20\$ par mois commençant immédiatement au mois de juin.

Suite à la présentation du trésorier général, plusieurs suggestions sont apportées: l'établissement d'un système d'assurance, des soirées familiales de souscriptions volontaires et la journée de l'ACFA, le même système en vogue en Saskatchewan et au Manitoba. La question est renvoyée au comité des finances.

Le mardi matin, la séance est ouverte sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Yelle et par le travail présenté par le père Routhier. Ce travail pose la question suivante: l'Association répond-elle aux besoins des Canadiens français? Selon le père Routhier, l'ACFA ne répond pas entièrement à nos besoins, notre but premier étant un but spirituel. Selon lui il faut travailler avec les curés et faire de l'action catholique. Il suggère d'adopter les méthodes de la J.E.C. dans les cercles locaux. Cela nous permettrait de former une élite qui pourrait en former d'autres au travail.

Par la suite, Mgr Yelle est invité à dire quelques mots. Il affirme que loin d'être communiste, la méthode de la cellule est la méthode catholique qui remonte jusqu'au temps de notre Seigneur. Il nous encourage fortement à adapter ce système pour faire l'éducation de nos gens.

Arrivés à l'improviste, le Dr René Cruchet, professeur à l'Université de Bordeaux, affirme que les Canadiens français ne parlent pas le patois comme le disent certaines personnes.

Suite à une visite à la Brasserie Northwest, une soixantaine de délégués-visiteurs se réunissent de nouveau et le comité de nomination présente son rapport. Mais avant, M Pilon fait certaines suggestions au nom du comité et il demande la sanction ou le rejet de ces suggestions. D'abord il indique que tout le monde présent a le droit de vote étant donné qu'il est difficile d'établir cette année qui est membres actifs et qui ne l'est pas. La motion est acceptée. Une deuxième motion qui dit que les officiers de l'Association, le président général les 1^{er} et 2^e vice-présidents et le trésorier soient élus par les délégués est perdue. Et enfin, il est proposé par le père Fortier que nos membres canadiens-français actuels de l'Assemblée législative (Giroux et Beaudry) soient membres d'honneur de l'Association. La motion est adoptée à l'unanimité.

Le comité de nomination suggère que tous les anciens présidents généraux de l'Association ainsi que M. Patenaude, premier trésorier général, soient nommés membres d'honneur. Il est entendu que ces membres n'ont pas le droit de vote aux assemblées de l'Exécutif.

Le comité de nomination présente ensuite une liste de 20 candidats. Sur proposition de M. l'abbé Ketchen, les trois personnes suivantes sont nommées scrutateurs: MM Adrien Blais, Louis Normandeau et L. Despins. Les personnes suivantes sont élues: le Dr Beauchemin, J.O. Pilon, P.E. Poirier, Jérôme Lambert (Picardville), Edouard Cimon (Donnelly), Ernest Côté (Edmonton), Louis Turgeon (Morinville), J.N. Vallée (Bonnyville), J.H. Tremblay (Edmonton), Alex. Lavoie (Legal), Arthur Lamoureux (Lamoureux), J.W. Pigeon (Edmonton), A.E. Rocque (Edmonton), Alphonse Sylvestre (St-Albert), J.E. Morrier, (Edmonton).

Après le rapport du comité des résolutions, les membres de l'Exécutif ont leur première assemblée afin d'élire les officiers. M. le Dr Beauchemin est élu président général. Toutefois il dit qu'il lui est absolument impossible d'accepter pour un autre terme. On lui demande de bien vouloir prêter son nom pour une autre année afin de donner aux membres le temps de préparer un homme et de nommer un comité pour le représenter à Edmonton quand il ne peut pas s'y rendre.

M. le Dr Beauchemin dit que si Mme Beauchemin est prête à accepter cet arrangement, il acceptera de nouveau. C'est alors que les pères Boucher et Fortier et le secrétaire général vont voir Mme Beauchemin qui est encore dans la salle et qu'ils lui exposent la situation de l'Association. Mme Beauchemin accepte et le président général garde son poste. M Poirier est proposé comme premier Vice-président, M Rocque comme deuxième Vice-président. M Pilon est réélu trésorier.

3. Les résolutions

M. Poirier présente alors son rapport sur les résolutions. On souhaite d'abord longue vie au Pape. On remercie l'Exécutif sortant de charge et l'Avant-Garde pour leur magnifique séance. On demande que la Constitution de l'ACFA soit réimprimée et que tous les amendements adoptés à date soient inclus.

Le Cercle de Donnelly demande que les résultats complets du Concours de Français soient publiés sous forme de pamphlet. Cette résolution est renvoyée au nouvel Exécutif et référées par la suite au Comité du concours de français.

On demande que l'Association soit financée par des souscriptions volontaires perçues par des souscripteurs nommés dans chaque paroisse. Cette résolution est renvoyée à l'Exécutif pour qu'elle soit étudiée par le Comité de finances.

L'ACFA n'a toujours pas de support financier ferme malgré ses 10 ans d'existence. Les délégués demandent que le Comité des finances en vienne à une décision sur ce point et qu'il étudie les systèmes adoptés par les autres associations.

Il est résolu que le congrès régional de St-Paul demande instamment que M. Fontaine soit réinstallé comme agronome pour la région de St-Paul.

Attendu qu'il est impossible au Comité régional de fonctionner effectivement sans ressources, on demande aux délégués au Congrès général de trouver un moyen par lequel le Comité régional pourrait donner son plein rendement en aidant les cercles à obtenir leurs objectifs respectifs et avoir ainsi un pourcentage suffisant pour défrayer les dépenses du dit Comité régional. La résolution est renvoyée pour étude.

On engage fortement les parents, les commissaires, les instituteurs et les institutrices à favoriser l'établissement des Avant-Garde dans nos écoles. On demande aussi aux mêmes instances de faire tout en leur pouvoir pour que dans nos écoles on emploie pour le catéchisme et le français tout l'horaire autorisé par la loi scolaire.

On propose qu'un vote de remerciement soit envoyé au Provincial des pères Jésuites, le père Dugré, pour avoir permis au père Fortier de donner son temps à visiter, à ses propres frais, les cercles et les organisations de l'ACFA.

On encourage la diffusion des bibliothèques scolaires.

On demande à chaque Cercle d'étudier la formation de caisses populaires et qu'on en fasse l'application. On propose que dans les Avant-Garde et dans les Cercles de l'ACFA l'on étudie et adopte la méthode ou technique de la J.E.C. telle qu'approuvée par le Pape pour la marche des Cercles locaux.

On engage les Cercles locaux à favoriser la formation des Cercles de jeunesse dans les paroisses.

4. La séance de clôture

La séance de clôture au Congrès a lieu le mardi soir à 8h30. Les invités sont l'Hon W. Aberhart, Premier ministre de la Province, qui dit admirer la bravoure et la ténacité des fondateurs français du Canada. Il ressent l'estime la plus sincère pour les citoyens de langue française de cette Province. (*L.S.*, le 17 juin 1936).

Parmi les représentants d'honneur on note la présence de Mgr. Yelle représentant L'Association d'éducation du Manitoba, le Dr Laurent Roy de Régina (ACFC), l'hon Lucien Maynard et MM. J.W Beaudry et L.A. Giroux. M Brazeau représentait le CNR et le père Lajoie représentait Mgr Guy. M. le Consul de France pour l'Ouest canadien est l'invité d'honneur (*L.S.*, le 27 mai 1936).

Après une présentation de l'hon Lucien Maynard, de M. le Député Beaudry et du Député L.-A Giroux, le Dr Beauchemin remercie tous ceux qui ont apporté leur concours à l'organisation du congrès. (*L.S.*, le 7 juin 1936).

C. Le 10^e congrès général de l'ACFA

1. *L'organisation*

1938

Le 18 juin 1938, le Dr Beauchemin fait remarquer qu'il n'y a pas eu de Congrès général depuis deux ans. Le père Fortier propose de fusionner le Congrès de l'ACFA avec celui des commissaires d'écoles en février prochain. Certains membres de l'Exécutif croient que les gens de la campagne préfèrent que le Congrès se tienne l'été. Et on ne veut pas trop de séances d'études car on aime à se rencontrer.

On veut envoyer les membres de l'Exécutif aux distributions de prix pour parler de l'ACFA et préparer les gens à l'idée d'un Congrès l'hiver prochain. Poirier propose qu'on ait un Congrès en même temps que le Congrès des commissaires d'écoles et qu'on profite des distributions de prix pour organiser ce Congrès ainsi que la quête à domicile. La proposition est adoptée. (ACFA, le 18 juin 1938).

Le 2 octobre 1938, on revient sur la question de fusion du Congrès général de l'ACFA avec le Congrès des commissaires d'écoles à l'hiver. Mais après s'être renseigné, on croit que si le Congrès a lieu l'hiver nous n'aurons pas de délégués du Nord-Ouest de l'Alberta. Si le congrès a lieu l'été, les gens ne viennent pas aux assemblées car il fait trop beau. De plus il faut qu'il y ait un homme uniquement occupé à cela. Après beaucoup de discussion, l'Exécutif vote unanimement de renvoyer le Congrès à l'été.

1939

Le 5 mars 1939, on propose la création d'un comité d'organisation composé de MM Pilon Tremblay, Bouchard et des pères Boucher, Breton et Fortier.

En avril (ACFA, le 30 avril 1939) on revient sur la question de la date du Congrès. De manière générale, on préfère attendre à l'automne. Quant à la date, M Pilon propose le début de novembre vers le temps de la fête de l'Armistice. Mais si on inclut un dimanche, on aura peu de curés. Il faut donc demander aux Cercles d'indiquer quel jour de la semaine il convient d'ouvrir le Congrès. Le Congrès aura lieu les 18 et 19 octobre 1939.

En ce qui a trait du programme, les membres de l'Exécutif font plusieurs suggestions: soirée récréative au profit de l'Association, discussion préparée comme c'est la pratique à la radio, une pièce de théâtre, une journée d'étude. On suggère aussi que le Congrès dure deux jours.

En fin de compte, on propose que le comité actuel continue son travail et invite l'Exécutif du Cercle d'Edmonton à y participer. M. Tremblay est d'avis que la responsabilité de l'organisation du Congrès repose sur un individu engagé et payé pour un mois ou deux. Le 4 juin 1939, M. Pilon suggère qu'à partir de la mi-août, il faut engager un secrétaire spécial pour organiser le Congrès, peut-être M. Lavallée.

2. *Le thème, le programme, les invités*

Le père Breton suggère qu'on demande aux Cercles sur quels points portera le congrès. Un membre suggère que cette année on étudie la coopération. Le premier jour on suggère un enregistrement et les rapports du secrétaire et du trésorier en après-midi. Le soir un concert ou une pièce, un discours d'un Canadien français de l'extérieur, les hommages de quelques personnalités. Au programme de l'après-midi le Dr Beauchemin ajoute la formation des comités et la discussion

générale sur la réorganisation de l'ACFA. Le lendemain on pourrait faire l'étude sur la coopération et avoir la tenue des élections.

Le 6 août 1939, on n'a pas encore vu M. Bouchard à propos de l'organisation du Congrès. On fait des démarches auprès de l'honorable Onésime Gagnon pour lui demander d'envoyer à notre Congrès un conférencier qui parlera de coopération et de caisses populaires. M Gagnon suggère d'envoyer M. Rodolphe Laplante et le Dr Beauchemin accepte. S'il venait quelques jours avant le Congrès, M. Laplante pourrait visiter les campagnes.

Le père Fortier, étant trop occupé pour être secrétaire de l'organisation du Congrès, le père Breton demande que l'on détermine d'abord le travail d'organisation puis on verra qui prendre comme secrétaire. (ACFA, le 6 août 1939).

Le 6 août 1939, on discute à nouveau le contenu du programme. Suite à la suggestion que le Congrès commence par une messe célébrée par Mgr Macdonald, le Dr Beauchemin rappelle ce qui a été décidé à la dernière rencontre à savoir que le premier jour il y aurait une grande soirée à laquelle on inviterait des personnalités. Cette séance devrait avoir lieu le premier soir afin d'entraîner nos gens. Les séances du lendemain seraient consacrées à la coopération.

Qui invitera-t-on à la soirée de gala: le lieutenant-gouverneur, le premier ministre, Camille Roy et un représentant de la Nouvelle Angleterre?

On propose que les élections aient lieu le deuxième jour au commencement de la séance de l'après-midi. M. Tremblay désire que l'on présente les résolutions immédiatement après les élections. Mais M. Belhumeur préfère qu'on le fasse après la discussion sur la coopération. Pour organiser la soirée récréative on demandera à M. Bouchard.

On demandera à Mgr Macdonald de parler de coopération. Puis un homme de St-Paul et un autre de Calgary pourront parler de leur expérience. M Laplante viendrait ensuite parler de ce qui se fait au Québec.

En fin de compte, l'Exécutif décide que le Comité de réorganisation est chargé de l'organisation du Congrès avec le père Breton comme secrétaire. (ACFA, le 6 août 1939).

Lors de la rencontre de l'Exécutif du 17 septembre 1939, le père Breton, secrétaire du Comité de réorganisation, donne le rapport d'une assemblée de son Comité. M le curé Legault de Donnelly prétend qu'il sera difficile pour les gens de sa région de venir au Congrès au début novembre et propose placer le Congrès dans la semaine du 15 octobre. Le Comité de réorganisation propose alors que l'on tienne le Congrès les 18 et 19 octobre. Suite à la discussion, la date du Congrès est fixée au 18 et 19 octobre.

Pour ce qui est du programme, on suggère qu'il y ait une Messe, un enregistrement, une formation des comités, rapport du secrétaire, rapport du trésorier, conférence de Mgr J.-H Macdonald sur les principes de la coopération, travail de M. Fontaine sur les coopératives, séance officielle et réception des invités. Le lendemain - Messe, comité des élections, travail de Laurent Hébert sur les cercles d'études et discussion, élection, conférence de Rodolphe Laplante sur les caisses populaires, résultat des élections, vote des résolutions, séance récréative.

On suggère que le Congrès ait lieu à la salle St-Joachim. M. Bouchard se charge d'organiser le programme musical. À cette séance on décide d'inviter le Lieutenant-Gouverneur Nos seigneurs Macdonald, Carroll, Langlois et Breynat, le Premier ministre albertain, le juge Ford et l'hon Lucien Maynard.

Le père Breton est d'avis que l'on organise une émission radiophonique française préparatoire au Congrès. On demande au Comité du Congrès d'organiser cette émission si possible.

Dans son émission radiophonique, le Dr Beauchemin s'adresse à tous ses compatriotes en leur rappelant que le groupe français de la province s'élève à 30 000 et que c'est une force qui nous

ne devons pas négliger mais que nous devons mettre au service de tous nos concitoyens. Il profite de l'occasion pour saluer la venue de Mgr Camille Roy ancien recteur de l'Université de Québec du Lieutenant-Gouverneur de l'honorable Premier ministre et de son Honneur le Maire Fry. (ACFA, le 18 oct. 1939).

Suite à l'envoi des lettres circulaires par le père Breton, 22 localités ont répondu dont 10 affirment que le choix du thème "*coopérative*" pour le Congrès est une excellente idée et que l'on organise déjà des cercles d'études.

Il y aura aussi une réception spéciale pour les visiteurs de la Province de Québec. On songe à avoir une petite veillée le 17 octobre 1939 à St-Joachim et peut-être un souper intime au Corona.

Le père Breton a l'intention de publier une brochure sur les travaux du Congrès et sur le Fait française en Alberta. À cette fin, il désire demander aux délégués des renseignements sur l'histoire des paroisses canadiennes-françaises, les pionniers, les notables, les œuvres françaises, le clergé, les professionnels, les hommes d'affaire etc....

D. Le 11^e congrès général de l'ACFA

Le 10 août 1941, l'Exécutif discute la question d'un prochain congrès de l'Association. M. Pigeon croit qu'on ferait mieux de se concentrer sur la Journée de l'Association. Le Dr Beauchemin croit qu'un congrès est important pour la vie de l'organisation. On s'entend donc sur les 29 et 30 octobre 1941 comme date du prochain congrès

Qui va en assurer l'organisation? Le père Fortier est maintenant Recteur du Collège des Jésuites et le père Breton est lui aussi trop occupé. De plus il craint l'opposition de certains groupes qui ne sont pas favorable à *La Survivance*. On suggère le nom de M. Lavallée qui pourrait être le secrétaire-organisateur d'un comité d'organisation. Beauchemin suggère un comité et du Congrès et de la journée de l'Association formé des PP. Breton et Fortier et de MM Pilon et Lavallée. Ce dernier devrait être engagé comme sous-secrétaire du père Fortier de septembre à la fin de décembre à raison de 25\$ par mois, dépenses payées.

Le Congrès aura lieu à la salle St-Joachim et le thème du Congrès est "*Notre avenir économique: la ligne de conduite à suivre - agriculture, colonisation, caisses populaires...*" On suggère d'inviter l'Hon Godbout, M Georges Bouchard, M. Laforce. M. Pigeon exprime le désir d'avoir un représentant du Comité permanent M. l'abbé Baudoux par exemple.

L'édition de *La Survivance* du 12 novembre 1941 publie le texte des résolutions adoptées le 30 octobre en assemblée plénière lors du congrès de 1941. Après avoir assuré leur entière loyauté au Roi les délégués affirment leur détermination de faire leur jute part pour la victoire des armes alliés. On émet le vœu que l'ACFA continue la campagne pour l'obtention du français à la Radio-État dans l'Ouest jusqu'à ce qu'on ait eu justice. On demande que l'Exécutif mette à l'étude toute la question de l'agriculture, de la colonisation, que dans chaque paroisse soit établie un comité de surveillance qui prendrait note des terres à vendre ou à louer. On demande à l'Exécutif de faire des démarches pour l'obtention d'au moins trois agronomes bilingues. Les congressistes approuvent les démarches faites par l'Association des commissaires auprès du Département d'éducation pour améliorer l'enseignement du français aux élèves francophones du "*High School*". On veut aussi qu'un francophone soit placé dans le Département du Gouvernement provincial chargé des coopératives. On demande à l'Exécutif d'étudier le plan d'assurance comme un moyen de survivance française et soutien financier à l'Association. On veut voir les institutrices bilingues récompensées par une gratification supplémentaire de 50\$ par année. On veut que le Congrès s'occupe d'obtenir le transport gratuit pour la nourriture des animaux et pour l'avoine pour pallier aux besoins causés par la sécheresse. La situation financière de l'Association n'ayant pas permis

des réunions mensuelles régulières de l'Exécutif, le congrès émet le voeu que les membres de l'Exécutif central se réunissent mensuellement en autant que possible. Il est résolu d'essayer d'adopter un plan d'aide financier pour garder avec nous le Collège des pères Jésuites. (*L.S.*, le 12 nov. 1941).

E. Le 12^e congrès de l'ACFA

1. Le thème

Le 30 juin 1943, il est décidé de tenir au mois d'octobre prochain un Congrès de l'ACFA. La date est fixée au 27 et 28 octobre 1943 et le thème sera la reconstruction agricole d'après-guerre. À cette occasion une Exposition d'artisanat sera organisée. Le père Breton est nommé président du Comité du Congrès.

Une grande partie du dernier Congrès avait été consacré à l'étude des problèmes agricoles une question de survivance religieuse et nationale. Les francophones veulent continuer à vivre de la profession agricole mais en même temps s'efforcer de grouper leurs familles dans des centres français et autour des mêmes clochers. Le Congrès de 1941 a aussi insisté sur la nécessité d'attacher une importance spéciale à l'orientation agricole et à l'instruction proprement agricole dans les écoles bilingues de l'Alberta, sur la nomination d'agronomes bilingues, sur la formation de cercles d'études agricoles, sur le besoin pressant de trouver des capitaux et de fonder une société mutuelle de crédit foncier. (*ACFA*, le 1^{er} déc. 1943).

2. Le déroulement

On qualifie le Congrès de 1943 comme étant un des plus beaux succès de l'ACFA (*L.S.*, le 3 nov. 1943) et on salue la réélection de M. le Dr Beauchemin à la présidence. Le Congrès a eu lieu les 27 et 28 octobre 1943.

La journée du 27 a débuté par la Messe dite en l'Église de St-Joachim par M. l'abbé Gosselin, secrétaire du Comité permanent. À 10h, le président général souhaita la bienvenue aux nombreux visiteurs et aux délégués de tous les centres français de la province. Par la suite on forma les comités des Résolutions et des Élections.

Le Secrétaire général a fait alors la lecture du travail de l'Association : l'organisation de la Journée de l'Association, la réorganisation de la région de la Rivière-la-Paix, les relations avec l'extérieur, la rencontre de l'Exécutif avec le clergé français lors du Congrès des prêtres en mai dernier, les représentations auprès du Gouvernement provincial, la colonisation, la radio, les bibliothèques paroissiales, les formules bilingues fédérales, la société Canadienne, d'enseignement postsecondaire, l'encouragement donné aux Caisses populaires et à l'Artisanat.

M Lavallée étant absent, le Secrétaire général a lu le rapport du Comité du Concours. Les congressistes ont alors accepté à l'unanimité le vote de remerciements à l'égard des correcteurs et des correctrices des examens de français.

Le père Fortier qui depuis de nombreuse année s'occupe du travail scolaire fit un bref rapport des activités de l'Association dans ce domaine. Il a souligné l'importance du Concours de français, des bourses accordées aux élèves qui se destinent à l'enseignement, du Vocabulaire français gradué dont huit mille exemplaires ont déjà été vendus, des bibliothèques scolaires dont la dixième a été fondée à Legal, de l'amélioration des manuels de classe à l'usage des élèves et des maîtres.

M. Normandeau, président du Comité de colonisation et représentant de l'ACFA auprès des paroisses, a présenté un aperçu sur la situation des nôtres en Alberta. Il souligne le fait qu'il y a eu un réveil dans les paroisses, réveil qui fait réaliser de plus en plus l'importance de conserver les terres. Il dit aussi que nous devons être prêts à recevoir et à placer les soldats quand ils reviendront.

La soirée du 27 il y a eu une partie récréative organisée par l'abbé Ketchen. M. Nadeau chante deux belles chansons accompagnées de Mme Nadeau. Mme Lacroix exécuta aussi deux morceaux choisis pour la circonstance.

M l'abbé Gosselin, secrétaire du Comité permanent, donne un court aperçu du travail de coalition de tous les groupes français de l'Amérique effectué par le Comité. Il parle de l'organisation de la souscription en faveur de la Presse Acadienne et il promet son entier appui aux Canadiens français de l'Ouest. Le Directeur-gérant du *Devoir* de Montréal, M Pelletier, dit quelques mots et M. Georges Bouchard, sous-ministre de l'Agriculture d'Ottawa, parle de la beauté de la terre.

Le 28 avant-midi, Georges Maheux du ministère de l'Agriculture de Québec parle du besoin de conserver la fertilité du sol. Le 18 après-midi, le père Chalifoux parle de la cellule paroissiale et de l'après-guerre.

Au banquet de clôture, on remarque la présence à la table d'honneur du Lieutenant-gouverneur et Mme Bowen, de Mgr MacDonald, du Premier ministre Manning, du Maire et de Mme Fry, de Lucien Maynard, procureur général, de Geo Bouchard d'Ottawa de M. Maheux de Québec et de bien d'autres venant de Montréal et de Québec. (ACFA, le 3 nov. 1943).

3. Les résolutions du Congrès de 1943

Après avoir souligné leur entière loyauté au Roi et à la Reine, les congressistes remercient le Comité permanent pour l'aide qu'il apporte à la minorité franco-albertaine dans la revendication de ses droits. Les congressistes recommandent qu'on attache une importance spéciale à l'orientation agricole dans nos hautes-écoles et pour compléter cet enseignement qu'on invite des spécialistes en agriculture pour donner aux élèves des causeries sur la science agricole. On veut que l'ACFA demande au ministère de l'Éducation d'inclure dans le programme de la haute école une option sur l'Agriculture et que les cours d'atelier soient orientés d'une manière plus directe aux besoins de l'agriculture. On veut aussi que l'ACFA demande au Gouvernement de réouvrir l'école d'Agriculture de Vermillon. On demande aux parents de favoriser dans nos paroisses la formation de cercles d'études agricoles.

Les congressistes demandent qu'on forme un comité chargé d'étudier la possibilité de fonder une société mutuelle de crédit foncier qui aidera les nôtres à s'emparer des terres dans les limites et aux environs de nos paroisses.

On demande que l'ACFA utilise son influence pour obtenir les services d'un agronome bilingue pour les districts de Morinville, Legal, Villeneuve et Chauvin. Aussi on veut qu'un agronome soit nommé pour les districts de Bonnyville et du Lac La Biche.

Pour développer l'esprit rural chrétien et l'attachement au sol, on approuve la fondation par l'ACFA d'un ordre du Mérite agricole.

On félicite les Caisses populaires pour leur travail d'éducation sur l'épargne et au service des nôtres, On émet le vœu que les Cercles des fermières continuent à développer les Arts domestiques dans les foyers et que d'autres cercles soient fondés dans les paroisses.

On veut que toutes les paroisses adoptent la méthode de la journée de l'Association pour soutenir l'ACFA.

De concert avec les autres associations nationales de l'Ouest, que l'ACFA s'organise de façon à ce que le problème du français à la radio trouve sa solution.

On approuve les démarches faites par l'Association des Commissaires de langue française auprès du Département de l'éducation pour obtenir une amélioration dans l'enseignement du français dans toutes les écoles.

On exprime la reconnaissance de tous les congressistes pour le dévouement du Dr Beauchemin et on rend hommages aux Oblats pour leur soutien de *La Survivance*. On reconnaît aussi le travail des éducateurs et du père Fortier et de M. Lavallée ainsi que celui de M. le secrétaire du Comité des concours de français. (ACFA, le 3 nov. 1943).

F. Le 13^e Congrès général de l'ACFA les 11 et 12 juillet 1946

1. L'organisation

1944

Le 3 janvier 1944, la question de la date du prochain congrès de l'ACFA est renvoyée pour discussion à la rencontre du 7 mars. Le 7 mars, la question de la date est de nouveau renvoyée à la prochaine rencontre. En avril 1944, on discute à nouveau la date du congrès, date que l'on renvoie à 1945. En attendant, le secrétaire général pourra visiter les centres et ranimer les cercles. M. Pilon propose que l'on tienne en 1944 des congrès régionaux spécialement à St Paul sur l'éducation, la colonisation et l'agriculture. On suggère que l'on tienne des congrès régionaux les années où l'on n'a pas de Congrès général. Il est donc proposé que le Congrès général soit renvoyé à 1945.

En août 1944, Beauchemin insiste sur la nécessité de donner de l'aide au secrétaire-général et de lui trouver une sténographe.

Quelques mois plus tard, M. Gingras du Pacifique Canadien suggère de tenir les Congrès des trois provinces de l'Ouest et même de la Colombie canadienne en juillet et l'un à la suite de l'autre. Le Chemins de fer organiserait alors des excursions. Beaucoup de visiteurs de l'Est seraient intéressés à ces quatre congrès. On propose donc que l'idée soit mise à l'étude. (ACFA, le 28 octobre 1945).

1946

Le 20 janvier 1946, le père Fortier indique qu'il faut maintenant penser à élaborer le programme du Congrès de juillet. Aussi on veut que le congrès de l'ACFA soit établi en relation avec celui de la Saskatchewan et à celui du Manitoba. On forme alors un comité composé des PP Fortier, Gaudet, Breton et de MM. Pilon, Fontaine, Poirier et du Secrétaire. Le père Breton sera le président du Comité. En mars 1946, on ne sait toujours pas les dates précises des divers Congrès.

Toutefois on croit avoir une très belle représentation de l'Est. Parmi les personnalités que nous comptons avoir parmi nous on parle de Mgr Desranleau, Mgr Vandry, Recteur de l'Université Laval, de Mgr Boulay de Saint-Anne-de-la-Pocatière, de l'abbé Gosselin de l'abbé Tessier des Trois-Rivières et d'autres dont plusieurs journalistes de l'Est et des représentants des provinces sœurs. On inviterait aussi les officiels de la Province et de la ville.

Afin que notre délégation soit bien organisée, le Dr Beauchemin a assuré les services de M. Raymond Denis pour Montréal, de M. l'abbé Gosselin et de M. Pouliot pour Québec et il espère pouvoir entrer en relation avec un responsable pour Ottawa.

M. l'abbé Tessier serait intéressé à venir filmer les réalisations françaises de l'Alberta. Le thème serait: *"La vie familiale et rurale de nos groupes"*.

Le Congrès durera trois jours. Le premier jour sera consacré aux institutrices avec conférences sur l'enseignement de la langue française et du catéchisme. Le second comprendra d'abord l'enregistrement des délégués puis les rapports des divers Comités de l'ACFA. L'après-midi, le visiteur des écoles donnera son rapport. Le souper se prendra à Saint-Albert et on combinera un pèlerinage historique avec une veillée récréative. Le troisième jour sera consacré aux parents et aux commissaires d'écoles. L'après-midi auront lieu les élections des divers officiers de l'Association. Dans la soirée, Mgr Desranleau sera le conférencier invité.

Le père Breton suggère que l'on nomme divers comités d'organisation: Comité de réception, Comité du banquet, Comité de la soirée champêtre Comité des élections etc....Un montant de 100\$ sera voté pour permettre de rencontrer les premières dépenses. Alors qu'on demande si on a préparé certains objectifs à atteindre, le père Fortier répond qu'on sait exactement ce qu'on veut. On parle du travail à faire auprès des étudiants et étudiantes d'École normale, de leur formation qui s'avère insuffisante.

Lors de la rencontre du 5 mai 1946 le père Breton donne rapport de son travail d'organisation du Congrès. Les réservations ont été faites au Memorial Hall et au Masonic Temple. Le choix sera fait quand il sera possible d'avoir des réponses définitives des Directeurs de ces institutions.

2. Le programme

On propose une messe d'ouverture célébrée à la Paroisse de l'Immaculée. Mais comme il y aura au milieu de nous des hauts personnages à qui pourrait revenir de célébrer cette messe la motion est remise.

Le prochain rapport du Comité d'organisation est présenté à l'Exécutif le 9 juin 1946. Des sous-comités ont été formés pour la réception la soirée de gala, le banquet etc....Quelques quarante lettres d'invitation ont été envoyées personnellement à chacun des invités.

Le programme se résume ainsi: Journée des Instituteurs - Sermon par le père Pelletier déjeuner en commun à la salle Saint-Joachim. Dans l'après-midi, conférences sur des problèmes scolaires. La journée du 11 juillet l'avant -midi sera occupé par les rapports du Secrétaire et des divers comités. L'après-midi on donnera le rapport de la visite des écoles, le soir on partira pour Saint-Albert où aura lieu le pèlerinage historique et la soirée champêtre.

La journée du 12 juillet, dans l'avant-midi, MM Pilon et Chauvet donneront des causeries sur des questions scolaires. Un banquet sera servi à l'hôtel MacDonald. Il y aura quelques mots prononcés par des personnalités civiles et religieuses. Dans l'après-midi il y aura les élections et une conférence par le père Gaudet supérieur du Juniorat Saint-Jean sur la formation de notre élite sacerdotale et laïque. Dans la soirée une séance sera donnée par une troupe choisie. Enfin Mgr Routhier résumera les conclusions du Congrès.

XIII. Le départ du Dr Beauchemin

C'est lors du treizième Congrès de l'ACFA que se termine la présidence du Dr Beauchemin. Il aura occupé le poste de 1934 à 1946, douze ans de service et d'engagement.

XIV. La bibliographie

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA, Programme Septième Congrès Général de l'ACFA tenu à Edmonton les 12.13.14 juillet 1933 Imprimerie La Survivance)

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA, Comptes rendus des réunions de

1928

(L'Exécutif ACFA, 1^{er} fév. 1928)

1933

(L'Exécutif ACFA le 15 mars 1933)

1934

(L'Exécutif ACFA, le 21 mars 1934)

(L'Exécutif ACFA, le 15 août 1934)

(L'Exécutif ACFA, le 9 sept. 1934)

(L'Exécutif ACFA, le 19 sept. 1934)

(L'Exécutif ACFA, 14 oct. 1934)

(L'Exécutif ACFA, le 18 nov. 1934)

(L'Exécutif ACFA, le 10 déc. 1934)

(L'Exécutif ACFA, le 16 déc. 1934)

1935

(L'Exécutif ACFA, le 20 jan. 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 17 fév. 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 13 mars 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 20 mars 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 24 mars 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 28 avril 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 8 mai 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 26 mai 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 18 juin 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 18 sept. 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 3 nov. 1935)

(L'Exécutif ACFA, le 15 déc. 1935)

1936

(L'Exécutif ACFA, le 2 fév. 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 12 fév. 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 18 mars 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 22 mars 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 4 juin 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 14 juin 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 9 août 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 18 sept. 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 28 sept. 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 3 nov. 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 8 nov. 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 2 déc. 1936)

(L'Exécutif ACFA, le 22 déc. 1936)

1937

(L'Exécutif ACFA, le 27 jan. 1937)

(L'Exécutif ACFA, le 10 fév. 1937)

(L'Exécutif ACFA, le 24 fév. 1937)

(L'Exécutif ACFA, le 10 mars 1937)

(L'Exécutif ACFA, le 11 avril 1937)

(L'Exécutif CFA, le 26 mai 1937)

(L'Exécutif ACFA, le 24 juin 1937)

(L'Exécutif ACFA, le 8 août 1937)

(L'Exécutif ACFA, le 22 sept. 1937)
(L'Exécutif ACFA, le 28 oct. 1937)
(L'Exécutif ACFA, le 27 jan. 1937)

1938

(L'Exécutif ACFA, le 30 jan. 1938)
(L'Exécutif ACFA, le 27 fév. 1938)
(L'Exécutif ACFA, le 18 juin 1938)
(L'Exécutif ACFA le 29 juin 1938)
(L'Exécutif ACFA, le 3 août 1938)
(L'Exécutif ACFA, le 14 sept. 1938)
(L'Exécutif ACFA, le 2 oct. 1938)
(L'Exécutif ACFA, le 11 déc. 1938)
(L'Exécutif ACFA, le 30 jan. 1938)

1939

(L'Exécutif ACFA le 22 fév. 1939)
(L'Exécutif ACFA, le 5 mars 1939)
(L'Exécutif ACFA, le 30 avril 1939).
(L'Exécutif ACFA, le 4 juin 1939)
(L'Exécutif ACFA, le 6 août 1939)
(L'Exécutif ACFA, le 17 sept. 1939)
(L'Exécutif ACFA, le 18 oct. 1939)
(L'Exécutif ACFA, le 12 nov. 1939)

1940

(L'Exécutif ACFA, le 14 jan. 1940)
(L'Exécutif ACFA, le 24 jan. 1940)
(L'Exécutif ACFA, le 27 avril 1940)
(L'Exécutif ACFA, le 28 avril 1940)
(L'Exécutif ACFA, le 14 juin 1940)
(L'Exécutif ACFA, le 8 sept. 1940)
(L'Exécutif ACFA, le 28 sept. 1940)

1941

(L'Exécutif ACFA, le 19 jan. 1941)
(L'Exécutif ACFA, Statistiques 1941)
(L'Exécutif ACFA, 10 août 1941)
(L'Exécutif ACFA, le 27 avril 1941)
(L'Exécutif ACFA, le 10 août 1941)

1942

(L'Exécutif ACFA, avril 1942).
(L'Exécutif ACFA, le 8 nov. 1942)
(L'Exécutif ACFA, le 15 fév. 1942)
(L'Exécutif ACFA, 12 avril 1942)
(L'Exécutif ACFA, le 27 mai 1942)
(L'Exécutif ACFA, juin 1942)

1943

(L'Exécutif ACFA, le 21 mars 1943)
(L'Exécutif ACFA, le 7 avril 1943)
(L'Exécutif ACFA, le 30 juin 1943)
(L'Exécutif ACFA, le 3 nov. 1943)

1944

(L'Exécutif ACFA, le 23 janvier 1944)
(L'Exécutif ACFA, le 31 janvier 1945)
(L'Exécutif ACFA, le 16 fév. 1944)
(L'Exécutif ACFA, le 7 mars 1944)
(L'Exécutif ACFA, le 30 avril 1944)
(L'Exécutif ACFA, le 4 juin 1944)

(L'Exécutif ACFA, le 16 juin 1944)
(L'Exécutif ACFA, le 5 juillet 1944)
(L'Exécutif ACFA, le 5 nov. 1944)
(L'Exécutif ACFA, le 6 déc. 1944)

1945

(L'Exécutif ACFA, le 3 jan. 1945)
(L'Exécutif ACFA, le 14 fév. 1945)
(L'Exécutif ACFA, le 22 juillet 1945)
(L'Exécutif ACFA, le 28 oct. 1945)
(L'Exécutif ACFA, le 2 déc. 1945)

1946

(L'Exécutif ACFA, le 20 janvier 1946)
(L'Exécutif ACFA, le 10 mars 1946)
(L'Exécutif ACFA, le 19 mars 1946)
(L'Exécutif ACFA, le 5 mai 1946)
(L'Exécutif ACFA, le 9 juin 1946)

1948

(L'Exécutif ACFA, 1948)

AUNGER, E., "Language and Law in the Province of Alberta" in Pupier and Woekoling, *Language and Law*, Montréal, Wilson and Lafleur, 1989.

BAUDOUX, o.m.i. Maurice, *Lettre du 19 mars 1940* p.40 dans Levasseur-Ouimet, France *Écoutez, vous verrez* : en souvenir du 50^e anniversaire de CHFA Radio-Canada, Chicoutimi: Édition Félix, 1999, 275 pp.

DE SAVOYE, H. "Les origines de notre Association" *La Survivance*, Volume XXIII, no. 3, 29 nov. 1950

EDMONTON BULLETIN, le 28 mars 1945 dans Levasseur-Ouimet, France *Écoutez, vous verrez* : en souvenir du 50^e anniversaire de CHFA Radio-Canada, Chicoutimi: Édition Félix, 1999, 275 pp.

LE JOURNAL *LA SURVIVANCE*, (L.S., .)

1929

(L.S., le 17 janvier 1929)

1933

(L.S., le 22 fév. 1933)
(L.S., le 22 mars 1933)
(L.S., le 7 juin 1933)
(L.S., le 28 juin 1933)
(L.S., le 26 juillet 1933)

1934

(L.S., le 16 jan. 1934)
(L.S., le 13 juin 1934)
(L.S., le 17 août 1934)
(L.S., le 22 août 1934)
(L.S., le 5 sept. 1934)
(L.S., le 9 sept. 1934)
(L.S., le 5 déc. 1934)
(L.S., le 12 déc. 1934)

1935

(L.S., le 2 jan. 1935)
(L.S., le 23 jan. 1935)
(L.S., le 13 fév. 1935)
(L.S., le 12 juin 1935)
(L.S., le 26 juin 1935)
(L.S., le 3 juillet 1935)

(L.S., 17 juillet 1935)

(L.S., le 18 sept. 1935)

(L.S., le 20 nov. 1935)

(L.S., le 11 déc. 1935)

1936

(L.S., le 22 jan. 1936)

(L.S., le 8 jan. 1936)

(L.S., le 5 fév. 1936)

(L.S., le 25 mars 1936)

(L.S., le 22 avril 1936)

(L.S., le 27 mai 1936)

(L.S., le 6 mai 1936)

(L.S., le 20 mai 1936)

(L.S., le 9 juin 1936)

(L.S., le 17 juin 1936)

(L.S., le 7 juin 1936)

(L.S., le 28 oct. 1936)

1937

(L.S., le 17 jan. 1937)

(L.S., le 27 jan. 1937)

(L.S., le 10 fév. 1937)

(L.S., le 3 mars 1937)

(L.S., le 21 avril 1937)

(L.S., le 11 mai 1937)

(L.S., le 26 mai 1937)

(L.S., le 14 juillet 1937)

(L.S., le 27 oct. 1937)

(L.S., le 3 nov. 1937)

(L.S., le 10 nov. 1937)

(L.S., le 1^{er} déc. 1937)

(L.S., le 10 nov. 1937)

1938

(L.S., le 23 fév. 1938)

(L.S., le 23 mars 1938)

(L.S., 1^{er} juin 1938)

(L.S., le 22 juin 1938)

(L.S., le 5 oct. 1938)

(L.S., le 14 déc. 1938)

1939

(L.S., le 15 fév. 1939)

(L.S., le 7 juin 1939)

(L.S., le 21 juin 1939)

(L.S., le 12 nov. 1939)

(L.S., le 15 nov. 1939)

(L.S., le 6 déc. 1939)

1940

(L.S., le 14 jan. 1940)

(L.S., le 17 jan. 1940)

(L.S., le 10 juillet 1940)

1941

(L.S., le 23 juillet 1941)

(L.S., le 12 nov. 1941)

1942

(L.S., le 22 avril 1942)

(L.S., le 25 nov. 1942)

1943

(L.S., le 18 mai 1943)
 (L.S., le 29 sept. 1943)
 (L.S., le 3 nov. 1943)
 (L.S., le 10 nov. 1943)
 (L.S., le 1 déc. 1943)

1944

(L.S., le 1^{er} mars 1944)
 (L.S., le 7 avril 1943)
 (L.S., le 9 août 1944)
 (L.S., le 25 oct. 1944)
 (L.S., nov. 1944)

1945

L.S., le 14 fév. 1945)
 (L.S., le 30 mai 1945)

1946

(L.S., le 11 déc. 1946)
 (L.S., le 10 mars 1946)
 (L.S., le 16 nov. 1946)

1955

(L.S., 30 nov. 1955)

LA SUVIVANCE DES JEUNES, mai 1934.

LEVASSEUR-OUIMET, France, *L'Association canadienne-française de l'Alberta De 1955-1961, Le président général Son Honneur le Juge André Déchène*, Edmonton: 1996, 302 pp.

LEVASSEUR-OUIMET, France *Écoutez, vous verrez : en souvenir du 50^e anniversaire de CHFA Radio-Canada*, Chicoutimi: Édition Félix, 1999, 275 pp.

LEVASSEUR-OUIMET, France "Les débuts de l'Association canadienne-française de l'Alberta", dans *Variations sur un thème: La Francophonie albertaine dans tous ses états*, Sous la direction de Nathalie Kermoal, Salon d'histoire de la francophonie albertaine 2003, p.79 à p.125.

LEVASSEUR-OUIMET, France, *D'année en année de 1659 à 2000*, Edmonton, l'Institut du patrimoine de la Faculté Saint-Jean, 2003, 422 pp

(D'année en année p. 209)
 (D'année en année p. 221)
 (D'année en année p. 221)
 (D'année en année p. 224)
 (D'année en année p.225)
 (D'année en année p.226)
 (D'Année en année p.227)
 (D'année en année p.231)
 (D'Année en année p.234)

VIEN, Rossel, *Radio française dans l'Ouest*, Cahier du Québec, Hurtubise HMH, Montréal: 1977, 194 pp.

XV. Table des matières détaillée

Introduction	p.4
I. Le 8^e congrès de l'ACFA: les 2, 3, 4 juillet 1934	p.4
II. Le départ du président de l'ACFA, Son Hon. le juge Dubuc en juillet 1934	p.5
III. Le Dr Beauchemin	p.5
A. La nomination du Dr Beauchemin	p.5
B. La redistribution des tâches suite à la nomination du Dr Beauchemin	p.6
IV. Le domaine économique	p.6
A. L'état financier de l'Association	p.6
1934-1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946	
B. La cotisation des membres et les commissions d'abonnement	p.11
C. Don du gouvernement français	p.11
1934, 1938, 1844	
D. Dons de la Compagnie Lion Oils et Canadian Collieries	p.12
E. Les surplus	p.12
F. Journée de l'ACFA	p.12
1934, 1936, 1939, 1940, 1942, 1943, 1946	
G. Le projet d'assurance	p.14
1939, 1940	
H. Le développement économique	p.14
1. <i>L'Achat chez nous</i>	p.14
1940	
2. <i>Les Caisses populaires</i>	p.14
1935-1939, 1941-1945	
I. Le mouvement coopératif.	p.15
1940, 1946	
V Dossier agriculture	p.16
A. La question des agronomes bilingues	p.16
1934, 1935, 1936, 1937, 1939, 1943, 1944	
B. L'artisanat	p.18
C. Terre à vendre	p.18
D. Cours d'agriculture	p.18
E. L'économie domestique	p.19
F. La colonisation	p.19
G. Le Pavillon	p.19
VI. Vie interne	p.20
A. Les Cercles	p.20
1. <i>Les projets</i>	p.20
1935, 1941, 1943	

2. <i>Les visites</i>	p.21
1934, 1935, 1936, 1937, 1938	
3. <i>Le Cercle français de l'Université</i>	p.22
B. Les Congrès régionaux	p.22
1. <i>En 1935</i>	p.22
2. <i>Le Congrès régional du district d'Edmonton</i>	p.22
3. <i>Le Congrès régional de St-Paul</i>	p.23
1938, 1944, 1946	
C. Les membres	p.24
1. <i>Le membership</i>	p.24
1936	
2. <i>L'Éducation des membres (la refrancisation)</i>	p.24
1934, 1939, 1940, 1946	
3. <i>Les dîners-causeries et les conférences</i>	p.25
D. La structure de l'ACFA et les employés	p.26
1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1942, 1944, 1945	
E. Le Centre français	p.28
F. Image de l'ACFA auprès de ses membres (propagande)	p.29
1934, 1936, 1937, 1939, 1942	
G. La valorisation	p.31
1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1944	
H. La critique	p.33
1935, 1936, 1938, 1946	
I. Les demandes d'argent	p.34
1937, 1939, 1940, 1946	
J. Le recensement	p.34
VII. Relations avec autres organismes	p.34
A La fédération canadienne-française de l'Ouest	p.34
1935, 1936, 1937	
B. Relations avec autres associations francophones et événements particuliers	p.35
1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1945, 1946	
C. L'ACFA et la Fédération des associations canadiennes-françaises du Canada	p.38
(Le Comité permanent)	
1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1946	
D. Relation avec le Québec	p.43
E. Le voyage échange	p.44
1. <i>Un bout d'histoire</i>	p.44
1927, 1928, 1929	
2. <i>Les voyages d'est en ouest</i>	p.45
1929, 1930, 1934, 1940	
F. Relation avec les groupes ethniques	p.45
1937, 1939	
G. Présence des femmes	p.46
H. Mettre nos gens en place	p.46
1935, 1936, 1937, 1939, 1940, 1945	

I. Le poste de Sénateur 1935, 1936, 1938, 1939, 1940	p.47
J. La conscription (le cas Lavoie) et la réhabilitation 1941, 1942, 1943	p.50
K. Demandes de services francophones	p.51
1. <i>La Baie d'Hudson</i>	p.51
2. <i>Eaton</i>	p.51
3. <i>Monnaie bilingue</i>	p.51
4. <i>Billets de chemin de fer bilingues</i>	p.52
5. <i>La Constitution canadienne</i>	p.52
6. <i>Traduction</i>	p.52
7. <i>La police montée</i>	p.52
8. <i>Avis de douanes</i>	p.52
9. <i>Cachets bilingues pour poste aérienne</i>	p.52
10. <i>Positions bilingues</i>	p.53
11. <i>Formules bilingues pour les caisses populaires</i>	p.53
12. <i>Unité canadienne</i>	p.53
13. <i>Chef de gare bilingue</i>	p.53
14. <i>l'Hôpital général</i>	p.53
15. <i>Médecin francophone</i>	p.53
16. <i>Allocations familiales</i>	p.54
L. L'église	p.54
1. <i>Les curés irlandais</i> 1934 - 1935	p.54
2. <i>Messe de reconnaissance</i>	p.54
3. <i>Changement de nom</i>	p.54
4. <i>Le Pape à la radio</i>	p.54
5. <i>La visite du délégué apostolique</i>	p.55
6. <i>Les écoles</i>	p.55
7. <i>Anneau épiscopal</i>	p.55
8. <i>Le concours de l'autorité religieuse</i>	p.55
9. <i>Le Congrès des prêtres</i> 1943, 1944, 1946	p.55
10. <i>L'anniversaire des pères Oblats</i>	p.56
VIII. Éducation	p.57
A. Études postsecondaires	p.57
1. <i>L'école normale</i>	p.57
2. <i>Conseil national des études postsecondaires</i>	p.57
3. <i>Les cours de pédagogie</i>	p.57
4. <i>L'Association d'enseignement postsecondaire</i> 1941-1946	p.58
5. <i>L'équivalence des diplômes</i>	p.59
B. La librairie et les bibliothèques	p.60
1. <i>Les bibliothèques paroissiales et scolaires</i>	p.60
2. <i>La bibliothèque municipale</i>	p.61

3. <i>Le livre et la Librairie Pigeon</i> 1940, 1943, 1945, 1946	p.61
4. <i>Le Département d'Extension de la U of A</i>	p.61
C. <i>Concours de français</i>	p.62
1. <i>Participation des membres de l'Exécutif</i>	p.62
2. <i>Le financement</i> 1935 - 1944	p.62
3. <i>Les nombres</i> 1934, 1935, 1936, 1939-1944	p.63
4. <i>Les officiers et les employés</i> 1935 - 1944	p.64
5. <i>L'organisation</i> 1935-1936, 1937, 1938, 1939	p.64
6. <i>Une situation</i> 1939-1944	p.65
D. <i>Les associations</i>	p.66
1. <i>AIBA</i> 1935, 1942, 1944, 1946	p.66
2. <i>Comité d'une association parents et instituteurs</i>	p.67
3. <i>Association des commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta et le Alberta School Trustees' Association.</i> 1936,1937,1938,1939,1940,1944,1946	p.67
4. <i>La représentation des francophones sur les associations de la majorité</i>	p.70
E. <i>L'enseignement du français</i>	p.70
1. <i>Cours primaire complètement en français</i>	p.70
2. <i>On demande plus de français</i> 1942, 1944, 1945	p.71
3. <i>Le programme de français</i> 1935-1936, 1944	p.73
4. <i>Livres et manuels</i> 1935, 1941, 1943, 1945	p.75
5. <i>Le programme et l'étude de la religion</i>	p.76
6. <i>Visiteur des Cercles et des écoles</i> 1935, 1936,	p.76
7. <i>Inspecteur d'écoles</i> 1941, 1942	p.77
8. <i>Fait-on assez</i>	p.77
9. <i>Le financement</i> 1936, 1939	p.77
10. <i>Les écoles séparées</i> 1937, 1938,1939	p.78
11. <i>À Calgary</i>	p.79
12. <i>À Bonnyville</i>	p.79
13. <i>Le Collège des Jésuites</i>	p.80
14. <i>Le Collège Saint-Jean</i> 1943,1946	p.80

15. <i>La pénurie des instituteurs bilingues</i> 1935, 1938, 1939, 1941	p.80
16. <i>On demande l'appui de l'ACFA</i>	p.81
17. <i>L'appui des politiciens</i>	p.82
18. <i>Le départ du père Fortier</i>	p.82
F. Les grandes unités scolaires	p.82
1. <i>Les grandes unités scolaires en Alberta et en Saskatchewan</i> 1935, 1939, 1944, 1946	p.82
2. <i>Les unités à St-Paul, à Bonnyville et à Sturgeon</i> 1939, 1940	p.84
3. <i>Une situation de conflit</i>	p.85
4. <i>Le conflit entre l'ACFA et M. Balfour</i> 1939	p.85
IX. Les jeunes	p.85
A. Les Avant-Gardes	p.85
B. La Survivance des jeunes	p.86
C. Les boutons épingles et les drapeaux	p.86
D. Une délégation avant-gardistes au deuxième Congrès de la langue française au Québec	p.86
E. Changements 1938, 1939	p.87
F. Un mouvement interprovincial 1940-1941	p.88
G. Aide aux jeunes de St-Paul	p.89
H. Succès 1944, 1945	p.89
X. Les médias	p.89
A. Le journal	p.89
1. <i>Journée de la bonne presse</i>	p.89
2. <i>Abonnements et annonces</i>	p.89
3. <i>Le père Gobeil</i>	p.90
4. <i>Nouvelles de la Législature</i>	p.90
5. <i>Relation entre La Survivance et l'ACFA</i>	p.90
6. <i>La fusion des trois hebdomadaires</i> 1938-1939	p.90
7. <i>Le journalisme évolue</i>	p.91
8. <i>Le père Breton</i>	p.91
9. <i>Un résumé du travail</i> 1939, 1941	p.91
B. La radio	p.92
1. <i>Un bout d'histoire</i>	p.92
2. <i>Les premières luttes</i>	p.92
3. <i>Une seconde vague de protestations</i>	p.95
4. <i>Les concerts francophones en Alberta</i>	p.96

1935	
5. <i>Les associations de l'Ouest s'entendent</i>	p.96
6. <i>La nouvelle société de Radio-Canada</i>	p.97
7. <i>La Ligue des Radiophiles</i>	p.98
8. <i>Le deuxième Congrès de la langue française</i>	p.98
9. <i>Le nouveau poste à Watrous</i>	p.98
1939	
10. <i>On crée ses propres émissions</i>	p.99
11. <i>On reprend la lutte</i>	p.99
12. <i>Les gains sont réels</i>	p.101
1940 - 1942	
13. <i>La création des postes privés</i>	p.102
1943 1944	
14. <i>Les permis et la décision des Gouverneurs</i>	p.103
15. <i>Les campagnes de souscription dans l'Ouest</i>	p.104
16. <i>L'opposition se manifeste</i>	p.105
17. <i>Les bonnes et les mauvaises nouvelles</i>	p.106
XI. Les arts et les fêtes	p.107
A. Le Théâtre français	p.107
1. <i>Au Juniorat</i>	p.107
2. <i>Le Festival dramatique national</i>	p.107
3. <i>À Lamoureux</i>	p.107
4. <i>Présence à Ottawa</i>	p.108
5. <i>À la fête Saint-Jean-Baptiste</i>	p.108
6. <i>Les trois masques</i>	p.108
1938 - 1939	
7. <i>On joue du Labiche</i>	p.108
8. <i>Le Festival de la Ligue catholique dramatique</i>	p.109
9. <i>La demande des Chevaliers de Colomb</i>	p.109
B. Les festivals français	p.109
1935, 1937-1938, 1944	
C. Les films français	p.110
D. La musique	p.110
1. <i>Soirée à St-Joachim</i>	p.110
2. <i>L'enseignement de la théorie musicale en français</i>	p.110
1935	
3. <i>Au Juniorat St-Jean</i>	p.111
E. Les fêtes	p.111
1. <i>Les croix de Jacques Cartier</i>	p.111
2. <i>Le dixième anniversaire de l'ACFA</i>	p.111
3. <i>La Saint-Jean-Baptiste</i>	p.112
XII. Les congrès	p.112
A. Un Congrès général ou un Congrès régional?	p.112
1935	

B. Le neuvième Congrès général de l'ACFA	p.113
1. <i>Les participants</i>	p.113
2. <i>Le déroulement</i>	p.113
3. <i>Les résolutions</i>	p.115
4. <i>La séance de clôture</i>	p.116
C. Le 10 ^e Congrès général de l'ACFA	p.117
1. <i>L'organisation</i>	p.117
1938, 1939	
2. <i>Le thème, le programme, les invités</i>	p.117
D. Le 11 ^e Congrès général de l'ACFA	p.119
E. Le 12 ^e Congrès général de l'ACFA	p.120
1. <i>Le thème</i>	p.120
2. <i>Le déroulement</i>	p.120
3. <i>Les résolutions du Congrès de 1943</i>	p.121
F. Le 13 ^e Congrès général de l'ACFA les 11 et 12 juillet 1946	p.122
1. <i>L'organisation</i>	p.122
1944,1946	
2. <i>Le programme</i>	p.123
XIII. Le départ du Dr Beauchemin	p.123
XIV. La bibliographie	p.124
XV. La table des matières détaillée	p.129